Le Monde

Offres d'emplois
7 pages d'annonces classées

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16092 – 7 F – MARDI 22 OCTOBRE 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac se heurte à l'intransigeance d'Israël sur le processus de paix au Proche-Orient

M. Nétanyahou refuse que l'Europe « coparraine » les négociations

JACQUES CHIRAC a commencé, lundi 21 octobre, une visite délicate en Israël. Le président français avait relancé, samedi à Damas, l'idée d'un *« coparrainage »* par l'Union européenne, au côté des Etats-Unis, du processus de paix israélo-palestinien actuellement dans l'impasse. Cette proposition a été rejetée immédiatement par le gouvernement israélien. Le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, a estimé que *« toute intervention étrangère mettrait des bâtons dans les roues »* des négociations.

M. Chirac a dû modifier son agenda pour accepter une invitation imprévue, mardi, à la Knesset. Selon l'ambassade de France, les autorités de l'Etat juif auraient été furieuses d'apprendre que le président français allait prononcer mercredi un discours devant le Parlement palestinien réuni à Ramallah, en Cisjordanie, d'autant qu'il n'était pas dans ses projets de se rendre devant le Parlement israélien. Hervé de Charette est absent de cette étape du voyage de Jacques Chirac au Proche-Orient. La France a ainsi manifesté sa mauvaise humeur après l'interdiction faite au ministre des affaires étrangères d'aller au siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est.

La visite de M. Chirac intervient alors que les discussions à propos de l'évacuation partielle, par l'armée israélienne, de la ville palestinienne d'Hébron ont été remises *sine die*, lundi matin. Ces discussions engagées par le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou visent à revenir en partie, à propos d'Hébron, sur l'accord signé à Washington en septembre 1995 par le gouvernement travailliste d'Itzhak Rabin. Elles illustrent le blocage du processus de paix depuis l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe en Israël et le durcissement des rapports entre l'Etat juif et l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat.



Lire page 2

Les lettres torrides d'une grande dame de Finlande

STOCKHOLM
correspondance

Rarement un livre écrit par un responsable politique aura eu un tel retentissement en Finlande. L'auteur, une femme, est tout simplement présidente du Parlement. Son ouvrage ne s'apparente ni à un essai traditionnel ni à des Mémoires à proprement parler, mais à un recueil de lettres, dont certaines très intimes. Riitta Uosukainen, cinquante-quatre ans, son auteur, s'est attirée en quelques jours une notoriété que nulle intervention du haut du perchoir de l'Assemblée n'aurait pu lui procurer.

Les dizaines de milliers de personnes ayant déjà lu *Liehuva liekinvarsi* (« La Flamme ardente du feu ») sont allées droit aux chapitres les plus brûlants. Ceux où l'auteur raconte, dans un style très direct, ses ébats amoureux avec son mari Toivo. S'adressant par courrier à cet officier de carrière qu'elle ne retrouvait qu'une fois par semaine, Riitta Uosukainen le remercie notamment pour *« ce week-end magnifique, l'amour superbe que tu m'as fait »*. *« Nous avons passé du bon temps ensemble*, lui écrit-elle. *Le lit sur l'eau était fantastique : il n'a pas craqué. Oh, quelle baise nous avons eue... »* Plus loin, elle admoneste gentiment son époux : *« Je ne supporte pas qu'après avoir fait l'amour, tu me demandes si c'était bon. Ne remarques-tu pas que je suis sur une autre planète, tout en étant plus proche que jamais ? Tu ne me demandais pas cela quand nous étions jeunes... »*

Si M. Uosukainen, bien qu'un peu gêné, a semblé flatté par les indiscrétions publiées sur leurs trente-cinq ans de mariage, la classe politique a réagi de façon ambivalente à ces confessions au style inhabituel. Le deuxième personnage de l'Etat a-t-il le droit de s'épancher de la sorte au risque de porter atteinte à la dignité de sa fonction ? Les reproches ont fusé à l'encontre de l'ancien ministre de l'éducation, sans que personne n'aille jusqu'à réclamer sa démission.

Les plus prompts à dénoncer l'ouvrage sont souvent ceux qui y sont égratignés. *« Menteur »*, *« serpent à sonnettes »*, l'auteur ne s'embarrasse pas d'euphémismes pour régler ses comptes. Même ses anciens collègues du gouvernement de centre-droit, au pouvoir entre 1991 et 1995, se voient reprocher leurs *« sales combines politiques »*. Le tout estampillé du sceau, fort pratique, de la création littéraire. *« C'est un mélange de réalité et de fiction, de politique et d'érotisme, de science et d'art, de poésie et de prière, de vie et de mort »*, résume, l'air candide et souriant, cette grande femme au physique légèrement enveloppé, vêtue de sages tailleurs aux teintes pastel.

Membre du parti conservateur, cette fille d'électricien, originaire de Carélie, à la frontière russe, s'est peut-être fait des ennemis jurés avec son livre à succès, mais elle y a gagné en popularité. Peu après la publication du livre, dont la première édition (17 000 exemplaires) s'est arrachée en trois jours, un quotidien publiait un sondage digne d'un plébiscite : 76 % des personnes interrogées ont estimé qu'elle ne s'était pas fourvoyée en se lançant dans cette aventure littéraire.

L'événement a pris une telle ampleur qu'il a occulté, un temps, la campagne pour les élections européennes et municipales du 20 octobre. Mme Uosukainen ne se présentait pas et devra donc attendre le verdict des prochaines législatives, en 1998, pour évaluer sa réelle popularité. Avec, en éventuelle ligne de mire, l'élection présidentielle de l'an 2000, pour laquelle on lui prête une inclination.

Benoît Peltier

L'audace raisonnée des 20-35 ans

COMMENT la tranche d'âge des 20-35 ans, que le Forum RéGénérations, organisé les 18, 19 et 20 octobre par la municipalité de Grenoble, la revue *Esprit*, la Fondation Saint-Simon et *Le Monde*, a tenté de rencontrer et d'écouter, aborde-t-elle aujourd'hui les questions et les angoisses de la société tout entière ? Va-t-elle reprendre à son compte le langage d'une extrême gauche critique en pleine reconstitution, qui a substitué au volontarisme contestataire des années 70 (*« Une seule solution : la révolution ! »*) le ton apocalyptique du « Tout va mal » ? Ou est-elle en mesure de recevoir, et pas seulement de façon passive, un discours qui parle d'aménagement, de réformes, d'« allègement des souffrances » sur des sujets aussi divers que la mondialisation, le creusement des inégalités, l'immigration, l'avenir du cinéma ou du roman ?

Ce coup de sonde aura permis de mettre en pleine lumière, parmi des intervenants (près de deux cents) proches pour la plupart du Parti socialiste et de la gauche non communiste, l'existence d'une génération de militants et d'intellectuels sans complexe vis-à-vis de leur engagement dans la vie publique, même si celui-ci ne revêt plus les formes d'autrefois. En somme, après l'utopie révolutionnaire de la génération 68 et l'individualisme forcené des années 80, une frange de la jeunesse est peut-être en train d'effectuer son retour dans la cité sur le mode de l'implication responsable (voir *Le Monde* du 15 octobre).

Les 20-35 ans manifestent en tout cas un certain désir d'action collective (75 % des 20-24 ans le revendiquaient, selon un sondage BVA effectué à l'occasion du Forum et commenté dans *Le Monde* du 18 octobre). Certes, cet engouement a plutôt tendance à s'orienter vers les activités non formalisées (loisirs, sorties) que vers le militantisme. Certes, la traduction politique de cette envie d'action reste difficile. Il était ainsi frappant de constater comment, à Grenoble, les tables rondes portant sur les sujets les plus politiques produisaient à la fois les tensions les plus fortes entre les orateurs et la salle, et la désaffection la plus claire, sitôt que d'autres sujets, sur la vie privée par exemple ou le couple, entraient en concurrence.

Nicolas Weill

Lire la suite page 15

■ Projet de trêve en Afghanistan

Alors que les forces du commmandant Massoud intensifient leur pression sur Kaboul, les talibans acceptent le projet d'une trêve. p. 3

■ La Belgique dans la rue

Les Belges ont manifesté en masse, dimanche 20 octobre, pour protester contre les défaillances des institutions dans la protection de l'enfance. p. 4

■ Le PC l'emporte sur le FN à Gardanne

Roger Meï, maire (PC) de Gardanne, a été élu député contre le candidat du Front national. Un reportage de Véronique Maurus. p. 7, 14
et notre éditorial page 15

■ Grenoble : crise dans la magistrature

Le procureur général est accusé d'intervenir de manière incessante dans le traitement des « affaires ». p. 10

■ Tabac, danger

Une étude américaine démontre que la cigarette provoque le cancer du poumon. p. 11

■ Un entretien avec Tobie Nathan



« Freud ressemblait un peu à un guérisseur africain », nous déclare cet ethnopsychiatre, professeur à l'université Paris-VIII. p. 14

■ New Deal chez Morgan

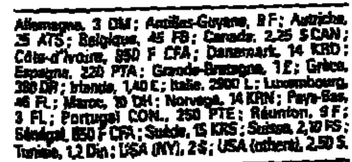
Le président de la banque Morgan, Douglas A. Warner III, est devenu l'un des financiers les plus puissants du monde. p. 13

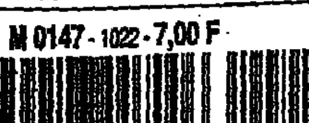
■ Les « écoutes » et le pouvoir

Un point de vue de Constantin Melnik, qui fut responsable des services secrets au début de la Ve République. p. 16

■ Remous autour du CIC

Les deux établissements candidats à la privatisation du CIC, la Société générale et la BNP, sont contestés par le président du groupe bancaire et par une partie de la classe politique. p. 17


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1022 - 7,00 F

Le Monde ÉCONOMIE
Le Japon réinvente son modèle

Tokyo cherche un modèle

LA VICTOIRE du Parti libéral démocrate (PLD) du premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, aux élections législatives du 20 octobre, ne doit pas faire illusion. Le taux record d'abstentions (40,3 %) rappelle la défiance des électeurs à l'égard de la classe politique et du monde des affaires. La crise économique qui a sévi de 1991 à la fin 1995 a accru les rancœurs. Depuis le début de l'année, la reprise de l'activité se confirme, mais le Japon, contraint de se décloisonner et de s'ouvrir à la concurrence étrangère, cherche un nouveau modèle économique.

Lire pages I à XIV et nos informations page 6

Le Rhône à Barcelone

HUIT MILLIARDS de francs, une canalisation de 2,80 mètres de diamètre, enterrée sur plus de 300 kilomètres, entre Montpellier et Barcelone : ce gigantesque projet est envisagé pour alimenter, au XXIe siècle, Barcelone avec l'eau du Rhône. La capitale de la Généralité de Catalogne redoute en effet une pénurie d'eau, compte tenu de sa croissance démographique. Les compagnies d'eau du conseil régional du Languedoc-Roussillon et de l'agglomération barcelonaise viennent de créer un groupement d'intérêt économique européen pour étudier ce projet, que le gouvernement espagnol, plutôt partisan d'une solution nationale avec l'utilisation de l'eau de l'Ebre, ne voit pas d'un très bon œil. Les écologistes protestent aussi.

Lire page 12

Les laborantins du trip hop



DJ CAM

IL A FALLU attendre les années 90 et le succès mondial de la vague techno pour que les disc-jockeys (les DJ's) et les maisons de production français connaissent des succès à l'exportation. Après Laurent Garnier, Laurent Daumail (« DJ Cam ») et Christophe Le Friant (« The Mighty Bop ») sont les meilleurs laborantins d'un trip hop made in France.

Lire page 26

PROCHE-ORIENT La tournée au Proche-Orient que Jacques Chirac a commencée en Syrie, le 19 octobre, lui a donné l'occasion de préciser les ambitions de la France et de l'Europe dans la région. Le président de la République a revendiqué pour l'Union européenne, qui en est le principal financier, le *« coparrainage »* avec les Etats-Unis, du processus de paix israélo-palestinien. ● UNE PROPOSITION aussitôt rejetée par le gouvernement israélien, alors qu'elle est soutenue par les pays arabes et tout particulièrement par l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat. ● À LA VEILLE de la visite de M. Chirac, une polémique s'est installée entre la France et Israël. *Le chef de l'Etat français a dû modifier son agenda pour répondre à une invitation à la Knesset lancée par les Israéliens ulcérés,* selon l'ambassade de France, d'apprendre qu'il allait s'exprimer devant le Parlement palestinien.

Israël refuse à M. Chirac le « coparrainage » européen du processus de paix

Le voyage du président de la République a commencé tambour battant. Après avoir approfondi les liens de la France avec la Syrie, les conditions de sa visite à Jérusalem et dans les territoires palestiniens paraissent de plus en plus délicates

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Jacques Chirac a affiné son objectif. Il revendique pour l'Union européenne (UE) non seulement « un rôle » dans le processus de paix israélo-arabe, mais le « coparrainage » de cette laborieuse entreprise qui va en s'enlisant depuis près de cinq mois. Le président de la République l'a dit, samedi 19 octobre, à Damas, lors du dîner offert en son honneur par son homologue syrien Hafez El Assad ; et il a fait mouche, puisque, dès la fin des entretiens dimanche, le président syrien, d'ordinaire avare en paroles, a répété à plusieurs reprises lors d'une conférence de presse que son hôte a *« réussi sa mission »* en Syrie. M. Assad ira-t-il jusqu'à exiger une présence européenne aux négociations avec Israël, et aura-t-il les moyens d'une telle exigence ?

La France comme la Syrie savent pertinemment qu'il faut deux ailes pour voler et que, aussi longtemps qu'Israël et les Etats-Unis s'opposeront à une participation de l'Europe au processus de paix, rien ne sera possible. Or, une fois de plus, la sentence de l'Etat juif est tombée net, dimanche : un non sans nuance.

Réaction aussi abrupte que chargée d'une bonne dose de mauvaise foi dans la mesure où le rôle que M. Chirac voudrait voir les Quinze jouer serait identique à celui des Etats-Unis, seuls parrains à l'heure actuelle, et qui sont supposés faciliter ou catalyser des pourparlers directs. *« Je ne suis pas ici pour donner des leçons à quiconque »*, a indirectement répondu M. Chirac, qui voudrait apporter la contribution de l'Europe, *« si on la souhaite, à la reprise du processus de paix »*.

Pour plaider la cause des Européens, le président de la République ne manque pas d'arguments. L'UE, du moins dans sa partie sud, partage la Méditerranée avec les pays du Proche-Orient. Elle est le principal partenaire économique de tous les Etats de cette région et aussi le principal donateur d'aide.

Ses relations plurielles historiques et actuelles avec cette partie du monde sont denses. Elle est en première ligne de l'onde de choc d'une éventuelle guerre, de violences, de terrorisme, ou d'une paix au Proche-Orient. Elle est donc *« au premier chef concernée »*, a fait valoir M. Chirac. Pour autant, elle *« n'essaie pas d'entrer par effraction »*, même si elle a des *« raisons valables d'être disponible »*.

Encore faut-il toutefois qu'elle ait les moyens de sa politique et c'est ce dont voulaient s'assurer les Syriens, demandeurs d'Europe, sans trop savoir de quoi elle est d'ores et déjà capable. Aussi, M. Chirac a-t-il longuement expliqué à son interlocuteur le poids politique, économique et militaire auquel les Quinze de l'Union européenne aspirent avec l'avènement de la monnaie unique, de la politique étrangère et de sécurité commune et la définition d'une identité européenne de défense, souhaitée par les Etats-Unis eux-mêmes.

A Damas, la plaidoirie a porté, surtout parce que la Syrie – et l'ensemble des parties arabes – cherche un contrepoids au duo américano-israélien qui leur fait face. Encore faut-il, d'une part, que les Quinze accordent leurs violons quant à un rôle éventuel au Proche-Orient – ce qui n'est pas le cas – et qu'ils fassent preuve d'invention pour sortir les négociations israélo-arabes de l'impasse. Car ce n'est pas leur seule présence à la table ou dans la coulisse de la négociation qui pourra changer les choses.

ÉLOGES SYRIENS

La visite officielle en Israël, qui devait commencer lundi matin 21 octobre, sera pour le moins difficile, dans la mesure où M. Chirac défend au moins trois thèses que le gouvernement nationaliste de droite de l'Etat juif récuse. Le président français souhaite que le processus se poursuive sur la base du principe de l'échange de la terre contre la paix. Il défend le droit des Palestiniens à un Etat, et demande le strict respect des accords signés par le gouvernement travailliste israélien et dont l'actuelle coalition nationaliste, dirigée par Benyamin Nétanyahou, a aujourd'hui la responsabilité.

M. Chirac aura eu droit à Damas à tous les égards. Et si son homologue syrien s'est contenté en public de le remercier pour le rôle qu'il a joué dans l'adoption par l'UE d' *« une vision juste des fondements d'une paix équitable et globale »*, le ministre de la défense, Moustapha Tlass, n'a pas hésité à saluer en lui le digne successeur du général de Gaulle et à louer *« son courage »* par opposition, a-t-il dit à quelques journalistes, à François Mitterrand, qui faisait *« dans le grisé et l'incolore »* et subissait *« l'influence de l'Internationale socialiste inféodée aux Américains »*.

ACCORD SUR LA DETTE

Les temps ont effectivement changé entre Damas et Paris, mais cela ne tient pas – ou pas seulement – au changement de majorité en France. Les verrous étaient à la fois politiques – le diktat syrien au Liban – et financiers – une dette syrienne à l'égard de la France d'un montant de 1,8 milliard de francs, dont 1 milliard d'intérêts de retard.

Un accord a été signé sur la question de la dette, a annoncé dimanche M. Chirac, mais la délégation française a observé à plaisir le silence total sur la teneur de l'accord. Celui-ci prévoirait, selon certaines sources, l'effacement d'une bonne partie des arriérés et le rééchelonnement du reste. Si un compromis a été trouvé sur la dette, c'est d'une part parce qu'il fallait sortir d'une situation qui handicapait sérieusement Paris sur le marché syrien, mais c'est aussi parce que, de part et d'autre, il existe une volonté politique de rapprochement. Quant à la tutelle politique syrienne sur le Liban, loin de se desserrer, elle se renforce, comme l'attestent les dernières élections législatives au pays du Cèdre.

Et s'il fallait une preuve de la détermination syrienne à ne rien changer à l'état des choses, on pouvait aisément la trouver dans une réponse du président syrien à une question qui lui était posée lors de la conférence de presse conjointe. *« Le Liban dans ses malheurs*, a-t-il dit, *n'a pas trouvé frère plus proche de lui que la Syrie. C'est à lui qu'il a eu recours et a demandé appui pour sauver les gens de la mort (...). Les responsables libanais connaissent les sacrifices humains et économiques que nous avons consentis et que nous consentons encore »* au pays du Cèdre. *« Le Liban va mieux aujourd'hui »* a ajouté M. Assad, mais il continue d' *« avoir besoin d'aide, car tout ce qui lui nuit nous nuit aussi »*.

Tenu, à la virgule près, depuis que 35 000 soldats syriens sont entrés au Liban en 1976, ce discours a aussi le mérite de la clarté : il signifie que la Syrie n'entend pas renoncer à l'atout libanais et que les choses resteront telles quelles.

Pour M. Chirac, qui – publiquement samedi soir et en privé lors des entretiens de dimanche – prônait en termes très diplomatiques le recouvrement par le Liban de *« sa pleine souveraineté sur tout son territoire »*, le message pouvait difficilement être plus lisible. Mais, de toute évidence, les divergences sur le Liban ne sont plus une source de tension entre Damas et Paris.

Mouna Naïm

Le sort du pilote Ron Arad

Lors de son entretien en tête-à-tête, samedi 19 octobre avec le président syrien, Jacques Chirac a soulevé deux points particuliers : le sort du pilote israélien Ron Arad, disparu au Liban en 1986 et qui, selon Israël, serait détenu par le Hezbollah chiite au Liban, et aussi l'affaire du criminel nazi Aloïs Brunner, qui se trouverait en Syrie.

L'Etat juif avait déjà sollicité les bons offices de l'Allemagne au sujet de M. Arad, lorsque Bonn avait joué les intermédiaires dans l'échange de corps de victimes et de prisonniers entre le Hezbollah et l'Etat juif. Lors de sa visite en Israël, M. Chirac doit rencontrer la famille de M. Arad qui a souvent sollicité les bons offices de la France. Quant à l'affaire Brunner, M. Chirac, a-t-on indiqué de source française, a souhaité que les autorités syriennes facilitent l'exécution d'une commission rogatoire, transmise cet été par le juge Hervé Stéphan qui souhaite pouvoir se rendre en Syrie.

Déblocage du contentieux financier franco-syrien

La Syrie, dont la dette extérieure s'élève à 22 milliards de dollars (110 milliards de francs), a commencé en 1987 à ralentir ses remboursements avant de les cesser totalement. Cette cessation a gelé les protocoles financiers français et les garanties de la Coface en même temps que diminuaient les importations syriennes de produits français. La part de marché de la France a, de ce fait, reculé de la première à la neuvième place.

L'intérêt de l'accord signé à l'occasion de la visite du président de la République, explique-t-on de source française, est qu'il permet de reprendre des relations économiques normales. Des projets intéressants pour les entreprises françaises se profilent en Syrie, dont une cimenterie, une raffinerie de sucre et un appel d'offres pour 1,6 million de lignes téléphoniques.

La visite à Jérusalem débute dans la polémique et le cafouillage

M. Chirac a accepté de modifier son agenda à la demande des Israéliens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La diplomatie française accusée à mots couverts de mentir, le programme de Jacques Chirac bousculé à la dernière minute pour éviter un conflit ouvert, quelques roquettes antifrançaises tirées des bancs de la majorité nationaliste au pouvoir et, pour faire bon poids, un boycottage en règle de la visite présidentielle par Ouzi Landau, président de la toute-puissante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense... Comme prévu, la deuxième étape de la tournée proche-orientale du président de la République sur le territoire de l'Etat juif commençait lundi 21 octobre dans un climat très lourd.

Dès dimanche matin, c'est David Lévy, ministre israélien des affaires étrangères, qui a ouvert le feu. La France et l'Europe souhaitent, elles, rééquilibrer un peu la partie proche orientale contrôlée par Israël et son allié américain ? Désirent-elles jouer un rôle un peu plus en rapport avec l'effort financier considérable qu'elles consentent pour faciliter la paix autour de l'Etat juif ? Pas question, répond en substance M. Lévy. *« Nous rejetons toute interférence dans les négociations. (...) Un médiateur nouveau dans le conflit – ou dans les négociations – est inconcevable. Je l'ai déjà dit au président Chirac. »* L'Europe joue déjà *« un rôle important autour des négociations, dans l'économie de la paix »*, son écot doit lui suffire.

Comparée aux propos du chef de la diplomatie, la fine allusion à la réputation culinaire française, lancée quelques heures plus tard par le premier ministre, apparaissait presque urbaine. *« Je ne pense pas*, a dit Benyamin Nétanyahou, *qu'il faille ajouter un nouveau maître queue au potage »* qui mijote dans la région.

DIVERGENCE FONDAMENTALE

Le rejet par le Likoud et ses alliés nationalistes de l'ambition arabe de l'Europe en général, et de la France en particulier, ne diffère pas fondamentalement de la position défendue naguère par le gouvernement de Shimon Pérès et d'Itzhak Rabin. Les Israéliens, et pour cause, n'ont confiance que dans les Etats-Unis, lesquels s'abstiennent de réclamer à tout bout de champ le droit à l'autodétermination et à un Etat pour les Palestiniens occupés depuis trois décennies. La différence évidemment est que, sous les travaillistes, le processus de paix, « parrainé » par les seuls Etats-Unis depuis la disparition de l'URSS, semblait vaille que vaille avancer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et c'est bien pour cela qu'avec le soutien arabe Jacques Chirac avait décidé, en « homme de bonne volonté », de tenter sa chance. Non, merci, monsieur Chirac, a rétorqué Israël.

Comparées à cette divergence fondamentale entre l'Etat juif et la République française, les multiples fausses notes diplomatiques enregistrées depuis quelques jours à propos du programme de la visite présidentielle peuvent apparaître comme peu de chose. Elles sont en réalité révélatrices des divergences de fond entre les deux pays. On ne saura sans doute jamais qui, des Israéliens ou des Français, est responsable du cafouillage concernant la visite de M. Chirac à la Knesset.

Côté français, on maintient qu'à *« aucun moment »* Israël n'a offert au président l'honneur, apprécié en 1982 et en 1992 par François Mitterrand, de s'adresser au Parlement d'Israël. Du côté des hôtes, on jure que *« l'offre fut faite dès la première réunion préparatoire de la visite il y a quelques semaines »*. On affirme que les envoyés de M. Chirac ont *« poliment refusé »* et on laisse entendre que l'une des raisons discrètement avancées par les Français *« tenait à des motifs politiciens auxquels nous ne comprenons rien »*. En clair, M. Chirac aurait souhaité *« ne pas refaire exactement le parcours de son prédécesseur. »*

Selon les diplomates français au contraire : *« C'est seulement il y a quelques jours, lorsqu'ils ont découvert que M. Chirac allait s'adresser à Ramallah à l'Assemblée des élus palestiniens que les Israéliens sont montés au créneau, évoquant "l'affront" que ce geste unique et sans précédent aurait représenté pour eux. »* A Damas, l'entourage de M. Chirac a donné la même version en précisant que le président n'avait aucune raison de refuser cette invitation et qu'il ne s'agit donc pas d'une reculade. Quoi qu'il en soit, après les menaces de boycottage lancée par Dan Tirone, président (Likoud) de la Knesset et proche de M. Nétanyahou, – et dont le tollé a largement été répercuté dans la presse locale ces derniers jours –, le président français a dû changer son programme et inclure pour mardi 22 octobre, une visite d'une demi-heure aux élus israéliens.

« Les Français se sont rendu compte qu'ils avaient fait une erreur, ils la corrigent, c'est bien », a commenté dimanche soir, magnanime, le président de la Knesset. Il n'était pas question cependant que le président français prononce un discours dans l'enceinte parlementaire. Au grand *« regret »* d'ailleurs de M. Tirone. Autre changement de programme lié à une autre protestation d'Israël, le président français, qui entendait visiter les Lieux saints des trois religions à Jérusalem-Est, consacrera cinq fois plus de temps que prévu au mur des Lamentations.

Les Israéliens s'étaient déclarés « choqués » par le fait que leur hôte entendait consacrer plus de temps à visiter l'esplanade des Mosquées – troisième Lieu saint de l'islam – et le Saint-Sépulcre qu'au célèbre mur occidental du deuxième Temple juif détruit par les Romains en l'an 70. Le « mal » devait être réparé in extremis. Cette visite aura lieu sous la protection de la police israélienne, considérée comme une force d'occupation dans cette partie orientale arabe de la Ville sainte, qui fut conquise et annexée par l'Etat juif en 1967.

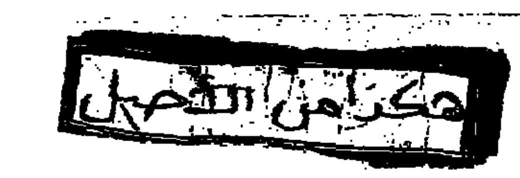
Avec le retrait volontaire d'Hervé de Charette, qui boycotte l'étape israélienne pour protester contre l'interdiction qui lui est faite par Israël de rendre visite au siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est, la Maison d'Orient, les changements de dernière minute intervenus ces derniers jours se sont succédé à une telle vitesse que, lundi matin, d'autres modifications au programme n'étaient pas à exclure.

Patrice Claude

Report sine die des discussions sur Hébron

Les délégations israélienne et palestinienne ont décidé de reporter sine die leur séance de négociations prévue lundi 21 octobre, à Eilat, sur le littoral israélien de la mer Rouge. Cette décision a été prise par *« les chefs des délégations palestinienne et israélienne Saëb Erakat et Dan Shomron (...) dans la nuit de dimanche à lundi »*, a précisé, lundi matin 21 octobre, Moshé Vogel, responsable du bureau de presse gouvernemental à Jérusalem.

Ces discussions ont été engagées le 6 octobre à la suite de la flambée de violence consécutive à l'ouverture par les Israéliens d'un tunnel archéologique dans la vieille ville de Jérusalem. Le gouvernement de Benyamin Nétanyahou souhaite modifier le plan de partage d'Hébron défini par les accords de Washington signés en septembre 1995 pour protéger 450 colons extrémistes installés au cœur de cette ville palestinienne de 120 000 habitants. – *(AFP)*



110 000 réfugiés hutus fuient les combats entre l'armée et des Tutsis dans l'est du Zaïre

L'ONU redoute une nouvelle « catastrophe humanitaire »

Près de 110 000 réfugiés hutus, burundais et rwandais, ont fui, au cours des derniers jours, leurs camps de la région d'Uvira, dans l'est du Zaïre, et, dimanche 20 octobre, le mouvement de panique a encore pris de l'ampleur. De violents combats entre l'armée zaïroise et des groupes armés de Banyamulenges, des Tutsis d'origine rwandaise – installés de longue date au Zaïre –, se poursuivaient, dimanche, dans cette zone.

DES RENFORTS MILITAIRES arrivent régulièrement dans la région d'Uvira, considérée par l'armée zaïroise comme en *« état de guerre »*. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a, depuis Genève, confirmé la fuite de quelque 110 000 réfugiés. *« Nous n'avons pas été en mesure de faire grand-chose en raison des combats »*, a regretté un porte-parole du HCR. Le mouvement s'est nettement accentué au cours de la journée de dimanche. De sources humanitaires à Uvira, on indique qu'un grand nombre de ces réfugiés vont vers le nord, en direction de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu.

La région d'Uvira accueille depuis plus de deux ans quelque 220 000 réfugiés venus du Burundi et Rwanda voisins – au total, le Zaïre accueille, depuis le génocide au Rwanda et l'arrivée au pouvoir de la rébellion tutsie à Kigali, en 1994, plus d'un million de réfugiés dans l'ensemble des régions orientales du pays. Un réfugié sur deux, dans le secteur d'Uvira, serait donc actuellement en fuite. *« Quand ils étaient dans les camps, ils étaient en bonne santé. Mais si on ne peut pas les joindre, il peut y avoir à terme une catastrophe humanitaire »*, a indiqué Paul Stromberg, porte-parole du HCR pour la région des Grands Lacs, à Kigali. La panique de ces derniers jours *« pourrait entraîner d'autres mouvements de population »*, a-t-il ajouté. Le HCR a suspendu, depuis vendredi, ses activités dans plusieurs camps du secteur, en raison de l'insécurité. La majorité des organisations humanitaires encore sur place ont fait de même.

31 MORTS VENDREDI

Les violences de vendredi avaient fait au moins 31 morts, indique-t-on de source humanitaire. Le gouvernement zaïrois a pour sa part fait état de 25 morts *« parmi les assaillants et la population locale »*. Aucun bilan n'a été rendu public pour les journées de samedi et dimanche. La ville d'Uvira semblait calme, durant le week-end, mais la tension était très grande. Des tirs d'armes automatiques et de mortiers avaient été entendus samedi. Ils avaient cessé dimanche. Selon un étranger résidant à Uvira, les magasins sont restés fermés samedi par crainte de pillages. Il reste moins d'une cinquantaine d'expatriés dans la ville, notamment des Néerlandais, Américains, Canadiens, Français et Belges, contre environ 90 début octobre.

Depuis les premiers jours de septembre, les affrontements entre l'armée zaïroise et les Banyamulenges font rage dans les montagnes surplombant Uvira, proches de la frontière burundaise. Les Banyamulenges revendiquent la nationalité zaïroise, que leur conteste Kinshasa. Le Zaïre accuse régulièrement le Rwanda d'avoir enrôlé et équipé quelque 3 000 Banyamulenges, qui s'infiltreraient ensuite dans la région d'Uvira via le Burundi. Kigali et Bujumbura ont toujours rejeté ces accusations.

Le ministre burundais des affaires étrangères, Luc Rukingama, a, une nouvelle fois, dimanche, affirmé que son pays n'avait *« aucun intérêt »* à favoriser le passage des Banyamulenges. Le Rwanda n'a pas encore réagi, après cette nouvelle flambée de violence dans l'est zaïrois. Mais le 11 octobre, le président rwandais, Pasteur Bizimungu, avait appelé les Banyamulenges à *« défendre leurs droits en tant que Zaïrois »*.

Par ailleurs, la Suisse a fait savoir, samedi, qu'elle ne forcera pas le président zaïrois Mobutu Sese Seko, qui se remet d'une opération de la prostate, à quitter le pays, si son cancer nécessite de nouveaux soins après l'expiration de son visa, le 27 octobre. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré : *« Tant que les médecins jugent nécessaire qu'il reste, il n'est pas contraint de partir. »*

En août, le gouvernement helvétique lui avait accordé – avec réticence, en raison d'une certaine hostilité dans l'opinion publique – un *« visa humanitaire »* pour lui permettre de se faire opérer à Lausanne. La télévision suisse avait auparavant indiqué que le président pourrait être *« invité »* à se rendre en France. – *(AFP.)*

L'avenir incertain de « Stallone », 14 ans, dont trois de guerre avec l'Unita

En Angola, les combats ont cessé depuis novembre 1994, mais la méfiance demeure

NEGAGE
de notre envoyé spécial

« Stallone ». C'est son nom. Le gamin l'a inscrit en grosses lettres, au feutre rouge, au-dessus de l'espace qui lui a été assigné dans la tente militaire où s'entassent vingt autres adolescents, anciens « guérilleros » de l'Unita. Pour marquer son territoire, Stallone en a complété la décoration avec les pages d'un livre de grammaire, suspendues au-dessus de son lit de camp. *« De toute façon, il manquait des pages »*, explique ce gamin au crâne rasé qui arbore fièrement, comme une cravate, une grosse épingle à nourrice sur son T-shirt déchiré et crasseux. Il a quatorze ans, dont trois passés dans les rangs de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita).



Stallone est incapable de préciser quelle était son affectation durant la guerre. *« Combattre »* est sa seule réponse. Il fait partie des 670 ex-combattants de l'ancien mouvement rebelle de Jonas Savimbi, âgés de moins de 18 ans, qui devraient bientôt quitter le centre de cantonnement de Negage, au nord-ouest du pays, à 300 kilomètres de Luanda, la capitale angolaise. Ouvert en février, ce camp est le plus ancien parmi les quinze organisés, dans l'ensemble de l'Angola, par les 7 000 « casques bleus » de l'ONU qui doivent superviser les accords de paix de novembre 1994.

Negage, comme les autres sites de rassemblement, s'apprête à connaître une nouvelle étape de l'application de ces accords. Sur 5 000 soldats de l'Unita cantonnés dans ce camp, environ 3 000 devraient bientôt retourner à la vie civile, à commencer par les plus jeunes. Les 2 000 autres font partie des éléments qui doivent rallier leurs anciens ennemis des forces gouvernementales pour former la nouvelle armée nationale.

Mais le processus, à peine commencé, se trouve déjà au ralenti ou au point mort, selon la – plus ou moins – mauvaise volonté de l'une ou l'autre des parties au conflit d'hier (*Le Monde* du 16 octobre). A Negage, la « démobilisation » des premiers soldats de l'Unita a été repoussée à plusieurs reprises. Les organisations humanitaires chargées de l'opération, avec les « casques bleus », disposent du « kit » qui doit être donné aux nouveaux civils pour faciliter leur réinsertion : 150 kilos de nourriture, des outils pour cultiver un lopin de terre ou construire une maison, notamment. Mais il manque la pension qui doit compléter cette aide. *« L'argent n'est pas disponible, et pour cause, c'est le gouvernement qui est censé le donner »*, explique Paola, membre d'une ONG (organisation non gouvernementale) italienne agissant à Negage.

L'intégration dans la nouvelle armée est également bloquée. 1 380 soldats de l'Unita ont été sélectionnés jusqu'à présent à Negage, beaucoup plus que dans les autres camps. Mais, comme ailleurs, l'opération est paralysée depuis plusieurs semaines par les aléas des discussions politiques entre M. Savimbi et le président José Eduardo Dos Santos. Officiellement, chaque soldat opte librement pour l'intégration ou la démobilisation. Mais, en réalité, ce sont les instances dirigeantes de l'Unita qui prennent la décision en fonction des calculs du moment. *« Si on me demande de rejoindre la nouvelle armée, je le ferai. Si on me propose d'être démobilisé, ce sera avec plaisir »*, déclare le colonel Teula, responsable du camp au nom de l'Unita.

« Les choses avancent lentement, mais elles avancent », affirme, sans conviction, le major Kenny Gile, chef des cent vingt « casques bleus » indiens qui contrôlent le camp. Jusqu'à présent, l'Unita a officiellement cantonné et désarmé la plupart de ses troupes. Mais il est notoire que l'ancien mouvement rebelle a gardé ses armes les plus performantes et ses meilleurs combattants. *« Parmi les gens présents dans les camps, beaucoup appartenaient aux milices de protection des villages, ce ne sont pas vraiment des soldats »*, souligne l'un des responsables militaires de l'ONU pour la région de Negage. A l'ouverture du camp, les employés de l'hôpital de la ville, située à une dizaine de kilomètres, ont demandé aux ONG des certificats de travail, de peur d'être envoyés au camp par l'Unita pour permettre d'atteindre le quota fixé. Les armes collectées à Negage sont, pour la plupart, des armes individuelles, dont 70 % cataloguées en mauvais état. L'armement lourd se réduit à six pièces d'artillerie. A Uige, la capitale de la province, le constat est le même.

> Symbole du manque de confiance réciproque : la partition persiste – comme ailleurs dans le pays – entre Uige, zone gouvernementale, et le reste de la région tenue par l'ancien mouvement rebelle

Dans un ancien hangar à café, les fusils d'assaut AK 47, rouillés, côtoient quatre malheureux canons. Les forces de l'ONU n'ont pas les moyens de tout contrôler. Dans la région d'Uige, ils ne sont qu'une centaine, répartis sur onze sites, pour surveiller une zone d'environ 400 kilomètres sur 400, frontalière du Zaïre, base arrière de l'Unita...

La tâche est d'autant plus difficile que le gouvernement, lui aussi, est loin de respecter ses obligations militaires. Les forces gouvernementales ne se sont toujours pas retirées de la ligne de front. Autour de Uige, le seul secteur qu'elles tenaient dans une province contrôlée par l'Unita, deux régiments restent déployés. Dans la ville même, la collecte des armes distribuées à la population civile, durant la guerre, vient tout juste de commencer. Seuls deux cents fusils ont été ramassés auprès de quelque 25 000 habitants. *« Il y a au moins une arme par maison »*, affirme-t-on au quartier général des « casques bleus »...

Depuis deux ans, pourtant, comme dans le reste du pays, aucun combat n'a eu lieu dans la région, et beaucoup de réfugiés commencent à revenir à Uige. Le colonel Saha, commandant en second des forces de l'ONU du secteur, souligne ces progrès mais se montre prudent. *« Le chemin est encore long et le manque de confiance entre les deux parties demeure un obstacle majeur »*, affirme l'officier. Symbole de cette méfiance réciproque : la partition demeure – comme ailleurs en Angola – entre Uige, zone gouvernementale, et le reste de la région, tenue par l'Unita. Les femmes de Negage commencent timidement à aller au marché à Uige, mais les hommes, eux, ont toujours peur de s'y rendre. *« Si j'y vais, ils vont me couper mes attributs, c'est sûr »*, explique, gestes à l'appui, un membre de l'Unita. Il se dit prêt à se rendre à Uige, mais seulement dans un convoi armé de l'ONU. De l'autre côté, même méfiance : *« Chaque fois que j'ai voulu aller à Negage, les soldats de l'Unita m'en ont empêché »*, déclare Mauricio Apoyo, vice-gouverneur d'Uige.

Cette partition ne fait qu'aggraver la situation économique catastrophique de l'Angola, ravagé par vingt années de guerre civile. La région d'Uige fut jadis une des plus riches : élevage, plantations de café, presque tout a été détruit. Aujourd'hui, les rares productions agricoles ne peuvent circuler. A part le manioc et les ananas, tout est hors de prix, car importé du Zaïre, le plus souvent. Sur le marché de Negage, ville fantôme et en ruine, le poulet, venu de Kinshasa, s'achète 1,2 million de kwanzas, soit 6 dollars, comme préfèrent calculer les vendeurs zaïrois. Or le salaire mensuel est de 20 dollars.

Le retour à la vie civile des « démobilisés » ne peut qu'aggraver la situation, et leur réinsertion s'annonce difficile. La plupart n'ont jamais été à l'école et ne savent rien faire d'autre que la guerre. Comme Stallone, beaucoup rêvent de devenir chauffeur de camion ou mécanicien. Mais on est encore loin du retour à la normale, et leur avenir, comme celui de l'Angola, paraît bien incertain.

Frédéric Chambon

Les talibans acceptent le projet d'une trêve en Afghanistan

Les forces de Massoud intensifient la pression sur Kaboul

LES COMBATS n'ont pas faibli d'intensité, dimanche 20 octobre, en Afghanistan, où les forces du commandant Massoud, chef militaire du régime déchu, étaient parvenues, dimanche 20 octobre, à moins de 20 kilomètres au nord de Kaboul, la capitale transformée en camp retranché par les talibans. Les unités du commandant Massoud se sont emparées du village de Sarai Khodja, à 25 kilomètres au nord de Kaboul, dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir repris le contrôle de l'aéroport militaire de Bagram, base stratégique d'une importance considérable puisqu'elle commande l'accès à la capitale.

Les troupes du gouvernement renversé, fin septembre, étaient suivies de près par celles du général ouzbek, Rashid Dostom, dont des camions remplis de soldats descendaient vers le sud depuis le tunnel de Salang.

De leurs positions nouvellement acquises, les hommes du commandant Massoud ont bombardé, dimanche, l'aéroport civil, situé à 20 kilomètres de Kaboul. Ce dernier a une nouvelle fois essuyé un tir de roquettes, lundi, quelques minutes après l'arrivée du médiateur des Nations unies, Norbert Holl.

Face à la nouvelle pression exercée par les forces de M. Massoud, les talibans s'affirment prêts à se battre jusqu'à la mort. *« Nous défendrons Kaboul et la voie de la rigueur jusqu'à notre dernier souffle et continuerons sur la voie qui mène à la satisfaction d'Allah et au bonheur de la nation »*, a déclaré Radio-Kaboul, rebaptisée Radio-Charia. Alors que des poches de résistance aux forces de Massoud subsistaient à proximité de la base stratégique de Bagram, au moins huit cents talibans sont arrivés dans la capitale au cours des deux derniers jours pour se déployer sur les lignes de front du nord de la ville.

ÉCHANGE DE PRISONNIERS

La diplomatie n'a toutefois pas perdu ses droits. Le général Dostom a proposé un cessez-le-feu à partir de lundi midi (heure locale), a annoncé dimanche un ministre taliban. Cette proposition a été transmise par le ministre pakistanais de l'intérieur, Nasirullah Babar, qui a multiplié les navettes entre les différentes factions combattantes.

M. Babar, dont le rôle dans la création du mouvement taliban est souvent évoqué, s'était entretenu, dimanche, pendant deux heures avec le général Dostom à son fief de Mazar-i-Sharif avant de gagner le quartier général taliban, à Kandahar (sud-est). Les « étudiants en religion » ont répondu favorablement à cette offre de cessez-le-feu. Syed Mohammed Hakkani, porte-parole taliban à Kandahar, a précisé que son mouvement exigeait que la trêve soit aussitôt suivie d'un échange de prisonniers.

Les talibans veulent que le cessez-le-feu soit surveillé par une commission paritaire de douze membres – six représentants de leur mouvement et six de leurs adversaires. A Jabul Saraj, un porte-parole du commandant Ahmad Shah Massoud a déclaré que les forces du gouvernement déchu étaient prêtes à accepter un cessez-le-feu, mais à condition que Kaboul soit démilitarisée. – *(AFP, Reuter.)*

Le premier ministre belge promet une réforme de la justice

Toutes classes sociales et appartenances linguistiques confondues, les Belges ont participé dimanche 20 octobre au plus important rassemblement populaire qu'ait connu le pays depuis 1945

Exprimant leur mécontentement envers les institutions judiciaires, policières et politiques belges, 325 000 personnes, selon les organisateurs, plus de 200 000 selon le ministère de l'intérieur, ont envahi dimanche 20 octobre les rues de Bruxelles pour une « marche blanche » à l'appel des parents des enfants disparus en Belgique ou des victimes du pédophile Marc Dutroux. C'est le plus grand rassemblement qu'ait connu la Belgique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, qui a reçu les familles des enfants victimes, a annoncé une prochaine révision de la Constitution pour mettre fin à la politisation des promotions dans la justice, où les postes sont attribués en vertu de quotas entre les différents partis politiques. M. Dehaene a également promis que des sanctions seraient prises dès lors que des fautes auront été établies dans la façon dont ont été menées les enquêtes. A l'issue de cette rencontre, les familles des victimes se sont dites satisfaites des promesses du premier ministre.

BRUXELLES
de notre correspondant

Marie-Noëlle Bouzet, la maman d'Elisabeth Brichet, enlevée en 1992 et jamais retrouvée, avait imaginé cette marche du souvenir et de la solidarité avec les enfants *disparus et assassinés*.

Rejointe par les autres parents des victimes du réseau Dutroux-Nihoul, elle escomptait, certes, que l'émotion populaire se traduirait par un défilé imposant – 50 000, peut-être 100 000 personnes –, mais sans oser rêver que se produirait, dimanche 20 octobre, le plus grand rassemblement en Belgique depuis 1945. *« Je ne sais pas combien nous sommes. Je ne suis pas un délégué syndical qui compte les points »*, répond Mme Bouzet lorsqu'on l'interroge sur le succès de la « marche blanche » de Bruxelles.

Mais jamais, de mémoire de Belge, on n'avait vu une telle marée humaine déferler sur la capitale. A l'échelle d'un pays comme la France, cela correspondrait environ à une manifestation d'un million et demi de personnes dans les rues de Paris. Et cela dans le calme le plus parfait, sans débordements, même marginaux, par des groupes d'extrémistes ou de casseurs.

« Il s'agit là d'un signal impressionnant dont il faut tenir compte », a constaté dimanche soir le premier ministre Jean-Luc Dehaene, à l'issue d'une rencontre de plus de deux heures avec les familles des victimes dans sa résidence du Lambermont.

VÉRITÉ ET TRANSPARENCE

Après les sévères critiques du roi Albert II sur le fonctionnement de la justice (*Le Monde* daté 19-20 octobre), le chef du gouvernement était dans l'obligation de répondre de manière adéquate à l'exigence de vérité et de transparence qui s'était exprimée dans la rue avec une telle puissance.

Il a donc exposé aux parents présents, puis à la presse, le plan en quatre points qui, selon lui, devrait être de nature à rétablir un minimum de confiance dans les institutions judiciaires et politiques du pays.

En premier lieu, le premier ministre a affirmé que l'enquête irait jusqu'au bout. M. Dehaene veut mettre fin au soupçon largement répandu selon lequel les dysfonctionnements de l'enquête sur les enlèvements d'enfants ne seraient pas seulement dus à l'incompétence des policiers et des magistrats concernés, mais à des « protections » dont auraient bénéficié les criminels dans les hautes sphères.

« Il faut être clair là-dessus, a précisé le premier ministre, *cela, c'est la responsabilité de la justice. Ce n'est pas le politique qui fera l'enquête. Notre responsabilité sera de donner les moyens à la justice. »*

Le premier ministre a d'autre part promis que des sanctions seraient prises *« là où des fautes ont été commises »*. M. Dehaene tente ainsi de répondre à l'incompréhension d'une grande partie de la population, qui ne peut admettre le dessaisissement du juge d'instruction Jean-Marc Connerotte, alors que les manquements constatés dans la conduite de l'enquête ne se sont traduits jusqu'ici par aucune conséquence pour ceux qui en sont véritablement responsables.

Une commision parlementaire d'enquête a été mise en place vendredi 18 octobre à cet effet, mais ses conclusions ne devraient pas être déposées avant la fin de l'année, un délai qui est loin de correspondre aux souhaits exprimés dimanche dans les rues bruxelloises.

M. Dehaene a ensuite réaffirmé sa volonté de mettre fin au système de promotions dans la magistrature, qui donne la haute main aux partis politiques dans de domaine. En vertu de ce système, les autorités locales ou régionales choisissent les magistrats devant être promus dans des listes présentées par les présidents de juridiction, selon une « clé de répartition » correspondant à l'influence respective des partis politiques.

Ainsi, en Wallonie, cette clé est de deux tiers pour les juges catalogués socialistes et un tiers pour les proches du Parti social-chrétien. Cette politisation de la justice est aujourd'hui mise en cause. La *« professionnalisation »* des promotions devra passer par une révision de la Constitution belge.

DROIT DES VICTIMES

Enfin, le premier ministre belge s'est engagé à renforcer le droit des victimes. Selon les parents présents lors de la rencontre avec Jean-Luc Dehaene, il s'agit de garantir aux familles un accès complet au dossier du juge d'instruction, qui mettrait les parties civiles à égalité avec les personnes incuipées et leurs défenseurs. Dans la législation actuelle, le juge d'instruction peut s'opposer sans droit de recours à la communication aux victimes de pièces du dossier.

CENTRE DE RECHERCHE

Il est prévu également d'étudier la création d'un « centre national de recherche » qui rassemblerait et exploiterait les renseignements recueillis sur les réseaux pédophiles à l'échelle internationale, à l'image du Center for Missing and Exploited Children de Washington.

Les parents de la petite Julie Lejeune, assassinée près de Charleroi, avaient été très impressionnés par une visite effectuée dans ce centre le mois dernier. Dans l'esprit des familles, ce centre doit être une institution indépendante, non soumise à la justice où à la police.

Les hôtes de M. Dehaene étaient plutôt satisfaits à l'issue de leur dialogue avec le premier ministre. *« C'est une des rares rencontres dont nous sommes sortis un peu satisfaits,* a déclaré Gino Russo, le père de la petite Mélissa, *et les grands vainqueurs sont les enfants. »*

Il reste maintenant aux hommes politiques, qui ont pu mesurer la perte de confiance qui les frappe, à faire en sorte que les promesses soient tenues, le peuple belge n'étant visiblement pas disposé à se montrer plus longtemps indulgent.

L. R.

Le nom qui manquait

Colère à l'arrivée du cortège à la gare du Midi, à Bruxelles, point d'aboutissement de la « marche blanche » : sur l'immense panneau où étaient inscrits les noms des enfants enlevés ces dernières années, assassinés où disparus, un nom manquait. Celui de la petite Lubna Benaïssa, disparue à Ixelles, dans la banlieue bruxelloise, en 1992, à l'âge de neuf ans. Sa famille, d'origine marocaine, mène depuis un combat désespéré pour faire bouger une justice plutôt nonchalante au départ de l'affaire.

Fadela Benaïssa, dix-neuf ans, la sœur aînée de Lubna, s'est faite porte-parole de la famille face aux autorités et aux médias. Elève de terminale dans un lycée, portant le *hijab* islamique, elle est devenue une jeune fille respectée et admirée tant son expression est élégante et sensible. Le nom de Lubna fut bien vite rajouté au feutre, mais le malaise était là quand même, chez les Maghrébins et les autres populations immigrées.

« Une force nouvelle est née grâce à des petits enfants morts »

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Ils sont venus : 325 000 selon les organisateurs ; plus de 200 000 selon les forces de l'ordre. Classique : les uns et les autres s'accordent rarement pour estimer l'ampleur d'une manifestation. Mais il ne s'agit pas, cette fois, d'une démonstration de force ordinaire. Le nombre importe peu, puisqu'il est considérable.

Des quatre coins du pays, les Belges ont convergé vers Bruxelles pour apporter leur soutien aux familles des victimes de Marc Dutroux. Ils ont défilé en masse, et dans le calme, de la gare du Nord à la gare du Midi, au cœur de la capitale. Une *« marche blanche et silencieuse »* dédiée à la mémoire des enfants disparus ou odieusement assassinés, le plus important rassemblement populaire de l'après-guerre en Belgique. Une marée humaine, digne et déterminée.

Les organisateurs ne voulaient pas de banderoles, de slogans, ni de cris. Juste du blanc, la couleur de l'innocence. Ils ont été entendus. Ils ne voulaient à aucun prix de récupération politique. Il n'y en eut pas. Gino et Carine Russo, Jean-Denis et Louisa Lejeune, les parents de Mélissa et Julie, les deux fillettes de huit ans enlevées en juin 1995, dont les corps ont été retrouvés quatorze mois plus tard dans une propriété de Marc Dutroux, ont su rester insensibles aux sirènes extrémistes qui voulaient utiliser leur drame pour promouvoir leur cause.

Ils se sont même, sans ambiguïté, prononcés contre la peine de mort et l'application de peines incompressibles. A la demande des organisateurs, le Parti du travail de Belgique (PTB, extrême gauche) a dû retirer de la circulation, après décision du tribunal, son appel à participer à la manifestation. Des militants qui distribuaient des tracts à la sortie de la gare du Nord ont été interpellés dimanche après-midi par la police.

D'un podium, dressé face au ministère de la communauté flamande, les parents des victimes se sont adressés à la foule, juste avant le départ de la marche. *« Nous devons beaucoup à des petits enfants morts, car une force nouvelle est née grâce à eux,* a dit Marie-Noëlle Bouzet, la maman de la petite Elisabeth Brichet, disparue depuis 1989, initiatrice de cette journée d'action, *mais nous devons beaucoup aux enfants vivants, car pour eux nous devons être de vrais parents, dignes et responsables, c'est-à-dire de nouveaux citoyens. »* Tous ont eu des mots tendres pour leurs enfants disparus et des formules émouvantes pour remercier ceux qui s'étaient déplacés.

Nabila Benaïssa, la sœur aînée de la petite Loubna, en a profité pour s'adresser *« à ceux qui ne comprennent ni le néerlandais, ni le français : ceux parmi vous qui parlent arabe. J'ai beaucoup de choses à dire, mais je suis trop émue :* Choukran lakom kasiran, *merci beaucoup à vous tous »*. Deux fillettes ont lâché deux colombes blanches et un jeune garçon a interprété une chanson d'Yves Duteil sur les enfants, qui avait été chantée le jour des obsèques de Julie et Mélissa.

Précédés d'une voiture de police qui leur frayait, au ralenti, un passage au milieu d'une foule compacte, les parents des victimes ont parcouru l'essentiel de l'itinéraire. Tous voulaient les voir, les toucher, les encourager.

> **Les organisateurs de la marche ne voulaient pas de récupération politique. Il n'y en eut pas**

Mais à quelques hectomètres de la gare du Midi, ils ont dû monter à bord d'un minicar qui les a conduits chez le premier ministre. Jean-Luc Dehaene – très critiqué en août pour n'avoir pas écourté ses vacances en Sardaigne alors que la Belgique découvrait avec stupéfaction les horreurs commises par Marc Dutroux et ses complices – avait promis de les recevoir.

Frustrés de les voir partir sous escorte, les manifestants se sont dirigés vers le palais de justice, après avoir déposé leurs fleurs blanches devant un panneau portant les prénoms des jeunes martyrs. Mais les gendarmes veillaient. Véhicules blindés, matériel anti-émeutes, barrières de barbelés, tous les accès au palais étaient verrouillés. Quelques milliers de personnes, incrédules, se massaient alors place Louise, à une centaine de mètres de l'édifice. *« On n'a pas fait ce trajet pour rien, on veut aller au Palais. Au Palais, au Palais ! »*, criait la foule, *« Cassation, démission ! »*, *« Justice, assassins ! »*.

Le flegme de la gendarmerie royale exaspérait les premières lignes. Quelques vilains jeux de doigts, des quolibets, des insultes, des jets de pommes, de tomates et de spaghettis, pendant trois heures, et puis, avec le jour déclinant, les irréductibles levaient le siège, sous le regard amusé de ceux qui avaient fait le choix depuis un moment de s'attabler en terrasse pour jouir du spectacle.

La nuit précédente, l'escalier majestueux menant au palais de justice était encore occupé par plusieurs dizaines de personnes. Des chandelles alignées le long des marches ou disposées en forme de cœur éclairaient les portraits des jeunes disparus et quelques calicots explicites : *« Silence, la justice dort »*, *« Le cœur du peuple a ses raisons que la raison d'Etat ignore »*, tandis qu'un flot ininterrompu de voitures, avertisseurs bloqués, tournait au pied du bâtiment.

Les Belges sont fâchés avec leur justice. Leur colère a été attisée par le dessaisissement du juge d'instruction, Jean-Marc Connerotte, chargé de l'enquête dans l'affaire Dutroux (*Le Monde* du 16 octobre). On lui reproche d'avoir participé à une « spaghettis partie » en présence de Sabine Dardenne (douze ans) et Laetitia Delhez (quatorze ans), deux jeunes filles retrouvées vivantes et libérées par la police de l'une des caches de Marc Dutroux, près de Charleroi, le 13 août.

Ce ressentiment dépasse les clivages linguistiques, sociaux et communautaires. Il est également partagé par les nombreux immigrés. *« C'est une journée historique pour la Belgique. Tout le monde dormait. C'est comme si on sortait d'un mauvais rêve. L'affaire Dutroux est un révélateur. Le dessaisissement de Connerotte est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase,* estime Patrick, un jeune Belge d'origine zaïroise, *il est urgent de remettre de la morale dans la gestion des affaires du pays. »*

L'immense majorité de la population, lasse des tergiversations dans l'enquête sur l'affaire Dutroux, exige une réforme de la justice et du fonctionnement des institutions. *« On a atteint un point de non-retour. Personne n'a rien vu venir, nos dirigeants pas plus que nous. Mais nous, on en a marre. Faut que ça change ! La loi ne se fait pas dans la rue. Mais la rue vote pour élire ceux qui font les lois...*, rappelle François, un professeur d'économie à Namur. *Au bout du compte il y aura des changements. Il faut que nous retrouvions confiance dans nos institutions. »*

La *« marche blanche et silencieuse »* vient en point d'orgue boucler une semaine de turbulences au cours de laquelle des dizaines de milliers d'ouvriers, d'étudiants, de travailleurs en grève, de fonctionnaires, de chômeurs ont partiellement identifié les raisons de leurs maux.

Elle a prouvé aux familles des jeunes victimes de Marc Dutroux que la solidarité n'était pas un vain mot. *« Ces gens-là nous ont donné de la force. Tout seul on n'est rien. Ça met un baume sur nos souffrances »*, en ont conclu Gino et Carine Russo, les parents de la petite Mélissa.

Frédéric Fritscher

COMMENTAIRE

UNIS, SUR L'ESSENTIEL

Certains se demandent depuis quelque temps si la Belgique existera encore comme Etat au XXIe siècle. Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'il se trouvera toujours, des Wallons, des Flamands, des Bruxellois qui sauront se lever, dignement et puissamment, lorsque l'essentiel est en cause.

L'essentiel ? Philippe Toussaint, rédacteur en chef du *Journal des procès*, l'a défini en quelques lignes : *« Nous ne sommes attachés profondément qu'à l'essentiel, je veux dire la vie, l'amour, la tendresse. On se fiche, finalement, des querelles linguistiques. Mais que des enfants aient été les proies de gens comme Dutroux et Nihoul, et on se lève comme un seul homme. Voilà pourquoi j'aime la Belgique. »*

On aurait pu craindre que la « marche blanche » de Bruxelles ne soit l'occasion pour les démagogues de l'extrême droite d'exploiter à leur profit la douleur des familles et l'immense compassion populaire, à l'image de ce qui s'est passé en France lors de l'assassinat du jeune Nicolas à Marseille. Il n'en a rien été. Les gouvernants n'en sont que plus fortement interpellés : les Belges, tous les Belges, ont mis leurs querelles de côté pour exiger de l'Etat une chose simple : qu'il fasse son travail.

Et ce travail ne consiste pas simplement, comme l'a cru trop longtemps le premier ministre Jean-Luc Dehaene, à mettre le pays en état de marche pour la monnaie unique européenne. M. Dehaene semble avoir entendu ce message. Il lui faudra pourtant déployer une énergie immense pour faire bouger, et vite, un « système » verrouillé par des années de « compromis à la belge ».

Luc Rosenzweig

Jimmy Goldsmith lance son parti « anti-Bruxelles »

Le milliardaire franco-britannique exige un référendum sur la participation de Londres à l'Union européenne

BRIGHTON
de notre envoyé spécial

Le Parti du référendum du milliardaire franco-britannique Jimmy Goldsmith (Sir James pour les Anglais) a tenu sa conférence inaugurale à Brighton, samedi 19 octobre. 4 000 partisans de ce mouvement, qui a pour unique programme de forcer à un référendum sur la participation britannique à l'Union européenne, ont réservé un accueil triomphal à celui qui est prêt à dépenser 20 millions de livres (160 millions de francs) pour faire passer son message.

Ils ont aussi écouté quelques personnalités marginales de la vie politique locale, dont l'ancien trésorier du Parti conservateur et un ex-conseiller économique de Mme Thatcher, ainsi que deux invités français, Philippe de Villiers et Charles de Gaulle (le petit-fils du général), décliner sur tous les tons leur opposition à l'ogre bruxellois et leur anti-germanisme. Comme le directeur de zoo John Aspinall, vieil ami de Sir James, qui s'est écrié : « *La nation anglaise peut être à moitié assoupie, mais elle n'est pas à moitié morte. Ceux qui nous sous-estiment auront un réveil cruel. Les vieilles tribus, en rangs serrés, émergeront de chaque parti, ville ou comté* » pour défendre leur indépendance.

« *Laissez le peuple décider.* » Tel est le slogan d'un parti qui a promis de se dissoudre dès qu'il aura obtenu satisfaction. Pour M. Goldsmith, le choix est clair : « *Une Europe bâtie sur ses véritables piliers : ses vieilles nations* », face à « *cette tumeur maligne qui a engendré Bruxelles et les autres institutions européennes* » : le fédéralisme. Une situation due à un piège « *dessiné par l'Allemagne assistée par la haute administration française* ». Jouer la carte cocardière et anti-allemande est souvent payant, surtout si l'on s'adresse à cette « *Little England* » (Petite Angleterre) qui vote habituellement conservateur.

Si Sir James est pris au sérieux, c'est surtout en raison de sa surface financière et de ses relations mondaines. Mais aussi parce que certains *tories* craignent qu'il ne leur prenne assez de voix pour leur faire perdre les élections législatives de 1997. C'est d'ailleurs ce qu'il leur promet s'ils ne cèdent pas devant sa menace de présenter des candidats contre tout député ne se prononçant pas en faveur d'un référendum à sa façon. Car M. Goldsmith rejette d'avance le référendum sur la monnaie unique promis par M. Major pour satisfaire ses propres eurosceptiques. Vendredi, le premier ministre a balayé d'une phrase l'impact de ce qu'il qualifie « *d'organisation marginale* ».

Il est possible qu'en cas d'élections législatives serrées – et le dernier sondage du *Sunday Times* indique que l'avance du Labour a fondu de 23 à 14 points, le Parti du référendum fasse perdre aux tories quelques sièges marginaux. Mais M. Goldsmith n'a guère de chances lui-même d'être élu à Londres. Selon une récente enquête de l'institut MORI, son mouvement n'a aucun impact sur l'opinion (0,3 %) et il faudrait une campagne de presse massive sur six mois pour qu'il puisse espérer y parvenir. Même si Sir James touche une corde sensible chez beaucoup de gens.

Mais les Britanniques ont bien d'autres préoccupations que l'Europe, en particulier économiques et sociales. Et les échos qu'ils reçoivent du Parti du référendum ne sont pas faits pour attiser leur sympathie envers M. Goldsmith. Dans un bel ensemble, la presse critique ou ridiculise ce qu'elle considère comme un luxe de milliardaire, insistant lourdement sur les « parties » mondaines qui ont entouré la réunion du parti comme sur les contradictions des propos passés et présents de son chef. De toute manière, le système électoral britannique est parfaitement au point pour décourager toute tentative de sabotage du bipartisme ambiant.

Patrice de Beer

Les élections européennes en Finlande consacrent l'existence d'un courant eurosceptique

Le taux d'abstention a été de l'ordre de 40 %

L'opposition centriste et les eurosceptiques sont sortis vainqueurs des élections au Parlement de Strasbourg, qui ont eu lieu, dimanche 20 octobre, en Finlande. En infligeant un revers au gouvernement de coalition qui les dirige, les électeurs ont exprimé leurs réticences à l'égard de l'Union économique et monétaire et de la décision d'Helsinki de réintégrer la monnaie finlandaise dans le système monétaire européen.

STOCKHOLM
correspondance

Le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, ne parvenait pas à dissimuler sa déception, dimanche soir 20 octobre. Les résultats des premières élections européennes organisées dans le pays ont officialisé avec éclat l'existence d'un courant sceptique à l'égard de l'Union européenne (UE) d'une ampleur que le responsable social-démocrate ne soupçonnait sans doute pas.

Au lendemain du scrutin, il lui faut pourtant se rendre à l'évidence : le grand vainqueur, le Parti centriste (opposition), semble avoir cristallisé le vote d'une bonne partie des électeurs mécontents de la tournure prise par les événements. Nul doute que la décision surprise de réintégrer, une semaine avant les élections, la devise finlandaise (le markka) au mécanisme de change du système monétaire européen (SME) les aura encouragés à émettre ce vote d'avertissement, moins de deux ans après l'adhésion à l'Union européenne.

Ayant critiqué cette mesure, les centristes (ex-agrariens) de l'ancien premier ministre Esko Aho ont donc, avec 24,4 % des suffrages, créé la surprise en devançant les sociaux-démocrates, qui, avec 21,5 %, ont enregistré un sérieux revers. Ils reculent de quelque 7 points par rapport aux législatives de 1995. Autres formations sceptiques vis-à-vis de la marche forcée vers l'Union économique et monétaire (UEM), l'Alliance de gauche (ex-communiste) et les Verts ont recueilli respectivement 10,5 % et 7,6 % des suffrages. Ces deux partis n'ont apparemment pas souffert de leur participation à la large coalition gauche-droite au pouvoir depuis le printemps 1995.

SÉCURITÉ

Si ces deux formations et les centristes ont totalisé près de 43 % des voix et 7 députés sur 16, il serait toutefois par trop rapide de les regrouper au sein d'un front commun anti-UE et d'interpréter la progression centriste comme la manifestation d'un phénomène de rejet grandissant de l'Union sur le mode suédois ou autrichien. Les Finlandais demeurent dans leur majorité satisfaits de leur appartenance aux Quinze, synonyme de sécurité dans un contexte de proximité avec la Russie. Mais les projets pour l'Europe de demain, quand ils ne les rebutent pas, les laissent de plus en plus indifférents, comme le démontre un taux d'abstention exceptionnellement élevé (plus de 40 %) en dépit de la tenue en parallèle des élections municipales.

La perspective de concéder la souveraineté du pays en matière monétaire inquiète une partie non-négligeable des quelque cinq millions d'habitants. Selon un récent sondage, 56 % d'entre eux sont opposés à l'entrée dans l'UEM. « *Il n'est pas nécessaire de suivre le courant lancé par les grands pays européens* », a estimé M. Aho.

Tout en affirmant, dimanche soir, que sa politique pro-européenne ne changerait pas d'un iota, M. Lipponen a admis qu'il lui faudrait « *mieux en expliquer le bien-fondé à l'opinion publique* ». Mais il a refusé de donner une connotation trop européenne aux résultats du scrutin, estimant que son parti avait plutôt subi l'usure du pouvoir.

C'est sous sa houlette qu'un programme d'austérité draconien a été adopté pour assainir les finances de l'Etat, lutter contre le chômage (16,7 % en septembre) et remplir les critères d'entrée dans l'UEM. Reste à voir si M. Lipponen aura désormais les coudées franches pour aller de l'avant, alors que les voix se multiplient pour réclamer la tenue d'un référendum sur l'UEM. L'attitude des « eurosceptiques » de la coalition sera à cet égard déterminante.

Les élections municipales de dimanche ont constitué un maigre réconfort pour le Parti social-démocrate, qui a gardé là sa place de première formation du pays. En recueillant 24,5 % des suffrages (– 2,5), il devance le Parti centriste, qui, avec 22 % des voix, est en progression de trois points.

Benoît Peltier

Biélorussie : l'épreuve de force se poursuit entre le président et l'opposition

MOSCOU
de notre correspondant

Soumis à la pression de la rue, le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, a fait, samedi 19 octobre, une concession mineure mais « *pénible* » à son opposition. Il a annoncé devant une « *Assemblée populaire* » de type soviétique, qu'il acceptait d'organiser son référendum constitutionnel le 24 novembre et non plus le 7 novembre comme prévu. Mais, dimanche – tout en maintenant son projet de consultation sur une nouvelle loi fondamentale (qui étend ses pouvoirs et son mandat) –, le président et son « Assemblée » ont demandé à l'opposition d'annuler leur contre-référendum sur une Constitution « alternative » (qui supprime le poste de président), prévu de longue date pour le 24 novembre.

Convoquée à Minsk par le président, qui a reconnu avoir « *activement agi sur les listes* » de ses 6 000 délégués, « *l'Assemblée populaire biélorusse* », jugée anticonstitutionnelle par le Parlement et par la Cour constitutionnelle, a adopté, dimanche, à main levée et avec un score « soviétique » – 4 942 voix pour, 11 contre et 47 abstentions –, une résolution demandant au Parlement de retirer son contre-projet de référendum. Même si celui-ci n'a guère de chance d'être adopté, il risque de priver le président des 50 % des voix des inscrits nécessaires pour faire adopter sa nouvelle Constitution qui prévoit l'extension de son propre mandat (de cinq à sept ans) et lui permettra, notamment, de nommer les juges, la moitié des membres de la Cour constitutionnelle, de la commission électorale ainsi qu'un tiers des sénateurs...

L'opposition, qui a manifesté dans le calme, samedi à Minsk, « *contre la dictature* », ne semble pas vouloir se contenter de la retraite tactique de M. Loukachenko. « *En aucun cas, le Parlement n'acceptera de retirer sa question constitutionnelle* », a indiqué à l'AFP Metcheslav Guirout, vice-président de l'Assemblée. « *Si le président pense qu'il va ainsi affaiblir l'opposition, il se trompe. Nous n'abandonnerons pas* », a déclaré Igor Hermanchiouk, directeur du quotidien d'opposition *Svoboda*.

Annonçant son « geste » devant l'Assemblée de ses délégués « *choisis par les collectifs de travailleurs* » et placés sous haute protection policière, M. Loukachenko a parlé de « *décision pénible pour préserver la paix civile* ». Car, a-t-il dit, « *je sais combien ces jeux politiques de démocrates parlementaires vont coûter à notre économie* ». Cependant il a été clair sur la nature de sa concession : « *Ne pensez pas que le président a donné un signe de faiblesse en faisant un compromis sur la date du référendum* », a lancé M. Loukachenko à « son » Assemblée, qualifiée de « *première Assemblée démocratique de Biélorussie* ». Celle-ci a en revanche été baptisée : « *Congrès du PC soviétique au niveau des kolkhozes* » (fermes collectives) par des députés d'opposition, élus, mais interdits d'accès à la salle.

Lors de son Congrès, le président biélorusse, lui-même ex-président de sovkhoze (ferme d'Etat), a précisé sa pensée sur quelques sujets. Il a estimé que ceux qui « *résistent au président étaient des forces opposées à l'union entre les nations biélorusse et russe amies* ».

Jean-Baptiste Naudet

Le Parti libéral-démocrate japonais retrouve sa position historique dominante

Les partisans de la réforme politique essuient un revers aux élections législatives

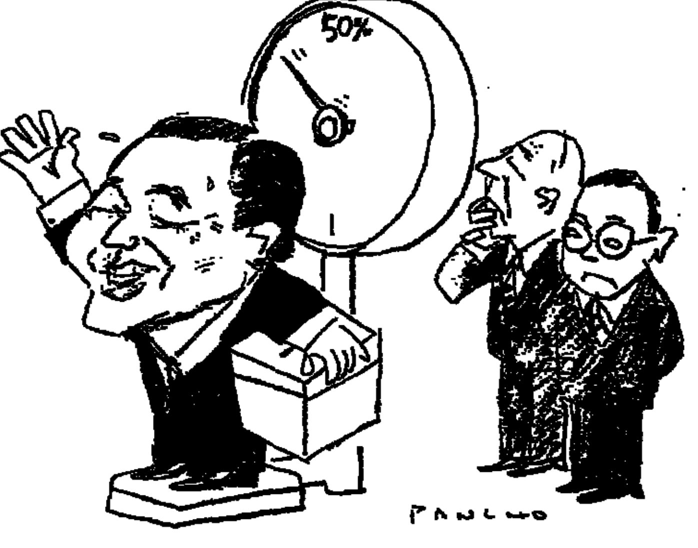
Les élections législatives, qui ont eu lieu dimanche 20 octobre au Japon, ont souligné la position dominante du Parti libéral-démocrate (PLD) du premier ministre, Ryutaro Hashimoto. Ce résultat a peu affecté la Bourse de Tokyo, qui l'avait escompté. Lundi, l'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 1,43 %. De son côté, le yen a atteint son plus bas niveau depuis trente-trois mois face au dollar.

TOKYO
de notre correspondant

La victoire du Parti libéral-démocrate (PLD) aux élections législatives du dimanche 20 octobre permet au premier ministre, Ryutaro Hashimoto, de conserver ses fonctions à la tête d'un nouveau cabinet qui devra inclure quelques membres d'une ou deux petites formations afin d'assurer au gouvernement une majorité stable à la Chambre basse. Avec 239 sièges (contre 211 à la veille des élections), le PLD, qui a dominé la scène politique nippone en formant un quasi-parti unique entre 1955 et 1993, opère une remontée : avec le ralliement de quelques indépendants, il peut espérer détenir la majorité absolue (251 sièges).

A l'exception des communistes, qui enregistrent de bons résultats en doublant presque le nombre de leurs sièges – ils passent de 15 à 26 –, les autres partis sont en régression. Les plus cuisantes défaites sont celles des socialistes, qui perdent la moitié de leurs sièges (15 contre 30), et du petit Parti pionnier (2 contre 9), dont le président, Shoichi Ide, n'a pas été réélu. La principale force d'opposition, le Nouveau Parti du progrès (NPP), mené par Ichiro Ozawa, essuie aussi un revers non seulement par rapport à ses ambitions – qui étaient grandes – mais encore simplement par rapport à sa position dans la Chambre sortante : il perd cinq sièges (155 contre 160). Ce piètre résultat laisse planer des doutes sur l'avenir politique de M. Ozawa. Le nouvelle formation apparue à la veille des élections, le Parti démocrate (PD) obtient 52 sièges mais n'a pas fait la percée espérée en mobilisant, comme il le pensait, l'électorat flottant des jeunes en ville.

Qu'ils se félicitent de leur victoire ou déplorent leur sort, les partis politiques nippons n'ont guère à se vanter des résultats enregistrés : le taux de participation au scrutin (59 %) a été le plus faible de toute l'histoire des élections pour le renouvellement de la Chambre basse. Quel qu'ait été son score, aucun député ne peut s'estimer « bien élu » : ces législatives constituent un flagrant désaveu de l'ensemble de la classe politique. « *Si cette tendance se poursuit, la démocratie parlementaire perdra sa légitimité* », estime le professeur de sciences politiques Akio Igarashi. L'abstentionnisme a été particulièrement prononcé parmi les jeunes âgés de vingt à vingt-neuf ans, chez lesquels il était déjà de l'ordre de 50 % en 1993.



UNE OPINION CYNIQUE

Plusieurs facteurs ont concouru à cette indifférence. L'opinion publique s'est montrée, au cours de cette campagne, beaucoup plus sceptique et cynique qu'elle ne l'avait été en 1993 lorsque, à la suite de la défection d'une partie du PLD, un renouvellement de l'échiquier politique avait paru se dessiner. Le mouvement était porté par la vague de mécontentement suscitée par des scandales qui dépassaient le « seuil de tolérance ». Mais les élus des nouveaux partis, dits réformateurs, sont apparus de la même trempe que ceux qu'ils dénonçaient. Les électeurs ont retrouvé des politiciens aux visages trop connus ayant changé plusieurs fois de casquette : 40 % des députés l'ont fait au moins une fois...

Le Nouveau Parti du progrès d'Ichiro Ozawa, formé des transfuges du PLD et d'anciens partis centristes, paie en particulier son incapacité à mener une opposition constructive. Le parti a en outre été desservi par le soutien que lui apporte la secte Soka Gakkai, très controversée dans l'opinion publique. Certains commentateurs prédisent la « *mort politique* » prochaine de M. Ozawa et l'éclatement de son parti.

En revanche, les communistes recueillent les fruits de la cohérence de leur position, d'un souci de transparence ainsi que de l'action concrète qu'ils s'efforcent de conduire pour remédier aux problèmes quotidiens des citoyens. En recueillant 7 millions de voix – soit 12 % des suffrages exprimés –, ils ont aussi attiré des votes de défiance à l'égard des grands partis.

La bouillante Mme Takako Doi, qui a mené avec courage les socialistes à une bataille qu'elle savait perdue, n'a pas réussi à enrayer la débâcle : ce qui reste du Parti social-démocrate (ancien PS), après le passage de son aile droite au tout nouveau Parti démocrate, pourrait cependant constituer le noyau d'une force social-libérale, contrepoids à la galaxie conservatrice. Les socialistes conservent une certaine force au Sénat, et c'est sans doute avec cette idée en tête que Mme Doi ne souhaite pas participer à la prochaine coalition gouvernementale. Le réalignement des forces politiques paraît encore loin d'être terminé.

BATAILLES DE CLOCHER

Cette consultation a été le premier test du nouveau système électoral introduit en 1994 qui devait permettre de remédier aux maux endémiques de l'ancien et de limiter notamment le jeu de l'argent. Mixage du scrutin uninominal à un tour (300 sièges) et de la représentation proportionnelle (200 sièges), ce nouveau système n'a guère été concluant.

Au lieu d'ouvrir le débat comme on l'espérait en faisant porter l'attention sur les programmes plus que sur les hommes, c'est le contraire qui s'est produit : dans les petites circonscriptions, les batailles de clocher ont été encore plus virulentes qu'autrefois.

Echaudés par les prétendus réformistes, les électeurs ont voté, sans illusion, pour la stabilité, en donnant au PLD les moyens de dominer à nouveau la scène politique. S'agit-il d'un retour à la case départ, c'est-à-dire à la situation qui existait avant 1993 ? Pas vraiment. Le PLD n'est plus la fédération de clans qu'il fut.

Il est politiquement plus homogène, plus fermement tenu en main par sa direction, mais il lui manque un contrepoids.

Philippe Pons

Le transatlantique « Carnival Destiny », nouveau roi des mers

ROME
de notre correspondant

« *Signe tangible de la créativité italienne* », selon une publicité parue le jour même du lancement, le plus grand transatlantique ayant jamais existé a été mis à l'eau, samedi 19 octobre, par la société Fincantieri. Un monstre de 102 000 tonneaux, de 272 mètres de long, 38 de large et de 70 mètres de haut jusqu'au sommet de son unique cheminée en forme d'empennage d'avion. Sept cents entreprises se sont associées pour la réalisation, aux chantiers de Monfalcone, près de Trieste, de ce monument qui occuperait trois terrains de football mis bout à bout.

Les Italiens sont fiers d'avoir créé « *le plus grand transporteur de passagers de tous les temps* », qui a pour nom *Carnival Destiny*, puisque son armateur n'est autre que la société américaine Carnival Cruise Lines de Miami. Sa destinée est justement de sillonner les mers des Caraïbes. Il paraît que toutes les places sont déjà réservées jusqu'à l'an 2000. Ce n'est pourtant pas l'espace qui manque, puisque ce géant des mers peut emmener 3 400 passagers confiés aux soins attentifs de 1 000 hommes d'équipage. « *Le bateau des records* », comme l'a qualifié le président de Fincantieri, Corrado Antonini. Faut-il les aligner ? Citons simplement la superficie de 23 000 mètres carrés, les seize ponts, les 1 320 cabines plus une salle de restaurant de 1 050 places, une salle de théâtre de 1 600 fauteuils, quatre piscines et vingt-sept ascenseurs. Une véritable ville flottante qui pourtant ne se déplace qu'à la modeste vitesse de 22 nœuds. Une vitesse de croisière pour vacanciers peu pressés. Ce qui laisse l'opportunité de pouvoir se retrouver dans un dédale de coursives éclairées par 12 000 mètres de néon.

Puisqu'il faut donner dans le record, sachez qu'il aura fallu à peine deux ans pour construire cette masse de 20 000 tonnes qui, le moins que l'on puisse dire, ne passera pas inaperçue. Certains ont parlé de roi des mers pour qualifier le *Carnival Destiny*. La couronne pourrait n'être portée que peu de temps, car un projet pour un autre mammouth marin de 130 000 tonneaux est en cours d'étude sous le nom d'*Aquila*. Lancé en mai 1960, l'ex-*France* devenu *Norway* jaugeait déjà 70 000 tonneaux et pouvait accueillir au maximum 2 400 passagers. Depuis, on n'avait guère fait mieux, sinon de quelques milliers de tonneaux. Un nouveau saut vers le gigantisme vient d'être fait. Lorsque l'on sait que tout bâtiment pouvant transporter plus de 100 passagers peut être appelé paquebot, comment faut-il nommer le *Carnival Destiny* ?

Michel Bôle-Richard

Le marché mondial des armements navals est en plein essor

DEUX CENTS exposants, dont la moitié sont des industriels étrangers de dix pays, participent au Salon Euronaval 96 des constructions et armes navales qui a lieu, à Paris-Le Bourget, du lundi 21 au vendredi 25 octobre. Cette exposition n'est pas ouverte au public. Le ministre français de la défense, Charles Millon, doit l'inaugurer, mardi 22 octobre. Soixante et une délégations étrangères ont été officiellement invitées par le gouvernement français à découvrir les dernières technologies exposées en matière d'armes navales.

Sept pays étrangers ont, pour la première fois, édifié au Bourget des pavillons nationaux, où sont regroupés leurs industriels. Ce sont l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis (avec une représentation officielle du Pentagone), la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie (qui a délégué le directeur général de la société nationale d'exportation Rosvoorougenie, le major général Kotelkine, chargé de vendre des sous-marins de la catégorie *Kilo*, comme ceux qui ont été fournis à l'Iran) et la Suède.

Dominique Castellan, le PDG de DCN International, qui est le service « exportation » des constructions navales françaises, estime que le marché des sous-marins et des bâtiments de surface de moyen tonnage, avec leurs systèmes de combat, peut être évalué à 150, voire 200 milliards de francs dans les dix prochaines années. Cette seule estimation explique que le marché mondial de la construction navale militaire soit en plein développement avec une offre, en navires neufs ou d'occasion, qui vient majoritairement de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis, et avec une demande en forte expansion, principalement en Asie-Pacifique.

D'une manière générale, on constate que la tendance est à l'augmentation de la taille et de l'armement des bateaux, les corvettes et les frégates (qualifiées d'*offshore patrol vessels*) remplaçant progressivement les vedettes rapides pour couvrir la zone économique exclusive dite des 200 milles nautiques (environ 360 kilomètres) dans la région Pacifique. Entre 1996 et 2005, un tel marché pourrait atteindre quelque trois cent cinquante navires de toutes les catégories.

PROFOND CHANGEMENT

En revanche, dans le Golfe, par exemple, la tendance est au développement de marines riveraines, capables de protéger le trafic pétrolier vers l'Europe ou vers le Japon. Patrouilleurs, canonnières, vedettes lance-missiles et chasseurs de mines représentent un marché potentiel de deux cent trente navires entre 1996 et 2005. L'ambition des pays clients est de pouvoir embarquer, sur de petits bâtiments, des systèmes d'armes très performants.

Dans une autre zone du monde, enfin, l'Amérique du Sud, qui s'était équipée abondamment entre 1970 et 1980, quelques Etats envisagent de renouveler leur flotte en lui donnant des capacités de haute mer. C'est le cas notamment du Chili, du Brésil ou de l'Argentine.

La France a enregistré, en 1994 et en 1995, d'importants succès commerciaux, qui lui ont procuré un carnet de commandes à l'exportation de près de 25 milliards de francs. Mais tout donne à croire que le secteur de l'armement naval va connaître un profond changement. D'une part, la baisse des budgets nationaux dans les pays européens contraindra la France et ses partenaires de la Communauté à lancer désormais leurs futurs programmes majeurs en coopération. D'autre part, les Etats-Unis, qui sont confrontés à une forte décroissance de leur marché intérieur, s'apprêtent à se redéployer à l'exportation, en proposant notamment des matériels de deuxième main à des prix qui sont de véritables cadeaux.

Jacques Isnard

Arnoldo Aleman remporterait l'élection présidentielle au Nicaragua dès le premier tour

MANAGUA. Le candidat de l'Alliance libérale, Arnoldo Aleman, aurait remporté, dimanche 29 octobre, l'élection présidentielle au Nicaragua dès le premier tour, selon diverses sources non officielles qui lui accordent 50 % des voix contre 38 % à son principal adversaire, Daniel Ortega, le chef du Front sandiniste de libération nationale (FSLN). Ce résultat constitue un échec pour les sandinistes qui dirigèrent le pays entre 1979 et 1990, après avoir renversé la dictature de la famille Somoza. Déjà battu en 1990, par une coalition dirigée par Violeta Chamorro, le « commandant » Ortega n'a pas réussi à convaincre les électeurs que sa conversion à l'économie de marché était sincère et qu'il était un homme de paix.

Ivan Rybkine, ancien président de la Douma russe, succède au général Lebed

MOSCOU. Boris Eltsine a nommé, samedi 19 octobre, l'ancien président de la Douma, Ivan Rybkine, aux postes de secrétaire du Conseil de sécurité et de représentant du président en Tchétchénie, en remplacement du général Lebed, limogé le 17 octobre. Le président russe a enjoint M. Rybkine, un ancien communiste devenu eltsinien en 1993, à travailler « *en coopération étroite avec toutes branches du pouvoir* ». M. Lebed a réagi en déclarant que son successeur serait « *incapable d'assurer la sécurité de la Russie* ». Des dirigeants indépendantistes tchétchènes se sont dits « *prêts à coopérer* » avec M. Rybkine, ajoutant que le nouveau secrétaire du Conseil de sécurité serait « *jugé sur pièces* ». – (*AFP, Reuter.*)

EUROPE

■ **RUSSIE : un opposant farouche de Boris Eltsine, le général** Alexandre Routskoï, quarante-neuf ans, a remporté, à une très large majorité (78,9 %), l'élection de gouverneur dans la région de Koursk (sud-ouest de la Russie), dont il est originaire. Vice-président de la Russie de 1991 à 1993, Alexandre Routskoï avait été, en septembre 1993, un des principaux meneurs de la rebellion des parlementaires contre le président russe. – (*AFP.*)

■ **TCHÉTCHÉNIE : le chef d'état-major des indépendantistes** tchétchènes, Aslan Maskhadov, a été nommé premier ministre du gouvernement de coalition, qui s'est réuni, samedi 19 octobre, pour la première fois depuis la conclusion des accords de paix. – (*AFP.*)

■ **ALBANIE : les élections municipales du dimanche 20 octobre,** ont eu lieu dans un calme relatif, ont constaté des observateurs occidentaux, relevant toutefois un incident violent dans une localité du nord du pays. Les législatives du 26 mai avaient été entachées par de nombreuses violences et irrégularités, dénoncées notamment par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. – (*AFP.*)

■ **LITUANIE : selon des résultats partiels, l'opposition nationa**liste de droite est arrivée en tête des élections législatives du dimanche 20 octobre, marquées par un faible taux de participation (52 %). L'Union de la patrie, menée par « *le père de l'indépendance lituanienne* », Vitautas Landsbergis, obtiendrait 21 % des suffrages, scellant ainsi la défaite des anciens communistes. – (*AFP, Reuter.*)

■ **VATICAN : Jean Paul II a fait sa première apparition publique,** dimanche 20 octobre, place Saint-Pierre, depuis sa sortie de l'hôpital. Il a à nouveau condamné la législation favorable à l'avortement en cours de discussion en Pologne : « *Une nation qui tue ses propres fils est une nation sans futur* », a-t-il réaffirmé. Le pape célèbrera sa première messe en public depuis son opération le 10 novembre, à l'occasion du 50e anniversaire de son ordination. – (*AFP*).

AFRIQUE

■ **GABON : le manque de préparation des élections locales, déjà** dénoncé avant le scrutin, s'est confirmé dimanche 20 octobre, tandis que les Gabonais se rendaient aux urnes pour élire leurs conseils municipaux et leurs assemblées départementales. Le scrutin a débuté avec beaucoup de retard presque partout et a dû se prolonger dans la nuit. Ces dernières semaines, l'opposition avait demandé le report du scrutin qui avait déjà été repoussé plusieurs fois. Le président Omar Bongo, lui-même, avant de partir pour une visite privée à Paris, a confirmé qu'il y avait « *beaucoup de problèmes* ». Cet aveu est de mauvais augure pour les élections législatives qui devraient avoir lieu le 17 novembre. – (*AFP.*)

■ **MAURITANIE : le PRDS** (Parti républicain démocratique et social) du président Maaouya Ould Taya a largement remporté, samedi 19 octobre, les premières élections législatives pluralistes du pays, à quatorze mois de l'élection présidentielle. Les partis d'opposition, qui avaient boycotté les législatives précédentes en 1992, n'ont obtenu qu'un seul siège à l'Assemblée. – (*AFP.*)

■ **ALGÉRIE/FRANCE : Paris a empêché,** samedi 19 octobre, la diffusion d'un numéro du quotidien algérien *Liberté*. Cette saisie serait liée, selon l'Association Reporters sans frontières « *à la publication d'un article intitulé « Quand la Seine roulait des cadavres », marquant le trente-cinquième anniversaire d'une manifestation d'Algériens à Paris* », violemment réprimée par les forces de l'ordre françaises. Dans sa lettre, Reporters sans frontières s'élève contre « *des mesures de censure de la presse qui relèvent d'un autre âge.* »

■ **Deux attentats à la bombe ont fait en milieu de semaine sept** morts et vingt-six blessés dans la région de Blida, à 50 km au sud de la capitale, rapporte, samedi 19 octobre, le quotidien algérien *Liberté*. Ce dernier attentat porte à plus de soixante morts, depuis le début du mois de septembre, le bilan des attentats attribués aux groupes islamistes armés. – (*AFP, Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : le premier ministre Rafic Hariri** a annoncé, samedi 19 octobre, que le Liban ne participera pas à la conférence économique régionale prévue en novembre au Caire pour permettre notamment l'intégration d'Israël dans l'économie régionale. Il a qualifié cette iniative de « *prématurée et d'inutile* » tant qu'il n'y a pas de paix israélo-arabe véritable. – (*AFP.*)

■ **IRAK : l'émissaire américain Robert Pelletreau** devait rencontrer, lundi 21 octobre, le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Massoud Barzani, pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu entre factions rivales kurdes dans le nord Irakien. Le PDK, soutenu par les forces de Saddam Hussein lors des combats d'août, a lancé une contre-offensive contre l'Union patriotique du Kurdistan qui avait récemment regagné du terrain. – (*AFP.*)

■ **ÉGYPTE : la marine égyptienne vient de recevoir un lot de fré**gates, de chasseurs de mines et d'hélicoptères de lutte contre les sous-marins, que lui ont livré les Etats-Unis pour renforcer la protection des voies de communication en Méditerranée et en mer Rouge. C'est le commandant de la marine égyptienne, l'amiral Ahmad Saber Selim, qui l'a annoncé, dimanche 20 octobre, au Caire. « *Nous avons maintenant un système naval complet et intégré*, a-t-il dit sans préciser le nombre des navires, *capable de sécuriser nos voies maritimes* ». – (*AFP.*)

FRANCE

LÉGISLATIVE PARTIELLE

Roger Meï, maire (PCF) de Gardanne, a été élu, dimanche 20 octobre, député de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, en remplacement de Bernard Tapie (Parti radical-socialiste), déchu de son mandat. Le candidat communiste a réuni plus de 60 % des voix face au représentant du Front national, qui a progressé de huit mille voix d'un tour à l'autre. ● L'EXTRÊME DROITE, dont les Bouches-du-Rhône sont un des départements de prédilection depuis dix ans, s'était donné pour but de franchir la « barre » des 40 %. Elle va reporter à présent ses efforts sur la commune voisine de Vitrolles. ● LES ÉLECTEURS de Gardanne et des dix-sept autres communes de la circonscription sont unis dans un même rejet des dirigeants nationaux et dans une même condamnation des gouvernements qui se sont succédé depuis dix ans. *(Lire notre éditorial page 15.)*

Le candidat communiste endigue le Front national à Gardanne

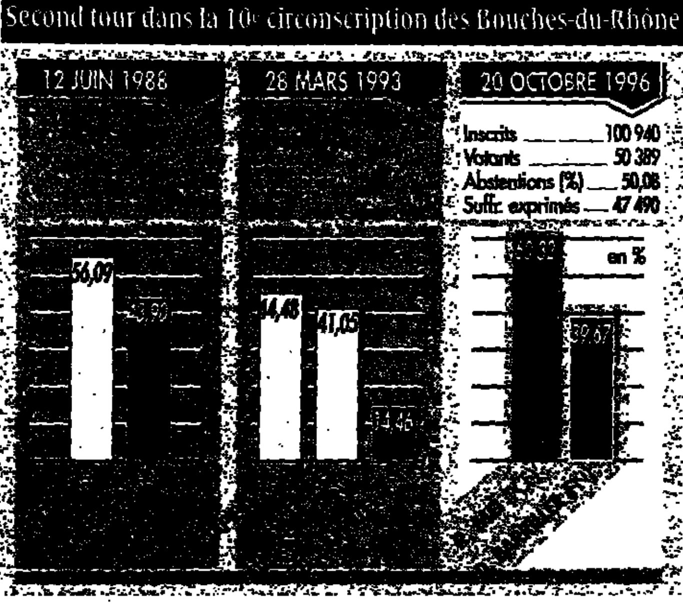
Le second tour de l'élection destinée à pourvoir au remplacement de Bernard Tapie n'a pas permis à l'extrême droite d'atteindre son objectif dans cette circonscription d'un département qu'elle « travaille » depuis dix ans

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Avec plus de 60 % des suffrages exprimés, dimanche 20 octobre, Roger Meï a fait mieux que tenir son pari. Non content d'offrir à son parti, le PCF, une circonscription que ce dernier n'avait jamais détenue, le maire de Gardanne peut se targuer d'avoir endigué la progression du Front national, ce qui est nouveau dans ce département.

A une élection comparable, celle de 1988, Bruno Mégret réunissait 43,92 % des voix face au socialiste Yves Vidal, tandis que Damien Bariller n'en a rassemblé, dimanche, que 39,67 %. Cette victoire a été saluée avec ce qu'il faut d'enthousiasme par une foule d'un bon millier de personnes rassemblées à la Maison du peuple de Gardanne. Remerciant les *« nombreux électeurs républicains, démocrates, progressistes qui portent les valeurs de notre République : liberté, égalité, fraternité »*, M. Meï entamait *La Marseillaise*, reprise à pleins poumons. Avant que ne jaillissent, spontanément, une brûlante *Internationale*... et le champagne.

Les chiffres de ce scrutin montrent, d'abord, que la progression du candidat de la gauche entre les deux tours s'appuie sur un corps électoral mieux mobilisé que le 13 octobre : 50 389 électeurs se sont déplacés le 20 octobre, contre 41 764 le dimanche précédent, soit 7 points de plus. Cette avancée cache un double mouvement. De nombreux électeurs ayant voté au premier tour ne se sont pas déplacés pour le second, probablement dans la proportion d'un quart selon les listes d'émargement dans différentes communes de droite ou de gauche. Ces 25 % de participants en moins ont été remplacés par plus de 25 % d'autres électeurs. A écouter ce que disaient les votants interrogés à la sortie des bureaux de vote *(lire ci-dessous)*, on peut supposer qu'une bonne partie de l'électorat d'Hervé Fabre-Aubrespy, villiériste investi *officiellement* par le RPR et l'UDF, a préféré rester chez elle plutôt que de choisir entre le candidat communiste et celui du Front national. Si c'est le cas, M. Meï peut se vanter d'avoir réussi, malgré la campagne violemment anticommuniste de M. Bariller, à cristalliser sur son nom l'opposition au Front national dans sa circonscription.



Au second tour, dimanche 20 octobre, M. Meï a obtenu 28 646 voix, et M. Bariller, 18 844. Le 13 octobre, lors du premier tour, les résultats étaient les suivants : inscrits, 100 939 ; votants, 41 764 ; abstentions, 58,62 % ; suffrages exprimés, 40 635 ; Roger Meï, PCF, 15 390 (37,87 %) ; Damien Bariller, FN, 10 890 (26,79 %) ; Hervé Fabre-Aubrespy, MPF, 6 351 (15,62 %) ; Bernard Kouchner, PRS, 5 400 (13,28 %) ; Patrick Evenat, ext. d., 449 (1,10 %) ; Stephan Mathieu, ext. d., 365 (0,89 %) ; William Mallol, ext. d., 324 (0,79 %) ; Jacques Barbaria, div., 312, (0,76 %) ; Henri Le Guillou, PNR, 258 (0,63 %) ; Alain Persia, écol., 251 (0,61 %) ; Jean-Pierre Montaguier, GE, 250 (0,61 %) ; Clément Roubaux, div., 199 (0,48 %) ; Michel Martinez, ext. d., 196 (0,48 %).

PREUVE D'OUVERTURE

Le maire de Gardanne est en tête dans dix-sept des dix-huit communes de la circonscription. Seul Plan-de-Cuques, village dirigé par la droite, le place en seconde position. Mieux : dans une ville comme Allauch, où il avait déjà atteint un score remarquable au premier tour, il gagne plus de 1 000 voix (sur 6 207) par rapport au total de ses suffrages initiaux et de ceux de Bernard Kouchner au premier tour. Sa progression est du même ordre dans un autre village socialiste, Gréasque, et à Cabriès, village de droite. Cela explique, d'ailleurs, les références de M. Meï *« au temps de De Gaulle »* et justifie le statut de « rassembleur » qu'il revendiquait devant ses partisans.

Les raisons de sa performance sont, de l'aveu même des communistes, multiples. Au premier rang de celles-ci, ils placent l'implantation locale de leur héros. Orateur médiocre, M. Meï a accompli, depuis septembre, un travail de terrain inlassable. Roi du porte-à-porte et de la « bise », il s'est présenté avant tout comme un homme de proximité. L'atout était gagnant dans une circonscription marquée par l'absentéisme du député déchu, Bernard Tapie, et face au « parachutage » *in extremis* de M. Kouchner. Il l'était d'autant plus que le candidat radical-socialiste avait écarté un suppléant socialiste du cru au profit d'un autre radical, Michel Dary, venu de Marseille.

Se refusant presque toujours aux analyses générales, M. Meï a mené son combat autour de l'emploi, en se fondant en permanence sur la bataille de la mine. C'était du « concret », expliquait son entourage, et les électeurs de Gardanne ou d'ailleurs l'ont parfaitement compris. Autre argument de campagne : la dynamique créée par la réunion, dès le premier tour, de forces non communistes. Les bataillons électoraux des Verts ou de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) sont faibles : en les rassemblant, le maire de Gardanne montrait surtout qu'il était moins sectaire que le PCF n'a coutume de l'être. C'est probablement davantage cette preuve d'ouverture que son discours anti-Maastricht qui a apporté à M. Meï son bon score du premier tour et sa réussite au second.

MAJORITÉ ABSENTE

En termes politiques, cette élection marquera fortement la préparation aux affrontements futurs dans la région. Le premier d'entre eux, que tout le monde ici attend avec crainte et impatience, sera l'élection municipale partielle de Vitrolles, puisqu'il ne fait plus de doute qu'elle se rejouera très bientôt. Le Front national s'y prépare depuis longtemps, et M. Mégret, postulant à la mairie, pronostiquait que le succès de son jeune ami, M. Bariller, en marquerait les prémices. Le résultat de ce 20 octobre indique, à l'inverse, que rien n'est joué à Vitrolles, ville limitrophe de la dixième circonscription.

Quant aux élections législatives de 1998, le PS devra y aller en ruminant un cuisant échec. Incapable de renouveler son personnel politique, il a préféré trancher en faveur d'un homme venu d'ailleurs. Le pari de Lionel Jospin et de la fédération des Bouches-du-Rhône a été lourdement manqué. Les socialistes vont donc reprendre une de ces sourdes batailles d'investitures dont ils ont le secret et qui leur ont souvent coûté très cher.

Quant à la droite, elle devra se pencher avec attention sur les résultats de Gardanne. M. Fabre-Aubrespy a d'ores et déjà annoncé qu'il sera présent au prochain rendez-vous législatif. Il lui faudra donc régler la question de son investiture assez vite, mais le plus difficile, pour le RPR et l'UDF, tient à autre chose : la majorité aura été complètement absente de cette bataille. Personne, ni au premier ni au second tour, n'aura jamais défendu sa politique sur le terrain. On a peine à croire que ce soit un pur phénomène local.

Michel Samson

L'extrême droite prépare la probable élection municipale partielle de Vitrolles

GARDANNE
de notre correspondant

Au soir du premier tour de l'élection législative partielle dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, le 13 octobre, le candidat du Front national, Damien Bariller, s'était fixé l'objectif de franchir *« la barre symbolique des 40 % »* une semaine plus tard. Pour quelques dixièmes de points, les électeurs l'ont privé de ce symbole. Dimanche 20 octobre, dans les rangs du parti d'extrême droite, les dés semblaient jetés dès la fin de l'après-midi, la faible mobilisation des abstentionnistes annonçant, à leurs yeux, la victoire de Roger Meï. *« Il aurait fallu une augmentation de la participation d'au moins 15 % pour que nous ayons notre chance »*, commentait, dimanche soir, M. Bariller dans les locaux marseillais du FN.

Face à la centaine de militants qui l'ont accompagné dans cette campagne, le conseiller régional défait a mis en avant les 8 000 voix gagnées entre les deux tours pour évoquer *« un bond spectaculaire »*, bien que son score n'atteigne pas celui de Bruno Mégret en 1985. Le délégué général du Front national avait obtenu, à l'époque, 43,90 % des voix. *« Le Front national a perdu avec honneur »*, selon M. Bariller. *« Le Front républicain a, quant à lui, gagné dans le déshonneur, les magouilles politiciennes et les alliances contre nature »*, estime le candidat d'extrême droite, pour qui le maire de Gardanne est *« un député de l'opposition choisi par le gouvernement »*. Ses critiques les plus féroces s'adressent au maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) et à son premier adjoint, Renaud Muselier (RPR), qui, tous deux, avaient appelé *« les électeurs attachés aux valeurs de la démocratie et de la République à faire le bon choix »*.

Entre les deux tours, le candidat du Front national avait mis les bouchées doubles, multipliant les visites dans les quartiers et les rencontres avec les électeurs de droite afin de *« les convaincre qu'ils* [avaient] *plus de points communs avec le Front national qu'avec le Parti communiste »*. M. Bariller pense avoir récupéré ainsi les voix de la *« frange villiériste »* de l'électorat d'Hervé Fabre-Aubrespy, candidat du Mouvement pour la France investi par l'UDF et le RPR, mais constate que *« la partie centriste de l'UDF et du RPR a suivi les consignes »* données par MM. Gaudin et Muselier.

ATTAQUES VIRULENTES

Sa campagne d'entre les deux tours a été faite d'attaques virulentes contre le PCF et contre son *« candidat du goulag soutenu par le syndicat des pourris »*. Un tract sur la mise en examen pour recel de trafic d'influence de Robert Hue et de Georges Marchais a été distribué toute la semaine dans les boîtes aux lettres de la dixième circonscription. M. Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, analyse l'échec électoral de M. Bariller comme une *« victoire politique »*. *« Le Front national s'est imposé au second tour comme la seule force alternative à une classe politique représentée par le parti le plus archaïque, le plus néfaste, le plus corrompu de l'établissement et soutenu par un front républicain honteux, qui n'osait pas s'assumer publiquement, mais qui était organisé secrètement »*, explique M. Mégret.

A peine enregistré cet échec électoral, la fédération des Bouches-du-Rhône du Front national prépare un nouveau rendez-vous avec les électeurs. Le Conseil d'Etat devrait prochainement se prononcer sur la décision du tribunal administratif de Marseille, qui a annulé les élections municipales de Vitrolles. Le 19 juin 1995, le maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade, l'avait emporté sur M. Mégret au terme d'une campagne à couteaux tirés. Les cris lancés dimanche soir au siège du Front national révélaient l'envie d'en découdre à nouveau.

Luc Leroux

Quand les électeurs prennent la parole pour dire leur lassitude et leur dégoût

GARDANNE
de notre envoyée spéciale

Qui a dit que Gardanne avait voté contre Maastricht ? L'Europe, la monnaie unique, ici, franchement, on s'en moque : trop loin, trop flou. Le chômage, la délinquance, la mort annoncée de la mine, le gouvernement, la perversion des élites : voilà, pêle-mêle, contre quoi l'on vote. Dimanche 20 octobre, on a aussi voté pour ou contre le racisme – surtout contre. Et pour Roger Meï, maire et ancien instit', un homme de terrain, proche et rassurant, le contraire de ces « parachutés » qui, de Bernard Tapie à Bernard Kouchner, ont fini par exaspérer. « Tous pourris sauf mon maire... »

A midi, déjà, la partie semble jouée. *« Ce sera Meï, hélas ! Il est d'ici, et il faut reconnaître qu'il est bon maire »*, soupire une boulangère *« plutôt FN »*, tandis que les commerçants du marché remballent leurs étals sous les platanes du centre-ville. *« Finalement, on vote l'homme. Regardez Gaston Defferre à Marseille. Ici, c'est pareil »*, dit Michel, vendeur de nappes provençales. Les amateurs de *thrillers* peuvent passer leur chemin.

Le vote le plus médiatisé de France a lieu dans une bonne humeur toute méridionale. Devant la Maison du peuple, principal bureau de vote, un communiste *« par atavisme »* et un ancien candidat de la majorité fraternisent sur le dos des politiciens parisiens, dénonçant de concert le *« manque de franchise et de courage politique »* des états-majors. *« On est en plein atermoiement, c'est un vote de protestation »*, dit l'un, aussitôt approuvé par l'autre. A deux pas de là, les premiers joueurs de pétanque attendent des partenaires. *« C'est tous les mêmes, madame, il ne faut pas se faire d'illusion. Hervé* [Fabre-Aubrespy, candidat de la droite au premier tour] *et Meï, c'est des braves types. J'ai voté pour Hervé au premier tour et pour Meï au second. »* Il ajoute, l'air de s'excuser : *« Je n'aime pas le FN. Mon père était un immigré italien qui a combattu le fascisme. »*

Compréhension et tolérance, curieusement, dominent ce vote des extrêmes. Aucun incident, aucune dispute à signaler. Tout au plus quelque tension dans les communes les plus « chaudes », comme Auriol, petit village résidentiel niché au pied de la Sainte-Baume et où, malgré une municipalité d'union de la gauche, le Front national était arrivé en tête au premier tour. Un *« score scandaleux »*, s'emporte une mère au foyer, de tendance socialiste ; un score qui, dit-elle, l'a empêchée de dormir : *« On se demande à qui on serre la main ! »* Elle salue quand même un voisin, architecte et sexagénaire, qui, lui, a *« toujours »* voté FN et ne s'en cache pas. *« La droite, on voit ce qu'ils font, la moitié sont en prison. A Marseille, les socialistes sont des pourris »*, lance-t-il pour ajouter aussitôt : *« Mais à Auriol, le maire communiste est formidable ! »* Contradictions et préférence... locale.

> « Ici, les jeunes sortant de l'école vont à l'ANPE directement. Pour une fois, à Gardanne, on a le pouvoir de le dire. Et d'être écoutés de toute la France. On en profite. »

Vote de ras-le-bol, vote anti-tout. Le rejet, finalement, les réunit tous. Tous contre. *« On ne sait plus à qui se fier, pour qui voter »*, explique un agriculteur qui, la mort dans l'âme, a voté FN pour la première fois : *« On avait fait confiance à Chirac et, maintenant, c'est zéro. Ils ne font rien de ce qu'ils ont promis. Je suis comme les trois quarts des Français, qui ne savent plus quoi faire. »* A l'autre extrémité du spectre politique, le dégoût de la politique « classique » n'est pas moindre. La gauche n'a-t-elle pas, la première, amorcé le déclin des Houillères du Centre-Midi, qui font vivre le pays ? Et le retour de la droite a coïncidé avec la crise. *« Ils ne feront jamais rien pour le site*, dit un entrepreneur. *Le déclin de la mine, ça fout le pays en l'air. »* Circonstance aggravante, le « syndrome Tapie » fait ici plus de ravages qu'ailleurs. *« Celui-là, s'il ne va pas en prison, c'est qu'il en sait trop »*, insinue un vieux communiste. *« Il avait du charme, il plaisait, et il y avait l'OM. Il distribuait des billets*, raconte une jeune femme, une pointe de regret dans la voix, *mais, en politique, ils sont tous corrompus. Je ne vote plus pour le sourire. Il faut voir les idées. Et, ici, il n'y a rien : pas de boulot, pas de CES. Rien ! »*

« Personne ne pose la question à Chirac : "Vous avez promis de créer trois cent mille emplois, vous en avez supprimé autant en un an". » Le vieux militant, *« communiste de naissance »*, parle fort. Devant le bureau de la cité HLM, le représentant du Front national se rapproche. On ne se bat pas, mais on se marque à la culotte : au premier tour, le PCF a fait 56 % des voix, le FN 26 %. Avec sa rivière, ses terrasses fleuries et son terrain de pétanque, l'endroit est pourtant avenant. *« Ça a l'air joli, mais, dans les immeubles ça boit, ça crie, ça fume, ça ne vit que du RMI. Ma sœur y habite. Moi, je n'y vivrais pas. Elle s'est fait cambrioler une fois et attaquer deux fois en un an »*, explique une femme à voix basse. Pas de bagarre, pourtant. Une fois encore, les extrêmes se rejoignent : *« En France, il n'y a plus que le fric qui commande. C'est ça, un peu, le vote ici »*, assurent d'une seule voix le communiste et le lepéniste.

La ligne de partage existe, pourtant, qui sépare viscéralement les deux camps et fait choisir son vote *« spontanément, sans vraiment réfléchir »*, dit une étudiante. Cette frontière, c'est le racisme. Quand, au boulot ou ici, Jérôme, un électricien de vingt ans, discute avec des gens du FN, ils se retrouvent souvent *« d'accord sur les constats, contre cette société du fric »*. *« Mais*, dit-il, *à un moment, le racisme arrive. Et là, c'est fini, tout se bloque... »*

Car le racisme est moins tabou que partout ailleurs. Certains, parmi les électeurs du FN, l'affichent même sans complexe. *« Les Arabes, on en a plein le dos. Il n'y a que ça ici »*, explique, patelin, un notable, rosette à la boutonnière. Au premier tour il a voté pour le candidat de la majorité, *« par amitié »* ; au second, il s'est repris. *« Juppé est borné. Il donne des verges pour se faire battre. Voyez l'église Saint-Bernard ! Il ne faut pas négocier avec ces gens-là. »* Marie, vingt ans, a été *« révoltée »* par le meurtre du jeune Nicolas à Marseille. *« Je ne suis pas raciste profondément*, dit-elle, *mais, à Marseille, le Front national a manifesté pour la mort d'un jeune Français, on l'a accusé de récupération. Si ç'avait été un Maghrébin, il y aurait eu SOS-Racisme. Le FN doit être fort. Je suis désolée, il y a beaucoup de jeunes qui pensent comme moi. »*

Ce discours, minoritaire, n'en fait pas moins peur et explique la mobilisation *in extremis* de dimanche. *« Contre le FN, pas d'hésitation. Je ne supporte pas les coups de geule de Le Pen sur le racisme. C'est dangereux. Ça pourrait faire des ratonnades »*, affirme une jeune brune en pantalon de cuir. *« On ne va pas régler les problèmes par la haine et la violence »*, ajoute une commerçante.

La plupart des électeurs, pourtant, refusent d'envisager le pire et minimisent le danger. *« Le FN, c'est un vote de protestation, ce n'est pas du racisme*, assure une élégante jeune femme. *C'est un avertissement. Ici, les jeunes sortant de l'école vont à l'ANPE directement. Pour une fois, à Gardanne, on a le pouvoir de le dire. Et d'être écoutés de toute la France. On en profite. »*

Véronique Maurus

Les députés doivent encore dégager 600 millions de francs d'économies

L'Assemblée nationale a adopté l'article d'équilibre du projet de budget

Après les passes d'armes entre le RPR et l'UDF, les députés ont achevé, samedi 19 octobre, l'examen de la partie recettes du projet de loi de finances 1997. Pour tenir leur engagement, la majorité doit dégager 600 millions de francs d'économies supplémentaires qui pourraient concerner les dispositifs d'aide à l'emploi.

LES DÉPUTÉS ont adopté, samedi 19 octobre, l'article d'équilibre du projet de budget pour 1997. A l'issue de l'examen de la première partie (recettes) du projet de loi de finances, qui fera l'objet d'un vote par scrutin public mardi 22 octobre, le déficit budgétaire pour 1997 s'établit à 284,303 milliards de francs, en augmentation de 635 millions de francs par rapport au texte initial du gouvernement, *qui prévoyait un déficit de* 283,668 milliards de francs, soit 3,47 % du PIB.

L'opposition a profité du champ libre laissé par la suspension des hostilités entre RPR et UDF pour se livrer à une attaque en règle de la politique du logement du gouvernement : dans son projet de budget, celui-ci a prévu d'appliquer le taux réduit de TVA à 5,5 % *sur la construction de logements* sociaux en échange de la suppression de la subvention budgétaire accordée aux PLA (prêts locatifs aidés), tout en opérant une ponction de 7 milliards de francs sur le 1 % logement.

Samedi matin, en présence de Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement, Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a dénoncé *« un budget de rupture et d'abandon »*, estimant que la réforme des PLA *prépare « une banalisation du logement social »*. Didier Migaud (PS, Isère) a interpellé le ministre : *« Le passage au taux réduit compense-t-il la subvention supprimée ? »* En réponse, M. Périssol *a assuré qu'il y* aurait bien équivalence *« en moyenne »* entre l'ancien et le nouveau système, garantie jugée insuffisante sur les bancs socialistes. Le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD) a alors apporté son soutien au gouvernement, saluant, *« en tant qu'ancien ministre du logement »*, une réforme des PLA *« novatrice, courageuse et équitable »*.

PROBLÈMES D'APPLICATION

Auparavant, les députés avaient renoncé à porter de 5,5 % à 20,6 % le taux de TVA auquel est assujettie la restauration rapide, en rejetant un amendement de Laurent Dominati (UDF-PR, Paris), qui avait été adopté en commission des finances. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger, a pris acte de *« la distorsion de concurrence »* qui s'opère au détriment des cafetiers et restaurateurs traditionnels, mais a soulevé des problèmes d'application technique.

Puis, les députés ont entrepris de partir à la chasse aux économies supplémentaires. L'UDF, qui avait fait de la non-augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) l'un de ses chevaux de bataille, *avait préparé plusieurs* propositions d'économies destinées à compenser ce manque à gagner. L'augmentation de la taxe sur les carburants a finalement été approuvée *par l'Assemblée nationale* (*Le Monde* daté 20-21 octobre), mais la recherche d'économies reste d'actualité. Vendredi, les députés ont en effet supprimé, contre l'avis du gouvernement, la ponction de 1,6 milliard de francs prévue par le projet de loi de finances sur la dotation de « réduction embauche-investissement » versée par l'Etat aux collectivités locales, *au titre de* la *compensation* de la taxe professionnelle. A la demande de M. Arthuis, M. Méhaignerie et Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'étaient alors engagés à trouver les économies correspondantes.

Samedi, les députés ont fait une partie du chemin en adoptant un amendement de Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne), *ponctionnant* d'un milliard de francs les excédents financiers déposés auprès de l'Association de gestion des fonds de l'alternance (Agefal) par les organismes agréés au titre de l'alternance (OMA). Il reste, pour les députés, à dégager un peu plus de 600 millions de francs d'économies supplémentaires. Les dispositifs d'aide à l'emploi, dont l'enveloppe budgétaire a déjà été sensiblement réduite dans le projet *de loi de finances, pourraient* être à nouveau mis à contribution.

C. M. et J.B. de M.

Les ultimes amendements

Les ultimes modifications apportées par l'Assemblée nationale à la partie recettes du projet de loi de finances 1997 sont les suivantes :

● **Organismes de formation.** Les députés ont adopté, samedi 19 octobre, un amendement de Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne) ponctionnant de 1 milliard de francs les excédents *financiers déposés auprès de l'Association de gestion* des fonds de l'alternance (Agefal) par les organismes agréés au titre de l'alternance (OMA).

● **Véhicules de société.** Les députés ont voté, samedi, un amendement de Gilbert Gantier (UDF, Paris) relevant de 100 000 à 120 000 francs le plafond pour l'amortissement des véhicules de sociétés. A la faveur d'une deuxième délibération, le gouvernement a fait préciser que ce dispositif s'appliquerait pour les véhicules acquis à compter du 1er novembre 1996.

● **Donations.** A l'instigation de Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général du budget, les députés ont étendu, samedi, le bénéfice de la réduction d'impôt pour charges de famille aux petits-enfants donataires qui bénéficient de la franchise de droits dans la limite de 100 000 francs et ont trois enfants ou plus. Cette réduction s'appliquait jusqu'à présent aux seules donations entre parents et enfants.

● **Télécommunications.** Les députés ont adopté, samedi, *un amendement de M. Jégou proposant de* ne pas taxer en France les prestations de *télécommunications en direction des pays étrangers* et soumettant à la TVA française celles qui viennent de l'étranger.

● **Ticket-restaurant.** Les députés ont adopté, le 18 octobre, un amendement portant de 25 à 28 francs, à compter du 1er janvier 1997, le montant de la contribution de l'employeur à l'acquisition de tickets-restaurant par les salariés qui est exonéré d'impôt sur le revenu et de taxes de participations assises sur les salaires.

COMMENTAIRE

UN BUDGET PAR ORDONNANCES

Au-delà des arrière-pensées tactiques, la bataille qui a opposé – en vain – l'UDF au RPR et au gouvernement, lors de l'examen de la première partie du projet de budget pour 1997, a révélé, une fois de plus, l'impuissance des parlementaires à intervenir sur ce qui constitue l'acte politique majeur de l'exécutif et la *principale raison d'être du* législatif. Toutefois, cette année, le *verrouillage a été total.*

Le gouvernement a mis en *avant la rituelle absence de* marges de manœuvre. Mais, il a aussi fait valoir, non sans cynisme, que le projet de loi de finances était déjà *« le budget du Parlement »* puisqu'un débat d'orientation budgétaire avait été organisé au printemps.

Ainsi, parce qu'ils ont approuvé, il y a six mois, les grands principes qui leur étaient soumis – la réduction des dépenses publiques, la maîtrise des déficits, la *réforme fiscale* –, les députés de la majorité auraient abdiqué *leurs droits d'amender* le texte à l'automne.

Si le projet initial du gouvernement n'a pratiquement pas été modifié, *« c'est parce qu'il était excellent »*, affirmait, sans complexe Alain Lamassoure. On n'est pas loin de la procédure des ordonnances.

Est-ce ce que Jacques Chirac avait en tête lorsqu'il parlait, en 1995, de revaloriser le rôle du Parlement ?

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Le carnet de santé sera généralisé avant la fin de l'année

Quarante-cinq millions d'exemplaires vont être distribués. Les premiers servis seront les assurés sociaux de Midi-Pyrénées. Les feuilles de soins devraient céder la place à la carte à puce en 1999

PROMIS depuis longtemps, *proposé sans succès* aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans, le carnet de santé va enfin voir le jour. Jacques Barrot, ministre des affaires sociales et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, devaient le présenter, mardi 22 octobre, avant qu'il ne soit adressé par *les caisses d'assurance-maladie* aux médecins libéraux, en fin de *semaine, puis distribué* à ses premiers destinataires, les assurés sociaux de la région Midi-Pyrénées. M. Barrot a annoncé, dimanche 20 octobre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que les quelque 45 millions d'assurés de plus de seize ans et leurs ayants droit recevraient ce carnet *« d'ici à la fin de l'année »*.

La création d'un carnet de santé *était inscrite dans* l'ordonnance du 24 avril sur la maîtrise médicalisée des dépenses de soins. Le texte précisait que ce document avait pour double objectif de *« responsabiliser chaque personne dans la prise en charge de ses problèmes de santé »* et de *« favoriser la continuité des soins »*. Le décret d'application, publié au *Journal officiel* du 20 octobre, indique qu'il sera délivré gratuitement à chaque assuré par la caisse d'assurance-maladie *où il est affilié et « renouvelé en tant que de besoin »*. Les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes et les pharmaciens pourront le consulter avec l'accord du patient.

Par souci de préserver la confidentialité des données qui y seront inscrites, le nom de l'assuré social ne figurera pas sur le carnet, et seul son numéro de Sécurité sociale permettra de l'identifier. A chaque consultation, le patient devra le présenter au médecin, en ville comme à l'hôpital. Le praticien libéral *et hospitalier devra y* porter, indique le décret, *« dans le respect des règles déontologiques, la date des soins, son cachet et sa signature et, sauf opposition du patient, les constatations pertinentes pour le suivi médical de ce patient, notamment la mention des actes effectués ainsi que celle des examens et traitements »*.

LOURDES AMENDES

Les pouvoir publics ont souhaité laisser aux malades une marge d'appréciation sur les informations qui doivent ou non y figurer : une jeune fille n'aura sans doute pas envie que l'on inscrive l'interruption volontaire de grossesse qu'elle a subie ; un malade du sida ne souhaitera pas forcément que les traitements *identifiant* sa maladie soient mentionnés. M. Barrot a précisé que le gouvernement a consulté le conseil national de l'ordre des médecins sur tous les *aspects éthiques du carnet.*

L'ordonnance a prévu des sanctions très lourdes à l'encontre des personnes qui auront obtenu ou tenté d'obtenir les données inscrites dans ce document (un an d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende). Le carnet médical destiné aux personnes de plus de soixante-dix ans souffrant d'au moins *deux affections* de longue durée, distribué à quelques milliers de personnes depuis 1995, est supprimé et remplacé par ce nouveau document. Pour l'heure, le gouvernement n'a prévu aucune sanction quand l'assuré ne présente pas ce document. Mais, à terme, le remboursement des malades pourrait être subordonné à la présentation du carnet.

Ce carnet de santé en papier n'est qu'un document transitoire. Il sera remplacé *rapidement* par une carte à puce, a confirmé *M. Barrot.* Dans un premier temps, elle ne comportera que les renseignements administratifs sur les assurés et servira à transmettre électroniquement les données inscrites sur la feuille de « Sécu » entre le cabinet du médecin et la caisse d'assurance-maladie, permettant ainsi de supprimer les quelque 850 millions de feuilles de soins circulant chaque année. Dans un second temps, la carte à puce accueillera le carnet de santé. *Le gouvernement et* la Caisse nationale d'assurance-maladie ont indiqué que ce projet serait mené à bien en 1999.

Jean-Michel Bezat

Les retraités alsaciens vont retrouver leur « Sécu »

STRASBOURG
de notre correspondant

Un réel espoir s'est ouvert pour environ vingt-cinq mille Alsaciens ou *Mosellans retraités dans* d'autres régions de France. *Jacques Barrot, ministre du travail* et des affaires sociales, a donné son accord pour qu'ils soient réintégrés dans le régime spécifique de Sécurité sociale d'Alsace-Moselle, alors que leur déménagement les en exclut actuellement. Il l'a confirmé, jeudi 17 octobre, à plusieurs parlementaires régionaux et à une délégation de l'Amicale des retraités du régime local. Il promet rapidement un projet de loi en ce sens.

Cela mettrait fin à un casse-tête juridique et à une réelle injustice. *En effet, l'Alsace et la Moselle* ont conservé de l'héritage des lois sociales *de Bismarck* un régime local d'assurance-maladie particulier. Les salariés et les retraités paient une « surcotisation » (actuellement 1,9 % pour les uns, 1 % pour les autres) mais, en contrepartie, ils sont remboursés à 90 % sur les soins médicaux et à 100 % sur l'hospitalisation.

Pour bénéficier de ce régime, qui fonctionne comme une mutuelle complémentaire obligatoire, il faut vivre dans les trois départements *où il s'applique* ou travailler pour une entreprise qui y a son siège.

Or de nombreux Alsaciens et Mosellans prennent leur retraite dans d'autres régions de France ou dans d'autres départements de l'Est : ils perdent *alors les avantages* du régime à un âge où, souvent, les *dépenses de santé s'alourdissent.* Cette situation est d'autant plus choquante qu'ils ont cotisé davantage que les autres salariés pendant tout ou partie de leur vie professionnelle.

Depuis des années, les associations de retraités concernés mènent devant les tribunaux une bataille d'usure qui a donné lieu à des décisions contradictoires. La jurisprudence a en effet du mal, faute de texte clair, à dégager les *frontières exactes du droit* local : est-il d'application géographique (le droit du sol) ou lié à des personnes physiques (une sorte de droit du sang) ?

Depuis le printemps 1995, le régime local est surveillé par une instance régionale de gestion qui a, par exemple – cas unique en France –, le pouvoir de fixer le taux de cotisation à l'intérieur d'une fourchette réglementaire. L'une de ses premières tâches a été de proposer des critères de réintégration. Elle a proposé au ministre de réadmettre ceux qui ont cotisé à une des caisses du régime local *durant la majorité* de leur vie professionnelle et notamment *pendant ses cinq dernières années.* Cela éviterait qu'un salarié n'ayant cotisé que quelques mois puisse profiter du dispositif. Environ vingt mille retraités et cinq mille ayants droit seraient alors concernés. A ceux-ci s'ajouteraient les chômeurs de plus de cinquante ans qui auraient dû quitter l'Alsace ou la Moselle pour retrouver un emploi.

Jacques Fortier

Manifestation nationale le 22 octobre

Treize syndicats (CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FNSEA, MODEF, FEN, FSU) et associations de retraités (FNAR, CNR, UFR, FGR, UNRPA) *appellent à manifester*, mardi 22 octobre, à Paris et en province, contre le *projet d'allocation* spécifique pour les personnes âgées dépendantes, adopté le 17 octobre en première lecture au Sénat. Ils demandent une *« véritable prestation dépendance »* gérée par la Sécurité sociale. Selon le texte adopté au Sénat, cette prestation s'élèverait à 4 300 francs (maximum) par mois pour les personnes dont les revenus n'excèdent pas 7 694 francs (prestation comprise).



L'armée cherche à réduire le nombre de ses généraux

La professionnalisation impose une réorganisation de la hiérarchie militaire. Les modes d'incitation au départ vont être revus

LES EFFECTIFS des armées devant diminuer, ceux des officiers ne peuvent que suivre la même tendance. Le ministère de la défense a donc mis à l'étude une réforme du corps des officiers généraux qui devrait se traduire par une nouvelle pyramide de la haute hiérarchie des armées. Tous grades ou rangs confondus et toutes forces armées, services ou directions concernés, le corps des officiers généraux d'active réunit, actuellement, quelque 520 hommes et femmes, soit un officier général pour un millier de cadres, engagés et appelés.

Si le ministère de la défense a lancé cette étude, c'est parce que la professionnalisation des armées est liée, notamment dans l'armée de terre, à une une forte diminution des effectifs et une réorganisation des grands commandements, avec, par exemple, la disparition de l'échelon dit divisionnaire et son remplacement par des états-majors de brigades. La restructuration des commandements doit intervenir entre 1999 et 2002. Cette rationalisation implique de remodeler la pyramide du corps des officiers généraux d'active, de façon à ce que certains d'entre eux quittent l'uniforme avant la limite d'âge de leur grade ou de leur rang.

Pour encourager ces départs, le système actuel de « dégraissage » des effectifs doit être amélioré. Aujourd'hui, il existe deux possibilités de se séparer d'un officier général. D'abord, l'admission à ce qu'on appelle le « quart de place », à savoir le départ d'un colonel auquel on confère son grade de général de brigade – avec des avantages, comme la réduction au quart du prix d'un billet sur ses déplacements en chemin de fer – le jour même où il est versé dans la deuxième section (l'équivalent de la réserve). Ensuite, le « conditionnalat », autrement dit la signature d'une lettre – c'est-à-dire une procédure administrative à la limite de la légalité – par laquelle l'intéressé est promu dans la hiérarchie à la condition de s'engager à quitter l'uniforme, quoi qu'il puisse arriver, dans les six mois et jusque dans les cinq ans à venir.

La réflexion en cours vise à éviter une diminution autoritaire des effectifs, qui consisterait à réduire d'office de 10 %, voire de 30 %, le corps actuel, et des promotions considérées comme étant plus ou moins arbitraires. Cette réorganisation du corps des officiers généraux, dit-on dans les milieux militaires, suppose que les colonels qui n'ont aucun espoir d'accéder aux « étoiles » aient l'assurance que leurs soldes continuent de progresser.

Jacques Isnard

La chute de Jacques Chirac et d'Alain Juppé continue dans les enquêtes d'opinion

Raymond Barre invite le premier ministre à « garder le cap en dépit des criailleries »

Le président de la République et le premier ministre ont enregistré, dans la dernière enquête d'opinion de l'IFOP, de nouvelles baisses significatives de leur cote de popularité. M. Juppé connaît son plus mauvais résultat depuis son arrivée à l'Hôtel Matignon. Il a reçu le soutien de Raymond Barre, même si celui-ci regrette la trop grande prudence du chef de gouvernement en matière fiscale.

LE PRÉSIDENT de la République et le premier ministre sont en passe de battre des records d'impopularité. Selon la dernière enquête de l'IFOP, réalisée du 10 au 18 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 828 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* du 20 octobre, Jacques Chirac ne recueille plus que 28 % d'opinions favorables (en baisse de trois points depuis septembre, et de dix points depuis août), contre 61 % de mécontents (en hausse de six points depuis septembre et de onze points depuis août). Le chef de l'Etat retrouve ainsi le très faible niveau de popularité qu'il avait connu en octobre 1995 (28 %) et est pratiquement à l'étiage de novembre 1995 (27 %). Seul, parmi les présidents de la V[e] République, François Mitterrand était descendu plus bas, avec 26 % de bonnes opinions en décembre 1984 et 22 % en décembre 1991.

Le sort du premier ministre est encore moins enviable. Avec 21 % d'opinions favorables (en baisse de six points depuis septembre et de dix points depuis août), Alain Juppé enregistre son plus mauvais score depuis son arrivée à Matignon. Même au plus fort du mouvement social de l'automne 1995, il n'était pas descendu en dessous de 26 % de bonnes opinions. Seule Edith Cresson avait connu, avant lui, un sort encore plus mauvais (18 % de bonnes opinions en juillet 1991). Mais 69 % des personnes interrogées (soit treize points de plus qu'en août) se disent mécontentes du chef du gouvernement, soit le record d'impopularité pour un premier ministre de la V[e] République. Cela n'a pas empêché Alain Juppé de délivrer un « *message de confiance* » dans un entretien publié lundi 21 octobre par le quotidien lyonnais *Le Progrès*. M. Juppé assure, en effet, que la situation de la France « *s'améliore sur tous les fronts, sauf sur celui du chômage* ».

Nouvelle baisse du couple exécutif dans les sondages

JACQUES CHIRAC — 59% ; 61% ; 28% ; 22% — 1995 — 1996

ALAIN JUPPÉ — 63% ; 69% ; 19% ; 21% — 1995 — 1996

M. Juppé aura au moins enregistré deux messages réconfortants ce week-end. Dans un entretien à *Valeurs actuelles* (daté 19 octobre), le maire UDF de Lyon, Raymond Barre, invite le premier ministre à « *garder le cap, en dépit des criailleries* ». L'ancien premier ministre estime que la politique menée aujourd'hui est « *conforme aux intérêts du pays* » et qu'Alain Juppé « *est notre meilleure garantie contre le n'importe quoi* », même si M. Barre regrette que l'on n'ait pas profité de la baisse des impôts pour « *engager une réforme fiscale en profondeur* ».

De son côté, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, s'est refusée, dimanche 20 octobre, lors de la Cité de la réussite, à la Sorbonne, à « *céder à la facilité qui consisterait à dire qu'un gouvernement aussi impopulaire ne peut pas gouverner* ».

Gérard Courtois

Une élection municipale partielle

YVELINES
Le Chesnay (second tour)
I., 19 613 ; V., 8 453 ; A., 56,90 % ; E., 8 295.
RPR (Philippe Brillault, m.) 4 289 (51,70 %), 27 élus ; div.d. (Philippe Capelle) 2 907 (35,04 %), 6 élus ; un. g. (Jean Blocquaux, PS) 1 099 (13,24 %), 2 élus.

[Le maire sortant, Philippe Brillault (RPR), améliore de plus de six points et demi son score de juin 1995 et gagne un siège au détriment de la liste du divers droite Philippe Capelle. La gauche reste stable et conserve ses deux sièges au conseil municipal. Les élections de juin 1995 avaient été annulées par le Conseil d'Etat le 31 juillet 1996, à la suite d'un recours déposé par M. Capelle, qui avait constaté que, lors du premier tour, un tiers des enveloppes ne contenaient ni sa profession de foi ni son bulletin de vote. Déjà, en décembre 1992, le conseil des ministres avait prononcé la dissolution du conseil municipal du Chesnay, dont le fonctionnement était paralysé depuis plusieurs mois par la mise en minorité du maire Philippe Brillault.

13 octobre 1996 : I., 19 614 ; V., 8 596 ; A., 56,17 % ; E., 8 436 ; RPR (Philippe Brillault, m.) 3 944 (46,75 %) ; div.d. (Philippe Capelle) 2 666 (31,60 %) ; un. g. (Jean Blocquaux, PS) 1 127 (13,35 %) ; FN (Marie-Chantal Delmas) 699 (8,28 %).

18 juin 1995 : I., 19 931 ; V., 10 922 ; A., 45,20 % ; E., 10 704 ; RPR (Philippe Brillault) 4 834 (45,16 %), 26 élus ; div.d. (Bernard Gillis) 4 371 (40,83 %), 7 élus ; un. g. (Jean Blocquaux, PS) 1 499 (14,00 %), 2 élus.]

Une élection cantonale partielle

DORDOGNE
Canton de Bussière-Badil (premier tour)
I., 3 331 ; V., 2 484 ; A., 25,42 % ; E., 2 359.
Bernard Chambras, PS, m. de Bussière-Badil, 667 (28,27 %) ; Didier Vignal, MDC, 611 (25,90 %) ; Marc Robert, RPR, 576 (24,41 %) ; Michel Bourdeau, PC, 223 (9,45 %) ; Pierre Treins, div.d., 109 (4,62 %) ; Norbert Brouillet, div. g., 95 (4,02 %) ; Michel Courtois, FN, 78 (3,30 %)
BALLOTTAGE

[Au mois d'août, Bernard Bioulac, ancien président socialiste du conseil général de la Dordogne, abandonnait son dernier mandat de conseiller général. Condamné en juin 1995 par la cour d'appel de Bordeaux à dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour délit d'ingérence et complicité d'abus de confiance, il s'est pourvu en cassation, mais a préféré ne pas attendre la décision judiciaire. Sur les sept candidats en lice pour sa succession, le socialiste Bernard Chambras, ancien directeur de cabinet de Bernard Bioulac, arrive en tête. Le candidat investi par le RPR et l'UDF, Marc Robert (RPR), est devancé par Didier Vignal (MDC), qui joue sa carte d'homme neuf dans ce canton traditionnellement à gauche.

22 mars 1992 : I., 3 536 ; V., 2 927 ; A., 17,22 % ; E., 2 742 ; Bernard Bioulac, PS, 1 175 (42,85 %) ; Frédéric de Saint-Sernin, RPR, 1 156 (42,15 %) ; Gérard Châteaux, PC, 347 (12,65 %) ; Alain de Ruffray, FN, 64 (2,33 %).]

Lionel Jospin : « Le gouvernement n'a pas de politique européenne »

LIONEL JOSPIN a estimé, dimanche 20 octobre sur France 3, que « *les gens ne supporteront pas que l'Europe apparaisse comme une contrainte et non pas comme un plus* ». « *Nous définirons les conditions de la réussite de la monnaie unique*, a-t-il ajouté. *Si ce n'est pas le cas, nous garderons toute notre liberté d'appréciation* » sur cette question. Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, « *le gouvernement n'a pas de politique européenne* » et « *c'est en gros la politique de l'Allemagne qui est en train de se développer* ».

■ **ÉTUDIANTS : le Renouveau étudiant, syndicat étudiant du Front national de la jeunesse**, qui a recueilli moins de 3 % des suffrages exprimés lors des élections aux conseils d'administration des Crous en mars (*Le Monde* du 5 avril), a tenu son congrès annuel du 18 au 20 octobre, dans une propriété privée de Jaunay-Clan (Vienne). Une centaine d'étudiants ont réaffirmé leur stratégie d'implantation au sein des conseils de faculté et de création ou d'infiltration d'associations étudiantes. Des affrontements ont éclaté, dimanche, à l'issue du congrès, avec une soixantaine de manifestants antiracistes venus distribuer des tracts.

JUSTICE La chancellerie a dépêché au tribunal de Grenoble une *mission de l'inspection générale des* services judiciaires, chargée notamment d'examiner les éventuels dysfonctionnements de la justice grenobloise dans le traitement des *« affaires iséroires »*. ● LE PROCUREUR GÉNÉRAL près la cour d'appel, Michel Albarède, est en conflit ouvert avec les magistrats du tribunal, qui lui reprochent ses interventions en faveur d'un proche d'Alain Carignon, Jean-Guy Cupillard, vice-président du conseil général et ancien trésorier départemental du RPR, mis en examen pour *« corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et complicité d'abus de confiance »*. ● DANS UN RAPPORT adressé le 1er juillet au garde des sceaux, Michel Albarède écrit que les faits reprochés à M. Cupillard relèvent d'une situation *« anormale mais pour le moins banale »*.

Les « affaires » provoquent une crise dans la magistrature grenobloise

Le procureur général près la cour d'appel, Michel Albarède, est accusé d'intervenir de manière incessante en faveur d'un proche d'Alain Carignon, Jean-Guy Cupillard. Une mission de l'inspection générale des services judiciaires est sur place

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Sur la façade Renaissance du palais isérois où est rendue la justice, un bestiaire anime les moulures végétales. En encorbellement, sous l'angle d'un oratoire à triple pan, deux chiens de pierre se disputent un os. Ils symbolisent, dit-on, l'affrontement des avocats de parties rivales lors d'un procès. Ils figurent désormais la violente querelle opposant, à Grenoble, le procureur général près la cour d'appel, Michel Albarède, aux magistrats du tribunal de grande instance.

Rien ne va plus, depuis un mois, dans l'ancien Parlement du Dauphiné. Le palais bruit de mille rumeurs, d'où sourdent autant de rancœurs. Le procureur général est accusé de protéger Jean-Guy Cupillard, maire de l'Alpe-d'Huez, vice-président du conseil général de l'Isère et ancien trésorier départemental du RPR, mis en examen en 1995 pour *« recel d'abus de biens sociaux et corruption passive »* et, en 1996, pour *« complicité d'abus de confiance »*. Selon ses propres termes, M. Albarède, en poste depuis 1992, reconnaît entretenir avec l'élu *« des relations professionnelles et personnelles réciproquement reconnues »*. Sur ordre de la chancellerie, une mission de l'inspection générale des services judiciaires enquête.

L'affaire remonte, en apparence, au 19 septembre. Michel Albarède s'exprime alors publiquement devant la chambre d'accusation, qui examine le non-lieu prononcé en mai par le juge d'instruction Christian Blaes dans l'affaire Rivier, ce promoteur immobilier proche d'Alain Carignon, poursuivi depuis 1989 pour *« présentation de faux bilans, abus de biens sociaux, escroquerie et faux en écriture privée »*. La mesure est peu ordinaire : le non-lieu a été prononcé pour prescription, aucun acte d'instruction n'ayant été enregistré pendant trois ans. Vincent Rivier n'a pas été entendu par les quatre juges d'instruction successifs depuis février 1990.

Cette décision de non-lieu, clame alors Michel Albarède, *« camoufle une grave carence de l'institution judiciaire »*. Et de partir en guerre contre les deux magistrats instructeurs en charge actuellement de la demi-douzaine de dossiers politico-financiers sensibles, Christian Blaes et Catherine Parola. *« Si le dossier avait été creusé, Grenoble et l'Isère ne seraient pas dans le gouffre où ils se trouvent aujourd'hui (...). Il est inconvenant de dire que c'est le procureur général qui bloque l'évolution des dossiers grenoblois qui sont dans les mains des juges (...). Faut-il admettre que les juges instruisent quand ils n'en ont pas la mission, et n'instruisent pas quand on le leur demande ? »*

Abasourdis par la violence de l'attaque, les syndicats de magistrats, toutes tendances confondues, ripostent, cinq jours plus tard, par un communiqué commun condamnant *« les écarts de langage »* du procureur général. A Grenoble, chacun sait qu'après sept ans d'instruction le dossier Rivier, contrairement à ce que laisse entendre le dégagement du procureur général, est devenu, selon des sources proches de l'enquête, une affaire dénuée de connotations politico-financières. *« En raison de la faiblesse des charges,* note le procès-verbal de l'assemblée générale des magistrats du tribunal de Grenoble, *il a été convenu entre le parquet, le juge et le mis en examen de laisser la prescription faire son œuvre. »*

Pour l'ensemble des magistrats grenoblois, la ficelle est trop grosse. Michel Albarède, qui avait la possibilité d'enrayer la prescription en demandant un acte d'instruction au juge, se serait en fait opportunément emparé de ce dossier pour fustiger le travail des juges Blaes et Parola sur le dossier Cupillard. Saisie en urgence, le 30 septembre, l'assemblée générale des magistrats du tribunal de Grenoble, à laquelle participent les chefs du parquet hiérarchiquement sous la coupe de Michel Albarède, dénonce à son tour, à l'unanimité, *« les pressions intéressées qu'exercent les chefs du parquet général sur le déroulement des affaires politico-financières en cours »*.

IL FAUT QU'ON ARRÊTE DE MANGER DES SPAGHETTIS ENSEMBLE !

PALAIS DE JUSTICE

ALPE D'HUEZ

PERIN

Début octobre, la situation atteint un point de non-retour. Face à la fronde, Michel Albarède estime que les magistrats grenoblois ne sont plus en mesure d'instruire, voire de juger, *« impartialement »* le dossier de Jean-Guy Cupillard, qu'il présente officiellement comme son *« notaire de famille »*. Il demande donc à la Cour de cassation, le 3 octobre, de prononcer le dessaisissement de Grenoble. En vain. Constatant que l'instruction est sur le point de s'achever et estimant qu'il n'y a pas lieu à dessaisir, la chambre criminelle de la Cour de cassation rejette sa requête, deux semaines plus tard.

Difficile de trouver aujourd'hui un magistrat du tribunal – y *compris au parquet – pour soutenir* le procureur général, accusé d'avoir prémédité une tentative de dessaisissement qui aurait eu des effets dilatoires évidents. C'est que, depuis 1994, date à laquelle Alain Carignon a été placé en détention provisoire par le juge lyonnais Philippe Courroye dans le cadre de l'affaire *Dauphiné News*, l'heure n'est plus à l'inhibition en matière politico-financière. Côté police, l'antenne grenobloise du SRPJ – quatre fonctionnaires seulement spécialisés dans la finance – compte un nouveau chef depuis 1995. Côté justice, un procureur adjoint, Jean-Pierre Dasges-Desgranges, deux juges d'instruction, Christian Blaes, nommé en 1994, et Catherine Parola, arrivée en 1993, ont pris en charge ces dossiers. Leurs compétences et leur ténacité sont unanimement reconnues.

Sur la demi-douzaine d'affaires actuellement en cours d'instruction, trois sont proches du règlement : Névache, Faure et Cupillard. Le seul dossier Névache, du nom du quatrième adjoint d'Alain Carignon, mis en examen en 1994 pour *« complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive »*, a rapidement pris l'apparence d'un « monstre judiciaire » de dix volumes, qu'il a fallu scinder en plusieurs autres dossiers. L'affaire Cupillard compte, pour sa part, près de huit cents cotes, cinquante-quatre interrogatoires, seize mises en examen. Une vingtaine d'enquêtes préliminaires ont été ouvertes, dont plusieurs sont sur le point de déboucher sur des informations judiciaires : le tramway, la Compagnie de chauffage, Grenoble Isère développement... *« Alors, parler de carences du système judiciaire... »*, soupire un parquetier.

> **Le seul dossier Névache a rapidement pris l'apparence d'un « monstre judiciaire » de dix volumes**

En revanche, les interventions du parquet général, centrées essentiellement, semble-t-il, sur les dossiers de Jean-Guy Cupillard et de ses amis, ont fini par lasser. On cite, pour mémoire, les réquisitions du *parquet général en faveur de la remise en liberté du maire de l'Alpe-d'Huez*, les demandes incessantes de rapport adressées au parquet – proches du *« harcèlement »*, selon un membre du parquet – et, plus récemment, les immixtions en faveur d'un proche de Jean-Guy Cupillard, Xavier Péneau, ancien directeur de cabinet d'Alain Carignon, lors de sa garde à vue, fin septembre. Un « harcèlement » d'autant plus pesant que le poste de procureur de Grenoble est vacant depuis la mi-septembre.

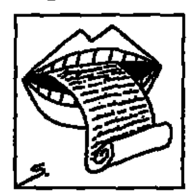
« Quand le dossier Cupillard a été ouvert, confie un magistrat du siège, *c'était presque* "Touche pas à mon pote !". » A l'appui de la démonstration, circule le rapport du 1er juillet transmis par Michel Albarède au garde des sceaux, Jacques Toubon, l'informant des développements concernant l'ancien trésorier départemental du RPR. Les magistrats y découvrent, selon le mot d'un conseiller à la cour d'appel, *« un excellent mémoire en défense »* et mesurent, non sans effarement, une mansuétude de l'accusateur public dont aimerait sans doute bénéficier plus d'un justiciable. M. Albarède y dénonce *« la multiplication rare d'actes de procédure, dont le fondement n'apparaît qu'aux magistrats chargés de l'instruction »*, et *« l'obstination des magistrats instructeurs à apporter des charges contre M. Cupillard, qu'ils n'ont pas hésité à mettre en détention provisoire au début de la procédure »*.

Malgré les demandes réitérées du *Monde*, une collaboratrice de M. Albarède nous a indiqué que le parquet général ne souhaitait pas répondre à nos questions. Même si, à Grenoble, du côté du tribunal de grande instance, l'ambiance n'est manifestement pas à l'enlisement, à la cour d'appel, en revanche, on fait remarquer qu'on peut aussi voir deux escargots, parmi le bestiaire de pierre, sur la façade moulurée. Ils *symbolisent, dit-on*, les lenteurs de la justice.

Jean-Michel Dumay

« Une situation anormale mais pour le moins banale »

DANS UN RAPPORT *de quatre pages daté du 1er juillet, Michel Albarède, procureur général près la cour d'appel de Grenoble, rend compte au garde des sceaux, Jacques Toubon, de la procédure visant Jean-Guy Cupillard, maire de l'Alpe-d'Huez, vice-président du conseil général chargé de l'équipement et des routes, et ancien trésorier départemental du RPR. Le dossier porte sur les conditions de passation d'un marché de travaux entre le conseil général de l'Isère et une entreprise spécialisée dans la pose de bitume.*


VERBATIM

« Sur l'entente et les marchés. Les pratiques anticoncurrentielles ont effectivement existé, comme elles existaient depuis très longtemps, et ce à l'initiative des chefs d'entreprise concernés dont le vœu explicite était que rien ne vienne perturber le fonctionnement du système *(...)*. Au vu de la jurisprudence, rien dans le dossier ne vient établir que les avantages indus versés par les entrepreneurs soient contraires à l'intérêt social de leur entreprise, la passation en comptabilité d'écritures correspondantes, même inexactes, faisant au contraire présumer que ces avantages étaient conformes à l'objet social *(...)*. Le recel d'abus de biens sociaux disparaîtrait donc également *(...)*. Il est par ailleurs établi que les faveurs *[voyages en avion, chasse à l'étranger]* dont ces entrepreneurs ont fait bénéficier les « décideurs » avaient bien pour objet de contribuer au maintien durable d'une situation anormale mais pour le moins banale dans notre pays. Des bénéficiaires de ces attentions, M. Cupillard n'est pas le plus avantagé, même si, en comptabilité, il en apparaissait le plus fréquent *(...)*.

» Sur l'apparition dans les comptes de M. Cupillard de sommes diverses de provenance étonnante. *Il s'agit de sommes* provenant : de gains au Loto, de vente de lingots et pièces d'or, transmis par un cousin éloigné très âgé, dont M. Cupillard est l'héritier présumé, de prêts consentis sans acte par une relation d'affaires de M. Cupillard. Au soupçon d'argent sale formulé *systématiquement*, avec insistance et même une parfaite lourdeur, par la police judiciaire et les magistrats instructeurs, a répondu, chaque fois, une transparence parfaite des comptes. Si cette gestion de son patrimoine personnel de la part d'un notaire, par ailleurs notable politique, peut paraître inhabituelle, elle n'en demeure *pas moins* conforme aux règles du code pénal. A cet égard, il faut préciser que l'enrichissement personnel de M. Cupillard à raison de ses activités politiques est plutôt *fortement négatif (sic)*. Toute idée d'un intéressement direct ou indirect de cet homme à ses fonctions doit être radicalement écartée. »

Michel Albarède, un fidèle serviteur du parquet

IL A, dit-on, le verbe haut et le coup de gueule facile, un caractère imprévisible et changeant. Michel Albarède, cinquante-sept ans, est avant tout un fidèle serviteur du parquet, dont il a gravi les échelons en trente-trois années de carrière.


PORTRAIT

Après avoir effectué ses débuts comme substitut dans le Sud-Ouest, ce haut magistrat d'origine toulousaine est nommé procureur à Fort-de-France en 1980, à Boulogne-sur-Mer en 1983, puis à Rennes en 1985, après un an passé furtivement dans la magistrature du siège à Paris. En 1992, la gauche le fait accéder à la tête du parquet général de Grenoble, dont dépendent les « affaires iséroises », à l'époque encore dépaysées dès lors qu'apparaît un nom d'élu dans les procédures.

Ancien membre du Syndicat de la magistrature, l'homme, affirme-t-on, a changé politiquement. A Grenoble, il est notable parmi les notables et fait la connaissance de Jean-Guy Cupillard, le maire de l'Alpe-d'Huez, ancien trésorier départemental du RPR. Cet ami d'Alain Carignon et de Jacques Toubon l'aide à s'installer non loin de la station, sur la commune de Bourg-d'Oisans. Avec son *« notaire de famille »*, il entretient, dit-il, *« des relations professionnelles et personnelles réciproquement reconnues »*.

Image type du « préfet de justice » en représentation, Michel Albarède est, de l'avis de nombre de magistrats grenoblois, peu présent sur les dossiers avant que n'apparaisse dans les « affaires » le nom de Jean-Guy Cupillard. *On le décrit d'apparence effacée* à son arrivée en 1992, plus fanatique des questions de formation professionnelle que de la gestion des dossiers sensibles. Ceux qui l'ont connu à Rennes se souviennent de décisions courageuses – la poursuite de gradés dans une affaire de viol collectif impliquant des militaires –, mais aussi, déjà, d'un enthousiasme souvent intempestif, de cette faculté de *« débouler sur des sujets comme un chien dans un jeu de quilles »* et de s'intéresser avec énergie à des questions dépassant parfois sa compétence institutionnelle.

Les grenoblois, eux, gardent en mémoire ses diatribes contre les conclusions de la commission d'enquête *parlementaire sur les tentatives de pénétration* de la Mafia en France, rapportées, en 1993, par le député François d'Aubert (UDF, Mayenne). Le haut magistrat avait protesté contre l'*« atteinte directe à la présomption d'innocence »* de personnes citées par la commission et avait ordonné la suspension de toutes les investigations policières en cours. Les députés avaient alors qualifié la décision du procureur général Albarède d'*« ahurissante »* et d'*« invraisemblable »*.

J.-M. Dy

Quand les amis d'Alain Carignon voyageaient aux frais du conseil général et des entreprises

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Le département de l'Isère était devenu, sous le règne d'Alain Carignon, le siège d'une véritable agence de voyages. On y proposait des séjours, en France autour des meilleures tables et à l'étranger *dans des sites prestigieux. Les élus* comme les proches de l'ancien maire RPR de Grenoble et président du conseil général profitèrent de ces libéralités. Celles-ci étaient financées *par des organismes contrôlés par les deux collectivités*, comme les sociétés d'économie mixte, ou plus directement encore par les entreprises. Certaines, comme la société de travaux publics Lefebvre, avaient ouvert *des comptes dans des agences* de voyages de Grenoble. Leurs services étaient mis gracieusement à la disposition des élus les plus convoités par ces sociétés.

Alain Carignon *pouvait disposer* d'une compagnie aérienne, Sinair. Cette dernière était largement aidée par les entreprises grenobloises du BTP. Le monde était dès lors à portée d'aile de ces personnalités. Ainsi, les chasses dans les pays de l'Est, mais aussi en Afrique du Sud, figuraient parmi les destinations les plus prisées de Xavier Péneau, ancien directeur de cabinet d'Alain Carignon, de Jean-Guy Cupillard, *vice-président* de l'assemblée départementale, ou encore du président UDF du conseil général de la Haute-Savoie, Bernard Pellarin, associé à ces voyages d'agrément. Les juges chargés d'instruire les « affaires grenobloises » ont transmis récemment au parquet d'Annecy des documents relatifs aux largesses dont a bénéficié cet élu. Une enquête préliminaire est ouverte.

D'autres édiles préféraient le soleil, comme Jean-Yves Poirier, vice-président du conseil général, chargé du tourisme et des loisirs, jusqu'au 20 septembre 1996. Mis en examen *au mois d'août pour « recel d'abus de biens sociaux »*, il avait fait « sponsoriser » son voyage de noces en Polynésie française par des entreprises du BTP. Le périple avait coûté 50 000 francs. Quant à l'ancien président de la *communauté de* communes de l'agglomération grenobloise, Robert Magnin (UDF), il a bénéficié, entre autres, de la générosité de la société d'économie *mixte des pompes funèbres* intercommunales qu'il présida jusqu'aux élections municipales de 1995. Certains voyages furent toutefois remboursés précipitamment au début de l'année 1995 par cet élu.

Les collectivités locales étaient également directement sollicitées. La chambre régionale des comptes s'en est d'ailleurs émue. Dans ses observations définitives remises au maire de Grenoble, le 11 décembre 1992, son président, Jean-François Larger, épinglait un certain nombre de voyages d'élus, parfois accompagnés de leurs épouses ou de leurs collaboratrices, pour *« des "missions" accomplies à Montevideo, Dallas, Phoenix, Saint Louis (USA), Libreville, Dakar »*.

Dans le même rapport, les magistrats relevaient qu'*« aux noms de personnes figurant originellement sur les documents transmis par la société* [Voyages Kuoni] *au service chargé de l'organisation des déplacements, ont été substitués, à plusieurs reprises, ceux d'élus, dont, contrairement aux précédentes, la dépense pouvait faire l'objet d'une prise en charge sur l'article budgétaire concerné. Des exemples concernent des fonctionnaires municipaux, des personnes étrangères à la municipalité, ainsi que des conjoints de fonctionnaires ou d'élus »*. En clair, des faux en écriture publique furent établis pour dissimuler des déplacements effectués par des personnes étrangères à la commune et qui n'auraient pas dû en bénéficier. Informé de ces faits, le parquet n'a pas jugé utile de mener ses propres investigations.

Claude Francillon



Des chercheurs américains apportent la preuve du caractère cancérogène de la fumée de tabac

Philip Morris et RJ Reynolds s'inquiètent des conséquences de cette étude

Après la publication, dans l'hebdomadaire scientifique américain *Science* des résultats d'une étude démontrant pour la première fois l'existence d'un lien de causalité entre la fumée de tabac et la survenue d'un cancer broncho-pulmonaire, les cours des actions Philip Morris et RJ Reynolds ont fortement baissé à la Bourse de New York.

UN GROUPE de chercheurs texans et californiens annonce, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (daté du 18 octobre), avoir découvert les preuves moléculaires qui permettent d'établir un lien direct entre l'inhalation de la fumée de tabac et le cancer broncho-pulmonaire des fumeurs ou de ceux qui inhalent, passivement, la fumée de ces derniers. Selon cette étude réalisée par des chercheurs de l'université du Texas à Houston et de l'Institut Beckman à Duarte (Californie), l'un des composants chimiques présents dans la fumée de tabac – une substance cancérigène – provoque dans les cellules des poumons humains des dégâts comparables à ceux observés dans la plupart des tumeurs malignes des poumons.

Cette étude, qui a pu être menée à bien grâce aux progrès considérables réalisés en cancérologie moléculaire, éclaire d'un nouveau jour la responsabilité des multinationales du tabac. Cette publication a été immédiatement suivie d'une baisse notable des cours en Bourse de plusieurs des groupes américains producteurs de cigarettes. Ces derniers se sont gardés de critiquer d'emblée la méthodologie du travail publié par *Science*.

Pour le principal fabricant américain de cigarettes, Philip Morris, cette étude mérite *« un examen attentif »*. *« Si l'on se réfère à ce que nous avons pu voir jusqu'à présent, cette recherche est extrêmement intéressante*, a fait savoir la multinationale. *Nous examinons minutieusement ce qui pourrait être une étude significative. D'un point de vue légal et réglementaire, cette recherche ne change pas le fait que fumer est un choix que des gens ont fait en connaissance de cause et qu'il continueront, nous le pensons, à vouloir faire »*. Pour sa part, RJ Reynolds Tobacco Company a déclaré, dans un communiqué, que l'étude était *« intéressante, plus que concluante »*. A la Seita, personne n'était en mesure, lundi 21 octobre, de commenter les résultats de l'étude américaine.

La nocivité de la consommation de tabac a pour l'essentiel été établie à partir de données épidémiologiques, qui ont longtemps été contestées par l'industrie du tabac. La relation entre le cancer du poumon et le tabac a été suggérée dès les années 30 et de nombreuses caractéristiques du tabagisme ont, sur ce thème, été étudiées, qu'il s'agisse du type de tabac fumé, de l'inhalation, de la présence de filtre, etc. On estime généralement que les fumeurs de cigarettes ont un risque dix à quinze fois plus élevé d'être victime d'un cancer du poumon que les non-fumeurs. Ce risque augmente avec la quantité de tabac consommée et la durée du tabagisme.

« LIEN ÉTIOLOGIQUE DIRECT »

En France, la mortalité due au cancer du poumon a considérablement augmenté depuis le milieu du siècle, cette lésion représentant à l'heure actuelle la première cause de morbidité et de mortalité par cancer. Selon l'Organisation mondiale de la santé, on a recensé en 1995 dans les pays industrialisés 514 000 décès par cancer du poumon d'origine tabagique. On estime, d'autre part, qu'outre les cancers du poumon et des voies aérodigestives supérieures, la consommation de tabac augmente le risque du cancer de la vessie et qu'elle est probablement impliquée dans la survenue des cancers du pancréas, du rein et du col de l'utérus.

La publication de *Science* fournit pour la première fois les bases précises d'un lien de causalité qui restait encore à établir. Les auteurs expliquent en substance avoir découvert qu'une molécule cancérogène présente dans la fumée du tabac (un benzopyrène désigné par le sigle BPDE) agit directement sur un gène (le P53), connu pour être étroitement impliqué dans les processus cancéreux. Le gène P53 est le premier des oncogènes (ou gènes du cancer) a avoir été découvert. Lorsque sa structure est modifiée, ce gène ne semble plus capable de contrôler la division des cellules qui peuvent ainsi se multiplier de manière anarchique et proliférer jusqu'à former une tumeur cancéreuse. La fréquence des mutations du gène P53 est très élevée dans de nombreux cancers, tout particulièrement dans les cancers broncho-pulmonaires.

L'étude américaine a été faite sur des cellules de l'épithélium bronchique cultivées *in vitro*. Le grand intérêt de ce travail tient au fait que les modifications moléculaires induites par le BPDE sont les mêmes que celles observées dans le patrimoine héréditaire des cellules des cancers broncho-pulmonaires des consommateurs de tabac.

« Nos résultats fournissent la preuve de l'existence d'un lien étiologique direct entre un cancérogène chimique et un cancer humain », estiment ces chercheurs. En d'autres termes, ce travail fournit une démonstration, à l'échelon moléculaire, du caractère cancérogène de l'inhalation de la fumée de tabac. Il établit du même coup les bases de la nocivité de l'inhalation passive de cette même fumée, nocivité qui est généralement contestée ou notablement sous-estimée par les fabricants. A ce titre, cette étude fournira de nouveaux arguments à ceux qui militent pour avoir le droit de ne pas être exposés à la fumée des autres. La méthode mise en œuvre par l'équipe américaine pourrait, demain, être appliquée à d'autres substances connues pour être cancérogènes, mais pour lesquelles on ne dispose pas d'une démonstration à l'échelon moléculaire.

Jean-Yves Nau

Des victimes de la tabagie vont attaquer directement les fabricants

LA NOUVELLE scientifique risque d'entraîner de lourdes conséquences sur le plan judiciaire. Si, en France, la plupart des procès intentés contre les fabricants de tabac visent des faits de publicité directe ou indirecte, proscrites par loi Evin, deux actions impliquant des victimes directes du tabagisme sont en préparation. Deux fumeurs victimes d'un cancer du poumon devraient ainsi, dans les prochains jours, directement attaquer en justice les multinationales du tabac.

Nul doute que l'étude de *Science* viendra apporter des arguments supplémentaires aux juristes impliqués dans la lutte contre le tabagisme. *« S'il existe désormais une preuve mécanique du lien de causalité entre consommation de tabac et cancer du poumon*, nous a déclaré, lundi 21 octobre, Me Francis Caballero, avocat du Comité national contre le tabagisme (CNCT), *l'argument ne pourra que renforcer nos dossiers, car les fabricants ont toujours nié ce lien de causalité. »* S'il obtient un *« partage des responsabilités (50 % pour le fabricant, 50 % pour la victime), c'est gagné »*, assure-t-il.

A l'heure actuelle, en France, une cinquantaine de procès visant les industriels du tabac sont en cours. La situation judiciaire française se distingue nettement de celle qui prévaut outre-Atlantique, où les fumeurs multiplient eux-mêmes les poursuites. Me Caballero explique que la spécificité française vient d'abord de la loi Evin, qui a permis d'intenter des procès contre les dérapages promotionnels des fabricants (publicité directe ou indirecte, parrainage sportif). Les fabricants de tabac font l'objet d'un deuxième type d'attaque dans l'Hexagone, visant la taille – insuffisante – des avertissements sanitaires inscrits sur les paquets de cigarettes. Un premier procès pour tabagisme passif est, par ailleurs, en cours à Paris (*Le Monde* du 18 octobre).

En France, la possibilité pour les associations de se porter partie civile a sans doute *« un peu occulté les victimes directes »*, ajoute l'avocat. Le problème des honoraires constitue un autre facteur d'explication : *« Les Américains sont habitués à partager les honoraires au prorata* [des dommages et intérêts obtenus], *ils prennent un risque calculé »*, commente encore Me Caballero. Aux Etats-Unis, *« il y a toutefois beaucoup d'appelés et peu d'élus*, souligne-t-il. *Sur les centaines de procès intentés par des victimes, très peu ont abouti à des condamnations »*. L'avocat n'exclut cependant pas que *« la culture juridique américaine »* fasse des émules dans l'Hexagone.

Dans le *Herald Tribune* (daté 19-20 octobre), John Banzhaf, professeur de droit à l'université de Georgetown (Géorgie), estime que la découverte publiée dans *Science* est *« très importante pour imputer la responsabilité à l'industrie du tabac et pour protéger les non-fumeurs du tabagisme passif »*. Membre d'un groupe anti-tabac, le professeur Banzhaf voit, en outre, dans cette étude un moyen d'éliminer totalement la fumée des lieux publics.

Laurence Folléa

Une directrice d'école parisienne au bout du rouleau

IL N'Y A PLUS DE PAPIER ! C'est, en termes plus choisis, le cri d'alarme que les parents d'élèves de l'école de la rue Martel, dans le dixième arrondissement de Paris, ont découvert dans le carnet de correspondance de leurs enfants, la semaine dernière. Certains en sont restés ahuris. *« En dépit de nos demandes répétées*, écrit la directrice de l'école, *la circonscription des affaires scolaires de la Ville de Paris n'est pas en mesure de nous fournir de papier-toilette pour l'instant. »*

Evoquant d'un mot le *« budget épuisé »* et les *« livraisons différées »*, prétextés par la Ville, Madame la directrice prend la plume pour demander aux parents de l'aider à *« pallier cette carence »*. Pratique, elle calcule qu'à raison de douze rouleaux consommés par jour, pour trois cent soixante enfants, *« si chacun apporte un rouleau*, [l'école sera dépannée] *jusqu'aux congés de la Toussaint »*. Et d'espérer qu'à cette date, c'est-à-dire le 25 octobre, l'administration municipale aura réapprovisionné l'école.

L'histoire dure depuis quelques mois. Alors que les commandes de produits d'entretien sont habituellement passées en mai, elles n'ont pu l'être cette année, explique la directrice : la dernière commande a eu lieu en mars, et *« il a fallu tenir pour le reste de l'année »*. Non seulement pour le papier-toilette, mais pour tous les produits de nettoyage. Les munitions ont fini par manquer, l'hygiène dans les écoles ne semblant pas être un souci majeur pour l'administration de la Ville. A la rentrée, malgré des demandes répétées, la commande est restée bloquée. *« Peu après, les services m'ont dépannée en urgence de douze rouleaux »*, raconte la directrice.

Le surlendemain, à nouveau à court, elle a pris son cabas et acheté le précieux papier sur ses propres deniers. Puis s'est lassée : *« Pendant quelques jours, j'ai laissé courir. Les enseignants n'étaient pas d'accord pour que je demande de l'aide aux parents. »* La situation n'était pas tenable très longtemps. *« Je n'allais pas supporter que les enfants continuent à déserter les toilettes, avec les conséquences que cela implique pour la santé »*, plaide la directrice. D'où cet appel à la solidarité parentale. Quand, enfin, vendredi 18 octobre, le feu vert tant attendu est venu des services municipaux. Juste pour passer commande.

Béatrice Gurrey

La voiture de Suzanne Ayme-Jouve a été retrouvée dans un ravin

LE VÉHICULE de Suzanne Ayme-Jouve, portée disparue depuis le 4 août en compagnie de son petit-fils, Nicolas-Paul, a été retrouvé, dimanche 20 octobre, dans un ravin des Hautes-Alpes. Deux cadavres ont été découverts, l'un dans la voiture, l'autre à proximité, a indiqué, lundi 21 octobre, le parquet de Digne (Alpes-de-Haute-Provence), où une information judiciaire avait été ouverte il y a deux mois. Les opérations de dégagement du véhicule devait s'achever lundi matin. Une autopsie était ensuite prévue afin de *« vérifier avec certitude l'identité des cadavres »*, a précisé le parquet.

La Peugeot 106 rouge a été retrouvée par un gendarme à la retraite qui se promenait dans cette région escarpée. En partie dissimulée par la végétation, elle gisait dans un ravin, en contrebas de la route départementale 900-B, sur la commune de Remollon (Hautes-Alpes), près de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). Le retraité a immédiatement fait le rapprochement avec la mystérieuse disparition de Suzanne Ayme-Jouve, soixante-quatre ans, et de son petit-fils de huit ans. Partis d'Avignon le 4 août, ils n'étaient jamais arrivés dans la station alpine de Pra-Loup, où ils devaient passer leurs vacances. D'importants moyens de recherche, aériens et terrestres, avaient rapidement été dégagés, mais en vain. Les plaques d'immatriculation ainsi que divers signes ont permis l'identification formelle du véhicule, ont précisé les gendarmes. En revanche, l'état de décomposition des cadavres risque de rendre la reconnaissance des corps plus délicate. Plusieurs membres de la famille, dont les parents de Nicolas-Paul, se sont rendus sur les lieux. Ils y ont rejoint le préfet des Hautes-Alpes, le procureur de la République de Gap, ainsi que le juge d'instruction de Digne chargé de l'affaire, Philippe Assonion.

Le père du petit Nicolas-Paul avait porté plainte contre X... et une information judiciaire avait été ouverte par le parquet de Digne pour *« séquestration »*. Après avoir évoqué une possible *« amnésie momentanée »* de sa mère, M. Aymé-Jouve envisageait alors l'enlèvement. En l'absence de toute demande de rançon, l'*« environnement »* de la retraitée, et notamment ses activités de bénévole au sein de la mission catholique italienne d'Avignon, avaient suscité l'intérêt de la famille comme des enquêteurs. La découverte du véhicule, dans cette région montagneuse, semble indiquer que la grand-mère et son petit-fils ont été victimes d'un simple accident de la route.

Nathaniel Herzberg

Des sans-papiers occupent symboliquement Saint-Bernard

UNE QUARANTAINE D'AFRICAINS SANS PAPIERS évacués de l'église Saint-Bernard (Paris 18e), le 23 août dernier, ont de nouveau occupé l'édifice pendant cinq heures, dimanche 20 octobre, afin de *« montrer qu'ils sont toujours là et que leur combat continue »*. Les manifestants étaient venus assister à la messe afin de célébrer la mémoire d'Amara Fofana, un des leurs décédé le 16 octobre d'un cancer du foie (*Le Monde* du 19 octobre). Ils souhaitaient rester sur place pendant vingt-quatre heures mais le conseil pastoral de l'église a refusé.

Une trentaine de sympathisants sont parvenus à entrer dans l'église et de brèves bousculades les ont opposés aux forces de l'ordre. Les sans-papiers ont dénoncé les contradictions du gouvernement qui *« a expulsé des malades et des chefs de famille et régularisé des célibataires déboutés »*.

Sur les 314 occupants de Saint-Bernard, 98 ont obtenu des titres de séjour provisoires et 13 ont été reconduits à la frontière.

Les expulsions d'étrangers pourront être décidées par les préfets

UN DÉCRET réformant la procédure d'expulsion des étrangers est en préparation au ministère de l'intérieur. Ce texte prévoit d'autoriser les préfets à prononcer des arrêtés d'expulsion qui sont aujourd'hui du seul ressort du ministre de l'intérieur.

Consulté par le premier ministre, le Conseil constitutionnel confirme, dans une décision publiée au *Journal officiel* du 18 octobre, que les règles fixant les procédures d'expulsion sont du domaine réglementaire et non législatif, ce qui donne le feu vert au texte du ministère de l'intérieur. Au terme de ce projet de décret, seules les expulsions prises *« en urgence absolue »* relèveront du ministre. Les préfets seront compétents pour toutes les autres expulsions (soit 568 arrêtés sur les 1 026 pris en 1995).

DÉPÊCHES

■ **PROFANATION : une cinquantaine de tombes ont été dégradées** dans les trois cimetières municipaux de Merville (Nord), a indiqué, dimanche 20 octobre, le maire de la commune. Des stèles ont été brisées, plusieurs croix ont été arrachées et replantées à l'envers. Cinq pierres tombales britanniques de la première guerre mondiale ont aussi été endommagées.

■ **CARTABLES : la Fédération parisienne des conseils de parents d'élèves (FCPE)** et l'association Grandir en France ont organisé, lundi 21 octobre, une opération de pesée des cartables auprès des collégiens de sixième. Les données recueillies seront utiles au député Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine), auteur d'une proposition de loi visant à réduire le poids des cartables.

■ **AMIANTE : la circulaire définissant les conditions d'aide financière de l'Etat aux collectivités locales** pour le déflocage de l'amiante présente dans les établissements scolaires est parue au *Journal officiel* du 18 octobre. L'examen des demandes de subventions relèvera du préfet de département pour les travaux effectués dans les écoles et les collèges et du préfet de région pour ceux réalisés dans les lycées.

■ **JUSTICE : Jean-Noël Bastelica, président du tribunal de Valence, a été élu**, samedi 19 octobre, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), lors du congrès annuel de Marseille. Valéry Turcey a été réélu secrétaire général. L'USM a adopté une motion de soutien à l'appel de Genève, lancé par sept magistrats anticorruption européens.

A Montpellier, la mère de Rose-Marie avoue le meurtre de sa fille

MONTPELLIER
de notre correspondant

La communauté gitane du quartier de La Paillade, à Montpellier, s'est réveillée traumatisée, dimanche 20 octobre. Dans ce milieu où la défense de « l'enfant roi » passe avant tout, l'inadmissible venait de se produire. Après trente heures de garde à vue, Françoise Moréno, vingt-quatre ans, a reconnu le meurtre de sa fille Rose-Marie, âgée de trois ans et demi, retrouvée par un habitant du quartier, étranglée et violée au soir du lundi 20 octobre. Mise en examen pour *« meurtre aggravé par la circonstance de crime concomitant de viol »*, la jeune mère a été incarcérée dimanche après-midi.

Une telle issue semblait inconcevable au lendemain du drame. D'une seule voix, la famille et les proches de la victime réclamaient justice, persuadés qu'un inconnu avait enlevé la fillette et abusé d'elle avant d'abandonner son corps dans un fourré, à quelques mètres d'une route très fréquentée du quartier. Françoise Moréno disait alors être allée chercher sa fille à l'école, puis l'avoir laissée seule dans la rue quelques minutes. Pendant ce laps de temps, l'irréparable s'était produit.

TÉMOIGNAGE DÉTERMINANT

Au cours des obsèques célébrées jeudi par Mgr Ricard, l'évêque de Montpellier, près de cinq cents personnes, en majorité des gitans, avaient pu voir la mère éplorée, soutenue par sa famille, accompagnant le petit cercueil jusqu'au cimetière. Derrière cette communion dans la douleur, des fissures apparaissaient cependant dans la communauté, certains la soupçonnant déjà de n'avoir pas tout dit.

Ces doutes, les policiers du SRPJ de Montpellier les partageront très vite, aidés par les gitans du quartier qui briseront la loi du silence pour coopérer avec les enquêteurs. Plusieurs contradictions émergent en effet. Il apparaît d'abord que Rose-Marie était une enfant farouche, pleurant dès qu'elle était approchée par un inconnu. Les déclarations de la mère, au soir du drame, étonnent aussi. En se rendant au commissariat de La Paillade pour signaler la disparition de sa fille, elle avait dit spontanément : *« On me l'a enlevée. On me l'a tuée. »* Mais c'est le témoignage d'un cousin qui sera déterminant. L'homme affirme avoir vu Françoise Moréno, peu avant le meurtre, traverser la route en compagnie de la fillette vivante, pour se rendre vers l'endroit où le corps a été découvert.

Devant les policiers, la mère niera pendant près de trente heures avant de reconnaître le meurtre. Elle dément cependant s'être livrée à ce qui apparaît comme un simulacre de viol, postérieur à la mort de l'enfant, ce qui laisse planer un doute sur l'éventuelle intervention d'une autre personne. Selon son témoignage, l'enfant constituait un obstacle entre elle et un jeune amant avec lequel elle souhaitait vivre. L'homme a été entendu deux fois par les enquêteurs et a été mis hors de cause. Divorcée et marquée par un récent avortement, Françoise Moréno était au chômage. Elle vivait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses parents.

Dimanche, dans le quartier de La Paillade, les propos étaient sans appel. *« Pour nous, ce n'est plus une gitane »*, martelait son oncle. *« On a tué ma petite-fille, cette femme doit payer »*, ajoutait son père. Plus loin, un petit groupe exigeait le rétablissement de la peine de mort. Dans ce concert de haine, seules quelques voix, plus feutrées, se faisaient entendre. Pour rappeler que, quel qu'en soit le mobile, le meurtre présumé de son propre enfant demeure un geste incompréhensible.

Jacques Monin

Lire aussi la chronique d'Agathe Logeart page 30

AMÉNAGEMENT L'agglomération de Barcelone se tourne vers la France pour faire face à ses besoins en eau au XXIe siècle. ● LA CONSTRUCTION D'UNE CANALISATION de 314 kilomètres entre Montpellier et la capitale catalane est envisagée. En effet, la compagnie d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc détient des droits d'eau sur le Rhône qu'elle utilise peu et qui pourraient être exploités pour l'alimentation de Barcelone. ● CE GIGANTESQUE PROJET pourrait créer 3 000 emplois sur quatre ans et coûterait 8 milliards de francs. ● LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL ne semble pas souhaiter que la capitale catalane s'approvisionne en France. ● DES ÉCOLOGISTES contestent le projet des deux côtés de la frontière. Dans le Languedoc-Roussillon, les agriculteurs redoutent un regain de concurrence de la part de leurs homologues catalans.

L'eau du Rhône pourrait alimenter Barcelone au XXIe siècle

La capitale catalane craint que ses ressources hydrauliques soient insuffisantes face à la croissance de sa population. Elle se tourne vers le Languedoc-Roussillon français. Un groupement d'intérêt économique européen vient d'être créé pour mener les études préalables

NÎMES
de notre correspondant

A l'aube du troisième millénaire, l'eau du Rhône coulera peut-être dans les sous-sols de Barcelone. La construction d'une canalisation de 314 kilomètres entre Montpellier et la capitale catalane n'est encore qu'un projet. Mais l'idée, qui pouvait paraître utopique au départ, se précise, ainsi que les oppositions des deux côtés des Pyrénées. Le projet est né en 1994 à Nîmes (Gard), au siège de la compagnie d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc (BRL), ancienne Compagnie nationale du Bas-Rhône, reprise en 1992 par le conseil régional du Languedoc-Roussillon. Des études de la Généralité de Catalogne montrent alors que les ressources en eau ne seront pas suffisantes pour faire face, à l'horizon 2002, au développement des zones urbaines et industrielles de Barcelone. Or la compagnie languedocienne dispose d'un droit d'eau de 75 mètres cubes/seconde dans le Rhône, dont une petite partie suffirait à prévenir la pénurie en Catalogne. Pour satisfaire durant les vingt prochaines années la consommation de la région barcelonaise, forte aujourd'hui de 5 millions d'habitants, la solution consisterait à transférer vers le sud 12 à 15 mètres cubes/seconde en prolongeant un canal qui, aujourd'hui, s'arrête à Montpellier.

Pour la BRL, cette réalisation présenterait également l'avantage de garantir une meilleure sécurité de l'approvisionnement en eau du Languedoc-Roussillon. Si ubuesque que cela puisse paraître, l'eau du Rhône arrive à Montpellier mais, ensuite, il n'existe pas de réseau pour l'amener dans les villes et les campagnes : chaque été, pratiquement, les préfets sont amenés à restreindre la distribution d'une ressource... à portée de main.

Il y a un mois, BRL et la société ATTL, responsable de l'exploitation du réseau d'eau de Barcelone, ont constitué un groupement d'intérêt économique européen (GIEE) avec pour mission de pousser plus avant les études sur les besoins de la Catalogne et de vérifier la fiabilité des solutions techniques envisagées. Le GIEE devra également définir la structure de gestion et boucler le montage financier. Ce projet de 8 milliards de francs ne devrait pas faire appel à l'impôt. Il pourrait être soutenu par un pool bancaire international, les Catalans remboursant ensuite les annuités d'emprunt en réglant chaque mois leur facture d'eau.

PAS DE DÉCISION AVANT 1998

Une première étude de faisabilité, en octobre 1995, avait jugé les propositions françaises techniquement réalisables. Les deux autres options jusqu'ici étudiées en Espagne – prélèvement dans l'Ebre et dessalement de l'eau de mer – paraissaient plus difficiles à mettre en œuvre : la première en raison du débit de l'Ebre qui, l'été, peut descendre sous les 15 mètres cubes/seconde ; la seconde parce qu'elle se traduirait par un prix de l'eau compris entre 6 et 10 francs le mètre cube contre 4 pour le projet de BRL.

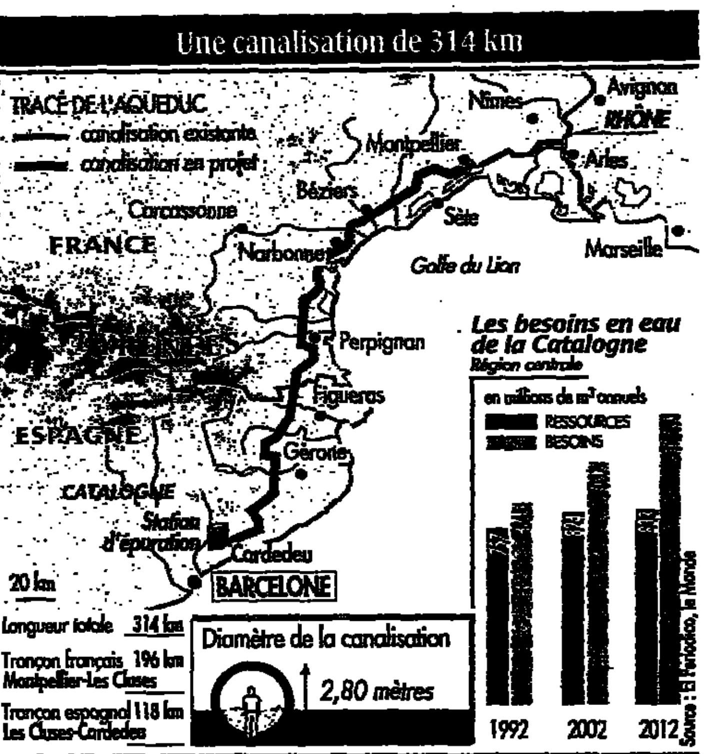
Pour autant, le gouvernement espagnol, qui a décidé de remettre à plat un plan d'hydrologie nationale, ne prendra pas de décision avant 1998. Selon le ministre de l'environnement, Isabel Tocino, l'approvisionnement dans l'Ebre sera prioritaire, si jamais il s'avère nécessaire. En attendant, BRL mise sur le soutien du puissant président de la Généralité de Catalogne, Jordi Pujol, avec la certitude que son projet, malgré les résistances qu'il suscite au sein du gouvernement espagnol, sera mis à l'étude, comme l'ont souhaité en juillet les ministres français et espagnol des affaires étrangères.

En Languedoc-Roussillon, les agriculteurs ont été les premiers à s'inquiéter. Pourquoi vendre aux Espagnols une eau qui leur permettra ensuite de venir concurrencer les productions françaises ? Pour Jean-Louis Blanc, le président de BRL, le prix de l'eau, exorbitant par rapport aux tarifs habituellement pratiqués dans l'agriculture, devrait s'avérer dissuasif. Mais les jeunes agriculteurs notamment continuent de penser que ce transfert pourrait favoriser leurs concurrents.

Autre contestation : celle des écologistes. En juillet, ce projet a provoqué un premier rapprochement à Montpellier des Verts catalans espagnols et languedociens. Le conseiller municipal écologiste de Barcelone, Joseph Puig, est venu expliquer que *« la Catalogne n'avait pas besoin de plus d'eau, mais de mener une autre politique d'économie et de dépollution »*. Il estime à 25 % le niveau des fuites dans le réseau barcelonais et à 12 millions de mètres cubes, chaque année, le volume d'eau rejeté à la mer pour éviter l'inondation du métro.

Du côté des Verts languedociens, l'opposition à ce projet *« pharaonique »* semble beaucoup plus politique, à deux ans des élections régionales : ce dossier pourrait leur permettre de placer au pied du mur les élus auparavant Verts ou Génération Écologie, et aujourd'hui membres de la majorité du président du conseil régional, l'UDF Jacques Blanc, qui est également président du conseil de surveillance de BRL.

Richard Benguigui



La Catalogne est divisée en trois régions [illegible]. Seule [illegible] centrale est déficitaire en eau ; elle comprend Barcelone et ses environs, soit 70% de la population catalane.

Un investissement de 8 milliards de francs

● **Financement :** 5,5 milliards de francs doivent être débloqués par la France ; 2,5 milliards par l'Espagne.
● **Débit moyen du Rhône :** 1 700 mètres cubes/seconde ; débit minimum à l'étiage : 600 mètres cubes/seconde.
● **Besoins de la région de Barcelone :** en 2002, 9 mètres cubes/seconde ; en 2012, 15 mètres cubes/seconde.
● **Solution technique :** une canalisation de 2,80 mètres de diamètre, enterrée sur 314 km (196 en France, 118 en Espagne).
● **Emplois :** création prévue de 3 000 emplois sur quatre ans.
● **Première mise en service** programmée en 2004.

Visite guidée écolo de la ZAC Paris rive gauche

SIGNE DES TEMPS : les commissaires-enquêteurs acceptent désormais de travailler en collaboration avec les défenseurs de l'environnement. C'est ainsi que les trois commissaires chargés de l'enquête publique sur la ZAC Paris rive gauche avaient rendez-vous, samedi 19 octobre, avec les écologistes pour une visite commentée sur ce chantier de 130 hectares dans le troisième arrondissement. *« Trois points nous paraissent contestables : les espaces verts, la densification du bâti et la voirie »*, explique Pierre-Alain Brossault, président de l'Ecologie pour Paris.

Avec le PAZ (plan d'aménagement des zones) sous le bras, le petit groupe se dirige vers le square Marie-Curie, devant l'hôpital de la Salpêtrière. *« Cela va devenir un îlot de verdure entouré de voies routières »*, commente un écologiste, en faisant remarquer que ce square de 4 000 m² sera cerné d'artères à trois voies de circulation, destinées à desservir un nouveau quartier. Il en profite pour faire remarquer qu'avec 10 hectares pour 15 000 habitants les espaces verts prévus dans la ZAC sont insuffisants.

Petite halte dans la gare d'Austerlitz : les écologistes contestent la démolition du buffet de la gare situé près de la Seine et font remarquer que l'autorisation de construire dans la cour des arrivées risque d'enserrer la célèbre verrière entre des bâtiments de bureaux. En approchant de la Bibliothèque de France, les défenseurs de l'environnement jugent que les implantations commerciales qui entourent les immeubles d'habitation sont inadaptées aux besoins : *« Ce sont des grandes surfaces qui ne favoriseront pas la vie de quartier »*, estiment-ils. Surtout, ils critiquent l'avenue de France, colonne vertébrale de la ZAC, qui débouche sur la Seine, suspectée de couper le quartier en deux. *« Il faut en faire une promenade urbaine. Par ailleurs, aucun plan de circulation pour les transports en commun ou les vélos n'a été prévu »*, proteste M. Brossault.

« ENVOYEZ-NOUS VOS PROPOSITIONS »

Bons élèves, les commissaires-enquêteurs écoutent, posent des questions et prennent des notes. *« Envoyez-nous vos propositions »*, précisent-ils. Ils ont déjà rencontré Anne-Marie Couderc, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, et les responsables de la Semapa, aménageur de Paris rive gauche. Leur rapport est attendu vers le 15 décembre. D'ici là, ils pourront, comme ils l'ont fait avec les écologistes, rencontrer toute personne ou association concernée par le projet.

Françoise Chirot

Pétition pour défendre « l'identité régionale » alsacienne

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« L'identité régionale : un projet à partager ». Sous ce titre, une pétition circule en Alsace pour réagir *« à la manière dont certaines personnes et certains médias dénigrent actuellement l'attachement à la réalité régionale et exploitent l'importance du vote du Front national dans la région »* (25 % au premier tour de l'élection présidentielle de 1995). Ce texte, écrit sous la responsabilité de Jean-Marie Woehrling, président du tribunal administratif de Strasbourg, d'intellectuels et de professeurs d'université, se présente sous un jour séduisant. Il se prononce ainsi pour une société pluriculturelle et milite en faveur de la construction européenne.

Certains passages du document soulèvent néanmoins des interrogations. Pour les auteurs, *« derrière le slogan du repli identitaire se révèle, en fait, une hostilité profonde à l'égard de tout ce qui pourrait exprimer une présence germanique – culturelle, linguistique, économique, symbolique – en Alsace »*. L'Etat est constamment attaqué. On peut lire : *« Ici en Alsace, comme ailleurs en France, la condamnation de l'identité régionale n'est qu'une forme d'un néo-jacobinisme qui se manifeste avec force actuellement dans l'ensemble du pays. »*

Curieuse aussi, voire inquiétante, la conception de la modernité qu'ont les promoteurs de l'opération. *« S'il fallait faire un reproche à l'opinion alsacienne, ce serait plutôt sa trop grande crédulité à l'égard d'une certaine modernité technocratique (TGV, canal Rhin-Rhône, etc.)*, dit le texte, *et son insuffisante détermination à revendiquer un meilleur contrôle régional sur d'autres outils de la communication plus essentiels : radio, télévision, éducation, université, sans oublier l'outil linguistique. »*

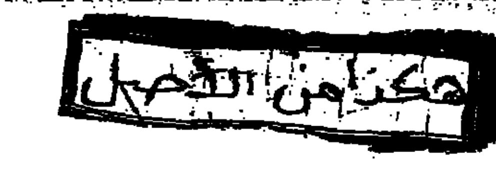
Marcel Scotto

DÉPÊCHES

■ **YVELINES : 1 500 personnes**, selon la police, 3 500, selon les organisateurs, opposées à la construction de l'autoroute A 104 entre Orgeval (Yvelines) et Pierrelaye (Val-d'Oise), ont manifesté samedi 19 octobre à Versailles. Deux cent cinquante élus avaient pris la tête du cortège. Dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 20 octobre, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, affirme : *« Cette autoroute ne peut pas se faire au prix d'une nuisance imposée à près de 200 000 personnes. Le coût prévu est astronomique. Le préfet et les services de l'équipement ne fournissent aucune précision sur les modalités de financement ; c'est pour le moins préoccupant. Et si on changeait le tracé, cette autoroute amputerait le Parc naturel régional du Vexin. »*

■ **LOIRE-ATLANTIQUE :** à l'appel d'une vingtaine d'organisations syndicales, associatives et écologistes, plusieurs milliers de manifestants se sont retrouvés, dimanche 20 octobre, en bordure de l'estuaire de la Loire, sur le site du Carnet (Loire-Atlantique), pour protester contre un projet d'EDF de centrale nucléaire prévu pour 1999.





Tobie Nathan, ethnopsychiatre

« Freud ressemblait un peu à un guérisseur africain »

Ce psychologue, qui exerce dans la banlieue nord de Paris auprès de familles migrantes, estime qu'il faut faire appel aux systèmes d'interprétation des cultures dont celles-ci sont issues

PSYCHOLOGUE et psychanalyste. Tobie Nathan est professeur à l'université Paris-VIII et directeur du Centre Georges-Devereux d'ethnopsychiatrie créé en 1993 au sein de cette université pour apporter une aide psychologique aux familles migrantes.

« Qu'est-ce qui vous différencie des autres psychologues : la méthode employée ou la clientèle que vous traitez ?

– Les deux à la fois. C'est la clientèle qui m'a amené à une autre pratique. J'ai été à l'origine de la création à l'université Paris-VIII, donc dans une faculté de lettres, d'un centre clinique destiné à recevoir des familles migrantes. Auparavant, j'avais exercé dans un hôpital qui accueillait des familles migrantes. Au fur et à mesure, les obligations techniques m'ont amené à modifier à la fois la théorie et ma façon de travailler avec les patients.

– Avez-vous délibérément choisi une clientèle différente de celle à laquelle ont affaire la plupart des psychanalystes et des psychologues ?

– Oui, c'est moi qui l'ai choisie. J'ai passé ma thèse avec Georges Devereux, le fondateur de l'ethnopsychiatrie. C'est Georges Devereux qui m'a mis sur la piste d'un domaine assez particulier qui est à la fois la façon dont la maladie mentale, bien que je n'aime pas ce mot, s'exprime dans d'autres cultures, la façon dont on la soigne et aussi la façon dont on apprend dans ces cultures aux thérapeutes à devenir thérapeutes. Ayant été initié théoriquement, j'avais très envie d'aller expérimenter cela sur le terrain. Jusqu'à la création de ma consultation, il n'y avait aucun lieu spécifique de prise en charge des patients migrants.

» Il y avait depuis très longtemps le Centre Françoise-Minkowska, fondé par la femme du psychiatre Eugène Minkowski, père du pédiatre Alexandre Minkowski, qui offrait une aide psychiatrique dans la langue des patients. Mais il ne s'agissait que de la langue. Le centre offrait la même psychiatrie mais traduite, et essentiellement pour les personnes d'Europe de l'Est. Cela fonctionnait pour les patients russes ou polonais, puis italiens ou espagnols. Après, quand il y a eu des patients maghrébins, cela a été une autre paire de manches. Il ne s'agissait plus de traduire, parce que le monde de ces patients était différent, de même que leur interprétation de leur maladie.

» Quand je suis intervenu pour la première fois en consultation à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis), en 1979, dans le service que dirigeait alors le professeur Lebovici, c'était forcément une autre clientèle.


DESSIN FRANÇOIS JATTIOT

– Le fait que vous soyez vous-même d'origine étrangère vous a-t-il aidé ?

– Beaucoup. Ce qui a joué d'abord, ce n'est pas le fait que je sois d'origine étrangère, parce que je suis culturellement totalement français. C'est davantage mon souvenir de l'impact de la migration, et de l'obligation de s'adapter.

– Qu'est-ce qui a changé dans votre pratique au cours de ces années de consultation à l'hôpital de Bobigny ?

– La clientèle de l'hôpital était constituée dans sa très grande majorité de Maghrébins qui avaient eu des accidents, le plus souvent du travail. Ils continuaient à présenter des douleurs sans cause organique apparente. On les avait promenés de service en service. En désespoir de cause, on les amenait chez le psychiatre. Celui-ci leur disait : *« Je vous écoute. »* Et eux demandaient inlassablement : *« Qu'est-ce que j'ai ? »* Cela se finissait parfois très mal...

» Pendant une quinzaine d'années, ce type de maladie a touché des Maghrébins. Aujourd'hui, ce sont des Africains. Je vous prédis que, dans cinq ans à peu près, ce seront les gens d'Asie du Sud-Est.

– Ce sont donc des gens qui sont depuis un certain temps en France et qui, à la suite d'un accident, d'un traumatisme physique réel, éprouvent des douleurs imaginaires ?

– On appelle cela des douleurs *fonctionnelles*. La fonction est perturbée, mais pas l'organe. Si elles ne sont pas traitées, ces maladies évoluent très mal, jusqu'à la paralysie totale. Ces patients souffrent de douleurs au dos, de maux de tête, etc. Je passe sur les interventions intempestives, les examens à répétition, parfois douloureux, de médecins agacés par des patients qui n'ont rien en apparence et affirment aller de plus en plus mal.

» Nous avons très vite perçu qu'il fallait agir autrement. Tout d'abord on a fait venir des traducteurs. Puis on a compris qu'il était beaucoup plus intéressant de travailler en équipe, jusqu'à une douzaine de personnes, avec le patient. Par exemple, un ouvrier du bâtiment maghrébin est tombé d'un échafaudage sur le dos. Il se plaint de vives douleurs alors que les examens ne révèlent aucune lésion. Quand un thérapeute, *maghrébin comme lui*, fait allusion à des accidents provoqués par des lanceurs de sorts, le patient se met à parler. Il raconte qu'une cousine de sa femme est venue dans sa maison. Il la soupçonne d'avoir volé, pour confectionner un sort, la serviette avec laquelle il a l'habitude de s'essuyer après avoir eu des rapports sexuels avec sa femme. Cela n'a rien à voir avec la psychanalyse. Ce sont des mondes qui contiennent des systèmes d'interprétation et *des objets* thérapeutiques. Quand on découvre qu'on a été victime d'un sort, on sait ce qu'il convient de faire : jeter un contre-sort.

– Le thérapeute maghrébin peut le faire sans doute. Mais vous ?

– Maintenant je sais. Cela peut être un *objet*, une assiette, un œuf, sur lequel on a écrit un verset approprié du Coran et qu'on demande au patient d'aller poser à un carrefour. Ce qu'on a découvert, c'est que ces patients appartenaient à un monde qui n'était nullement *dénué de psychiatrie*, mais qui avait la sienne. Il s'agissait de patients qui revenaient en consultation à l'hôpital, parfois depuis une dizaine d'années, et qui étaient évidemment déjà allés voir sans succès des marabouts, des guérisseurs.

» Qu'est-ce qui avait déclenché *la chute de ce patient* ? Il y avait la jalousie de cette cousine de sa femme, bien sûr, mais pas seulement. Cet homme était en France depuis vingt ans. Son fils aîné allait partir au service militaire dans l'armée française et ne parlait pas un mot d'arabe. *Il se demandait quelle sorte de fils il avait fait. J'ai eu aussi* un autre patient, qui travaillait à la construction du métro de Saint-Denis, et qui, après avoir été blessé à la tête sur ce chantier, ne pouvait pas remplir sa feuille de Sécurité sociale et avait demandé à sa fille de huit ans de la remplir à sa place. Dans un tel cas, ce n'est *pas seulement l'accident* qui est en cause, mais l'ensemble d'un parcours de vie.

» *Nous* avons donc compris qu'il fallait absolument faire apparaître les psychiatries des mondes d'où sont issus les patients. Et on ne peut pas le faire en son nom propre. Il faut être plusieurs, ce qui change complètement le *dispositif. On parle du* patient, devant lui, mais à un *tiers*, si possible de la même origine que lui. On se débrouille toujours pour qu'il y ait quelqu'un dans le groupe qui parle la langue du patient même si parfois, pour certaines langues africaines, c'est très difficile.

» *Cela ne sert à rien de dire* au patient mentionné plus haut qu'il est malade parce que son fils ne lui ressemble pas, n'a pas appris l'arabe, etc. Mais il y a un résultat si on lui dit qu'il est tombé parce qu'il a été victime d'un sort. Il nous a fallu apprendre à vivre avec ces deux types d'interprétation. *Les deux sont* vraies. Les deux sont fausses...

– Peut-on mêler deux types de pratique, la psychanalyse, par exemple, et le recours aux contre-sorts ?

– Oui, mais pas en même temps. Il m'est arrivé d'avoir des étudiants africains qui voulaient faire une *analyse avec moi. Ils* considéraient celle-ci à l'intérieur de leur monde, comme une initiation en quelque sorte.

– Comment êtes-vous considéré par vos confrères ?

– Plus ou moins bien. Mais je ne suis nullement un clandestin. Je suis professeur, directeur d'une unité de formation et de recherche. Pendant très long-*temps, les psychanalystes ont* observé un silence total à mon égard. Il y a des habitudes psychanalytiques, comme l'absence de tout rapport avec le patient en dehors de la cure, qui ne sont pas les miennes. D'ailleurs Freud ressemblait davantage à un guérisseur africain qui reçoit ses malades *chez lui dans sa famille*, accepte leurs cadeaux, etc., qu'à cette image aseptisée du psychanalyste. Mais c'est différent en ce qui concerne les institutions. Par exemple, l'aide sociale à l'enfance, la protection judiciaire de la jeunesse, le tribunal pour enfants recourent aux services du Centre Georges-Devereux.

– Qu'est-ce que vous pensez de l'influence croissante des idées de Jean-Marie Le Pen ?

– Je pense que la gauche a fait une très grosse erreur en oubliant de penser la différence. Celle-ci doit aussi faire partie d'un discours de gauche, et pas seulement les valeurs universelles et les droits de l'homme. C'est une erreur de stratégie d'avoir laissé à la droite le monopole de penser la différence. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

L'héritage de Georges Devereux


TOBIE NATHAN

TOBIE NATHAN est né en 1948 au Caire dans une famille juive égyptienne. *« Sur des tablettes retrouvées dans l'île Eléphantine, sur le Nil, et qui datent du cinquième siècle avant Jésus-Christ, il y a déjà des Nathan. Nous étions là avant les Arabes »*, rappelle-t-il. Cela n'a pas empêché sa famille d'être contrainte à l'exil après l'expédition franco-britannique de Suez de 1956, comme la quasi-totalité de la communauté juive égyptienne, forte alors de plusieurs dizaines de *milliers de personnes. Ses parents* s'installent d'abord en Italie parce son grand-père avait jadis acquis la nationalité italienne. Il s'agissait d'une pure fiction : le gouvernement italien vendait tout simplement au siècle dernier la citoyenneté italienne à des Juifs égyptiens. Ses parents se fixent en France en 1957.

Il fait ses études à la Sorbonne, passe en 1976 une thèse de troisième cycle consacrée à l'étude des *communautés sexuelles issues du mouvement de* mai 68 en France, puis soutient en 1983 un doctorat d'Etat intitulé *Apports de l'ethnopsychiatrie à la théorie et à la pratique de la clinique psychanalytique*. Son directeur de thèse est Georges Devereux, créateur de l'ethnopsychiatrie, c'est-à-dire de l'étude de la *folie dans les populations* non occidentales.

Originaire de Hongrie, Georges Devereux (1908-1985) a d'abord émigré aux Etats-Unis avant de s'installer en France pour enseigner à l'Ecole des hautes études, à l'invitation de Claude Lévi-Strauss. Son œuvre majeure, *Ethnopsychiatrie des Indiens Mohaves*, vient seulement d'être publiée en français aux éditions Synthélabo dans la collection « Les Empêcheurs de penser en rond » (*Le Monde* du 11 octobre).

Tobie Nathan est notamment l'auteur de *La Folie des autres* (Dunod, 1986), *Le Sperme du diable* (PUF, 1988), *L'Influence qui guérit* (Odile Jacob, 1994) et *Médecins et sorciers* (Synthélabo, 1995). Le centre Georges Devereux, qu'il dirige à l'université Paris-VIII, organise, les 24 et 25 octobre, un colloque à la *Maison de la chimie*, à Paris, sur le thème : *« D'où* viennent les enfants ? »

D. D.

Roger Martelli, communiste « refondateur »

« Face à Le Pen, la gauche doit être franchement à gauche »

Selon l'historien, le « pôle de radicalité » a réussi, à Gardanne, sa démonstration

Membre du comité national du PCF, directeur de Futurs *(hebdomadaire des communistes « refondateurs »), l'historien Roger Martelli analyse la « dynamique de gauche » qui s'est exprimée à l'occasion de l'élection législative partielle de Gardanne (Bouches-du-Rhône).*

« L'élection de Gardanne marque-t-elle une étape importante, voire *« historique »*, comme le disent certains, dans la recomposition de la gauche ?

– Historique ? Méfions-nous des grands mots. L'élection de Gardanne était considérée comme un test pour la gauche de la gauche. Le « pôle de radicalité » était attendu au tournant. Il a réussi sa démonstration : quand la gauche la plus soucieuse d'alternative sociale se rassemble, il y a de la mobilisation dans l'air. Que Roger Meï ait fait mieux que Bernard Tapie contre le Front au premier tour est à mes yeux très encourageant.

– Quelle peut être la place du PS dans cette nouvelle dynamique de gauche ?

– Pour une part, c'est au PS de répondre à une telle question. A Gardanne, il a joué la carte d'un antilepénisme « institutionnel », autour d'une personnalité à forte carrure médiatique. Ça n'a pas marché. Maladresse d'un parachutage imposé par Paris ? Je préfère dire que, face à l'extrémisme populiste du Front, la radicalité populaire et la pratique du terrain valent mieux que la force de l'image. La source principale de la dynamique Le Pen, c'est la désespérance sociale. Or si la gauche s'installe dans l'idée qu'elle ne peut pas faire vraiment autre chose que la droite, aucun espoir populaire n'est possible. Le PS au pouvoir s'est incliné devant le credo libéral et monétariste. Il hésite à tirer un trait sur cette période. Il ne doit pas s'étonner s'il en paie politiquement l'addition. Mais il peut encore rectifier le tir d'ici à 1998...

– L'élan qui s'est exprimé à Gardanne ne manifeste-t-il pas d'abord le refus de l'Europe de Maastricht, à droite comme à gauche ?

– Je n'aime pas du tout l'idée de la grande convergence des anti-Maastricht. Il se trouve que Maastricht a, pour l'instant, ancré l'Europe dans le piège du libéralisme pur. *Il y a des gens à gauche – j'étais* de ceux-là – qui ont voté « non » à Maastricht pour dire non au libéralisme ; pas pour dire non à l'Europe. Je ne mets pas tous les « oui » à Maastricht dans le panier du néolibéralisme ; j'aimerais que l'on ne place pas tous les « non » dans celui de l'euroscepticisme. Mais, à gauche, les *Européens sincères* devraient, me semble-t-il, tirer la leçon des déboires de Maastricht. Pour gagner les peuples à l'idée de l'Europe, il faut s'engager franchement dans une Europe sociale, et ne pas s'enfermer dans les méandres de la monnaie unique. Si les électeurs de Gardanne ont dit *« non », c'est à la politique actuelle*, et à toute politique qui, fût-elle de gauche, *se situe dans la même* philosophie économique et sociale.

– Peut-on dire que cet élan est dans le droit fil du mouvement social de l'automne 1995 ?

– Je situe en effet le bon résultat de Meï plus du côté de décembre 1995 que de celui du référendum de 1992. Fin 1995, les salariés du public *ont dit dans la rue qu'ils ne voulaient* plus d'une logique sociale fondée d'abord sur les normes de la rentabilité et de l'argent. Ils avaient raison. J'ai l'impression qu'à Gardanne, région sinistrée par la crise, les électeurs de gauche ont exprimé une conviction similaire. Ils ont montré leur intérêt pour une *gauche qui se situe sur un autre terrain*. C'est bon signe.

– La dynamique de Gardanne peut-elle s'exprimer sur le plan politique en allant au-delà d'une alliance électorale ?

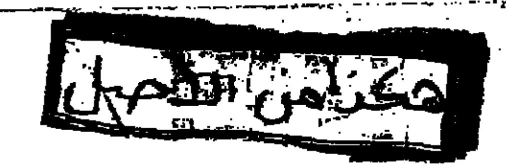
– Quelles que soient les données purement locales, j'ai la conviction que l'élection de Gardanne est un *signal dont la portée dépasse* le cadre local. La gauche française est plurielle. Les uns croient plus efficace d'« accompagner » dans un sens plus social le système économique et social aujourd'hui dominant. Les autres préfèrent tenter de le dépasser, en contestant les normes en place et en cherchant d'autres formes, plus efficaces et plus humaines, de gestion sociale. *Les deux courants ne sont pas antagoniques.* Ils doivent apprendre à travailler ensemble. Mais *ils* sont différents.

» Le problème est que le courant plus « radical » est aujourd'hui politiquement dispersé. Le désir de changement profond irrigue de larges secteurs de la vie sociale et *culturelle, bien plus que dans la dé*cennie 80 du grand désenchantement. Mais si l'espace existe pour une dynamique d'alternative, elle reste pour l'instant vouée aux marges politiques. 8 % + 5 % + 4 % + 3 % font 20 %, mais ils comptent moins que 20 %. Il faut donc passer de la juxtaposition à l'addition. On *l'a fait à Gardanne*. On pourrait essayer de le faire ailleurs, en débordant largement les *sphères des formations d'extrême gauche*, en faisant vivre la diversité politique, sociale, culturelle, associative de la radicalité contemporaine. La gauche en serait rééquilibrée, le débat politique revigoré, et Le Pen dépassé.

– Pensez-vous que cette gauche critique est plus apte que le PS à lutter contre le Front national ?

– Face à Le Pen, il ne s'agit pas de jouer à *qui est le meilleur*. La gauche tout entière devrait être la meilleure possible contre le Front national. Mais, pour cela, il faut qu'elle sache conjuguer l'expérience quotidienne et le sens de l'espérance, la fibre populaire et *l'appétit de l'avenir*. Peut-être est-ce cette conjonction qui a fait la force de Roger Meï, *communiste ouvert* et homme de terrain. Pour tout dire, la gauche doit être franchement à gauche si elle veut espérer contribuer à la débâcle de Le Pen. En cela, je crois que son rééquilibrage serait plutôt un bien pour notre pays. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi



هكذا من الأعمال

Malgré sa rigueur toute protestante, la grande banque américaine fondée au début du siècle par J. Pierpont Morgan a su s'adapter aux réalités nouvelles du marché des capitaux. Son président, Douglas A. Warner III, est aujourd'hui devenu l'un des financiers les plus puissants du monde



Le retour de la maison Morgan

PLUS on fait fortune avec l'avenir, plus on a tendance à se réfugier dans le passé. Avec ses décorations florales vieillottes, ses grands fauteuils et son scriban antique évoquant les *Incorruptibles*, le bureau de Douglas A. Warner III, perché au vingtième étage d'une tour plantée en plein Wall Street, n'échappe pas à la règle. En revanche, le président de J. P. Morgan and Co. Inc., l'un des banquiers les plus puissants du globe, a délaissé le pantalon rayé, le gilet au dos de satin et la montre de gousset pour la tenue du cadre moyen passe-partout : chemise blanche, cravate de soie, fines lunettes d'acier. Notre hôte affecte la simplicité, comme le montre le café servi au visiteur dans un gobelet en polystyrène. Dans sa bibliothèque, devant une rangée de livres rares, un cadre doré renferme la photo légèrement jaunie d'un homme trapu au visage compact, comme écrasé dans un étau d'énergie, au nez proéminent : J. Pierpont Morgan, fondateur, au début du siècle, de ce qui fut sans doute le plus grand conglomérat de l'histoire financière mondiale ; *« Ce nom a représenté au XXe siècle pour les Etats-Unis ce que la famille Rothschild avait symbolisé au XIXe siècle pour l'Europe »*, écrit le journaliste Ron Chernow, dans son best-seller *The House of Morgan.*

« Faire seulement des affaires de premier ordre et cela à haut niveau », proclame la devise de cette institution de référence, dotée de la plus haute notation, le *« triple A »*, indice de sa qualité de débiteur au-dessus de tout soupçon. Avec un bénéfice, en 1995, de 1,3 milliard de dollars, J. P. Morgan, qui compte plus de 15 000 employés, a fière allure. La banque, d'ailleurs, affiche actuellement une santé éclatante, s'offrant le luxe d'embaucher, d'innover, de se répandre à travers le monde. Heureux ! Fils d'un directeur d'assurances de Cincinnati, recruté par Morgan à la sortie de l'université Yale, en 1968, le PDG vit le succès sans trop d'états d'âme : *« L'intérêt, d'abord, du client, le professionnalisme, la qualité et l'intégrité (...) : ces principes font partie de l'esprit de notre firme aujourd'hui comme c'était le cas du temps de Pierpont. »*

Le discours convenu sur le service à la clientèle, le magnifique hall d'honneur du 60, Wall Street, tout en marbre noir, le responsable des changes et des marchés émergents à l'éternel sourire qui vous reçoit, « relax », dans une petite cage vitrée, les petits drapeaux à la bannière étoilée et les photos de famille trônant sur les ordinateurs... A première vue, rien ne distingue ce temple des capitaux d'une banque commerciale, style Citibank. Mais inutile d'essayer d'ouvrir un compte, sauf si vous êtes un *« individu à la valeur nette élevée »* (traduction : un placement minimum de 5 millions de dollars).

La J. P. Morgan n'a pas de réseau d'agences, de distributeurs automatiques de billets verts ou de cartes de crédit Gold à son emblème. Alors, banque d'affaires ? Plutôt un remarquable bourgeon d'une espèce hybride. Tout en continuant à octroyer des prêts aux entreprises comme n'importe quel établissement de dépôts, J. P. Morgan se concentre aujourd'hui sur le métier d'investissement : la gestion de fortune privée et de capitaux, les marchés d'actions, l'assistance aux gouvernements, qu'il s'agisse d'un emprunt mexicain ou de la privatisation de l'électricité thaïlandaise et, enfin, de conseil au *« big business »*. Ciba-Geigy, AGF, Hoechst, Nutricia : la firme prête ainsi main-forte aux plus grands noms de l'industrie européenne. J. P. Morgan est enfin le financier attitré de la Réserve fédérale américaine (Fed), tout comme Rothschild est chargé de défendre les intérêts de la Banque d'Angleterre.

L'aventure de cette dynastie débute en 1854 en Grande-Bretagne avec la fondation par un banquier de Baltimore, George Peabody, d'une petite charge d'agent de change. Il prend ensuite comme associé son compatriote Julius Spencer Morgan qui, dix ans plus tard, rachète l'enseigne, qu'il rebaptise à son nom. Trois ans plus tôt, son fils, J. Pierpont Morgan, alors âgé de vingt-quatre ans, établit une filiale new-yorkaise chargée de la distribution et de la vente de titres européens souscrits par la maison londonienne.

A coup de flair, de poigne, de luttes par procuration, et avec l'aide de quelques amis puissants, hommes liges comme Andrew Carnegie ou John D. Rockefeller, ce pirate rusé et ambitieux pilote la création d'énormes trusts industriels. La General Electric, l'US Steel ou ATT représentent alors l'Amérique des mille et une nuits mais aussi ses excès, ses abus, ses « barons voleurs » tant honnis, dont J. Pierpont Morgan est un prototype par excellence.

A sa mort, en 1913, la forteresse Morgan repose sur trois piliers : J. P. Morgan à New York, Morgan Grenfell à Londres et Morgan & Compagnie à Paris. Créée en 1868, pour aider les États-Unis à lever des capitaux français et allemands afin de faciliter la reconstruction de l'économie dévastée par la guerre de Sécession, la filiale de la place Vendôme, la plus ancienne banque américaine installée à Paris, apporta un soutien important au gouvernement français dans l'entre-deux-guerres. Tout est grand style dans cet univers chic américano-européen qui mêle grandes familles « Wasp » (White-anglo-saxon-protestant) de la côte est des Etats-Unis, lords moulés à Eton et à Oxford ou Cambridge et continentaux au sang bleu.

La grande dépression des années 30 et le Glass Steagall Act de 1934, séparant les fonctions de banque commerciale et de banque d'investissement, va provoquer la dislocation de l'empire Morgan. Un an plus tard, un groupe de directeurs dissidents, mené par Henry Morgan, le petit-fils de Pierpont, crée la Morgan Stanley, totalement distincte, qui se concentre sur les multinationales haut de gamme. De son côté, Morgan Grenfell (aujourd'hui filiale de la Deutsche Bank) largue les amarres. Devenue une banque de dépôts, au poids certes déterminant mais dépourvue du rayonnement d'antan, J. P. Morgan est cotée en Bourse en 1942 et fusionne en 1959 avec la Guaranty Trust. Le poids de l'actionnariat familial se rétrécit comme peau de chagrin, au point de disparaître totalement. En 1979, symbole des générations montantes, le nouveau patron, Lewis Preston, futur président de la Banque mondiale, opte pour le grand chambardement de la diversification d'une noble firme, décrite par Chernow comme *« coincée, honorable, intègre mais peu excitante »*. Antidote à la sclérose menaçante, un embryon de banque d'affaires est monté à Londres.

Inutile d'essayer d'ouvrir un compte, sauf si vous êtes un « individu à la valeur nette élevée »... c'est-à-dire capable de placer au minimum 5 millions de dollars

Le reste est légende. La déréglementation de la Bourse, d'abord à Wall Street puis dans la City, et le desserrement du Glass Steagall Act vont permettre de rebâtir à New York, à partir de l'antenne britannique, une banque planétaire offrant toute la palette des services financiers. En 1990, la décision de la Fed d'autoriser J. P. Morgan à se lancer à nouveau dans les souscriptions de titres américains consacre son retour sur le devant de la scène.

Sans doute une culture très spécifique a-t-elle survécu à ces bouleversements. L'organisation reste horizontale, facilitant la délégation de pouvoirs et la prise rapide de décisions. Inconnus au bataillon des « gourous » médiatisés, les meilleurs doivent demeurer dans l'ombre s'ils veulent durer. L'absence de personnalités brutales au sommet, le côté courtois et retenu dégagent une fausse impression de flegme. Car gare à ceux qui se prennent dans les filets des « Morgan boys ». *« On joue avec style mais pour gagner »*, prévient un membre de l'état-major.

Douglas Warner, en tout cas, fuit la presse, distille au compte-gouttes ses confidences aux analystes et entend faire parler de lui le moins possible au point de gommer de son *curriculum vitæ* sa situation familiale et ses hobbies. Pour régner sur cet empire du sérieux, *« Sandy l'incolore »* n'a pas besoin de ce don qui lui manque, ce « charisme » dont usent et abusent tant de ses collègues. Sa seule excentricité : avoir baptisé *« House Arrest »* (arrestation domiciliaire) la réunion, une fois par mois, de tous les chefs de département. *« La présence est obligatoire ; ce jour-là, ils sont à moi... »*

UNE enseigne quasi mythique dont J. P. Morgan est le dépositaire légal ! Mais sur la planète Morgan, il y a aussi cette période trouble et culpabilisante qui a duré jusqu'à la fin des années 60, marquée par un antisémitisme déclaré allant de pair avec un snobisme de bon aloi. Sous l'impulsion de J. Pierpont Morgan, antisémite notoire, les banques juives sont exclues des grands financements industriels. Comme l'automobile, l'acier ou le pétrole. Jusqu'au début des années 60, les Goldman Sachs, Salomon ou Lehman doivent se contenter des secteurs moins nobles de la distribution, du textile ou de l'agroalimentaire. Morgan, comme bon nombre de fleurons bancaires protestants, emploie peu de juifs, de catholiques, de jaunes ou de noirs.

Après la fondation de l'Etat d'Israël, en 1948, J. P. Morgan participe avec enthousiasme au boycottage arabe, afin de profiter à bon escient de la manne des pétrodollars. Mais alors que la vieille maison new-yorkaise reste embourbée dans sa suffisance, les banques juives, tout comme Merrill Lynch – fondée par un catholique irlandais – se créent une clientèle fidèle et loyale parmi les nouveaux acteurs économiques du boom du secteur tertiaire qui se sent snobé par les établissements Wasp.

« JE *ne reconnais pas la firme que vous venez de décrire, Morgan est devenue diverse.* » C'est à sa charge : au-delà du discours rodé par les *public relations* internes, Warner ne nie pas ces errances d'une autre époque. La Morgan n'est pas peu fière d'avoir récemment réalisé sa première transaction en Israël. Tout comme la ségrégation religieuse, le clivage social n'est plus de saison. Le prédécesseur de Warner, le britannique Sir Denis Weatherstone, autodidacte, avait commencé en 1945 au plus bas de l'échelle comme simple employé à l'âge de seize ans. Le chef du bureau parisien, Jacques Aigrain, l'architecte de la fameuse alliance entre les géants helvétiques de la pharmacie Ciba-Geigy-Sandoz, n'aurait jamais accédé, il y a trente ans, à ce poste prestigieux qui était traditionnellement réservé à un aristocrate.

Tout aussi frappant est le caractère totalement international de l'équipe dirigeante dont plus de la moitié des membres, fait unique dans les annales de Wall Street, ne sont pas de nationalité américaine. Enfin, incarnant jadis le Parti républicain, J. P. Morgan verse également désormais une contribution aux caisses du Parti démocrate. La présence à la tête du Trésor de Robert Rubin, ancien coassocié principal de Goldman Sachs, a accentué ce rapprochement avec l'administration Clinton.

Morgan doit maintenant gérer sa croissance. La galère du scandale Banesto, la troisième banque espagnole, dans laquelle elle détenait une participation à travers son fonds d'investissement Corsair, souligne les dangers de l'expansion tous azimuts pour tenter de rattraper le peloton de tête. Cette institution qui s'honorait de payer ses cadres moins bien qu'ailleurs à Wall Street, en échange d'une garantie de principe de l'emploi à vie, est confrontée à l'envolée générale des rémunérations qui menace sa rentabilité. Pour conserver ces *« grandes pointures »* ou débaucher les meilleurs, Morgan doit offrir les mêmes salaires compétitifs, sans parler de gratifications et primes de fin d'année généreuses.

Avait-il pensé un jour talonner les trois grands de la banque d'affaires mondiale, Goldman Sachs, Merrill Lynch et Morgan Stanley ? A voir Douglas Warner penché sur ses chiffres du haut d'une cinquantaine toute fraîche, oscillant entre simplicité, technicité et pudeur, on se demande s'il tire quelque satisfaction de son itinéraire de banquier comblé. Sa philosophie est simple : *« En termes de taille, nous sommes plus grands que chacune de ces trois firmes, mais cela n'est pas la seule clé du succès. La réussite va dépendre... de la manière dont nous pouvons fournir la solution la plus rapide et la plus efficace aux besoins spécifiques d'un client »*.

« Morganien » jusque dans la main tendue : cinquante-neuf minutes et cinquante-cinq secondes d'un entretien prévu pour durer une heure...

Marc Roche
Dessin : Fabrice Balossini

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Les leçons de Gardanne

ON ne peut que se réjouir du coup d'arrêt donné à Gardanne à la progression du Front national par la victoire du candidat communiste Roger Meï, dans un département qui demeure le terrain d'élection du parti de Jean-Marie Le Pen. Même si, dans cette région, la présence régulière de l'extrême-droite au second tour des scrutins électoraux, sensible en 1988, confirmée en 1993, a de quoi inquiéter, le net recul – plus de trois points par rapport à 1988 – enregistré par le candidat du FN est une bonne nouvelle. Certes, les circonstances particulières d'une élection partielle interdisent de tirer de cet événement des enseignements généraux, ou n'autorisent à le faire qu'avec une grande prudence. Il n'en reste pas moins que les résultats des 13 et 20 octobre à Gardanne offrent quelques motifs d'espoir.

Ils montrent d'abord que le Front national peut être battu, même lorsque la conjoncture lui semble favorable, dès le moment où la droite s'en dissocie nettement, comme ont su le faire, sur place et à Paris, les dirigeants de la majorité. Sans aller jusqu'à la constitution systématique d'un « Front républicain », qui serait à la fois porteur de confusion et susceptible d'être exploité à son avantage par le FN, l'affirmation par les partis démocratiques de valeurs communes contraires à celles de l'extrême droite est sans aucun doute de nature à dissuader une large fraction de l'électorat, tentée par le vote protestataire, de se rallier à Jean-Marie Le Pen.

De ce point de vue, la nécessaire bataille politique ne tolère aucune concession aux idées du Front national. Le temps n'est plus où l'on pouvait soutenir, comme Laurent Fabius, que le parti de Jean-Marie Le Pen apporte de mauvaises réponses à de bonnes questions, voire, comme Charles Pasqua, qu'il défend des valeurs proches de celles d'une partie de la droite. Les propos inacceptables tenus régulièrement par le président du Front national, dont sa toute récente proclamation sur l'inégalité des races, doivent être dénoncés avec la plus extrême vigueur, au lieu de ne susciter qu'indifférence blasée ou crainte de « diaboliser » leur auteur.

Toutefois, les discours de combat ne suffiront pas à répondre aux angoisses et aux refus qu'exprime la poussée du Front national. Il faut d'abord qu'ils soient relayés, sur le terrain, par une présence active et une attention de tous les instants portée aux souffrances des populations. Le succès de Roger Meï en est la plus éloquente illustration. Sans doute un député ne saurait-il se contenter d'être le porte-parole des intérêts immédiats de ses électeurs : on attend de lui qu'il formule aussi des propositions générales. Mais, pour vaincre la méfiance persistante des Français à l'égard de leurs élus, il doit au moins commencer par rétablir avec eux un lien de sympathie. Ni la droite ni les socialistes n'ont été capables de le faire à Gardanne.

A la majorité de réagir, si elle ne veut pas laisser le champ libre à l'extrême droite. Au PS de se ressaisir, s'il entend éviter que se développe à son détriment la « dynamique de gauche » créée autour du PC.

L'audace raisonnée des 20-35 ans

Suite de la première page

Globalement, il ressort que, pour cette génération, la vie privée demeure un refuge et une valeur forte face à une vie sociale où règnent la précarité et le risque du chômage. Pourtant, les 20-35 ans n'entendent pas non plus laisser aux experts l'exclusivité du débat public.

Il est vrai, de l'aveu même d'un des intervenants, Guillaume Soulez, que la figure du « *jeune livreur de pizza* », ballotté entre petits boulots et couloirs d'accès de plus en plus longs vers l'embauche définitive, brillait par son absence, tandis que les membres d'associations ou de partis et les étudiants de l'Institut d'études politiques de Grenoble étaient surreprésentés.

En revanche, les difficultés de la socialisation des 20-35 ans ont été souvent évoquées. Celles-ci sont d'autant plus grandes, a souligné notre collaborateur Gérard Courtois, qu'à la différence des jeunes de la guerre d'Algérie ou de mai 68, ceux des années 90 ont de la peine à se définir autour d'un événement fondateur, voire à se rassembler en rejetant une légitimité antérieure. *Le sens même de l'événement* semble avoir été perdu. Ce sont des processus de long terme, comme le sida ou la crise, plutôt que la guerre du Golfe ou la chute du mur de Berlin, qui créent une conscience partagée chez les 20-35 ans.

LE PASSÉ ABSENT

L'histoire ou le passé sont de grands absents. Il était, par exemple, étonnant de voir des jeunes écrivains parler du roman sans se soucier du travail critique théorique ou déconstructif effectué par leurs aînés (ou leurs parents) sur les formes littéraires dans lesquelles ils s'expriment. En outre, à l'« ère du soupçon », typique des années 60 ou 70, semble avoir succédé une peur quasi obsessionnelle de la manipulation politique ou médiatique.

En dépit des zones d'ombres qu'elle affronte, c'est aussi dans sa volonté d'écouter et d'élaborer des solutions raisonnables ou rationnelles – aussi peu spectaculaires soient-elle – que cette génération se distingue des générations « cyniques » ou « morales » qui l'ont précédée. L'appel de Jean-Paul Fitoussi à une solidarité par intérêt sur le modèle du plan Marshall ne provoque pas de protestation. Pas plus que le diagnostic d'un jeune économiste de vingt-cinq ans, Thomas Piketty, qui soutient l'idée, peu payante électoralement pour la gauche socialiste, selon laquelle l'inégalité passerait désormais à l'intérieur du salariat et non plus entre le capital et le travail.

Même audace raisonnée sur des thèmes « sensibles » : quand un orateur du Gisti (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) plaide pour une ouverture des frontières évitant à la fois le travail clandestin, avec les risques de régression sociale qu'il fait courir aux Français, et la fuite des cerveaux du tiers-monde. Même souci, de la part de Lucile Schmid, chargée autrefois de l'aide économique à l'ambassade de France à Alger, d'ouvrir un débat public sur l'immigration afin de trouver une voie moyenne entre une libre circulation totale et la fermeture de l'Europe de Schengen.

Bien des valeurs qui autrefois faisaient l'objet de débats passionnés passent désormais pour des acquis (la démocratie, l'Etat considéré comme un redistributeur plutôt qu'un oppresseur... Cependant, ce consensus apparent ne saurait masquer l'incertitude profonde qui marque cette génération. Née après 1974, elle n'a rien connu des « trente glorieuses » et tout d'une crise indéfiniment prolongée. A la valorisation des différences de jadis ont succédé les peurs provoquées par un modèle américain à la fois envahissant et caricaturé.

LES FILLES DU FÉMINISME

L'opposition entre communautarisme et universalisme était dans beaucoup d'esprits. Les « *filles du féminisme* » (titre de l'une des tables rondes) vont-elles, comme on l'entend parfois aux Etats-Unis, remettre en cause des droits de l'homme réduits à l'état de contrat sexuel – pure duperie profitant exclusivement aux « mâles blancs d'âge mûr » ? L'usage politique de l'humanitaire, tel qu'il a eu cours depuis une quinzaine d'années, a dit Rony Brauman, n'aboutit-il pas à se faire du monde une image exclusivement douloureuse et de ses habitants un peuple de victimes – discours lui aussi gros de repli identitaire ? Les homosexuels vont-ils se constituer en « tribu » uniquement soucieuse des siens ou en force de proposition intéressant l'ensemble de la société, comme c'est le cas pour le contrat d'union sociale demandé par les associations de lutte contre le sida ?

Sur ces crises qui viennent, à la fois morales, intellectuelles et politiques, la génération montante a déjà à se prononcer. Reste à espérer que le sens nouveau des médiations et de l'ajustement qui est le sien, l'intérêt parfois confus dont elle témoigne pour une vie dans la cité de plus en plus complexe, l'aideront à les résoudre.

Nicolas Weill

Reconversion *par Peter Sís*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Rarement révolte aura trouvé expression plus dépouillée et, partant, plus impressionnante que la « *marche blanche* » de Bruxelles. Au-delà de ses causes immédiates (...) cette révolte sans revendication n'était pas sans but, au contraire, et même un but éminemment politique, un appel à ressaisir ce qui fait qu'une société peut vivre et fonctionner. (...) Avec plus ou moins d'intensité, et sous des formes diverses, le même malaise rôde dans un peu toutes les vieilles démocraties. Loin d'avoir toujours l'ingénuité de la « *marche blanche* », il nourrit ici l'abstentionnisme, là le populisme. Le recours à la morale est aussi un verdict sur des impasses de la démocratie. Il convient de l'entendre quand il est temps (...).

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ Dans toute l'Europe se confondent aujourd'hui, pour le plus grand bonheur de l'extrême-droite, la nostalgie de règles morales et sociales, d'une justice, d'un droit et de normes communément acceptés et d'une justice sociale que l'Etat-providence incarnait depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nos sociétés sont aujourd'hui en manque d'Etat, en manque d'Etat-gendarme comme d'Etat-providence, en manques de repères et de stabilité, et c'est pour cela que trois cent mille personnes, jeunes et vieux, propriétaires et bourgeois, étudiants et vieilles dames, gauche et droite, ont convergé hier dans les rues de Bruxelles.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Face au Front national, le Parti communiste a gagné la guerre des antipodes. (...) Si le PC l'a emporté haut la main, c'est qu'aujourd'hui, il fait beaucoup moins peur que le Front national. L'effondrement du système soviétique l'a en quelque sorte libéré. Son affaiblissement l'a rendu plus modeste. En fait, le PC est en train de retrouver une vocation, beaucoup moins ambitieuse mais beaucoup plus rassurante que celle de ses soixante-dix premières années. Le PC n'exerce plus aucune fonction prophétique et n'incarne plus de modèle de société alternatif (...) En revanche, le PC redevient le bouclier des faibles, des plus menacés, des plus exposés. Dans ce rôle de défenseur de la France pauvre, il contribue à ressusciter le lien social effiloché.

RECTIFICATIF

LA PRIVATISATION DE LA CGM

Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *Le Monde* daté 20-21 octobre, que le rapprochement de la CMAG et de la CGM placera le nouveau groupe au quatrième rang européen dans le transport des conteneurs et que CMAG prendra livraison dans les dix-huit mois prochains de neuf navires neufs. Il ne s'agissait pas de la CMAG (Compagnie maritime Antilles-Guyane) mais de la CMA (Compagnie maritime d'affrètement), comme le laissait clairement entendre l'ensemble de l'article.

Nouvelles fractures politiques

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE partielle de Gardanne, son premier tour marqué par l'échec de Bernard Kouchner et le second par la victoire du candidat communiste, sera un tournant pour l'opposition si la modification de l'équilibre entre la gauche de gouvernement – socialiste – et la gauche de protestation – le Parti communiste et ses alliés potentiels –, qui y est apparue, se confirme dans d'autres scrutins. Il est trop tôt pour le dire. Il n'est pas trop tard, en revanche, pour observer que la droite a traversé, dans la même semaine, une passe décisive pour les mois à venir.

La fracture de la gauche n'est qu'une hypothèse. Celle qui est apparue, à droite, entre les propos aussi apaisants qu'unionistes du chef de l'Etat et la guérilla parlementaire qui a opposé l'UDF au RPR à l'Assemblée nationale, est une réalité. Satisfait de se retrouver « *parmi les siens* » lors d'un déjeuner à l'Elysée, le 17 octobre (*Le Monde* du 19 octobre), M. Chirac a encouragé, une nouvelle fois, les représentants du groupe RPR de l'Assemblée à éviter « *toute petite phrase, même légitime,* [qui] *fait plus de mal que de bien* ».

Même légitime ? La précision est de la même facture que celle donnée par Michel Péricard au détour d'un compliment au chef du gouvernement. Dans le dernier numéro de la *Lettre* du groupe dont il est le président, le député des Yvelines écrit : « *C'est une évidence obstinée : il n'y a pas d'alternative crédible à la ligne politique choisie par le gouvernement d'Alain Juppé ! (...) D'où notre adhésion lucide aux réformes (...) Le 2 octobre dernier, au-delà des légitimes interrogations et de l'impatience de certains, les députés gaullistes ont renouvelé solennellement leur pleine confiance au premier ministre.* » Adhésion « lucide » ? « Légitimes » interrogations ? « Impatience » ?

Tous ces petits mots ne seraient que secondaires s'ils n'étaient pas lâchés au milieu d'une confusion qui, au-delà du mécontentement budgétaire de l'UDF pour cause d'amendements rejetés en série, va de la discussion, imposée à la majorité, d'un texte dit « antiraciste » dont elle ne veut pas, jusqu'à l'octroi du groupe Thomson au groupe Lagardère, au grand dam de ceux qui défendent des conceptions colbertistes en matière d'industrie.

Il suffit d'aligner les éléments de cette mêlée pour réaliser qu'en une semaine MM. Chirac et Juppé se sont mis à dos – malgré leurs efforts officiels – les responsables de l'UDF, des députés de base du RPR et les amis de Philippe Séguin qui – ce n'est pas un secret même s'il n'en fait pas étalage – n'éprouve pas un amour immodéré pour le capitalisme libéral et familial que représente Matra, lui préférant une tradition industrielle, certes amoindrie au fil du temps, qu'il décèle chez Alcatel. L'épisode Thomson, du reste, n'est pas de nature – c'est un euphémisme – à resserrer les liens du président de l'Assemblée nationale avec le premier ministre, pas plus qu'il n'est susceptible de ranimer une flamme qui semble vacillante à l'égard du président de la République.

MAUVAISE HUMEUR

Défaite dans ses amendements budgétaires sur le calendrier de baisse progressive de la TVA, l'UDF s'est contentée d'un engagement « *solennel* » du gouvernement de le faire « *dès que possible* », après avoir été sèchement envoyé dans les cordes par les députés RPR sur la révision des avantages fiscaux d'outre-mer procurés par la loi Pons. Matignon, pourtant, ne s'était pas opposé à cette dernière approche – sans associer le ministre de l'économie, Jean Arthuis, à sa réflexion –, mais on y affirme n'avoir pas freiné le rejet des députés RPR et ne l'avoir pas, non plus, suscité. Tant M. Péricard que le ministre concerné, Jean-Jacques de Peretti, ont assuré cet efficace service après-vente anti-UDF, et l'on sait l'attachement de l'Elysée pour la préservation de ces « niches » fiscales ultra-marines.

Cette sensibilité présidentielle pour la loi Pons n'a d'égale, apparemment, que la défense bec et ongles du projet de loi Toubon sur la répression des propos ou des écrits à caractère raciste, qui provoque la mauvaise humeur de la majorité. Là encore, les parlementaires de la confédération libérale et centriste n'ont pas « digéré » le procédé, qu'ils jugent cavalier, d'annonce unilatérale par le garde des sceaux, sans concertation, d'un tel texte destiné en premier lieu à réprimer la logorrhée raciste de Jean-Marie Le Pen.

Certains ministres UDF, eux, l'admettent mal. Sans compter que les députés néogaullistes non plus, qui nourrissent quelques arrière-pensées électorales, ne voient pas d'un bon oeil qu'on aille chatouiller le Front national l'année précédant des élections générales qui s'annoncent délicates pour la droite. A l'évidence, M. Juppé a décidé de se situer au-dessus de ces considérations en choisissant une logique simple : rappeler le socle de valeurs auquel adhèrent, viscéralement, les républicains.

Quoi qu'il en soit, l'accumulation dite ou non-dite de ces différences d'appréciations entre l'exécutif et tout ou partie de la majorité dépasse le banal niveau du débat budgétaire ou démocratique. Elle met en évidence une « fracture » alors même que la question du changement du premier ministre – dont la baisse de popularité frise pourtant les records selon les sondages – ne semble plus se poser jusqu'aux législatives de mars 1998, puisqu'il n'y a « *pas d'autre politique possible* ». L'auscultation de l'opinion pour analyser les effets de la baisse des impôts au début 1997, après le paiement du premier tiers provisionnel, n'aurait comme effet, tout au plus, que des aménagements gouvernementaux. Et encore : les premiers résultats économiques et sociaux ne sont-ils pas attendus pour cette période ?

Olivier Biffaud

Les « écoutes » et le pouvoir personnel

par Constantin Melnik

En réorganisant, en 1959, à la demande du premier ministre de l'époque Michel Debré, les écoutes téléphoniques dites administratives, ai-je fait progresser ou reculer les libertés publiques en France ? La question se pose après l'arrêt historique de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui, dans l'affaire communément appellée des *« écoutes de l'Elysée »*, ne se contente pas de caractériser une violation de l'intimité de la vie privée, mais dénonce une grave atteinte à la Constitution.

Avec un organisme unique, le Groupement interministériel de contrôle (GIC) sous l'autorité du premier ministre, une écoute administrative ne devenait possible qu'avec l'aval du ministre des PTT, après qu'elle eut été ordonnée par le ministre de l'intérieur, pour les menaces concernant la sécurité intérieure de l'Etat ; par le ministre de la défense ou le premier ministre (les services secrets dépendaient alors de Matignon) pour les atteintes à la sécurité extérieure. Le premier ministre contrôlait l'ensemble du dispositif. La signature personnelle des ministres concernés devait servir de garde-fou.

Le système semble avoir fonctionné d'une manière satisfaisante pendant plus de trente ans, puisque la loi voulue à juste titre par Michel Rocard pour légaliser enfin les écoutes en garde les grands axes en introduisant toutefois une disposition essentielle. La légalisation des interceptions téléphoniques a permis, en effet, d'instaurer une commission indépendante de contrôle et d'introduire même des responsabilités de recours pour les citoyens.

Comment peut-il se faire alors que la chambre d'accusation ait pu constater, avant il est vrai la loi du 10 juillet 1991, des actes portant *« atteinte à de nombreuses libertés constitutionnellement reconnues, telles la liberté d'opinion, de communication, d'expression, de la presse, le respect des droits de la défense, l'inviolabilité du domicile »* ?

Ce « réquisitoire » remarquable s'applique, hélas, mot pour mot au fonctionnement du système d'écoutes téléphoniques tel que j'ai pu le voir tourner au jour le jour sous le général de Gaulle.

A vrai dire, les écoutes de l'Elysée pratiquées sous François Mitterrand m'apparaissent comme des jeux d'enfants improvisés par rapport à ce qui était systématiquement effectué durant les premières années de la Ve République. Ce n'est pas un journaliste du *Monde* qui était alors écouté à la demande de l'Elysée, mais son directeur lui-même, Hubert Beuve-Méry. Ce n'est pas un polémiste lançant des flèches contre le chef de l'Etat qui était « branché », mais le directeur du principal hebdomadaire d'opposition, Jean-Jacques Servan-Schreiber, à *l'Express*. Et ne parlons pas des avocats (Mes Isorni ou Tixier-Vignancour), ni d'anciens collaborateurs, ambassadeurs de France ou maîtres de requêtes au Conseil d'Etat, dont la loyauté ne paraissait plus certaine, ni des syndicalistes, ni des hommes politiques.

Une constatation fondamentale doit être faite : les écoutes administratives sont un moyen d'une rare efficacité et, comme tel, indispensable, pour lutter contre les atteintes à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, le terrorisme ou le crime organisé. Cette utilité des écoutes pour la défense de la République et de l'Etat de droit rend indispensable une réflexion sans complaisance sur les dérives ou les dérapages qui ont pu se produire.

La perfection du GIC, la discipline et le dévouement de ses fonctionnaires, le secret absolu qui entourait leurs interventions – les écoutes ne traînaient pas sur la place publique – ont exercé un effet tentateur sur les hommes politiques. Plus un outil est parfait et plus on a envie de s'en servir. Ajoutons que le gaullisme de l'époque se caractérisait, tant par une foi aveugle dans un Dieu vivant que par le surgissement, dans les allées du pouvoir, d'aventuriers prêts à employer n'importe quels moyens pour défendre leur idole.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. C'est probablement cette dérive monarchique et quasi religieuse qui explique les errements mitterrandiens dans l'affaire des *« écoutes de l'Elysée »*. On a eu tort de créer à la tête de l'Etat une cellule spécialisée qui, véritable police parallèle, n'avait aucune utilité dans la lutte contre le terrorisme, mais ne pouvait que glisser vers les horreurs de la basse police.

D'autre part, les ministres ont pris l'habitude, au fil des années, de déléguer leurs pouvoirs à leurs directeurs de cabinet. Si François Mitterrand ou Laurent Fabius, par exemple, avaient eu à signer eux-mêmes certains ordres d'écoute, ils auraient, je l'espère, reculé devant l'odieux et le ridicule de la démarche.

> **Les écoutes de l'Elysée pratiquées sous François Mitterrand m'apparaissent comme des jeux d'enfants par rapport à ce qui était systématiquement effectué durant les premières années de la Ve République**

Mon expérience me pousse cependant à relativiser certaines des conclusions de la chambre d'accusation concernant l'atteinte aux libertés découlant des écoutes téléphoniques. Une écoute viole le secret dans lequel s'exerce une liberté. Elle n'en empêche pas forcément, tout au moins en démocratie, le libre épanouissement. Le secret violé n'est connu que d'un nombre restreint de personnes qui ne sont pas à même, grâce aux lois républicaines, de l'utiliser – quels que soient les fichages aberrants auxquels ils peuvent se livrer – pour empêcher l'exercice des libertés dont elles ont percé le secret.

Lorsque le gouvernement de Charles de Gaulle donnait l'ordre de saisir *L'Express* pour atteinte à l'ordre public, il empêchait effectivement l'exercice de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion, sans d'ailleurs que la justice de l'époque ne manifeste l'indignation présente de la chambre d'accusation. Le journal ne paraissait pas et certains de ses articles étaient censurés. La mesure était maladroite, car l'hebdomadaire ressortait le lendemain et attirait plus de lecteurs encore. Il n'en reste pas moins qu'une expression de la liberté de penser, d'écrire et de publier avait été supprimée et que, renouvelée, la mesure de saisie aurait pu entraîner la mort du journal.

En revanche, lorsque le gouvernement écoutait Jean-Jacques Servan-Schreiber, il n'ignorait rien ni du contenu futur de *L'Express* ni des opinions de son directeur. Mais il n'empêchait pas, pour autant, ni le journal de paraître ni son directeur d'exprimer librement ses convictions dans ses colonnes. L'écoute n'entraîne d'effets en République que lorsqu'elle met à jour une volonté de violer les lois. Et, lorsque des ministres venaient demander qu'on écoutât leurs maîtresses pour s'assurer de leur fidélité, personne jamais ne donna suite à ces étranges suppliques. Dans ce cas, cette atteinte manifeste à l'intimité de la vie privée aurait pu, en effet, entraîner des mesures concrètes de l'amant trompé qui auraient porté atteinte effectivement à la liberté de sa ou de ses compagnes.

Commentant l'arrêt de la chambre d'accusation, *Le Monde* écrit : *« Sanctionner les dérives du mitterrandisme c'est, d'abord et surtout, combattre la tentation de ses successeurs d'y succomber à leur tour. »* Je ne peux que souscrire à ces voeux, en y apportant une nuance : ce n'est pas le mitterrandisme qui est responsable du glissement dénoncé aujourd'hui, mais le gaullisme avec sa conception sacralisée d'un pouvoir personnel. Les temps ont fort heureusement changé. Personne n'aurait l'idée incongrue de considérer Jacques Chirac comme un Dieu vivant et si la gesticulation passéiste du personnel néogaulliste est tout aussi irritante que son volontarisme teinté de la méthode Coué, il semble qu'on ne compte plus dans ses rangs des hommes de main capables de tout pour faire triompher une cause parée des attributs du divin.

Enfin, en matière d'écoutes, la loi du 10 juillet 1991, voulue tant par François Mitterrand et Michel Rocard que par Jacques Toubon, alors député de l'opposition, apporte une garantie supplémentaire et qui me paraît suffisante avec la création d'une commission indépendante de contrôle. Dans un Etat de droit, en effet, c'est l'Etat, qui, en premier, doit se soumettre au droit.

***Constantin Melnik**, écrivain, a dirigé les services de renseignement et de sécurité, auprès du premier ministre, entre 1959 et 1962.*

AU COURRIER DU « MONDE »

QUAND EVE CHASSE ADAM !

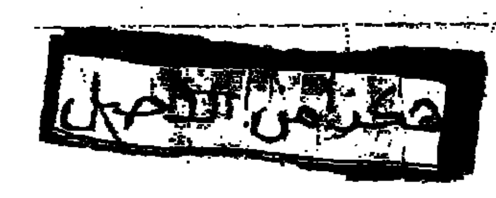
Depuis plusieurs années, nos étudiantes ont entrepris de monter à l'assaut des plus redoutables *« forteresses »* de l'enseignement supérieur. Et elles y réussissent parfaitement, comme en témoignent d'éloquente façon les résultats des derniers concours d'admission aux grandes écoles ou, sinon, à l'agrégation. Certes, elles marquent encore quelque retard au niveau des sciences physiques ou mathématiques, notamment du côté des écoles normales supérieures, mais ces *« bastions »* ne leur sont plus interdits, et même s'il demeure modeste, le nombre de nos demoiselles qui y sont admises ne cesse de croître. Sans oublier Polytechnique où, sauf erreur, elles étaient au moins 40 nouvelles à la dernière rentrée.

Mais que dire, alors, du secteur des lettres, dont elles sont bel et bien en passe de faire un domaine réservé ? Ou presque ! Ainsi, par exemple, sont-elles près de 140 sur environ... 190 étudiants reçus au concours d'agrégation d'anglais.

Bref, en matière de brillants « parchemins », les descendantes d'Eve ont d'ores et déjà non seulement atteint certaine fameuse *« parité »* à laquelle plusieurs d'entre elles semblent attacher beaucoup de prix, mais l'ont même largement dépassée. Et d'ailleurs, au train où elles vont, seront-elles probablement bientôt en situation de... monopole dans bon nombre de disciplines universitaires.

Alors, peut-être, sûrement même, verra-t-on des hommes lancer, à leur tour, un *« apppel »* pour je ne sais trop quelle *« parité »*. Mais ce sera trop tard, et nos chers grands garçons devront se rendre à l'évidence : leurs sœurs, les filles, n'ont pas un capital-intelligence supérieur au leur, mais elles ont, bien souvent, plus de volonté, plus de ténacité ; de même ont-elles moins tendance à mutiplier leurs centres d'intérêt, et ceci explique probablement cela. Ce qui, au fond, n'est que justice !

Robert Planchard
Bizanos (Pyrénées-Atlantiques)



BANQUE La privatisation du groupe CIC avait été conçue à l'origine comme un moyen pour renflouer son actionnaire principal, le GAN. Mais elle a peu de chances de répondre à cet objectif et provoque des grincements de dents à la fois dans le groupe et de la part d'hommes politiques de l'opposition et de la majorité. ● SEULES LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et la BNP ont déposé une offre, qui ne valorise pas le CIC à plus de 10 milliards de francs, alors qu'il est évalué à 14 milliards dans les comptes du GAN. ● COMPTE TENU de cette moins-value et du coût pour le GAN de la crise de l'immobilier, estimé encore à 6 milliards de francs, la situation nette de la compagnie d'assurances serait équivalente à zéro. ● LES SYNDICATS, qui craignent les conséquences sociales de la superposition des réseaux, et les présidents de banques régionales, qui défendent leur indépendance, tentent de faire pression sur le gouvernement pour retarder la vente.

La privatisation du groupe CIC se heurte à de nouveaux obstacles

Le président de la filiale du GAN pourrait être limogé après ses déclarations négatives sur les éventuels repreneurs, la Société générale et la BNP. Laurent Fabius et Gérard Longuet contestent la procédure de mise en vente

JEAN-JACQUES BONNAUD, le président du GAN, la maison mère du CIC, va-t-il être tenté de prendre directement les rênes du groupe bancaire ? Il en avait eu la tentation lors du remplacement de l'ancien président de la Compagnie financière, Jean-Pierre Aubert, au printemps Après un épisode rocambolesque au cours duquel le premier ministre avait tenté d'imposer un de ses proches à la tête de la Compagnie financière, M. Bonnaud avait fait valoir le choix de Bernard Yoncourt. Ce dernier est aujourd'hui sur la sellette, à peine six mois après sa nomination.

Dans un entretien sur la chaîne d'information LCI, M. Yoncourt avait considéré, le 16 octobre, que vendre le groupe à la Société générale ou à la BNP, seuls candidats à la reprise, était, *« sauf à être contredit par les faits ou des engagements forts »*, la mort annoncée du CIC. Une déclaration jugée *« inadmissible »* par le ministre des finances, Jean Arthuis. Le ministre a prévenu qu'il tirerait les conséquences d'une telle prise de position et prendrait des sanctions. *« Il a commis une faute parce que la privatisation doit s'accomplir dans la neutralité. »*

Si M. Arthuis reste sur cette ligne, le départ de M. Yoncourt devrait être une question d'heures. La décision n'est pourtant pas facile à prendre. A double titre : en plein milieu de la procédure, son départ risque de déstabiliser un groupe qui a besoin de sérénité pour confirmer sur l'année les bons résultats du premier semestre ; à trois mois – théoriquement – d'un changement de propriétaire, il va être difficile de trouver un remplaçant. Sauf à regrouper sous une même tête – celle de M. Bonnaud – la responsabilité de l'ensemble GAN-CIC et à puiser à l'intérieur du groupe pour mener la conduite opérationnelle du groupe bancaire.

MOBILISATION LE 25 OCTOBRE

Poussée par les présidents des banques régionales, qui défendent leur indépendance possible, applaudie par les syndicats, qui craignent les conséquences sociales de la superposition des réseaux et ont appelé *« l'ensemble du personnel à se mobiliser le 25 octobre »*, relayée par Laurent Fabius, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui, dans une question écrite au premier ministre, affirme que *« la vente au profit de la BNP ou de la Générale ne viserait en réalité qu'à faire disparaître un de leurs concurrents »*, la démarche publique de M. Yoncourt n'en était pas moins inopportune.

M. Fabius met toutefois le doigt sur l'un des points-clés du dossier : *« Si cette cession était effectuée au prix évoqué par ces deux établissements, il en résulterait une forte moins-value (30 %), préjudiciable à l'intérêt de l'Etat et donc du contribuable. »* C'est bien là toute la question. Comment l'Etat va-t-il concilier le respect du calendrier de la procédure de privatisation, qui prévoit *« la sélection de l'acquéreur au plus tard le 31 décembre 1996 »*, le maintien de l'intégrité du groupe et la meilleure valorisation possible du patrimoine ?

Par un cahier des charges d'une extrême rigidité, le Trésor s'est enfermé dans une situation inextricable. Depuis le 7 octobre, on sait que seules la Société générale et la BNP ont déposé une offre auprès du ministère de l'économie pour la reprise des 67 % du capital du CIC. Alors que les banques-conseils avaient évalué le groupe entre 13 et 15 milliards de francs pour 100 % du capital, ce qui correspond à la valeur du CIC dans les comptes du GAN, les deux candidates ont plafonné leur offre à quelque 10 milliards. Compte tenu de cette différence de 4 milliards et si l'on considère que l'immobilier devrait encore coûter au GAN quelque 6 milliards de francs, la situation nette de la compagnie d'assurances serait équivalente à zéro.

Si le Trésor s'entête à maintenir le cahier des charges en l'état, il lui faudra alors trouver les fonds nécessaires pour recapitaliser le GAN et envisager dans la foulée une privatisation de l'assureur, qui ne manquerait pas d'être imposée par la Commission de Bruxelles. Bercy peut aussi modifier les règles du jeu, ce qui n'est d'ailleurs pas exclu par le cahier des charges.

Cette semaine, les deux candidats devraient avoir accès pendant deux jours à la *« salle d'informations complémentaires »* qui leur permettra de transformer leur offre *« ferme »* en offre *« définitive »*. Ils auront alors vingt jours au plus pour la déposer. Cette période va être cruciale pour la suite des événements. Il est peu probable que le gouvernement déclare dès aujourd'hui le cahier des charges « infructueux » pour esquiver l'accusation de bradage du patrimoine. Il devrait laisser la procédure aller à son terme par l'intermédiaire de la commission de privatisation. Il ne peut cependant arrêter le processus sans solutions de rechange.

Elles existent, pour peu d'élargir le cahier des charges. Le belge Fortis et le néerlandais ING avaient manifesté leur intérêt pour l'opération sous réserve de pouvoir faire une offre sur l'ensemble GAN-CIC. Les banques-conseils et le Trésor planchent également sur d'autres hypothèses. Celle, notamment, de la prise de contrôle minoritaire (34 %) du CIC et du GAN avec droit de regard sur la gestion de l'ensemble par un grand assureur étranger sur la base de 13 ou 14 milliards, le solde passant par une offre publique de vente sur une base plus faible. La Société générale ou la BNP pourraient également modifier leur offre et aborder le dossier en partenariat avec des assureurs avec qui elles ont déjà des liens. Pour l'heure, Bercy campe sur la version officielle qui veut que la procédure suive son cours.

Babette Stern

Onze banques régionales

● Le groupe bancaire CIC est constitué de 11 banques régionales de tailles inégales contrôlées par une holding, la Compagnie financière de CIC.

● La plus importante des banques régionales (le CIC Paris) dépasse 100 milliards de francs de total de bilan, et trois établissements (Banque régionale de l'Ain, la Société bordelaise et Bonnasse-Lyonnaise de banque) ont un bilan inférieur à 10 milliards.

● Au total, le groupe dispose d'un bilan de 582 milliards de francs, avec 27,5 milliards de fonds propres, et affichait au premier semestre de 1996 un résultat net de 533 millions de francs.

Des réactions politiques

La privatisation du CIC commence à prendre un aspect politique. Laurent Fabius, le président du groupe socialiste à l'Assemblée, a posé vendredi 18 octobre une question écrite au premier ministre dans laquelle il lui demande *« quels moyens il entend mettre en œuvre pour éviter le démantèlement du groupe CIC et les suppressions d'emplois qui en découleraient... »*.

Samedi 19 octobre, le président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet, a pris la défense du président du CIC, Bernard Yoncourt, menacé de sanctions par le ministre des finances Jean Arthuis. *« Je tiens à apporter mon soutien personnel à Bernard Yoncourt, président du groupe CIC, manifestant son inquiétude à propos des conditions et des conséquences de la vente du réseau CIC »*, écrit M. Longuet dans un communiqué.

NEC perd une manche face à Cray dans la guerre des supercalculateurs

TOKYO
correspondance

Le Centre national de recherches atmosphériques (NCAR), un organisme fédéral américain, a annulé la commande de quatre superordinateurs qu'il avait passée en mai à NEC selon le quotidien Mainichi du 2 octobre. C'était la première fois qu'une firme japonaise remportait, aux Etats-Unis, un contrat public de superordinateurs.

Affirmant que NEC perdrait 340 millions de francs dans cette vente, Cray Research, principal constructeur américain de superordinateurs, avait déposé fin juillet une plainte pour dumping. Le mois dernier, la Commission du commerce international avait décidé de lancer une enquête complète sur le sujet, susceptible de déboucher sur des sanctions.

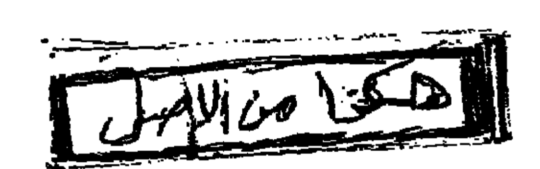
C'est le dépôt d'une plainte par NEC, demandant la suspension de cette enquête antidumping, qui aurait entraîné l'annulation de sa commande par le NCAR. Selon Cray Research, cette demande était la *« preuve implicite »* que NEC a vendu à des prix hors marché

Pour les professionnels japonais, tout cela démontre l'existence de pratiques préférentielles de la part de l'administration américaine. *« De 1993 à 1995, les Américains ont remporté dix appels d'offres provenant d'organismes gouvernementaux japonais, les Japonais vingt-six. En revanche, aucune entreprise japonaise n'a jamais été choisie par l'administration américaine »*, proteste-t-on à la Japan Electronic Industry Development Association, qui regroupe les constructeurs informatiques japonais. Et cela, alors que les Japonais détiennent 27 % du marché mondial, contre 73 % aux Américains. Selon Masao Toka, vice-président de NEC, *« toutes les actions entreprises par Cray sont injustes et masquent son incapacité à remplir les conditions de l'appel d'offres »*.

DUMPING

Ces dernières années, les Japonais ont réussi à prendre une place sur le marché des supercalculateurs, ces machines de très grande puissance, souvent destinées au calcul scientifique, d'un coût unitaire très élevé. NEC, Fujitsu et Hitachi se partagent avec Cray le marché mondial des supercalculateurs dits *« vectoriels »*. Deux autres américains, IBM et Silicon Graphics, ont pris position avec l'arrivée d'une nouvelle génération de machines, parallèles et non vectorielles. Les grands constructeurs japonais avaient souvent sacrifié leur rentabilité pour prendre des parts de marché. *« Certaines machines sont livrées gratuitement à des équipes de recherche ou vendues à des prix indéterminés »*, souligne un spécialiste français. La bataille commerciale se durcissant, l'industrie américaine a décidé de contre-attaquer par tous les moyens.

Brice Pedroletti





La vente de Thomson Multimédia à Daewoo suscite des vocations tardives

Des financiers étudieraient le dossier, que le gouvernement estime clos

La « *préférence* » donnée au tandem Lagardère-Daewoo pour la privatisation de Thomson SA continue de provoquer de vives contestations. La vente pour le franc symbolique de la filiale Thomson Multimédia suscite des vocations. Certains hommes d'affaires français examinent le dossier d'une reprise séparée. Le gouvernement indique qu'il est trop tard juridiquement, les offres étant définitives.

LA DÉCISION du gouvernement français de privatiser Thomson SA en le vendant au groupe Lagardère « *inquiète* » les élus des communes dans lesquelles se situent les établissements du groupe d'électronique. Alain Rousset, maire PS de Pessac (Gironde), appelle ainsi les quatre-vingt élus concernés par la présence de Thomson à « *faire valoir collectivement leur position* », mercredi 23 octobre. M. Rousset juge « *inacceptable* » la méthode employée et considère qu'il y a un « *risque* » à céder Thomson à un « *repreneur financièrement trop fragile et industriellement trop peu manœuvrant pour assurer durablement son développement et son unité* ».

Parallèlement, la perspective de la reprise par le groupe sud-coréen Daewoo Electronics de Thomson Multimédia, la filiale d'électronique de loisirs de Thomson SA, dans le cadre de cette privatisation, n'a pas seulement provoqué un tollé dans l'entreprise, ou dans les services de tutelle gouvernementaux. Elle semble aussi avoir déclenché une prise de conscience de certains intérêts industriels et financiers, qui, au cours du week-end, ont manifesté des velléités de s'intéresser au dossier, selon des sources familières avec celui-ci, confirmant des informations données par *La Tribune Desfossés*, lundi 21 octobre.

L'identité de ces possibles chevaliers blancs et la nature de l'offre qu'ils pourraient formuler restent cependant très imprécises. Il apparaît, de plus, peu probable qu'elle puisse être prise en compte. Au sein des ministères de l'industrie et de l'économie, on estimait, lundi 21 octobre, qu'une telle opération est juridiquement impossible. « *L'offre Lagardère est ferme et implique une vente à Daewoo* », expliquait-on, ajoutant que l'étude d'une nouvelle offre reviendrait à « *tout reprendre à zéro* ».

Mercredi 16 octobre, le gouvernement français a annoncé que son choix préférentiel pour la privatisation de Thomson SA, maison-mère de Thomson Multimédia et de Thomson-CSF (électronique de défense), allait au groupe Lagardère. Il a aussi indiqué que, préalablement à cette opération, qui devra recevoir l'aval de la Commission européenne, puis de la Commission de privatisation, l'Etat procédera à une recapitalisation de 11 milliards de francs de Thomson SA.

EXPLOITATION POSITIVE

Si aucune précision n'a été donnée sur l'utilisation de cette somme, il apparaît qu'une grosse part ira chez Thomson Multimédia. Daewoo Electronics, à qui Lagardère – uniquement intéressé par Thomson-CSF – entend céder Thomson Multimédia, a indiqué qu'il ne reprendra le fabricant français de téléviseurs que pour le franc symbolique et avec 4,8 milliards de francs d'endettement, contre plus de 14 milliards actuellement.

Ce sont les chiffres de la recapitalisation et de la vente au franc symbolique qui ont suscité les vives réactions en fin de semaine dernière. Depuis la fin des années 1980, suite au rachat de l'américain RCA à General Electric, Thomson Multimédia s'est vu refuser toute injection d'argent frais. Malgré tout, le groupe a réussi à réduire ses pertes, renouant même, depuis 1993, avec un résultat d'exploitation positif.

Thomson Multimédia, qui dispose de solides positions commerciales aux Etats-Unis (numéro un) ou en Europe, ainsi que dans les nouvelles techniques numériques, n'est cependant pas au bout de ses peines. En Europe, ses parts de marché sont chahutées, particulièrement en Allemagne. Le groupe a encore affiché une perte nette de 1 milliard de francs sur l'année 1995, chiffre qui a grimpé au premier semestre 1996 à 3 milliards, après provision pour restructurations de plus de 1 milliard.

« *La recapitalisation va permettre de réduire les frais financiers et de revenir immédiatement à l'équilibre* », font valoir de nombreuses voix au sein du groupe, qui soulignent que Thomson Multimédia doit récupérer en 1998, auprès de General Electric, la jouissance de brevets dont le montant avoisine 1,3 milliard de francs.

Philippe Le Cœur

La Lorraine s'insurge contre les « chasseurs de primes »

Le groupe japonais JVC avait reçu des aides, il quitte la région pour l'Ecosse. D'autres entreprises asiatiques suivraient

NANCY
de notre correspondante

Les aides à la reconversion n'ont-elles été, en Lorraine, qu'un miroir aux alouettes ? L'annonce, le 10 octobre, du transfert des activités de l'usine de hi-fi de JVC-France vers l'Ecosse a révélé la fragilité des emplois créés grâce à ces aides. Et les déconvenues ne sont sans doute pas terminées.

Administrateur de JVC-France, Jean Bessis tente de désamorcer l'image de « chasseur de prime » donnée par la décision de sa maison mère. Les 243 employés de l'usine de Villers-la-Montagne devraient savoir le 22 octobre dans quelles conditions le groupe japonais quittera la Lorraine, où il s'était installé en 1988. En attendant, Jean Bessis négocie avec Tokyo les termes de la cessation d'activité. « Je me bats pour trouver un repreneur fiable afin de préserver un maximum d'emplois », dit-il, indiquant qu'il travaille sur deux hypothèses de reconversion du site. L'une concerne les circuits imprimés pour voitures, l'autre la micro-informatique.

REMISE À PLAT DU SYSTÈME

M. Bessis préconise que JVC laisse en place l'équipement de l'usine – pour lequel 80 millions de francs avaient été investis, dont 30 millions d'aide publique – voire l'améliore pour faciliter une éventuelle reprise. « *Il faut que l'on comprenne que la hi-fi est sinistrée en France et à terme en Europe,* plaide Jean Bessis. *Les grands groupes comme Sony, Aïwa et Philips ont déjà déplacé une partie de leur production en Chine. Aujourd'hui, il faut en tirer les conséquences. Mais pas à n'importe quel prix pour les salariés.* » Sur place, à Villers-la-Montagne et à Longwy, l'annonce de ce prochain départ a pourtant été vécue comme une trahison dans un bassin d'emploi qui a encore en mémoire la crise de la sidérurgie.

Un débat s'est instauré autour des aides publiques dont bénéficient les groupes industriels qui choisissent de s'installer en Lorraine.Et cela d'autant plus que la rumeur fait état de menaces pesant sur d'autres sites. « *Nous avons de grosses inquiétudes au sujet de l'usine Panasonic, qui fait partie du groupe Matsushita, et qui pourrait bien suivre la même logique. Son carnet de commandes est au plus bas* », souligne Marilyne Quaglia, de la CFDT. Cent cinquante personnes y fabriquent des magnétoscopes.

Si la reconversion a permis la création de 2 500, voire 3 000 emplois sur le Pôle européen de développement (PED), elle n'a pas tenu toutes ses promesses. « *Sur dix ans, on en attendait le double. On est loin du compte,* constate la déléguée CFDT. *Et l'on redoute d'autres désengagements. Quand les multinationales ont épuisé les primes, elles partent.* » Le sud-coréen Hataï était arrivé en Lorraine au début des années 90 avec une promesse de 1 000 emplois. « *Résultat, il a empoché les primes et délocalisé vers la Corée. Il ne subsiste plus ici qu'un dépôt d'autoradios avec 25 personnes* », note la syndicaliste.

« *Le problème,* souligne le conseiller général (PC) Alain Casoni, *c'est qu'il n'y a pas de contraintes et de définitions d'objectifs clairs sur le long terme en contrepartie de l'argent public versé. Il est temps de mettre à plat le système. Dans une logique libérale, les entreprises font ce qu'elles veulent. Mais lorsque des groupes prospèrent et se développent grâce à des fonds publics, il faut exiger que les primes servent de façon exclusive et prioritaire à l'aménagement du territoire et à la création d'emplois.* »

Trop tard pour la dizaine d'entreprises installées sur le site qui ont déjà mis la clé sous la porte. Sur le Pôle européen de développement, on se souvient encore de la fracassante inauguration de l'abattoir Vialor, à Mont-Saint-Martin. Un ministre était venu en hélicoptère couper le ruban. L'abattoir n'a pas tenu un an.

Monique Raux

Valeo prive Laval d'une usine, Bosch sauve un site à Moulins

NOUVEAU COUP DUR pour Franck Borotra. A l'heure où Valeo fait l'objet de toutes les attentions de la part du ministre de l'industrie, qui s'est démené pour maintenir un actionnariat français dans le capital du premier équipementier automobile de l'Hexagone, la décision prise par celui-ci de délocaliser en Grande-Bretagne un investissement, prévu à Laval, tombe mal.

Le 11 octobre, le directeur de l'usine Valeo de Laval, qui emploie 495 personnes à la fabrication de radiateurs automobiles, informait François d'Aubert, maire de la ville, que le groupe ne donnerait pas suite au projet d'extension de capacité de production envisagé dans cette ville. Un investissement de 100 millions de francs qui devait créer 185 emplois et bénéficier de 5,1 millions de francs de subventions, assurés par les collectivités territoriales et la prime d'aménagement du territoire (PAT) tertiaire. François d'Aubert a aussitôt réagi par un communiqué dénonçant une « *délocalisation* [*que*] *rien ne peut justifier, sinon une logique financière* ».

Valeo répondait le 17 octobre que Laval était destiné à devenir « *le centre de compétence mondial du groupe dans la technologie d'assemblage mécanique de radiateurs et dans l'injection des boîtes à eau en plastique* », tandis que la nouvelle technologie d'assemblage en aluminium brasé serait concentrée dans l'usine de Gorseinon, créée en 1992 au pays de Galles. Une explication qui laisse sceptiques les Lavallois. « *Il y a un an, Valeo justifiait son projet en expliquant que l'assemblage mécanique n'avait plus d'avenir,* déclare un conseiller du maire. *Et Gorseinon n'a aucune compétence en thermique moteur. Le produit concerné et son processus de fabrication sont en cours de mise au point à Laval jusqu'à la fin de 1997.* » François d'Aubert a écrit à Noël Goutard pour lui demander de respecter ses engagements. Le secrétaire d'Etat à la Recherche indique avoir saisi son collègue de l'industrie pour qu'il persuade le PDG de Valeo de revenir sur sa décision.

Mais les considérations nationales suffiront-elles à infléchir la détermination de Noël Goutard à rechercher les meilleurs coûts par tous les moyens ? Le PDG de Valeo a toujours dit qu'en affaires, il ne connaissait qu'une loi, celle de ses clients. Or, justement, les constructeurs français, depuis quelques mois, mettent la pression sur leurs fournisseurs pour qu'ils abaissent encore leurs prix.

« ZONE BLANCHE »

Hasards de l'actualité, quelques jours après la décision de Valeo, son rival allemand, Bosch, annonçait, lui, qu'il maintiendrait en France une usine initialement promise à la fermeture, celle de Moulins, ville d'un autre membre du gouvernement, Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement. Racheté en même temps que les six usines françaises de la division freinage du groupe américain Allied Signal, ce site de 380 personnes produit un système d'antiblocage de freins appelé à disparaître. Le PDG de Bosch France, Patrick Mermilliod, a convaincu sa maison-mère de mettre en production à Moulins sa propre technologie d'antiblocage ABS. Un choix pas seulement dicté par des considérations sociales.

« *Nous n'avions pas de production d'ABS en France. Or, nous faisons le pari que la demande des constructeurs français va fortement augmenter dans ce domaine sous la pression de la concurrence* », explique M. Mermilliod. Le taux d'équipement des voitures françaises en antiblocage des freins devrait passer de 11 % aujourd'hui à 30 % en 2002, estime-t-on chez Bosch. Mais Moulins ne servira pas seulement les clients français de Bosch. Comme pour Valeo, il s'agit d'une « délocalisation », cette fois au profit de l'Hexagone, dans la logique de réduction des coûts que recherchent les équipementiers allemands (*lire ci-dessous*).

Autre argument de poids : sur un investissement total de 112 millions de francs à Moulins, Bosch bénéficiera de 23 millions de francs de subventions, grâce notamment au fonds social européen. A comparer aux cinq petits millions de l'usine Valeo de Laval... « *Du point de vue de l'aménagement du territoire, nous sommes considérés comme une "zone blanche" par Bruxelles* », déplore un collaborateur de François d'Aubert.

Pascal Galinier

Les sous-traitants automobiles allemands sous la pression des constructeurs

COLOGNE
correspondance

Après des années de vaches grasses dans l'ombre des BMW, Mercedes, Volkswagen et autres Ford, les sous-traitants automobiles allemands sont désormais soumis à un régime draconien qui pourrait tenir en une formule : « *Des produits de qualité allemande à des prix dignes de l'étranger.* » Pour eux, les années 90 ont commencé sous le signe d'une conjoncture délicate liée aux difficultés des constructeurs. Leur production a baissé, les prix aussi (moins 2 % par an en moyenne depuis 1990). Les ventes et les bénéfices ont souffert. Un homme a incarné la dureté des rapports qui se sont développés ces derniers temps entre les marques et leurs fournisseurs : José Ignacio Lopez, directeur des achats de Volkswagen, dont l'objectif est de réduire le nombre des partenaires du groupe.

Les sous-traitants cherchent donc à s'adapter. Les grands sont dans l'ordre : Robert Bosch (chiffre d'affaires 1995 : 35,8 milliards de DM, dans l'électronique, le freinage ABS, les directions), Continental (10,2 milliards de DM dans les pneumatiques), Mannesmann (VDO) et Fichtel & Fachs (7,2 milliards de DM dans les tableaux de bord, amortisseurs, embrayages), ZF Friedrichshagen (7,2 milliards de DM dans les boîtes de vitesses) et Siemens (3,2 milliards de DM dans les matériels électroniques, électriques et la climatisation).

Dans les années 1993-1994, la branche s'est lancée dans de fortes restructurations dont le point culminant a été la reprise de VDO par le groupe Mannesmann, en 1994. Les effectifs « *ont chuté d'environ 50 000 personnes* », estime Jürgen Pieper, économiste à la Deutsche Morgan Grenfell Research, selon qui « *le personnel doit encore être réduit dans les prochaines années* ». Les experts de la fédération de l'industrie automobile (VDA) prévoient la suppression de 100 000 emplois dans l'automobile allemande d'ici à l'an 2000, la plupart dans la sous-traitance.

DÉLOCALISER

Beaucoup de firmes cherchent désormais à délocaliser leur production pour économiser sur les coûts, mais aussi pour suivre les constructeurs qui s'installent hors d'Allemagne. Les PME s'orientent plutôt vers l'Europe centrale et les grands de la branche choisissent l'Amérique du Nord et l'Asie. Bosch a ainsi racheté une grande partie des activités de freinage de Allied Signal aux Etats-Unis en mars. Selon une étude du VDA, la moitié des plus importantes entreprises envisagent d'investir à l'étranger d'ici à l'an 2000.

Sous la pression des constructeurs, la branche est en train de changer ses méthodes. Les rapports avec les commanditaires deviennent plus étroits, même si les grandes marques allemandes se refusent à contrôler directement leurs fournisseurs. Les sous-traitants doivent de plus en plus concevoir et produire des systèmes complets, intégrables tels quels lors du montage d'un véhicule. La branche, estiment les observateurs, s'organise en pyramide : les entreprises les plus importantes, capables de financer des frais de recherche et de développement, seront les seules à maintenir un contact direct avec les constructeurs, quitte à les associer de près à la conception de leurs produits.

Malgré tout, les Allemands n'ont pas rattrapé leur retard par rapport aux concurrents étrangers. « *Ils sont toujours un peu plus chers, même si la différence de prix s'est réduite depuis deux ou trois ans* », constate Jürgen Pieper, qui ajoute « *la productivité est moins bonne chez nous et l'avantage des sous-traitants allemands en termes de qualité a tendance à se réduire* ».

Philippe Ricard

DÉPÊCHES

■ **DEUTSCHE TELEKOM : le prix de vente** des 500 millions d'actions de l'entreprise allemande de télécommunications a été fixé entre 25 et 30 marks par titre, a annoncé le gouvernement de Bonn, lundi 21 octobre, soit la fourchette haute prévue par les analystes. Cette part représente 20 % du capital de l'entreprise, ainsi valorisée entre 65 et 78 milliards de marks (220 et 265 milliards de francs). Le prix définitif sera arrêté le 17 novembre, veille de l'introduction en Bourse.

■ **ENI : le ministre italien du Trésor** a fixé, samedi 19 octobre, le prix de l'action du groupe pétrolier au prix maximum de 7 425 lires (environ 25 francs) pour cette offre publique portant sur 8,5 % du capital. L'opération est estimée à 5 000 milliards de lires (17 milliards de francs). La participation du Trésor dans l'ENI passera de 85 % à environ 76 %.

■ **Endesa : la compagnie semi-publique espagnole**, numéro un de la production et distribution d'électricité, a décidé de lancer une OPA sur Sevillana et Fecsa, en vue de porter sa participation à 75 % du capital dans chacune des deux entreprises, respectivement numéro 4 et 5 du même secteur. Le conseil des ministres espagnols, réuni le 18 octobre, avait préalablement donné son feu vert à cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'une vaste restructuration du secteur.

■ **DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE : le gouvernement britannique a donné le 18 octobre** son feu vert définitif aux offres publiques d'achat (OPA) concurrentes des groupes de distribution pharmaceutiques britannique Unichem et allemand Gehe sur la chaîne de pharmacies britannique Lloyds Chemists. Unichem a aussitôt formulé une nouvelle offre valorisant la société à 657,6 millions de livres (5,39 milliards de francs).

■ **BÂTIMENT : le Snbati, le principal syndicat patronal du secteur,** a demandé le 18 octobre la mise en place d'un plan social commun à toute la branche, « *afin de minimiser les drames* ». Selon le syndicat, la profession devrait supprimer 100 000 emplois dans les dix-huit mois.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 21 OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,29 %
CAC 40 : 2178,87

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	907	910	+ 0,33	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Renault (T.P.)	1661	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1820	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1037	[illegible]	—	[illegible]
Accor	643	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	155,60	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Air Liquide	795	797	+ 0,25	[illegible]
Alcatel Alsthom	465,10	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Axa	316,70	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Axime	481,50	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Bail Investis	780	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Bancaire (Cie)	520	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Bazar Hot. Ville	468	[illegible]	− 1,49	[illegible]
Bertrand Faure	174	[illegible]	− 0,68	[illegible]
BIC	774	[illegible]	− 1,16	[illegible]
BIS	551	[illegible]	− 1,81	[illegible]
B.N.P.	199,20	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Bollore Techno.	532	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Bongrain	2030	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Bouygues	525	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Canal +	1229	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Cap Gemini	236	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Carbone Lorraine	778	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Carrefour	2865	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Casino Guichard	230,60	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Casino Guich.ADP	158	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Castorama Dl (Li)	905	[illegible]	− 0,88	[illegible]
C.C.F.	295	[illegible]	− 0,59	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,50	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
Cegid (Ly)	490	[illegible]	− 0,40	[illegible]
CEP Communication	376,90	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	124,50	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Cetelem	1129	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
CGIP	1165	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Chargeurs Intl	216,20	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Christian Dior	636	644	+ 1,25	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	176	176	—	[illegible]
Cipe France Ly #	575	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Clarins	709	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Club Mediterranee	394	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Coflexip	246	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Colas	656	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,30	[illegible]	+ 3,22	[illegible]
Comptoir Moder.	2505	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
CPR	418	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Cred.Fon.France	69,30	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Credit Local Fce	444	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Credit Lyonnais CI	147	[illegible]	− 3,80	[illegible]
Credit National	246,60	[illegible]	− 2,23	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	234,80	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Damart	4345	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Danone	738	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	1045	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Dassault Electro	392	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Dassault Systemes	215	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
De Dietrich	201,60	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Degremont	403	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42	[illegible]	− 2,38	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	155,50	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Docks France	1229	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	131	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Eaux (Gle des)	618	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Eiffage	240	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Elf Aquitaine	420,50	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Eramet	262	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Eridania Beghin	798	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Essilor Intl	1399	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl ADP	1011	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Esso	540	[illegible]	− 0,92	[illegible]
...				
Lafarge	317,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	166,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	257	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	198	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	894	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	556	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	202	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	715	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1825	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
LVMH Moet Vuitton	1161	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Lyonnaise Eaux	463	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Marine Wendel	460	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	50	[illegible]	—	[illegible]
Metrologie Inter.	13,10	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Michelin	250,90	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Moulinex	96,10	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Nord-Est	128	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Nordon (Ny)	356	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
NRJ #	656	[illegible]	− 0,76	[illegible]
OLIPAR	90	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Paribas	328	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Pathe	1526	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Pechiney	220	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Pernod-Ricard	270,50	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Peugeot	570	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1936	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	456,50	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Primagaz	576	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Promodes	1438	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Publicis	442	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Remy Cointreau	130	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Renault	121,90	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Rexel	1426	[illegible]	+ 0,28	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
UIC	42,80	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
UIF	425	[illegible]	—	[illegible]
UIS	164	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	519	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Union Assur.Fdal	604	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Usinor Sacilor	80,20	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Valeo	297,90	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Vallourec	256,90	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Via Banque	137,50	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Worms & Cie	259,50	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1450	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Elf Gabon	1179	[illegible]	− 0,76	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Harmony Gold #	42	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Hitachi #	49,20	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Hoechst #	199,20	[illegible]	− 0,20	[illegible]
I.B.M #	656	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
I.C.I #	65	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	278	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Matsushita #	88,20	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Mc Donald's #	240	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Merck and Co #	394,90	[illegible]	—	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	62	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Mobil Corporat.#	620	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Morgan J.P. #	436	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5790	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69,30	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Nokia A	246	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Norsk Hydro #	242	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Petrofina #	1601	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Philip Morris #	488	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Philips N.V #	180	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Placer Dome Inc #	123,10	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Procter Gamble #	■ 513	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Quilmes	303	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	30,30	[illegible]	− 5,61	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	379,50	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Royal Dutch #	869	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
...				
Unilever #	812	[illegible]	—	[illegible]
United Technol. #	651	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Vaal Reefs #	427	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Volkswagen A.G #	1966	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Volvo (act.B) #	106,60	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Western Deep #	164	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Yamanouchi #	107,60	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	6,35	[illegible]	− 1,57	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 21 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,16	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,25	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	119,88	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,07	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,70	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,51	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,59	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,83	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,33	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,21	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,81	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,39	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,26	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,73	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,81	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,91	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,81	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,13	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,82	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,97	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,14	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,78	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,85	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,81	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,40	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,69	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121,40	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	121,44	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,66	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	955	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	[illegible]
Commerzbank AG	115	115
Fiat Ord	17,60	[illegible]
Gevaert	312,10	[illegible]
Gold Fields South	136,10	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 21 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
CEGEP #	250	[illegible]
Cermex # (Ly)	339,90	[illegible]
CFPI #	243	[illegible]
Change Bourse (M)	280	[illegible]
Christ.Dalloz #	1625	[illegible]
CNIM CA#	168	[illegible]
Codetour	290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	410	[illegible]
Confiandey S.A	245,90	[illegible]
C.A.Haute Normand	343	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
LUNDI 21 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	120	[illegible]
Coil	226,50	[illegible]
Electronique D2	488	[illegible]
FDM Pharma n.	190	[illegible]
Genset	285	[illegible]
High Co.	228	[illegible]
Infonie	132	[illegible]
Joliez-Regol	98,75	[illegible]
Mille Amis	102,50	[illegible]
Picogiga	159	[illegible]
Proxidis	53	[illegible]
Stelax	4,75	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 21 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	708	708
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	89	89
Mumm ◆	1378	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	145	145

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

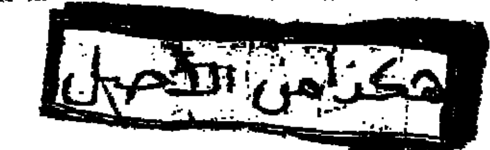
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22561,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	241,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1285,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1789,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1113,03	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	705,57	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37319,11	[illegible]
Actimonétaire D	31763,01	[illegible]
Cadence 1 D	1071,42	[illegible]
Cadence 2 D	1075,50	[illegible]
Cadence 3 D	1062,49	[illegible]
Capimonétaire C	403,84	[illegible]
Capimonétaire D	375,22	[illegible]
Sogeoblig C	8797,95	[illegible]
Interoblig C	6697,62	[illegible]
...		
Sogenfrance C	1529,99	[illegible]
Sogenfrance D	1412,01	[illegible]
Sogepargne D	321,65	[illegible]
Soginter C	1849,85	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1205,96	[illegible]
Sogeßnance D ◆	1661,30	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	149,53	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.



JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 17 octobre sont publiés :

● **Catastrophe naturelle :** deux arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Accords internationaux :**

– un décret portant publication des ajustements au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adoptés à Vienne le 7 décembre 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du sultanat d'Oman sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Mascate le 17 octobre 1994 ;

– un décret portant publication de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Norvège, en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, modifiée par l'avenant du 14 novembre 1984, signé à Oslo le 7 avril 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Roumanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 21 mars 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Ouzbékistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 27 octobre 1993.

Au *Journal officiel* du vendredi 18 octobre sont publiés :

● **Amiante :** une circulaire relative au programme d'aide financière de l'Etat aux collectivités locales pour l'enlèvement, l'encoffrement et la fixation, dans les établissemnts scolaires, des flocages et calorifugeages contenant de l'amiante.

● **Conseil constitutionnel :** une décision tendant à l'appréciation de la nature juridique de certaines dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ; une résolution modifiant le règlement de l'Assemblée nationale ; une décision modifiant le règlement du Sénat ; une décision portant nomination des rapporteurs adjoints auprès du Conseil constitutionnel.

● **Audiovisuel :** un avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur le projet de loi modifiant les dispositions du code de la communication et du cinéma relatives à la communication audiovisuelle.

● **Apprentissage :** un décret portant simplification de certaines procédures relatives à l'organisation de l'apprentissage dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

● **Accords internationaux :**

– un décret portant publication de la convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, faite à Ottawa le 24 octobre 1978 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Albanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 13 juin 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République des Philippines sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 13 septembre 1994 ;

– un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République islamique du Pakistan, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu, signée à Paris le 15 juin 1994 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Turkménistan, dans le domaine de l'enseignement des langues, signé à Achgabat le 28 avril 1994 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération scientifique et technologique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie, signé à Moscou le 28 juillet 1992.

Au *Journal officiel* du samedi 19 octobre est publié :

● **TGV-Méditerranée :** un décret déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction d'une gare nouvelle de la ligne TGV-Méditerranée sur le territoire de la commune d'Avignon et portant mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de cette commune.

Au *Journal officiel* du dimanche 20 octobre sont publiés :

● **Carnet de santé :** un décret relatif au carnet de santé institué par le code de la sécurité sociale ; un arrêté fixant le modèle du formulaire de ce carnet de santé.

● **Vidéosurveillance :** un décret relatif à la vidéosurveillance pris pour l'application de la loi du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité.

● **Nucléaire :** un décret autorisant Electricité de France à exploiter la centrale nucléaire des Ardennes, située sur le territoire de la commune de Chooz (Ardennes).

● **Accords internationaux :** un décret portant publication des amendements à la convention pour la reconnaissance réciproque des poinçons d'épreuves des armes à feu portatives du 1er juillet 1969, adoptés à Berlin en 1990, à Santiago du Chili en octobre 1992 et à Madrid en juin 1994.

DISPARITIONS

■ **KARLHEINZ SCHAFER,** compositeur, est mort samedi 12 octobre. Il était âgé de soixante-quatre ans. Musicien discret et exigeant, Karlheinz Schafer, né le 17 mars 1932 à Francfort et qui étudia dans sa ville natale, à Heidelberg, et à Paris, a d'abord été arrangeur et orchestrateur, avant de venir à la musique de film. En 1971, il noue avec le cinéaste Jacques Bral, dont il affirmait que, *« pour lui, les images sont mélodie »*, une relation particulièrement fructueuse. La musique d'*Extérieur nuit*, qu'il compose en 1979, est essentielle dans la réussite du film et sera beaucoup copiée par la suite. Avec *Polar* (1986), il tente et réussit une alliance délicate entre musique tonale et dodécaphonisme, donnant au film de Jacques Bral une « couleur » extrêmement originale. Il compose également pour Laszlo Szabo (*Les Gants blancs du diable*, 1973, et *Zig-Zig*, 1974), Jean Marbœuf (*La Ville des silences*, 1980), Robert Enrico (*L'Empreinte des géants*, 1980) et signe la musique du film de Samuel Fuller, *Sans espoir de retour* (1989).

NOMINATIONS

OUTRE-MER

Brigitte Girardin a été nommée directeur du cabinet du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, par décret paru au *Journal officiel* du 12 octobre. Elle remplace Eric Degrémont, nommé préfet de la région Champagne-Ardenne (*Le Monde* du 4 octobre).

[Née le 12 janvier 1953 à Verdun (Meuse), Brigitte Girardin est titulaire d'une licence en droit et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Après avoir travaillé, de mai 1976 à janvier 1984, au ministère des affaires étrangères, elle est nommée, le 2 avril 1986, chef de cabinet de Camille Cabana, ministre délégué chargé de la privatisation. Conseiller technique, puis directeur adjoint du cabinet de Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, d'avril 1993 à mai 1995, Brigitte Girardin rejoint, le 23 mai 1995, le cabinet de Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer, en tant que conseiller.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie MICHARD et Rémi LERNER,
ainsi que Sonia, Sarah et Ivan,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

à Paris, le 17 octobre 1996.

Anniversaires de naissance

Il y a cinquante ans tu débarquais gare de Lyon, tu venais d'Athènes, tu avais six ans ; tu t'appelais **Photios**, tu es devenu **Georges**. Pourtant tu as fait de la Grèce notre seconde patrie. Merci et bon anniversaire.

Georges-Photios.

Une pensée pour Yaya.

Geneviève, Ariane, Daphné, Zoé.

Décès

– Mme René Bernard,
Mme André Gougenheim,
Mme René Porgès
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur frère et oncle,

M. Pierre ARON,

survenu le 17 octobre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière du Montparnasse.

– Toute sa famille,
ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges BOULLEY,
ancien directeur technique
des éditions Fleurus,

le 11 octobre 1996.

Il a été inhumé dans l'intimité familiale.

16, rue des Annelets,
75019 Paris.

– Simone,
sa femme,
sa fille, son fils,
sa belle-fille,
ses petits-enfants,
sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Julien Max SOLOVIEFF,

survenu le 18 octobre 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 octobre à 11 h 15 au cimetière parisien de Pantin (entrée principale).

Lucienne Cassagne,
son épouse,
Hélène et Jean-Pierre Rioux,
Pierre et Catherine Cassagne,
Philippe et Hilda Cassagne,
ses enfants,
Emmanuelle et Xavier Thoumieux,
Rémy et Emmanuelle Rioux,
Matthieu et Pauline Cassagne,
Julien et Victor Cassagne,
Lucie Thoumieux,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis CASSAGNE,
libraire,

le 17 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de la Sainte-Trinité et l'inhumation au cimetière de Montmartre, à Paris XVIIIe, dans l'intimité familiale.

5, rue de Bruxelles,
75009 Paris.

Mme Paul Kartun,
Alain et Françoise Kartun,
Didier et Danièle Gabai,
Jacques et Florence Olmer,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. le docteur Paul KARTUN,

survenu le 17 octobre 1996 dans sa quatre-vingt-unième année.

Il sera inhumé le mardi 22 octobre 1996 à Châteauneuf-sur-Charente, à 16 heures.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Mme Clémentine Rocher,
M. et Mme Daniel Rocher,
M. Gilles Rocher,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edmond ROCHER,

leur mari, père, beau-père et grand-père,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

« La mort ne surprend point le sage. »
La Fontaine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, avenue Pasteur,
35400 Saint-Malo.
6, avenue de la République,
92330 Sceaux.

– Le conseil d'administration du Collège cévenol,
Sa présidente, Mme C. Mabille,
La communauté éducative,
Le personnel,
Le directeur, L. Tarlet,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Magda TROCMÉ,
fondatrice de l'institution,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise le mercredi 16 octobre 1996.

Une cérémonie religieuse sera célébrée au Chambon-sur-Lignon (43) début août 1997.

La personnalité de Magda Trocmé, son œuvre militante restent dans toutes les mémoires. Elles sont la source perpétuelle de l'action éducative du Collège cévenol international.

– Nice-Thionville-Colombes.

Paul et Annie Souffrin,
Pierre et Monique Souffrin,
Anne, Emmanuel, Inès,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Cornélia SOUFFRIN-BERGMAN,

qui s'est éteinte doucement, le 14 octobre, à Nice.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le 24 octobre 1996 à 18 h 30 à l'intention de

Jacqueline PALLEZ,

décédée le 27 août 1987, en l'église Saint-Etienne du Mont, place du Panthéon, Paris Ve.

Anniversaire de décès

– Le 19 octobre 1995,

Marie Magdeleine CALAMY,

nous quittait à quatre-vingt-trois ans.

Elle manque à ses enfants Michel, Muzo, Gérard, Florence, Aline, sa famille, ses amis.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Dolorès Djidzek-Lyotard : **« L'œuvre et son exercice biographique : *Memoranda* (Barbey d'Aurevilly) ».**
8 et 22 novembre, 6 décembre, 18 h-20 h, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Florence Dupont : **« Temps, espaces et sociétés fictifs dans les spectacles romains : l'exploration ludique ».**
6, 13, 20 et 27 novembre, 18 h-20 h, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Natacha Michel : **« La prose et la pensée ».**
6, 13, 20 et 27 novembre, 18 h-20 h, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Betty Rojtman : **« Le sens de la rencontre ».**
4, 12 et 18 novembre, 16 h-18 h, amphi A et B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Baya Mansouri et Georges Monti : **« Droit communautaire et comptabilité européenne comme concept philosophique du citoyen européen ».**
6, 13, 20 et 27 novembre, 20 h-22 h, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jacques Rancière : **« L'idée esthétique ».**
2, 23 et 30 novembre, 10 h-12 h, amphis A et B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Le 16 novembre, 10 h-12 h : petit amphi, Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Paris.

Eric Alliez : **« Sur la philosophie française contemporaine ».**
5 et 19 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Gérard Bucher : **« Le langage/La finitude/L'autre ».**
24 octobre, 7, 14 et 21 novembre, 18 h-20 h, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Flahault : **« Après la pensée des Lumières ».**
7, 14, 21 et 28 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles (répondeur) : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL A l'issue de la treizième journée du championnat de France de première division, Paris Saint-Germain conserve la tête du classement, avec six points d'avance sur Monaco. ● LES PARISIENS, sévèrement battus en coupe d'Europe, *ne se sont pas complètement rassurés*, dimanche 20 octobre, en concédant le match nul au Parc des princes face à l'AJ Auxerre (1-1). ● LE SOCCER professionnel a connu une *première saison satisfaisante aux* Etats-Unis. Washington a remporté le premier titre de cette nouvelle formule de la compétition, dimanche 20 octobre à Boston, en battant *en finale* le favori Los Angeles (3-2, après prolongation). ● NEWCASTLE a consolidé sa première place *dans* le championnat anglais en écrasant, dimanche 20 octobre, Manchester United (5-0). En Italie, la Juventus de Turin a battu l'Inter de Milan (2-0) et pris la tête du Calcio.

Paris-Saint-Germain ne se sent toujours pas d'attaque

Après sa déconvenue contre Galatasaray en Coupe d'Europe, le leader du championnat de France n'a pas réussi à se rassurer totalement. Il a concédé le match nul (1-1) à une équipe d'Auxerre qui comportait de nombreux remplaçants

LA FAUTE à l'Europe. La Coupe d'Europe, et ses lendemains difficiles, était l'invitée de toutes les conversations à la sortie des vestiaires, après le match « au sommet », opposant, dimanche 20 octobre au Parc des Princes, pour le compte de la 13[e] journée, le leader de première division,



FOOTBALL

Paris – Saint-Germain, et son second, l'AJ Auxerre. « *Cela enlève une certaine fraîcheur aux deux équipes* », a sobrement commenté Guy Roux.

Trop satisfait du résultat obtenu par les siens – un match nul (1-1) arraché dans les dernières minutes –, l'entraîneur auxerrois n'avait pas envie de s'apesantir sur la qualité de la partie à laquelle il venait d'assister : un match peu disputé, dont l'issue a satisfait tout le monde, sauf le nombreux public (40 000 personnes), qui n'a pas manqué de faire connaître son désappointement en ponctuant la soirée de quelques huées. Question de point de vue : depuis le banc de touche, l'entraîneur-adjoint du PSG, Joël Bats, a vu une rencontre rassurante, au cours de laquelle « *les joueurs ont prouvé que la défaite de Galatasaray était un accident* » ; Paul Le Guen, le capitaine parisien a, pour sa part, avoué qu'il n'était « *pas déçu* ».

Les deux clubs avaient, il est vrai, connu une semaine éprouvante : sur le plan physique pour les Auxerrois, pénibles vainqueurs des Grasshoppers de Zurich, au prix d'une formidable débauche d'énergie ; sur le plan moral pour les Parisiens, étrillés par les Turcs de Galatasaray, au terme d'une rencontre que chacun, dans le club de la capitale, voudrait assimiler à « *un accident* ».

Mais le « *jour sans* » s'est prolongé jusqu'au week-end et, même si les Parisiens demeurent invaincus en championnat de France, ils sont loin de pratiquer ce football « *d'une extrême simplicité* » que réclame, sans succès pour le moment, leur manager général, le Brésilien Ricardo. Ils paraissent au contraire prêts à s'empêtrer de nouveau dans une de ces périodes d'errements qui leur ont coûté le titre les deux dernières saisons.

Sur le chemin de leur rédemption après le loupé turc, les coéquipiers de Paul Le Guen n'ont pourtant trouvé qu'une modeste équipe auxerroise. Minée par une série de transferts à l'intersaison et, depuis, par une flopée de blessures et de suspensions, la bande présentée à Paris par Guy Roux n'avait sans doute jamais si bien mérité son appellation d'Association de la jeunesse auxerroise.

RARES OFFENSIVES

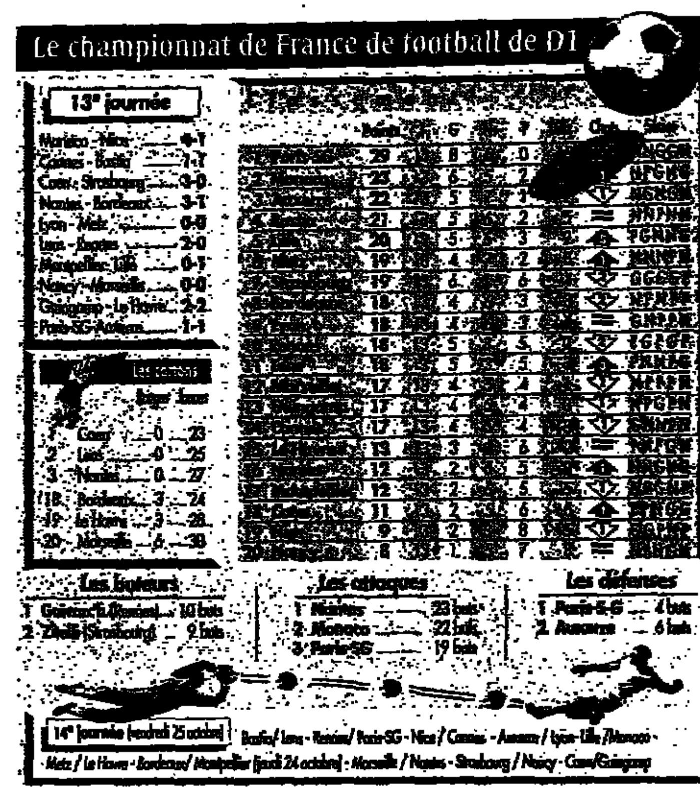
Les jeunes pousses de l'AJA ont certes plié, une mi-temps durant, sous les multiples assauts de Jimmy Algerino ou de Benoît Cauet, auteur de nombreux tirs cadrés, dont un seul, bien croisé après une astucieuse talonnade de Dely Valdes, a trompé Lionel Charbonnier (31[e]). Mais par la suite, les Auxerrois n'ont pas éprouvé beaucoup de difficultés à contenir les trop rares attaques parisiennes. « *Ils n'ont eu que deux occasions franches de marquer* », se félicitera le nouveau défenseur international Alain Goma.

A l'image de Patrice Loko, l'attaque parisienne semble en effet toujours à la recherche d'automatismes, deux mois et demi après la reprise de la compétition. Installé à la pointe de son équipe, le numéro 11 parisien joue adossé à la cage adverse, qu'il n'aperçoit que fugitivement, lorsqu'il parvient à se retourner après un rapide contrôle orienté. Le reste du temps, toujours bousculé *ou devancé par les défenseurs* adverses, il se perd souvent dans de vaines courses derrière des ouvertures trop profondes, des passes trop appuyées, des centres trop hauts.

De fait, l'ancien buteur nantais doit souvent se contenter d'un rôle de pivot-remiseur de ballons à destination de Raï (absent contre Auxerre) ou de Leonardo, meilleur réalisateur du club avec sept buts. Rôle ingrat, peu payant : l'avant-centre du PSG et de l'équipe de France n'a marqué que deux buts cette saison. Maigre bilan qui n'affecte pas son moral, ni n'inquiète son entraîneur : « *Patrice subit un marquage très vif. C'est dur* ».

Loko peine à l'avant, Leonardo donne des signes de fatigue et toute l'équipe du PSG est gagnée par le doute. Les jeunes Auxerrois, décomplexés, s'en apercevront à temps *pour prendre le match à leur* compte, en fin de seconde période. Ils seront récompensés à la dernière minute, grâce à un penalty transformé par Antoine Sibierski.

Eric Collier



Newcastle écrase Manchester United

Newcastle s'est détaché en tête du championnat d'Angleterre *en infligeant une sévère* « correction » (5-0) à Manchester United, dimanche 20 octobre à Saint James Park, lors de la 10[e] journée. Trois fois dominé *lors des précédentes confrontations* entre les deux clubs, Newcastle a pris une éclatante revanche en infligeant aux tenants du titre leur plus humiliante dé*faite depuis 1980. David Ginola* a inscrit son premier but de la saison, alors qu'Eric Cantona s'est montré très discret dans les rangs des « Red Devils ». New*castle compte désormais trois* longueurs d'avance sur Arsenal et Wimbledon.

En Italie, la Juventus a dominé avec autorité l'Inter Milan (2-0), *notamment grâce à un bon* match de Zinedine Zidane, auteur de son premier but dans le Calcio. Les Turinois s'emparent ainsi du fauteuil de leader, déte*nu jusque-là par les Milanais.*

Washington, premier champion du nouveau « soccer » américain

ATLANTA
correspondance

Le stade de Foxboro, dans la banlieue de *Boston, s'ouvre au déluge au moment où les* vingt-deux joueurs de la première finale de la Major League Soccer (MLS), le nouveau championnat professionnel américain de football, entrent au pas de course sur sa pe*louse gorgée d'eau. Ce dimanche 20 octobre,* le ciel est gris et bas, il fait froid et la pluie tombe sans répit depuis la veille au soir. Triste décor.

Mais le stade est comble, plus de *50 000 spectateurs enveloppés sous de longs* cirés. Et la partie ne promène que rarement ses regards vers le ciel. Elle n'en a pas le temps. Los Angeles Galaxy contre Washington DC United, cette première finale semble *avoir été écrite de la main d'un scénariste* à succès. La capitale du « soccer » (34 000 spectateurs de moyenne, 69 000 pour le match d'ouverture) contre la capitale tout court. L'équipe du début de saison (douze *victoires pour ses douze premières ren*contres) contre celle que personne n'attendait (huit défaites au terme de ses dix premiers matches).

Los Angeles débute en trombe, marque un *premier but en moins d'un quart d'heure de* jeu, puis un deuxième à l'entame de la seconde mi-temps. Deux buts d'avance à trente minutes de la fin, en un tout autre lieu *la partie aurait sûrement été jouée* et le premier titre de l'histoire de la MLS destiné à Los Angeles.

Mais le « soccer », aux Etats-Unis, est encore trop jeune pour avoir pris le temps d'ap*prendre tous les vices du jeu*. L'art de « tenir » un résultat lui est totalement étranger. Une lacune dont va profiter Washington. Ses joueurs ont besoin de vingt minutes pour redonner vie à la rencontre. Un premier but de *la tête, un deuxième du pied. Et la promesse* d'une prolongation, conclusion parfaite d'une saison qui n'en espérait sûrement pas tant.

Effrayés à l'idée de voir leur championnat *s'achever comme l'avait fait, deux ans plus* tôt, la *World Cup 94*, les dirigeants de la MLS ont rayé de leur règlement l'épuisante épreuve des penalties. Pour lui préférer l'excitante « mort subite », une option jugée *nettement plus conforme à la nature* souvent volage du public américain. Un seul but, marqué après seulement quatre minutes de jeu en prolongation, suffit donc à Washington DC United pour assommer son rival cali*fornien et s'offrir* le titre national. Un but de la tête qui garantit à son auteur, le timide Eddie Pope, une ligne dans l'Histoire.

Réjouissante finale. A l'image d'une sai*son, la première depuis douze ans pour le* « soccer » professionnel, dont les indicateurs ont tous fini dans le vert. A l'heure des comptes, dimanche soir, les dirigeants de la MLS ont présenté leurs chiffres avec des mines de nouveaux diplômés. Plus de 17 400 spectateurs de moyenne, soit environ 50 % de mieux que les prévisions établies au printemps dernier.

RÉUSSITE PRESQUE PARFAITE

Une audience télévisée souvent supérieure à celle réalisée par le hockey sur glace. Plus de trois buts de moyenne par match. Une réussite presque parfaite que Doug Logan, le *patron de la MLS, résume dans un sourire hi*lare : « *Les joueurs sont heureux, le public est ravi et nos partenaires se frottent les mains. Il serait sans doute présomptueux d'affirmer que nous avons déjà réussi. Mais je vois mal comment nous aurions pu faire tellement mieux* ».

La MLS n'a pas attendu de connaître le nom de son premier lauréat pour promener ses regards vers la prochaine saison. En 1997, chacune de ses dix équipes aura le droit de faire entrer sur le terrain un cinquième étranger. Un changement qui pourrait ouvrir la porte du championnat à l'Allemand Bernd Schuster, au Suisse Alain Sutter, au Para*guayen Jose Luis Chilavert ou à l'Argentin* Oscar Ruggeri, autant de joueurs dont la rumeur affirme avoir aperçu la silhouette, ces dernières semaines, aux frontières du pays.

L'échelle des salaires gagnera quelques degrés, ce qui devrait contribuer à rendre inutile une vieille plaisanterie, entendue autour des stades depuis le début de la saison, selon laquelle le seul point commun entre les joueurs de la MLS et leur public se résume à *leur feuille de paie. Enfin, il se dit que la MLS* pourrait mettre de l'ordre dans le programme du prochain championnat et concentrer l'essentiel de ses rencontres entre le vendredi soir et le dimanche après-midi.

Ces quelques retouches de façade étaient prévues de longue date. Tout comme le déficit de la saison 1995-1996, estimé par les experts à environ 90 millions de francs. Mais les dirigeants de la MLS s'étaient bien gardés, *jusqu'à ces dernières semaines*, de les rendre publiques. Preuve que la plupart d'entre eux craignaient encore que cette première saison ne connaisse jamais de suivante.

Alain Mercier

Les Coupes d'Europe de rugby révèlent l'indiscipline des Français

TOULOUSE reste maître du jeu en Coupe d'Europe. *En dominant* les Gallois de Cardiff (36-20), samedi 19 octobre au stade des Sept-Deniers, les champions d'Europe en titre ont obtenu leur qualification pour les *quarts de finale*. Ils tenteront de s'assurer la première place de la poule D, samedi 26 octobre à Londres, face aux Wasps, qui ont subi devant les Irlandais de Munster leur deuxième défaite en deux rencontres (49-22). Les Toulousains sont parvenus à battre des Gallois très solides, mais peu imaginatifs, notamment grâce à quatre essais marqués par les trois-quarts Thomas Castaignède (2[e]), Emile N'Tamack (51[e]) et David Berty (57[e], 78[e]).

« *Je donne un grand coup de chapeau à mes joueurs*, a commenté Guy Novès, l'un des deux entraîneurs. *Ils ont improvisé, ils sont restés soudés, et on a gagné tout en offrant du beau jeu avec des bulles, comme dans le champagne.* »

Pour cette nouvelle victoire face à Cardiff, après celle acquise lors de la première finale européenne en janvier dernier à l'Arms Park (21-18), les champions de France ont joué les *trois-quarts* de la *rencontre* à quatorze. Patrick Soula, le talonneur, a été expulsé dès la 21[e] minute. Il venait de recevoir un deuxième carton jaune pour brutalités, et risque une suspension de trente à soixante *jours toutes compétitions confondues*.

Malgré un bilan d'ensemble positif, marqué par trois victoires (Toulouse, Dax, Brive) et une seule dé*faite (Pau) en Coupe d'Europe et* sept succès en sept rencontres dans la conférence européenne, les clubs français ont chèrement payé la traditionnelle indiscipline du championnat. *Les gestes tolérés dans l'Hexa*gone sont sévèrement punis de l'autre côté de la Manche. Outre Soula, trois autres joueurs ont été renvoyés prématurément aux vestiaires *par les arbitres britanniques* : le talonneur d'Agen, Marc Dalmaso, Nicolas Bacqué et Frédéric Torossian, le troisième ligne et le demi de mêlée de Pau. Réduite à quatorze, puis à treize dans les dernières minutes du match, la section paloise s'est inclinée devant les Gallois de Llanelli (31-15).

La prochaine journée de compétition, les 26 et 27 octobre, sera marquée par une série de confrontations franco-anglaises décisives pour le classement des quatre poules de la Coupe d'Europe. Pau recevra Leicester, Brive jouera à domicile contre les actuels leaders du championnat d'Angleterre, les Arlequins de Laurent Cabannes. Dax se déplacera à Bath.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

20 kilomètres de Paris
1. E. Khattabi (Mar.) ; 2. M. Mourhit (Mar.) à 7 s ; 3. K. Cheruiyot (Ken.) à 9 s.

BASKET-BALL

Championnat de France (ProA)
Septième journée

Antibes-Cholet	81-76
Strasbourg-PSG-Racing	71-77
Le Mans-Dijon	107-100
Pau-Orthez-Gravelines	91-68
Villeurbanne-Evreux	89-63
Chalon-sur-Saône-Besançon	100-97 a. p.
Levallois-Montpellier	77-79
Limoges-Nancy	73-65

Classement : 1. Limoges, 14 pts ; 2. Pau-Orthez et Villeurbanne, 13 ; 4. *Le Mans*, PSG-Racing *et* Montpellier, 12 ; 7. Cholet et Nancy, 11 ; 9. Besançon et Dijon, 10 ; 11. Strasbourg, Chalon-sur-Saône et Antibes, 9 ; 14. Levallois et Gravelines, 8 ; 16. Evreux, 7.

CYCLISME

Tour de Lombardie
Varèse-Bergame (250 km)
1. A. Tafi (Ita., Mapei) ; 2. F. Jeker (Sui.) à 2 mn 19 s ; 3. A. Merckx (Bel.) à 2 mn 19 s ; 4. D. Nardello (Ita.) à 2 mn 29 s ; 5. D. Rebellin (Ita.), m. t.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Quinzième journée

Gueugnon-Martigues	1-0
Perpignan-Epinal	2-0
Niort-Châteauroux	1-1
Charleville-Louhans-Cuiseaux	2-1
Lorient-Toulouse	1-1
Valence-Red Star	3-2
Beauvais-Le Mans	1-2
Troyes-Mulhouse	2-2
Saint-Etienne-Amiens	0-2
Sochaux-Toulon	7-2
Laval-Saint-Brieuc	4-1

Classement : 1. Niort, 28 pts ; 2. Toulouse, 26 ; 3. Châteauroux, 26 ; 4. Martigues, 25 ; 5. Troyes, 24 ; 6. Sochaux, 23 ; 7. Le Mans, 23 ; 8. Red Star, 22 ; 9. Saint-Etienne, 22 ; 10. Saint-Brieuc, 22 ; *11. Gueugnon*, 22 ; 12. Perpignan, 21 ; 13. Amiens, 20 ; 14. Lorient, 20 ; 15. Toulon, 20 ; 16. Laval, 18 ; 17. Valence, 18 ; 18. Louhans-Cuiseaux, 17 ; 19. Mulhouse, 15 ; 20. Epinal, 12 ; 21. Beauvais, 12 ; 22. Charleville, 11.

Championnat d'Allemagne
Onzième journée

Leverkusen-Stuttgart	0-0
Bochum-Munich 1860	2-2
Sankt Pauli-Fribourg	2-0
Mönchengladbach-Rostock	2-0
Karlsruhe-Brême	1-3
Schalke 04-Hambourg	2-0
Bielefeld-Cologne	1-4
Duisbourg-Düsseldorf	0-0
Bayern Munich-Dortmund	0-0

Championnat d'Angleterre
Dixième journée

Arsenal-Coventry	0-0
Aston Villa-Leeds	2-0
Chelsea-Wimbledon	2-4
Middlesbrough-Tottenham	0-3
Nottingham Forest-Derby	1-1
Sheffield Wednesday-Blackburn	1-1
Southampton-Sunderland	3-0
West Ham-Leicester	1-0
Newcastle-Manchester United	5-0

Liverpool FC-Everton (reporté en raison de la pluie).

Championnat d'Espagne
Huitième journée

Valladolid-Compostelle	3-1
Extremadura-Saragosse	2-1
Athletic Bilbao-Ténérife	2-0
Real Madrid-Real Sociedad	6-1
La Corogne-Espanyol Barcelone	2-0
Hercules-Oviedo	1-1
FC Barcelone-Logrones	8-0
Celta Vigo-Racing Santander	1-1
Valence-Atletico Madrid	3-1
Betis Séville-Rayo Vallecano	3-0
Sporting Gijon-FC Séville (lundi)	

Championnat d'Italie
Sixième journée

Bologne-Fiorentina	0-2
Lazio Rome-Cagliari	2-1
Milan AC-Naples	3-1
Parme-Pérouse	1-2
Plaisance-Reggiana	3-0
Sampdoria Gênes-Atalanta Bergame	2-0
Udinese-Vicence	1-1
Vérone-AS Rome	2-1
Juventus Turin-Inter Milan	2-0

HANDBALL

Championnat de France (N1)
Sixième journée

Bordeaux-Besançon	33-23
Chambéry-Pontault-Combault	27-21
Istres-Villeneuve-d'Ascq	23-15
Dunkerque-Toulouse	23-21
Massy-Montpellier (mardi)	
Ivry-ACBB (mardi)	
Paris SG-Créteil (mercredi)	

***Coupes d'Europe* (seizièmes de finale retour)**
● Messieurs
Coupe des Champions

Paris-SG (Fra.)-Hasselt (Bel.)	27-17

Paris-SG qualifié.
Coupe des vainqueurs de Coupe

Ivry (Fra.)-Stockerau (Aut.)	34-28

Ivry qualifié.
Coupe de la Fédération (EHF)

Montpellier (Fra.)-Sporting Lisbonne (Por.)	22-16

Montpellier qualifié.
Coupe des villes

Créteil (Fra.)-E. Vienne (Aut.)	26-16

Créteil qualifié.
● Dames
Coupe des vainqueurs de Coupe

Besançon (Fra.)-Sombor Dunav (You.)	20-15

Sombor Dunav qualifié.
Coupe des villes

Béthune (Fra.)-Velenje (Slog.)	18-13

Béthune qualifié.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France (N 1A)
Neuvième journée

Reims-Bordeaux	6-2
Gap-Angers	4-2
Amiens-Epinal	13-3
Lyon-Grenoble	2-4
Rouen-Brest	1-3
Megève-Viry-Châtillon	4-1

JUDO

Championnats d'Europe par équipes
● Messieurs

Finale : *France-Allemagne*	7-0

● Dames

Finale : France-Pologne	5-2

MOTOCYCLISME

Grand Prix d'Australie
● 125 cc
1. G. McCoy (Aus., Aprilia) ; 2. H. Aoki (Jap., Honda) à 0 s 049 ; 3. M. Tokudome (Jap., Aprilia) à 0 s 247.
Classement final du Championnat du monde : 1. H. Aoki (Jap.), 220 pts ; 2. M. Tokudome (Jap.), 193 ; 3. T. Manako (Jap.), 167.
● 250 cc
1. M. Biaggi (Ita., Aprilia) ; 2. R. Waldmann (All., Honda) à 1 s 730 ; 3. O. Jacque (Fra., Honda) à 18 s 762.
Classement final du Championnat du monde : 1. M. Biaggi (Ita.), 274 pts ; 2. R. Waldmann (All.), 268 ; 3. O. Jacque (Fra.), 193.
● 500 cc
1. L. Capirossi (Ita., Yamaha) ; 2. T. Okada (Jap., Honda) à 10 s 960 ; 3. C. Checa (Esp., Honda) à 11 s 397.
Classement final du Championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus.), 309 pts ; 2. A. Criville (Esp.), 245 ; *3. L. Cadalora* (Ita.), 168.

RUGBY

Coupe d'Europe
Troisième journée

● Poule A	
Pontypridd (PdG)-Bath (Angl.)	19-6
Dax (Fr.)-Edimbourg (Eco.)	69-12
● Poule B	
Leicester (Angl.)-Scottish Borders (Eco.)	43-3
Llanelli (PdG)-Pau (Fr.)	31-15
● Poule C	
Harlequins (Angl.)-Neath (PdG)	44-22
Calédonie (Eco.)-Brive (Fr.)	30-32
● Poule D	
Toulouse (Fr.)-Cardiff (PdG)	36-20
Munster (Irl.)-Wasps (Angl.)	49-22

Conférence européenne
Troisième journée

● Poule A	
Sale (Angl.)-Newport (PdG)	52-22
Newbridge (PdG)-Agen (Fr.)	13-30
Montferrand (Fr.)-Glasgow (Eco.)	76-9
● Poule B	
Bridgend (PdG)-Bucarest (Rou.)	24-24
Bristol (Angl.)-Narbonne (Fr.)	16-18
Castres (Fr.)-Treorchy (PdG)	61-17
● Poule C	
Connaught (Irl.)-Northampton (Angl.)	11-31
Orrell (G-B)-Toulon (Fr.)	23-28
Padoue (It.)-Dunvant (PdG)	49-11
● Poule D	
Bourgoin (Fr.)-Ebbw Vale (PdG)	39-3
Swansea (PdG)-Gloucester (Angl.)	62-12
Bègles-Bordeaux (Fr.)-London Irish (Angl.)	32-6

TENNIS

Tournoi de Toulouse
Demi-finales : M. Larsson (Suè.) b. M. Rios (Chi., n° 1) 6-4, 6-4 ; M. Philippoussis (Aus., n° 4) b. M. Woodforde (Aus., n° 7) 2-6, 7-6 (7/5), 7-6 (9/7).
Finale : M. Philippoussis b. M. Larsson 6-1, 5-7, 6-4.

Clubs phares du championnat, Brest et Rouen cristallisent la crise du hockey sur glace

Tenants du titre national, les Albatros veulent une fédération indépendante

La neuvième journée du championnat de France de Nationale 1A, samedi 19 octobre, n'a pas modifié la tête du classement. Les Albatros de Brest, tenants du titre et leaders de la compétition, ont largement dominé leurs poursuivants, les Dragons rouennais (1-3) qui jouaient pourtant à domicile. Piliers du championnat, ces deux clubs incarnent les factions qui se dessinent actuellement dans le hockey sur glace français.

ROUEN
de notre envoyée spéciale

Les Rouennais prennent leur club de hockey sur glace au sérieux. Il n'est qu'à voir la fébrilité qui règne devant l'entrée qui mène aux vestiaires deux heures avant un match de Nationale 1A. A l'image des supporters des plus prestigieuses équipes de football, les fans arborent fièrement l'écharpe jaune et noire frappée du dragon, emblème de l'équipe. Dans une ambiance bon enfant, ils rêvaient tout haut samedi de *« mettre la pilée »* aux Albatros de Brest qui ont remporté, l'an passé, six face-à-face sur sept pour s'adjuger le titre national. Leur souhait n'a pas été exaucé.

Le Rouen hockey-club (RHC) n'a pas cosigné, fin septembre, la lettre adressée par Amiens, Bordeaux, Brest, Epinal, Grenoble, Megève et Reims au président de la FFSG, Bernard Goy, l'accusant de *« mépriser »* leur sport et le menaçant d'une scission. C'était pourtant une protestation en bonne et due forme à la suite du refus du ministère de la jeunesse et des sports de verser au hockey français, par l'intermédiaire de la FFSG, le solde de la subvention 1996.

Mais le RHC, auquel un déficit de 20 millions de francs impose de drastiques mesures d'économie depuis le début de la saison, est bien mal placé pour accabler Bernard Goy désavoué par le ministère pour sa gestion hasardeuse : un déficit estimé à 31 millions de francs.

Placé en période probatoire depuis septembre pour quatre mois renouvelables par le tribunal administratif de Rouen, le club s'efforce, pour l'heure, avec le soutien des principaux sponsors restés fidèles – entre autres le conseil régional de Haute-Normandie et une chaîne de supermarchés – d'établir *« un plan d'apurement de la comptabilité »*.

« TOUT LE MONDE PERDANT »

Côté brestois, Briec Bournoure a d'autres préoccupations. Il estime avoir été floué par la FFSG et ne songe plus qu'à *« sauver ce qui reste d'un championnat où tout le monde est perdant »*. *« Si, malgré sa situation financière catastrophique, Rouen continue, c'est parce que l'argent public est bien pratique et que ses joueurs comme ceux des autres clubs français sont des employés municipaux »*, déplore le président du seul club français entièrement financé avec des fonds privés.

Il se plaint aussi d'un affaiblissement du championnat : *« On intègre d'autorité quatre nouvelles équipes qui n'ont pas les moyens de battre les cinq ou six meilleurs clubs qui dominaient l'ancien championnat Elite. Ça ne fait que scléroser le hockey. »*

Face aux diminutions des subventions de la FFSG cette saison, M. Bournoure a, comme les autres présidents, consenti à quelques sacrifices. L'entraîneur québecois, André Peloffy, coach-assistant de l'équipe de France et quelques joueurs-clefs trop « chers » ont quitté Brest. Mais la manne financière du groupe Doux – société de produits alimentaires filiale de Père Dodu dirigée par Briec Bournoure – et des comptes sains permettent encore aux porteurs de la célèbre marque de volailles de dominer sereinement le championnat.

En revanche, le RHC a vu partir – en majorité au profit du championnat allemand – huit de ses stars. Toutes considérations sur la gestion mises à part, le coup était dur sur un plan sportif pour un club cinq fois champion de France depuis 1990. Démobilisé, son public a même, un temps, boudé l'île Lacroix.

L'alerte a inspiré quelques réflexions aux dirigeants rouennais. *« Nous interdire de continuer n'aurait pas servi l'intérêt du hockey*, dit Vincent Leroyer, manager général du RHC. *Nous en sommes aussi là pour avoir contribué quasiment seuls – car nous avions les structures nécessaires – à une grande partie du développement du hockey. Nos effectifs ont toujours fourni une large part de l'équipe nationale. Nous avons organisé, aux frais du club, des tournois indispensables à sa préparation.*

» Le hockey français souffre d'un manque de cohésion de ses clubs. Au lieu de se plaindre de l'indifférence des chaînes de télé, à nous de les séduire en nous équipant pour les accueillir. M. Bournoure raisonne avec une logique d'industriel au besoin bien compréhensible de rentabilité, mais le sport français est aussi un monde associatif respectable qui peut être efficace si les élus de clubs, qui ont déjà une activité professionnelle prenante, ont à leur disposition une structure professionnelle pour assurer l'exécution des tâches et l'application des décisions. Le problème est le même pour la FFSG. Comment découvre-t-on maintenant un tel déficit alors que les comptes sont approuvés par les assemblées générales et des audits régulièrement commandés par le ministère ? »

Une question que Briec Bournoure ne veut plus se poser. *« Les Albatros sont un vecteur publicitaire pour mon entreprise*, conclut-il. *Si l'investissement ne génère pas de retombées médiatiques meilleures* [des accords avec une chaîne de télévision qu'aurait fait miroiter Bernard Goy], *je préfère arrêter pour investir à l'étranger. »*

Ou repartir sur de nouvelles bases en demandant au ministère de reconnaître une fédération de hockey indépendante *« pour se débarrasser des incapables de la FFSG et du Comité national de hockey sur glace qui ont lamentablement échoué dans la promotion de ce sport »*.

Patricia Jolly

Deux positions

● **Patrice Pourtanel, président du Comité national de hockey sur glace (CNHG)** au sein de la Fédération française des sports de glace (FFSG), appelle à la patience et à la concertation les présidents de clubs qui menacent de créer une fédération indépendante. Il espère beaucoup d'une assemblée générale extraordinaire qui doit avoir lieu samedi 7 décembre. *« La situation présente du hockey mérite qu'on réfléchisse aux termes dans lesquels on souhaite l'obtenir*, dit-il. *Des statuts explicites et des contraintes budgétaires raisonnables garantissant notre autonomie au sein de la FFSG pourraient suffir. »*

● **Ghislain Merenne, président de l'Image club d'Epinal** nouvellement promu à l'initiative du CNHG, comme Bordeaux, Gap et Lyon, pour former une division de Nationale 1A à douze clubs, fait partie des mécontents qui n'entendent pas céder. *« Nous sommes traités de façon cavalière*, estime-t-il. *En dépit de nos moyens limités, nous avons été contraints à la montée en Nationale 1A sous la menace d'une rétrogradation en troisième division. Il est temps de mettre de l'ordre dans notre sport. »*

Les recettes anglaises pour attirer les spectateurs

MANCHESTER
de notre envoyé spécial

Son rêve était de trinquer au champagne avec Eric Cantona dans une des loges bordant la « Nynex Arena », la luxueuse salle qui abrite les exploits des Storm, le club de hockey sur glace de Manchester. Le 16 mars, le voeu de David Biggar, le manager mancunien, a été exaucé. La star du ballon rond était là, parmi 16 384 spectateurs. Jamais une affiche de hockey sur glace n'avait attiré autant de monde en Angleterre.

Un an après la naissance des Storm, le hockey s'offre déjà le luxe de distraire certains supporteurs des équipes de football locales. Mais ce coup de foudre pour un sport inconnu en Angleterre tient d'abord à une savante stratégie mise en scène par deux sociétés américaines.

En 1991, Nynex, du nom d'un opérateur américain de téléphonie, profite de la candidature de Manchester à l'organisation des Jeux olympiques pour construire une salle omnisports de 20 000 places, qui abrite aussi, lorsque les hockeyeurs font relâche, les matches des Giants, l'équipe de basket-ball locale, et les concerts de Céline Dion ou Luciano Pavarotti. Après le succès de la candidature de Barcelone, les dirigeants américains se retrouvent avec une salle opérationnelle, mais vide. Même la concession de la salle à Ogden, une société spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs, ne suffit pas à trouver la recette pour détourner les spectateurs du chemin des stades de football. A une centaine de kilomètres de là, un jeune homme réalise le rêve des investisseurs américains. David Biggar, sorte de mercenaire des relations publiques, multiplie l'organisation de spectacles à succès dans la salle de Sheffield, propriété d'une société concurrente d'Ogden.

SPECTACLE AUTOUR DU MATCH

En 1994, David Biggar se retrouve aux manettes de l'encombrant paquebot. Il imagine un scénario à succès autour de l'idée de sport-spectacle, qu'il a longuement étudié aux Etats-Unis dans les salles de basket et les patinoires. En dépit du scepticisme, il propose de créer une équipe de hockey sur glace à Manchester. *« Bien sûr, le succès de ce sport en Angleterre n'était pas concevable par le jeu lui-même. Il fallait monter un spectacle autour du match, des recettes qui permettent au public de s'amuser pendant deux heures »*, explique-t-il. Avec un équipement performant et des appuis financiers, le manager des Storm a pu d'emblée recruter un des meilleurs entraîneurs anglais, John Lawless, alors aux manettes des Cardiff Devils, et plusieurs joueurs étrangers.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Depuis ses débuts, en septembre 1995, l'équipe a enchaîné 39 matches sans défaite pour se hisser en première division, et s'est également qualifiée pour la Coupe d'Europe, au milieu d'équipes suédoises, finlandaises et allemandes rompues aux compétitions internationales. *« À ce niveau, nous allons souffrir, c'est certain, mais il est très difficile de venir nous battre dans notre salle »*, raconte John Lawless. Dans la Nynex, chaque détail est prévu pour imposer à l'adversaire une pression de tous les instants, tout en amusant les 6 000 spectateurs, en moyenne, qui se massent sur les gradins. Musique, fumées, lumières éteintes à chaque but de l'adversaire constituent autant de gadgets qui permettent aux Storm de se surpasser et de remporter, selon les statistiques établies par l'équipe de David Biggar, la plupart de leurs matches dans les dernières minutes de la rencontre.

Même la composition des Storm est soigneusement étudiée pour allier l'efficacité sportive et la distraction du public. Chaque joueur doit se glisser dans la peau d'un acteur attendu par les diverses fractions du public. À Dale Jago de multiplier les agressions pour flatter les instincts virils des pères de famille, Nick Crawley, le beau gosse, de faire chavirer les jeunes filles, et John Finnie, le gardien de but rondouillard et rigolard, d'amuser les enfants. Cette organisation minutieuse témoigne également d'un souci évident de rentabiliser les investissements de départ réalisés par les deux sociétés mères. Des produits à l'effigie du club, comme pour l'équipe de football de Manchester United, devraient aider à remplir les caisses.

Fabrice Tassel

Les Russes, nouveaux maîtres du palet nord-américain

ATLANTA
correspondance

Les plus ironiques qualifient le phénomène de *« simple dérive des continents »*. Les autres, plus justes, parlent de *« mondialisation du sport professionnel »*. Et les plus enthousiastes se félicitent de voir les patinoires nord-américaines ressembler désormais au terminal d'arrivée d'un aéroport international. Trois points de vue pour une seule évidence : aux Etats-Unis comme au Canada, le hockey sur glace prend de plus en plus nettement l'accent russe. Les joueurs de l'ex-URSS devraient représenter environ 15 % des effectifs de la National Hockey League (NHL), la première ligue professionnelle nord-américaine, dont la saison 1996-1997 débute dimanche 6 octobre. Ils étaient seulement une poignée au début des années 90.

La tendance ne date pas d'hier. Mais elle est encore assez récente pour que les plus jeunes aient conservé le souvenir de sa naissance. De mémoire de palet, le premier joueur russe invité à patiner sur la glace de la NHL a fait ses premiers bruits de lame en 1989. L'Union soviétique s'appelait alors comme tel. Alexander Mogilny, vingt ans, avait donc fait *« défection »* pour rejoindre le banc des Buffalo Sabres.

Un exil que l'intéressé, désormais installé à Vancouver, explique sans se chercher de fausses excuses : *« On me proposait un contrat de plusieurs millions de dollars pour passer à l'Ouest. Chez moi, il n'y avait plus d'argent pour le hockey sur glace »*. Mogilny n'a hésité que le temps de mettre la main sur son passeport.

Aujourd'hui, ses compatriotes débauchés comme lui par les clubs de la NHL se servent des mêmes mots pour justifier leur aller simple vers le Canada ou les Etats-Unis. En NHL, le salaire annuel moyen dépasse 4 millions de francs. En Russie, il faut le plus souvent aux joueurs se contenter de 5 000 francs mensuels.

Pour les propriétaires d'équipes nord-américaines, le hockeyeur russe est un vrai joyau. Il s'importe à faible prix, apprend vite les règles du milieu et, surtout, il possède par instinct ce « style » qui fait souvent défaut aux produits locaux. *« Les Américains ont le physique*, explique Alexei Kovalev, l'un des quatre Russes recrutés par les New York Rangers. *Nous, nous avons la technique et l'élégance »*.

DÉDOMMAGEMENT

Le style, donc, une « découverte » dont la Fox, la chaîne de télévision détentrice des droits de la NHL, avoue ne plus vouloir se passer. Pour preuve ce commentaire de l'un de ses dirigeants : *« Les Russes ont apporté au championnat une qualité de spectacle qui a très certainement un effet sur l'audience des rencontres »*.

A Moscou, la fuite vers l'Ouest des meilleures crosses du pays fait son lot de mécontents. *« La NHL vient chez nous avec ses chars d'assaut*, soupire Valery Gushin, le président de l'Armée rouge, le premier club moscovite de hockey sur glace. *Et elle embarque nos joueurs les plus performants »*. Par le passé, ces fréquentes emplettes américaines dans les patinoires russes avaient toutes l'allure d'un pillage en règle. Aujourd'hui, un règlement international signé en 1994 et déposé dans les coffres de la Fédération internationale de hockey est censé assurer aux « victimes » une compensation financière à la perte de leurs joueurs. Pour l'année 1996, la NHL s'est engagée à verser 3,9 millions de dollars dans les caisses de la fédération russe.

A. M.

Le projet de F1 100 % française pourrait aboutir bientôt

DANS SON ÉDITION du 20 octobre, le *Journal du Dimanche*, affirme qu'Alain Prost s'apprête à annoncer la création d'une écurie de formule 1 100 % française pour la saison 1998, dont il assurerait la direction. Le dossier serait en voie de bouclage, et une conférence de presse prévue le 29 octobre pour officialiser la nouvelle. Cette date n'a toutefois fait l'objet d'aucune confirmation, de la part de Peugeot, pressenti pour fournir son moteur V 10.
S'appuyant sur les structures de l'écurie Ligier, actuellement propriété de Flavio Briatore, et du circuit de Magny-Cours, Alain Prost bénéficierait du soutien financier de Total, de la Seita, partenaires traditionnels de la F1, mais aussi de Canal Plus, voire Bic, Accor ou Dassault. Ce projet d'une écurie française fait l'objet du soutien actif de Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports.

La nouvelle carrière des bateaux français de la Coupe de l'America

FRANCE 2 ET *FRANCE 3*, les Class America barrés par Marc Pajot dans les éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton, à San Diego en 1995, vont entamer une nouvelle carrière au mois de novembre. Ils devraient être exploités commercialement jusqu'en l'an 2000 à partir de l'île de Saint-Martin, aux Antilles, par la société France Globe dirigée par Marc Pajot, qui les loue à Stardust marine, gérant de la copropriété des deux navires. Le loueur de bateaux de croisières respecte ainsi les engagements pris à l'occasion de leur financement sous le régime de défiscalisation, dit « loi Pons ». Eliminés avant les demi-finales de la Coupe de l'America, les bateaux sont rénovés depuis le début de mois de février au chantier MAG de Fontenay-le-Comte (Vendée) qui les avait construits. Mis en conformité pour la navigation commerciale, équipés d'un moteur d'assistance, ils vont être loués au public ou à des équipages désireux de s'entraîner dans des conditions proches de celles d'Auckland (Nouvelle-Zélande), où sera disputée la Coupe de l'America en l'an 2000.

DÉPÊCHES

■ **BOXE : Hacine Cherifi est devenu champion d'Europe** des poids moyens, en battant aux points le Russe Alexandre Zaïtsev, tenant du titre, samedi 19 octobre à Berck-sur-Mer. A 28 ans, le Français a obtenu sa vingtième victoire en vingt-deux combats.

■ **CYCLISME : l'Espagnol Jose Antonio Espinosa (MX Onda) a été victime d'un accident mortel**, samedi 19 octobre, lors du Critérium de Fuenlabrada, près de Madrid. Le coureur, âgé de 26 ans, s'était trop approché d'une rambarde de sécurité durant le contre-la-montre et avait percuté un des organisateurs de la course. – (*AFP.*)

■ **GOLF : le jeune golfeur Américain Tiger Woods, âgé de vingt ans, a remporté**, dimanche 20 octobre à Orlando (Floride), son deuxième tournoi en sept participations professionnelles. Tiger Woods a bénéficié de la disqualification de son compatriote Taylor Smith, coupable d'avoir utilisé un putter non homologué. Il fait, grâce à cette victoire, son entrée parmi les 30 premiers du circuit PGA 1996, un exploit pour une première saison professionnelle. – (*AFP.*)

■ **JUDO : les équipes de France masculine et féminine sont devenues championnes d'Europe**, samedi 19 et dimanche 20 octobre à Saint-Petersbourg (Russie). Sans leurs médaillés olympiques, les hommes ont battu en finale l'Allemagne par sept victoires à zéro, tandis que les femmes ont dominé la Pologne par cinq victoires à une. – (*AFP.*)

■ **MOTOCYCLISME : l'Italien Massimiliano Biaggi a remporté pour la troisième fois le titre mondial** des 250 cc, en s'imposant devant l'Allemand Ralf Waldmann, lors du dernier Grand prix de la saison à Eastern Creek en Australie. Le Français Olivier Jacque s'est classé troisième. Dans la catégorie des 500 cc, l'Italien Loris Capirossi s'est imposé. L'Australien Michael Doohan était déjà assuré du titre. – (*AFP.*)

■ **TENNIS : l'Australien Mark Philippoussis, vingt ans, a gagné**, dimanche 20 octobre, le premier titre de sa jeune carrière en s'imposant au Grand Prix de Toulouse. En finale, il a battu le Suédois Magnus Larsson (6-1, 5-7, 6-4), en à peine plus d'une heure et demie. Philippoussis, qui a dédié sa victoire à son manager Brad Robinson, décédé une semaine auparavant, était parvenu en finale des tournois deScottsdale (Etats-Unis), Kuala Lumpur (Malaisie) et Tokyo en 1995.

Du rififi autour des bacs à sable

Les élus locaux redoutent qu'une nouvelle réglementation draconienne pour la sécurité des enfants ne favorise la généralisation d'aires de jeu stéréotypés. Le surcoût d'une mise aux normes pourrait aussi généraliser le recours à du matériel bas de gamme

LES IMPÉRATIFS liés à la sécurité des enfants doivent-ils transformer les aires de jeu en espaces stéréotypés, excluant toute créativité ? Depuis quelques mois, cette controverse agite les professionnels de l'équipement des aires de loisirs mais aussi nombre d'élus locaux.

A l'origine, la prochaine publication au *Journal officiel* d'un décret relatif aux aires de jeu (touchant plus particulièrement aux types de sol, à l'espacement entre les différentes activités mais aussi à leur entretien) qui fait suite à un autre décret d'août 1994 et applicable depuis le 1er janvier 1995 à tous les nouveaux jeux, progressivement frappés par l'instauration de normes draconiennes. Un exemple ? Les contraintes imposées aux bacs à sable – ratissage quotidien sur 10 centimètres d'épaisseur et traitement antiparasite par micro-ondes ... – pourraient décourager l'apparition de nouveaux espaces.

Dans les mairies, la grogne couve. Evidemment, il n'est pas question de transiger avec la sécurité. La crainte de voir des têtes coincées, des doigts mutilés ou des enfants étranglés par leur écharpe accrochée à un angle saillant, inquiète autant les premiers magistrats que les parents. Ce que les élus redoutent, c'est que les surcoûts occasionnés par le renforcement de la réglementation ne débouchent sur des aires de jeu bas de gamme. Du « sans options » basique et reproduit partout à l'identique.

Au Comité pour le développement de l'espace pour le jeu (Codej), le président Jacques Marillaud ne décolère pas. *« Les jeux d'enfants sont passés de l'artisanat, même d'art, à la grande production »*, proteste-t-il, fustigeant les *« couleurs criardes »* les plus fréquemment retenues. Les jeux actuels, assure-t-il, *« éliminent la possibilité même de se couronner le genou »*. Les principaux fabricants de jeux, tels que Kompan, Plastic Omnium ou Siégel, se sont facilement adaptés au renforcement des normes, qu'ils ont d'ailleurs en partie devancées.

Logiquement, leurs produits sont les plus à même d'inspirer la confiance des maires, tenus pour responsables en cas d'accident sur un terrain municipal. *« Les normes sont devenues un argument commercial au détriment de la qualité ludique*, résume Alain Montagu, urbaniste. *La logique technicienne a fait un grand oublié, l'enfant lui-même. » « Les parcs à thème n'ont certes jamais été dominants*, reprend M. Marillaud. *Mais, à mon avis, des aires aussi inventives et originales que celle de La Villette, par exemple, auront tendance à disparaître. »*

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

CHOISIR SON CAMP

S'ils reconnaissent aux obligations réglementaires le mérite d'avoir fait prendre conscience aux gestionnaires de la nécessité d'entretenir les aires de jeu, ils regrettent le temps des parcs animés par une démarche artistique ou poétique qui s'élaboraient sur mesure à partir de l'histoire de la ville ou d'un personnage célèbre. Cherbourg (Manche) a déjà dû déboulonner une aire de jeu imaginée autour de créations uniques de bateaux.

Car permettre aux petits de s'amuser en toute sécurité coûte très cher. Le classique animal monté sur un ressort que l'on chevauche pour expérimenter son équilibre coûte plus de 3 000 francs. Des structures plus élaborées, qui combinent toboggans, échelles, tunnels et autres astuces, atteignent 80 000 à 100 000 francs. Entre les deux, si le cœur balance, le budget municipal a vite fait de choisir son camp. A cette somme, il faut ajouter celle de la réfection du sol, obligatoirement *« amortissant et fluide »*, souvent en caoutchouc. A la mairie de Cherbourg on estime à plus de 150 000 francs toute nouvelle installation aux normes. Lorsqu'une ville modeste en recense quelque deux cents, on comprend que la facture fasse grincer les dents...

Ailleurs, des maires ont carrément retiré les équipements dénoncés par les laboratoires de contrôle. Le renouvellement du parc se fera donc sur plusieurs années, au détriment d'une extension globale des espaces ludiques. L'époque où les services municipaux maniaient scies et marteaux pour réaliser de jolies attractions en bois est bien révolue. Aujourd'hui, les fabricants et leurs réalisations standard et sûres règnent en maîtres sur les parcs, dont le chiffre d'affaires atteint, bon an mal an, quelque 500 millions de francs.

Alors que le nombre de fabricants français, petits ou grands, était estimé entre soixante-dix et quatre-vingts il y a quelques années, il n'en existerait plus qu'une quarantaine aujourd'hui, selon Daniel Husson, industriel, président de l'Association des professionnels des équipements et des aires de jeu (Apeaj). Une large moitié représenterait *« entre 80 et 90 % du marché »*. Pour M. Husson, le risque de voir l'intérêt des aires de jeu s'amoindrir est nul. *« En France, il existe deux fois plus de sociétés qu'en Allemagne, pour un marché deux fois inférieur ! Une concurrence aussi sévère ne peut pas laisser penser que la créativité va baisser »*, affirme-t-il.

CHATEAU STYLYSÉ

Si l'explosion du marché fait déjà partie du passé, pour cause de diminution des budgets des collectivités, *« le secteur n'est pas en crise »*, constate-t-il. *« En fin d'année, les sociétés les plus atteintes perdront 5 % de chiffre d'affaires, tandis que les meilleures gagneront 10 à 15 %. Cela n'a rien d'un boom. »*

Malgré tout, la petite dizaine de concepteurs encore en activité tâchent de convaincre leurs acheteurs que l'enfant a avant tout besoin de *« se raconter une histoire »*. *« Un gamin s'amusera plus et plus longtemps dans les mailles d'un château stylisé, situé au milieu d'un parcours continu et réfléchi, que lorsqu'il se retrouve une fois en l'air, une fois en bas, une fois en l'air... sur une bascule, en face d'un petit copain qui a aussi déjà évalué la hauteur et maîtrisé sa peur »*, raconte l'un d'eux. Une fois cette évidence acquise par l'éventuel acheteur, la gageure consiste à le convaincre que, même uniques et sur mesure, donc pas directement déclarées conformes, leurs créations sont garanties conformes par des laboratoires de contrôle.

Cependant, là encore, l'obsession de la norme fait des ravages. *« Pour un même espace ludique, un laboratoire donne une certification, tandis qu'un autre la refuse*, proteste Alessandra, créatrice à l'Atelier de Launay. Pour cette raison, il n'est pas rare que des maires qui avaient réussi à convaincre les élus et leurs administrés de l'intérêt d'une aire de jeu à *« forte sollicitation ludique »* se retrouvent fort désorientés. *A la prochaine commande, ils choisiront sans doute sur catalogue des modèles garantis sans tracas...*

Aude Dassonville

Les « veuves du foot » espagnoles se rebiffent

Silence, on joue ! Quoi qu'il arrive, trois fois par semaine, l'Espagne s'arrête. Plaquée devant son téléviseur, elle s'adonne, fascinée, à son ultime passion nationale : regarder le football. Une passion qui ne cesse de croître (entre la saison 1994 et 1995, il y aurait eu 31 % de spectateurs en plus) et qui, vite étayée par les intérêts financiers bien compris des clubs et des chaînes de télévision qui se livrent des guerres féroces pour les retransmissions, a atteint des sommets. Tout le monde s'y est mis, du service public aux chaînes privées en passant par les régionales. Bref, entre les matchs du samedi, ceux retransmis en différé, les championnats de première et deuxième division, et autres rencontres amicales, le spectateur espagnol peut passer jusqu'à six soirées par semaine, immobile, devant son petit écran.

Ce n'est plus de la passion, mais de la rage. Certains se sont amusés à calculer qu'il y a deux ans, pendant l'été, on avait pu voir du football à la télévision toutes les treize heures et vingt minutes. Un record. Pourtant tout le monde n'est pas encore « intoxiqué » car un petit vent de fronde anti-football est en train de se lever. Les premières à brandir l'étendard de la révolte ont été les mères de famille délaissées par un mari ou un fils qui, à peine rentré du travail, envoie promener cravate et conversation, pour ne plus répondre que par onomatopées, l'œil rivé sur sa sacro-sainte partie télévisée. C'est ainsi que près de Madrid, dans la localité de Manzanares el Real, est née, de l'exaspération d'un petit groupe d'amies, une *« Asociacion de mujeres abandonadas por el futbol »*, dont les fondatrices ont été les premières surprises du succès.

Elles ne sont pas les seules à gémir et à réclamer la *« libération »* des horaires de grande écoute, car au-delà de l'anecdote le problème est réel. Des professeurs ont fait état du peu d'intérêt de leurs étudiants pour les cours, les soirs de match ; des gérants de salles de cinéma et de discothèques comme des hôteliers et des restaurateurs ont protesté. Avec quelque raison : la Fédération espagnole des restaurateurs (FER) a interrogé quelque quatre cents de ses membres et conclu que le samedi, jour de recette maximum par excellence, un match de football à la télévision faisait chuter la clientèle des restaurants de plus de 60 %. Pour sa part, le secteur hôtelier, qui produit 22 % de la richesse nationale, perd *« pour cause de football »* l'équivalent de 4 milliards de francs par an. Quant aux théâtres et spectacles culturels qui affichent des programmes à l'heure fatidique où l'arbitre donne le coup d'envoi, c'est le désert le plus souvent.

D'où les laborieuses discussions avec le gouvernement, sur un éventuel changement d'horaire des retransmissions et d'autres aménagements destinés à leur rendre la vie plus facile, qu'ont engagées les *« victimes »* du football. D'autres, plus pragmatiques, ont préféré s'adapter. C'est le cas de certains cafés qui ont installé une batterie de postes de télévision pour garder leurs clients le soir, ou au contraire des spécialistes de la restauration à domicile qui, paraît-il, font fortune.

Quant aux adolescentes espagnoles, plutôt que de « subir » comme leurs mères, beaucoup se sont laissé séduire : un supporter sur cinq serait une très jeune femme. Sans doute ont-elles compris que, dans une guerre qui semble perdue d'avance, l'essentiel, après tout, est de participer.

Marie-Claude Decamps (à Madrid)

Belle journée

SUR LES CÔTES du nord de la Bretagne, le Cotentin et la Basse-Normandie, on se réveillera mardi matin sous un ciel très nuageux, avec par endroits un peu de bruine ; mais cela ne durera pas : une amélioration se manifestera au fil des heures, et la couche nuageuse se trouera petit à petit. Le vent de sud se lèvera sur la pointe de la Bretagne. Sur la côte sud de la Bretagne et dans les pays de Loire, la matinée sera plutôt nuageuse ; l'après-midi sera en revanche très plaisante, avec un soleil de plus en plus généreux et des températures très douces pour la saison. Dans les régions méditerranéennes, le ciel présentera partout sa couleur bleu azur habituelle, mais au prix d'un peu de mistral (rafales atteignant jusqu'à 60 km/h) ; celui-ci faiblira progressivement à partir de la mi-journée. Partout ailleurs, le ciel sera fréquemment encombré de bancs de brouillard ou de nuages bas, principalement dans les fonds de vallée. Ceux-ci se dissiperont plus ou moins rapidement selon les endroits, mais dans l'après-midi le soleil devrait avoir percé pratiquement partout. Quelques nuages circulant haut dans le ciel voileront toutefois le soleil en Haute-Normandie, en Ile-de-France, en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Les températures seront proches des normales au nord-est de la Seine, supérieures ailleurs, surtout dans le Sud-Ouest : les minimales seront comprises entre 5 et 7 degrés dans une bonne moitié nord du pays, avec même localement seulement 1 à 3 degrés dans le Nord-Est ; dans les régions du Sud ainsi que sur les franges littorales de la moitié nord, elles seront plutôt voisines de 10 degrés, et même de 12 degrés sur les rivages méditerranéens. Quant aux maximales, elles ne dépasseront guère 14 à 16 degrés du Nord au Nord-Est, mais elles se situeront en revanche entre 17 et 19 degrés de la Manche à la région Rhone-Alpes et entre 20 et 22 degrés ailleurs, jusqu'à 24 degrés sur le Sud-Ouest.

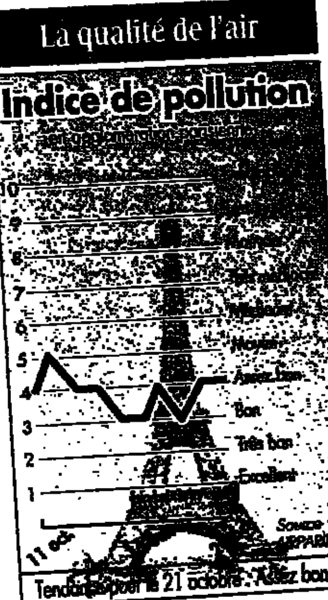
Mercredi, hormis quelques bancs de brouillard matinaux, le soleil s'imposera partout facilement. Toutefois, quelques fins nuages d'altitude circuleront sur les régions les plus à l'ouest. Les températures seront en hausse générale, devenant vraiment très agréables dans les régions du sud de la France.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 22 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 21 octobre : Assez bon

Prévisions pour le 22 octobre vers 12h00

Ensoleillé
Eclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

Source : MÉTÉO FRANCE

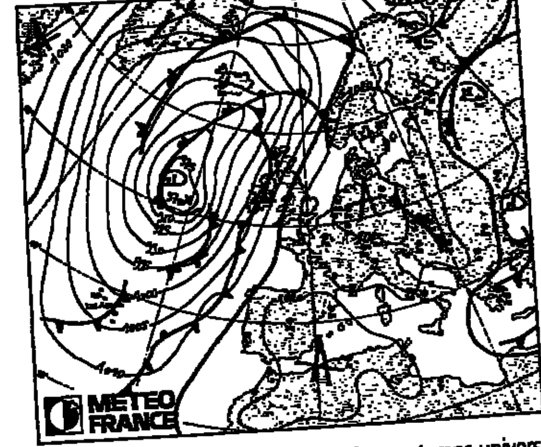
TEMPÉRATURES du 20 octobre maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	20/9
BIARRITZ	22/10
BORDEAUX	22/15
BOURGES	17/14
BREST	16/13
CAEN	17/15
CHERBOURG	16/13
CLERMONT-F.	18/14
DIJON	18/12
FORT-DE-FR.	32/23
GRENOBLE	16/8
LILLE	15/12
LIMOGES	19/12
LYON	17/11
MARSEILLE	22/11
NANCY	17/12
NANTES	19/16
NICE	21/12
PARIS	16/14
PAU	24/10
PERPIGNAN	25/14
POINTE-À-PIT.	32/26
RENNES	18/16
ST-DENIS-RÉUNION	27/21
ST-ÉTIENNE	18/11
STRASBOURG	15/11
TOULOUSE	20/9
TOURS	16/15
ÉTRANGER	
ALGER	24/9
AMSTERDAM	16/11
ATHÈNES	22/15
BANGKOK	36/27
BARCELONE	21/9
BELGRADE	15/7
BERLIN	14/7
BOMBAY	35/23
BRASILIA	29/24
BRUXELLES	15/12
BUCAREST	20/3
BUDAPEST	15/8
BUENOS AIRES	23/15
CARACAS	27/22
CHICAGO	12/-1
COPENHAGUE	12/3
DAKAR	39/27
DUBAI	36/21
DUBLIN	18/7
FRANCFORT	13/11
GENÈVE	15/9
HANOI	28/22
HELSINKI	9/6
HONGKONG	24/20
ISTANBUL	19/14
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	24/25
KIEV	14/7
KINSHASA	30/25
LE CAIRE	29/19
LIMA	20/16
LISBONNE	25/17
LONDRES	17/13
LOS ANGELES	20/13
LUXEMBOURG	12/10
MADRID	26/10
MARRAKECH	31/16
MEXICO	26/13
MILAN	20/3
MONTRÉAL	15/7
MOSCOU	11/8
MUNICH	11/9
NAIROBI	26/14
NEW DELHI	34/22
NEW YORK	16/9
PALMA DE M.	22/10
PÉKIN	13/10
PRAGUE	12/6
PRETORIA	30/14
RABAT	22/15
RIO DE JAN.	28/21
ROME	21/7
SAN FRANC.	16/11
SANTIAGO	21/10
SÉVILLE	30/16
ST-PÉTERS.	7/7
STOCKHOLM	8/6
SYDNEY	23/17
TENERIFE	28/20
TOKYO	21/10
TUNIS	23/12
VARSOVIE	11/3
VENISE	20/8
VIENNE	15/9





Situation le 21 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La pénurie d'électricité

Y AURA-T-IL des coupures de courant ? Et si oui, où et quand ? Ce qui est certain, c'est qu'un plan existe qui partage la France en deux grands ensembles, le premier comprenant les régions du Nord, de l'Est, des Alpes et du Sud-Est ; et le second les régions de Paris, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre. Ce plan prévoit que les coupures seront pratiquées un jour dans l'un de ces deux ensembles et le lendemain dans l'autre, que leur durée n'excédera pas une heure et qu'en principe aucun abonné ne subira plus d'une coupure dans la même journée.

Ce plan est susceptible d'être appliqué à partir du 21 octobre, le premier ensemble ayant le tour nº 1. Mais il n'entrera en vigueur qu'en cas de difficultés, notamment aux heures de charge maximum entre 7 h 30 et 9 h 30 et entre 18 heures et 20 heures.

Le régime des coupures éventuelles se pare ainsi de l'incertitude des conditions atmosphériques, dont il dépend en partie. Il laisse une large part à l'espoir et au baromètre, et reflète la volonté des services publics de « servir » dans toute la mesure du possible. Mais il est, par cela même, d'une grande imprécision. Si les délestages n'ont pas été imposés aujourd'hui et qu'ils le soient demain, lequel des deux « ensembles » le subira ?

Le drame, on le comprend bien, c'est que la précision, la régularité seraient les conséquences d'une crise continue. Contentons-nous donc, pendant que l'optimisme est encore permis, de savoir qu'un jour sur deux au moins nous ne risquerons pas de subir de coupure.

Et tâchons de suivre les recommandations du service de l'électricité, qui nous demande de restreindre nous-mêmes notre consommation aux heures de pointe en éteignant les lampes et les radiateurs inutiles.

(22 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6935

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■		■		
IV									
V									■
VI		■				■			
VII			■						
VIII							■		
IX					■				
X				■					
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Tirer dans la réserve. – II. On y entre avec plus d'assurance quand on a de bonnes bretelles. – III. N'est parfois qu'un dortoir. En Russie. – IV. Les anémones, par exemple. – V. Etais dans l'indécision. – VI. Sa fuite désespérait André Gide. Après le mal. – VII. Lac. Ses cornes évoquent un instrument de musique. – VIII. Pasteur y vécut. Qui a pu nous distraire. – IX. Capitale, en province. Régna en Suède. – X. Le sujet pensant. Se donnent par poignées. – XI. Possessif. Qui ont beaucoup circulé.

VERTICALEMENT

1. Grandes foires autrefois. – 2. Peut être consommée quand on a bu un bouillon. Quand il est dans l'air, on peut s'attendre à des éclats. – 3. Essaie de faire repartir. Un terrain près de Rouen. – 4. Quand on se met à plusieurs pour faire l'ouvrage. – 5. Introduit une circonstance particulière. Peut être un coup de coude. Particule. – 6. Un mouvement ininterrompu. Contribuent à une réflexion. – 7. Pas couvert. Glissa. Fait preuve d'attachement. – 8. Evitent un écroulement. – 9. Ville d'Espagne. Pas atteints.

SOLUTION DU Nº 6934

HORIZONTALEMENT

I. Corbillard. Mua. – II. Heurtoir. Rapins. – III. Id. Aigrefin. Sep. – IV. Résinée. Obtus. – V. Omises. Tube. Ic. – VI. Mêler. Bulletin. – VII. As. Alliée. Alfa. – VIII. Epi. El. Trois. – IX. Cabaretier. Etre. – X. Icônes. Têtes. M.R. – XI. Etre. Déracinée. – XII. Niger. Ite. Tri. – XIII. Non. Et. Inouie. – XIV. Enervement. Aden. – XV. SS. Aérifie. Se.

VERTICALEMENT

1. Chiromanciennes. – 2. Œdèmes. Actions. – 3. Ru. Sil. Eborgne. – 4. Braise. Panée. Ra. – 5. Itinéraire. Rêve. – 6. Loges. Ter. – 7. Lire. Blettes. Mi. – 8. Are. Tuilier. Nef. – 9. Foule. Etai. Ni. – 10. Dribble. Rectite. – 11. Antée. Sien. – 12. Tare. OAS. – 13. Miss. Ilot. Etude. – 14. Une. Infirmerie. – 15. Aspic. Aser. Iéna.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALGÉRIE.** Air Algérie va ouvrir dans les prochains jours une liaison entre Tamanrasset (Sahara algérien), Gao (Mali) et Agadès (Niger). Les vols auront lieu deux fois par semaine le lundi et le jeudi. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** Les compagnies Thai Airways et Lufthansa ont renforcé leur coopération dans l'intention d'offrir aux touristes allemands dix liaisons hebdomadaires avec Chiang Rai (au nord de la Thaïlande), neuf avec Hat Yai et sept avec Surat Thani (sud). Dès le 27 octobre, ces trois villes thaïlandaises seront desservies par les deux compagnies sous des numéros de vol communs. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 23 octobre

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par artiste, Monet (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; exposition « Acquisitions du Musée d'Orsay 1990-1996 » (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Les Quatre Parties du monde soutenant la sphère céleste*, de Carpeaux (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les portraits du Fayoum, 12 h 30 ; le paysage hollandais exotique et italianisant, 14 h 30 ; *La Vénus de Milo*, 19 h 30 ; l'Orient et la Bible, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et la chapelle expiatoire de Louis XVI (50 F), 14 heures, en haut des marches de l'église (Odyssée).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 63, rue de Monceau (Institut culturel de Paris).

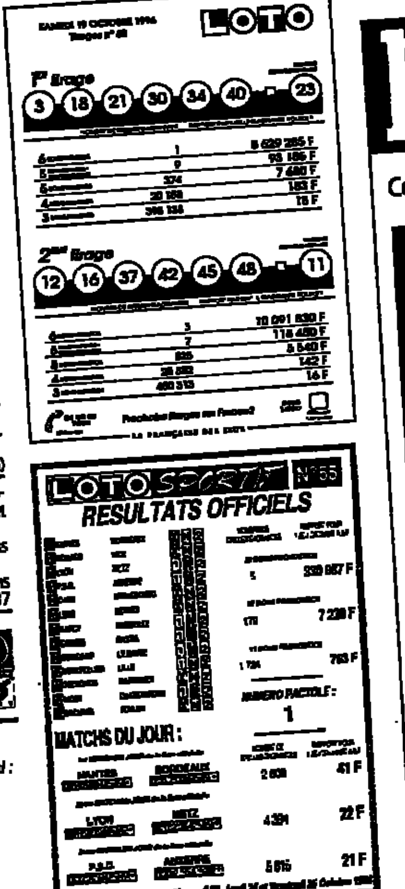
■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Mme de Sévigné (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE :** histoire de la franc-maçonnerie (45 F), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** (34 F + prix d'entrée) : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien, 18 h 30, hall d'entrée ; exposition « Picasso et le portrait », 18 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

MUSIQUE Alors que les rockers hexagonaux ont été splendidement ignorés hors des frontières, la techno « made in France » suscite intérêt et respect dans les grandes villes européennes, et même au Japon et aux Etats-Unis. ● CE GENRE instrumental, né à Chicago, a rapidement pris une dimension planétaire. Voué à la danse, il peut brasser différents styles (jazz, soul, funk, reggae...) grâce aux échantillonneurs de sons (ou *samplers*). ● EN FRANCE, quelques pionniers, disc-jockeys et laborantins, ont ouvert la voie d'un succès assez tardif. ● DJ CAM et son compère *Chris « The French Kiss »* se sont engouffrés dans la brèche. Inventeurs d'un trip hop à la française, ils sont aujourd'hui courtisés par des vedettes de la chanson. DJ *Cam* milite pour la reconnaissance de son travail d'échantillonnage et de collage, souvent considéré comme *du pillage*.

L'Internationale techno célèbre l'originalité des « Frenchies »

La réputation des DJ's et autres bricoleurs hexagonaux de musique électronique a dépassé les frontières. L'Angleterre les acclame, le Japon les accueille... Dans un genre très « mondialisé », la « touche française » séduit

« FRENCH REVOLUTION ». « The French new wave », « Paris jeu, set et match », « La France trouve enfin sa voix ». Avec un enthousiasme proportionnel au mépris dont elle affublait hier nos musiciens, la presse britannique célèbre cette année la bourgeonnante scène techno *made in France*. Le phénomène ne se limite pas aux versatiles médias d'outre-Manche. Dans les villes d'Europe – *mais aussi au Japon et* aux Etats-Unis –, on accueille à bras ouverts nos disc-jockeys (DJ's) et autres bricoleurs de musique électronique et de danse. Ils animent des soirées et des raves, remixent ou produisent des artistes étrangers, et signent des contrats discographiques. Pas encore un raz de marée, mais l'affirmation d'un respect et d'un intérêt refusés auparavant à *des générations de groupes de rock*.

Tempérons de suite les cocoricos. Cette vague d'exportation tient autant à la valeur des talents qu'à la spécificité d'un genre musical. Inventée au milieu des années 80 par des DJ's de Chicago qui mélangeaient les rythmes de danse américains aux sonorités synthétiques de musiques européennes, la *house music* a vite traversé l'Atlantique.

QUELQUES PIONNIERS

En perpétuelle mutation, elle changea dix fois de noms – *new beat, acid house, ambient* – avant d'être désignée par un terme générique (la techno) adapté à un processus d'élaboration largement dépendant des nouvelles technologies. Essentiellement instrumentale, cette musique a gommé les barrières et les complexes linguistiques. La miniaturisation et la démocratisation du studio d'enregistrement domestique, le *home studio*, ont transformé une myriade d'adolescents scotchés à leur ordinateur en autant de créateurs potentiels. La production et la distribution d'un disque peut aujourd'hui être une affaire d'heures. A une vitesse comparable, l'Internationale techno a bâti ses réseaux, se moquant de l'hégémonie anglo-saxonne sur l'industrie musicale.

DESSIN DANIEL AZÉLIE

Alors que dans les années 70, elle fut à la pointe de la vague disco, la France – comparée à l'Allemagne, la Belgique ou l'Italie – a longtemps été à la traîne de la révolution techno. Il aura fallu l'énergie de quelques pionniers pour rattraper ce retard. Quand, fin 1991, Eric Morand crée la division *dance* du label FNAC Music, l'industrie du disque et le public français ignorent royalement ce nouveau courant. *« On avait tout à construire*, se souvient-il aujourd'hui, *la crédibilité, la compétence des artistes, des producteurs et des studios. »* Son but : *« Donner un rayonnement international à un label et des artistes français. »* Si aujourd'hui, avec F Communications, il récolte le fruit de ses efforts (80 % de ses productions sont vendues à l'étranger), il le doit en grande partie à son associé et artiste-vedette Laurent Garnier.

A vingt-sept ans, ce virtuose des platines, formé à l'école des clubs anglais, est notre DJ le plus célèbre. Dans le monde entier (en particulier au Japon et en Grande-Bretagne), il s'est imposé par sa façon très sensuelle de manipuler les boucles rythmiques de la *house*. Comme beaucoup, il a dépassé son statut d'animateur pour accéder à celui de créateur. Sorti il y a deux ans, son premier album, *Shot in the Dark*, modèle de rigueur synthétique mise au service de la danse, s'est vendu à plus de 70 000 exemplaires dans une vingtaine de pays. Un score modeste en comparaison des vedettes de la variété internationale, mais une performance égale à celles des plus grands noms du circuit techno.

Le succès de Garnier a ouvert une brèche où se sont engouffrés d'autres compatriotes. Manu le Malin est, à vingt-six ans, un pilier de la scène hardcore. Enfant des premières raves organisées à Paris au début des années 90, son style de techno, noir et extrême, est aussi apprécié en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis. Cet été, il a passé ses disques en Angleterre devant plusieurs milliers de personnes venues assister à l'immense rassemblement Tribal Gathering. *« Je joue presque tous les week-ends à l'étranger*, explique-t-il. *Je préfère les raves aux clubs. En France, celles-ci sont trop souvent interdites pour que je puisse vraiment m'y exprimer. »*

La cote du duo formé de Thomas (vingt et un ans) et Guy-Manuel (vingt-deux ans), Daft Punk flambe aussi à l'étranger. Ils ont accompli cette année une tournée européenne de quarante dates. S'ils passent parfois des disques comme n'importe quel DJ, ces Parisiens venus du rock préfèrent jouer en direct avec leurs ordinateurs. Le « groupe » a aussi enregistré une poignée de maxis énergiques (*Da Funk, Musique, New Wave*), publiés par le label écossais Soma. Toutes les multinationales les ont courtisés. Les Français ont finalement signé un contrat avec les Anglais de Virgin. Déjà prêt, le premier album de Daft Punk sortira en janvier avec l'ambition – démesurée ? – de conquérir le monde. Egalement engagé par un label britannique d'envergure, Nova Mute, Emmanuel Top, sorte de Jean-Michel Jarre de la génération techno, espère aussi un succès qui dépasse le cercle des initiés. Co-producteur du single de B. B. E., *Seven Days & One Week*, cet originaire de Tourcoing vient de réaliser un tube européen et prometteur pour son avenir.

Si l'on aura du mal à distinguer ce que les morceaux de Daft Punk ou Emmanuel Top ont de spécifiquement français, le particularisme hexagonal s'affirme dans toute une branche de ces nouvelles musiques. Premier marché européen pour le rap, la France a développé une impressionnante culture hip hop. Si les mondes du rap et de la techno semblent séparés par différentes fonctions artistiques et sociales – ou par le sectarisme de leur public respectif –, certains musiciens ont compris ce qui pouvait les rapprocher. Entre ces styles, fruit chacun de collages musicaux opérés par des DJ, on peut toutefois dresser des ponts qui font accéder à de passionnantes aventures.

« BORDÉLIQUE ET MÉTISSÉ »

Fondée il y a quelques années par Hubert Blanc-Francard et Philippe Zdar, La Funk Mob a exploré les possibilités de ces connivences. Le duo a fait ses premières armes en collaborant au premier album de leur pote MC Solaar. Toujours fidèles, ils viennent d'ailleurs de composer l'intégralité des musiques de son prochain disque. *« La chance de la France*, dit Hubert, *c'est son côté bordélique et métissé. Nous hésitons moins que les autres à tout mélanger, alors que les Américains, par exemple, ont tendance à cataloguer. »*

Nos laboratoires distillent aujourd'hui des cocktails électroniques où affleurent aussi notre goût pour le jazz, la chanson (Gainsbourg, de préférence), les mélodies latines, les rythmes exotiques et les musiques de films. Des groupes, DJ ou collectifs artistiques, comme Air, DJ Cam, The Mighty Bop, Ollano ou Daphreephunkateerz, reçoivent les louanges de la presse étrangère pour leur son si *« frenchy »*. Interrogé par un journaliste anglais, le très kitsch et inventif DJ, Dimitri From Paris, auteur du très *« easy listening » Sacrebleu*, élu « Album du mois » par plusieurs magazines britanniques, se permettait même de paraphraser James Brown, d'un fanfaronnant *« I'm French, I'm Proud »*.

Stéphane Davet

La discothèque idéale

● **Compilations.**
Sourcelab et *Sourcelab 2* (Source, Virgin), *What's Up : Mo'DJ's Under A Groove* (Mix-It, PIAS), *Telecom 331* (POF, Labels).

● **Albums.**
DJ Cam : *Underground Vibes* (Inflamable), *Underground Live Act* (Inflamable), *Substances* (Inflamable, Columbia).
The Mighty Bop : *La Vague sensorielle* (Yellow, Karamel), *Autres voix, autres blues* (Yellow, Karamel)
Chris The French Kiss : *La Yellow 357* (Yellow, Karamel).
Laurent Garnier : *Shot In The Dark* (F Communications, PIAS)
St Germain : *Boulevard* (F Communications, PIAS)
Emmanuel Top : *Asteroid* (Nova Mute, Labels)
Ollano : *Ollano* (Barclay)
Dimitri From Paris : *Sacrebleu* (Yellow, Karamel)
Motorbass : *Pansoul* (PIAS)
Pils : *Foundation* (Shaman, Mercury)

Les amitiés trip hop de DJ Cam et Chris « The French Kiss »

« NOUS SOMMES les musiciens les plus unis de la scène française ». Laurent Daumail, alias DJ Cam, ne mégote pas son amitié pour Christophe « The French Kiss » Le Friant, plus connu sous le nom de The Mighty Bop. Inséparables compères, mais artistes à la carrière distincte, ils sont deux des laborantins les plus en vue du trip hop d'ici. Chris insiste pour élargir cette bonne ambiance à l'ensemble de leurs compatriotes alchimistes sonores. *« Le secret de l'effervescence actuelle vient entre autres de cette solidarité. Avec La Funk Mob, Motorbass, Jérôme Mestre, Cam, on se respecte, on se fait tout écouter. Les Anglais, eux, ont tendance à se tirer dans les pattes. »* Quatre ans plus jeune que Chris, Laurent, 23 ans, a profité de l'expérience de son aîné au moment de sortir ses premiers disques. Depuis 1993, en effet, The French Kiss a créé avec un autre camarade, Alain Hô – dit DJ Yellow –, un label discographique, Yellow Productions, destiné à assouvir leurs phantasmes. Passionnés de jazz, de house, de hip hop et de funk, ils s'amusent à intégrer à leur catalogue ces tendances très diverses et à élaborer sous le nom de Mighty Bop une fascinante mixture. En 1995, un premier album au titre évocateur, *La Vague sensorielle*, posait les bases du trip hop français et était remarqué à l'étranger pour sa sophistication et son romantisme. Aux 8 000 exemplaires vendus de *La Vague sensorielle* ont succédé les 12 000 de *La Yellow 357* (bande-son d'un film imaginaire) et les 18 000 de *Sacrebleu*, l'album de Dimitri From Paris, leur plus gros succès à ce jour.

PORTRAITS

Produits « à la maison », ces disques dépassent rarement des budgets de 20 000 francs (dix fois inférieur à la plupart des albums de rock). Des ventes de 1 500 exemplaires suffisent généralement à retrouver sa mise. Tout juste enrichi d'une nouvelle référence, *Autres voix, autres blues* – le deuxième album de The Mighty Bop enregistré cette fois avec la chanteuse Louise Vertigo –, Yellow Productions aimerait maintenant travailler à une autre échelle. *« Je suis persuadé du potentiel commercial de nos productions. Nous allons bientôt signer un contrat de licence avec une multinationale qui nous permettra d'accéder à un outil de promotion plus performant. »*

« OREILLE MUSICALE »

DJ Cam, lui, a déjà sauté le pas. Toujours produit par sa propre structure, Inflamable Records, son nouvel album *Substances* sera distribué en France et à l'étranger par Sony. *« Avec ce qu'ils m'ont donné, je pourrai m'arrêter de travailler pendant cinq ans »*, plaisante-t-il. Mais telle n'est pas son intention. Les idées se bousculent dans la tête de cet insatiable bidouilleur. A 17 ans, il animait comme DJ sa première soirée hip hop. S'il écoute toujours autant de rap, il s'est éloigné de cette scène, déçu par sa violence et son sectarisme. Il s'est affranchi des rimes pour tisser des climats plus abstraits.

DJ Cam ne revendique rien d'autre qu'une vraie considération pour son travail de collages. *« Sampler n'est pas voler*, explique-t-il. *Les sons que j'échantillonne sont des matières premières que je transforme complètement. Il faut pour cela une véritable oreille musicale. »* Prochainement, Cam décorera à sa façon des poèmes de Baudelaire. Ces subtils recyclages lui bâtissent une solide réputation hors de nos frontières. Il est encore tout étonné de l'accueil que lui ont réservé cet été les Japonais. Récemment, il est allé rejoindre à New York son copain DJ Krush, fleuron nippon de l'écurie Mo'Wax, pour l'enregistrement de son album, avant de retrouver les Anglais de Tek 9.

Les vedettes de la chanson française s'intéressent aussi de plus en plus à ces gamins qui façonnent les sons de demain. Jean-Louis Murat a demandé à DJ Cam de remixer son dernier single, *Fort Alamo*. Sur l'autre face figure une version signée Mighty Bop.

S. D.

★ Le 26 octobre, une performance de DJ Cam sur Radio Nova sera filmée et diffusée en direct sur Internet entre 18 h et 19 h. www. Sony music. fr/djcam.

Dans la jungle des courants

● **Acid jazz.** Version modernisée des mélanges de funk et de jazz en vogue dans les années 70.
● **Ambient.** Équivalent moderne des musiques planantes des années 70. Des nappes synthétiques y dessinent des climats vaporeux.
● **Dance.** La dance music est née de la disco à la fin des années 70. En studio, les producteurs accentuent tous les ingrédients qui peuvent faire d'un morceau un succès pour discothèque.
● **DJ.** Abréviation de *disc-jockey*. Destiné à l'origine à animer les soirées en passant des disques, le DJ est devenu un créateur et la vraie star de la musique techno.
● **Dub.** Version instrumentale et expérimentale du reggae.
● **Easy listening.** Remise au goût du jour des musiques d'ambiance des années 50 et 60.
● **Ethno techno.** Fusion de musique traditionnelle et des rythmes de la techno.
● **Funk.** Déclinaison syncopée et dansante du rhythm'n'blues.
● **Garage.** La tendance de la house la plus inspirée par la musique soul.
● **Groove.** Au rap et aux musiques de danse d'aujourd'hui, ce que le swing était au jazz.
● ***Hardcore.** Tendance la plus* extrême de la techno.
● **Hip hop.** Culture englobant la danse (breakdance), l'expression picturale (graffitis, tags) et la musique (rap).
● **House.** Genre musical élaboré au milieu des années 80 par des disc-jockeys de Chicago, avant de fructifier plus particulièrement en Angleterre et en Belgique. A l'origine, un mélange de rythmes de danse *américains et de sonorités* synthétiques.
● **Jungle.** Genre musical fait de cassure rythmique (*breakbeats*) accélérées. Agrémenté souvent d'influences reggae mais aussi soul et ambient.
● **Rave.** Rassemblement géant de *fans de techno. To rave : s'extasier*, délirer.
● **Remix.** De nos jours, un même morceau est souvent remanié ou « remixé » par des producteurs qui le font exister sous différentes versions.
● **Sample.** Échantillon de sons prélevé par un appareil baptisé sampler ou *échantillonneur* dans le but de les intégrer dans d'autres mélodies.
● **Techno.** Originellement une branche de la house, devenu un terme générique pour désigner toutes les musiques (enfantées par les nouvelles technologies) qui y sont associées.
● **Trance.** Variante de la techno portée par une rythmique euphorique et de longues plaintes synthétiques.
● **Trip hop.** Des rythmes hip hop débarrassés du rap, ouverts aux expériences et aux fusions (jazz, reggae, techno, musiques de films...) les plus audacieuses.

Sexe, peinture et secret

Le Musée d'Orsay consacre une exposition à « L'Origine du monde », de Gustave Courbet. Un livre et une vidéo racontent l'histoire du tableau, qui célèbre les noces de la peinture et du plaisir

« L'ORIGINE DU MONDE. Autour d'un chef-d'œuvre de Courbet », Musée d'Orsay, Paris 7e ; tél. : 01-40-49-48-14. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 h 45 ; jusqu'au 5 janvier.

L'Origine du monde est une huile sur toile haute de 46 centimètres et large de 55 centimètres. Elle représente un sexe et un ventre féminins, les cuisses écartées et un sein, le second étant recouvert par la chemise que la femme a relevée afin que le peintre travaille sur le motif. Sous la toison brune, la vulve est parfaitement visible.

L'œuvre a été peinte par Gustave Courbet en 1866, la même année que *Le Sommeil* et *La Femme au perroquet*, deux de ses chefs-d'œuvre, deux grandes variations sur le sujet du nu féminin érotique. La *Femme au perroquet* se renverse sur un divan tout en agaçant du doigt un oiseau. Son corps est presque entièrement révélé. Elle sourit. Sa posture et son expression accentuent le sous-entendu licencieux. Il est explicite dans *Le Sommeil*, deux femmes nues assoupies l'une contre l'autre. La jambe droite de la brune repose sur la hanche de la rousse, qui a posé sa tête sur l'épaule gauche de son amie. Le style aspire à un naturel parfait, qui n'omet rien, qui ne dissimule rien. Ces corps se livrent à la vue comme ils se sont auparavant livrés aux caresses.

Ces œuvres de grand format s'accompagnent d'huiles préparatoires plus petites. Avant *La Femme au perroquet*, Courbet peint l'étude d'une tête et d'un buste féminins, les seins dressés, les yeux mi-clos, plus explicitement érotique que la version finale. A l'inverse, *L'Origine du monde* n'a pas été réutilisée par le peintre. Elle demeure singulière et, si l'on peut dire, sans postérité. La raison de cet isolement n'est pas mystérieuse : Courbet donne ici, selon Maxime Du Camp, « *le dernier mot du réalisme* ». Un dernier mot ne se répète pas. Répété, il tomberait dans la banalité. Or, *L'Origine du monde* est, dans l'histoire de l'art occidental, la première représentation picturale réaliste d'un sexe féminin. Il y avait eu auparavant des dessins et des gravures assez nombreux. Il y a, dès les années 1850, des photographies anatomiques passablement morbides. Mais pas de tableau.

CE QU'IL FAUT CACHER

Courbet peint ce qu'il faut cacher. En 1866, il rompt avec l'un des interdits édictés par la moralité publique du temps. Ladite moralité ayant changé, la reproduction d'un sexe féminin n'a plus grand-chose de provocant. Elle est même devenue extrêmement commune grâce à la photographie et au cinéma. Or, en dépit de cette prolifération, *L'Origine du monde* trouble encore. Entre-t-elle au Musée d'Orsay à l'occasion de la dation Jacques et Sylvia Lacan, cet enrichissement des collections nationales devient un événement.

Une exposition-dossier le commémore, un livre le commente, une vidéo le raconte – tout cela avec science et même prolixité. L'exposition, très réussie, juxtapose *Le Sommeil*, l'étude pour *La Femme au perroquet* et des paysages dans lesquels une caverne évoque métaphoriquement le sexe de la femme. Ainsi environnée, *L'Origine du monde* apparaît comme l'aboutissement de plusieurs années d'approche, lente d'abord, de moins en moins prudente ensuite. Peu de temps auparavant, Manet a achevé son *Olympia*, autre objet de scandale : cette proximité n'est pas de pure coïncidence. Il ne serait pas surprenant, du reste, que la célébrité de ce Courbet égale bientôt celle du Manet.

L'histoire matérielle de la toile, compliquée et parsemée de noms illustres, accentue ce phénomène. Achetée à l'artiste par Khalil Bey, diplomate ottoman amateur de tableaux et de femmes, décrite par Du Camp et Edmond de Goncourt, disparue quand Khalil Bey se ruina, acquise on ne sait quand par le baron François de Havatny, qui l'emporta à Budapest, disparue encore en 1945 durant les combats entre Wehrmacht et armée rouge, restituée miraculeusement à son propriétaire, elle fut, pour finir, achetée par les Lacan. Sur cet itinéraire, le film de Jean-Paul Fargier donne des informations précises, tout particulièrement sur la période hongroise et sur le séjour chez Lacan, où la toile était masquée par un panneau de mêmes dimensions et de même sujet exécuté par André Masson à la demande du psychanalyste. Ce dernier, doit-on en déduire, acceptait d'accrocher chez lui à la vue des visiteurs un sexe dessiné à la manière surréaliste, mais dissimulait la version réaliste – étrange hommage rendu à l'imitation, plus dangereuse que toute transposition.

Car c'est de danger qu'il est question, d'une image qui menace de produire des effets violents. L'exercice de style de Masson suggère par allusions et ellipses. Une photographie exhibe par le truchement d'une mécanique que rien n'émeut. La toile, elle, est de main d'homme. Elle relève à la fois de la vue et du toucher. Le corps du peintre est en cause, autant que celui du modèle. Le corps de celui qui contemple l'œuvre risque fort d'entrer ensuite dans la danse. C'est là le pouvoir de la peinture, comme c'est celui du sexe.

Philippe Dagen



Gustave Courbet : « L'Origine du monde » (1866).

De l'impressionnisme à l'Art nouveau

Sous ce titre, Orsay expose en divers endroits du musée ses acquisitions récentes. Outre *L'Origine du monde*, il y a là l'*Autoportrait au Christ jaune* de Paul Gauguin, qui fait, lui aussi, l'objet d'un dossier à la mesure de son importance historique et biographique. On y trouve le Christ jaune lui-même, un crucifix archaïque breton, et des tableaux de Gauguin, mais aussi de Maurice Denis – premier propriétaire de *l'Autoportrait* – et de Vuillard.

Côté Seine sont rassemblés, dans un accrochage si adroit qu'il fait oublier le disparate de cette réunion des tableaux, des photographies, des dessins, des bronzes, des meubles, des objets d'art, tous entrés dans les collections nationales depuis 1990. L'abondance et la variété défient l'énumération. Mais, s'il fallait ne distinguer qu'une œuvre, ce serait sans doute, pour sa beauté tremblante, une simple femme vue de dos, par Wilhelm Hammershoi, peintre danois très méconnu en France.

★ *Le Roman de l'Origine*, de Bernard Teyssèdre, Gallimard, « L'Infini », 468 p., 160 francs.
★ *L'Origine du monde*, de Jean-Paul Fargier (28 minutes, Ex Nihilo prod.), est diffusé dans l'exposition.

La Fenice de Venise devrait être reconstruite pour l'an 2 000

LONGTEMPS retardés par les investigations judiciaires sur les origines de l'incendie qui a détruit le bâtiment en janvier, les travaux de reconstruction « à l'identique » du théâtre de la Fenice à Venise doivent commencer en janvier 1997 et se terminer en novembre 1999.
Dix entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Le coût du projet est estimé à 120 milliards de lires (environ 400 millions de francs). Toutefois, le maire de Venise, Massimo Cacciari, a fait savoir qu'il ne disposait pour le moment que d'un peu plus de la moitié de la somme, venue de l'Etat et de la région (à hauteur de 20 milliards de lires chacun), des assurances (25 milliards) et des collectes de solidarité effectuées un peu partout dans le monde (5 milliards de lires).

Les Cranberries annulent leur tournée européenne

LE GROUPE IRLANDAIS The Cranberries a dû annuler la partie européenne (comportant trente-sept dates) de sa tournée mondiale qui devait débuter cette semaine en raison de la santé défaillante de leur chanteuse, Dolores O'Riordan, vingt-quatre ans. Celle-ci, qui souffrirait d'anorexie, a perdu beaucoup de poids et serait trop affaiblie pour monter sur scène.
Déjà, au mois d'août, les Cranberries avaient dû interrompre leur tournée américaine pour cette raison. Le quatuor devait jouer le 12 novembre au Palais omnisports de Paris-Bercy.

DÉPÊCHES

■ **ROCK : le chanteur qui se faisait appeler Prince** a signé un contrat pour la distribution de son prochain album avec EMI-Capitol Music North America. Le prochain disque de l'auteur de *Purple Rain* sera un triple album intitulé *Emancipation*, qui sortira le 19 novembre. Le musicien de Minneapolis a rompu récemment avec Warner Bros., filiale du groupe américain Time Warner, qui était sa maison de disques depuis ses débuts, et avec qui il était en conflit permanent.
■ **Deux films consacrés à la vie de la chanteuse américaine Janis Joplin** sont en chantier aux Etats-Unis. TriStar Pictures prépare la biographie « autorisée », avec la comédienne Lili Taylor, qui interprétera en play-back les chansons de Janis Joplin, disparue le 4 octobre 1970 à l'âge de vingt-sept ans. Lakeshore Entertainment a, de son côté, confié le rôle de la star à la chanteuse texane Melissa Etheridge. Le film de Mark Rydell, *The Rose* (1979), avec Bette Midler, s'inspirait à l'origine de la vie de Janis Joplin.
■ **Les Smashing Pumpkins, groupe de rock originaire de Chicago,** ont engagé deux nouveaux musiciens. Dennis Flemion (ex-Frogs) succède aux claviers à Jonathan Melvoin, mort d'une surdose de drogue le 12 juillet à l'âge de trente-quatre ans. Matt Walker (ex-Filter, formation qui a assuré les premières parties des Smashing Pumpkins) prend la place du batteur Jimmy Chamberlin, renvoyé pour avoir été mis en cause par la justice à la suite du décès de leur camarade.

Les œuvres du compositeur portugais Emmanuel Nunes ont séduit puis déconcerté le public de la Cité de la musique

Emmanuel Nunes : *Minnesang* pour 12 voix mixtes. *Omnia mutantur, Nihil interit* pour 16 instruments et chœur de femmes. Ensemble vocal Soli-Tutti, Denis Gautheyrie (direction). Ensemble Contrechamps, Emilio Pomarico (direction). Cité de la musique, vendredi 18 octobre.

Les œuvres d'Emmanuel Nunes répondent toujours à de hautes exigences intellectuelles. Il en va ainsi de *Minnesang* (1975-76), proposée en première partie d'un concert monographique coproduit par la Cité de la musique et le Festival d'automne à Paris, qui s'appuie sur un érudit assemblage de textes du théosophe Jacob Boehme et sur une savante combinaison d'éléments phonétiques empruntés notamment à Adonaï, le second nom de Dieu en hébreu. Cependant, ces données sont loin de déterminer une œuvre hermétique. *Minnesang* s'impose de bout en bout avec une rare évidence.

Disposés judicieusement en arc de cercle, les six couples de chanteurs que Nunes a convoqués pour son investigation mystique favorisent la perception détaillé d'un continuum à la subtile mobilité. De bouche en bouche file constamment un nombre réduit de phonèmes et de notes, entrechoqués à la manière d'un gracieux carillon vocal. Le champ dynamique s'élargit progressivement, la texture se diversifie et l'expression suspendue tend à se fixer sur des rythmes réguliers et une pulsation accélérée. *Minnesang* traduit alors le passage de l'essence (vocalique mais aussi harmonique avec une polarisation sur la note fondamentale *mi* et sa tierce *sol* dièse) à l'être (le chant se superpose à diverses formes de parlé ou à des intonations bouche fermée). Le jeune ensemble Soli-Tutti, dirigé par Denis Gautheyrie, en a livré une radieuse interprétation, qui plus est sans partition, ce qui constitue assurément une performance pour une œuvre écrite dans un langage aussi original.

HORS DU TEMPS

Avant l'attaque de *Minnesang*, on avait été frappé par la qualité d'écoute du public. Si, comme l'a jadis assuré Messiaen, le silence qui suit une symphonie de Mozart est encore du Mozart, celui qui précédait *Minnesang* était déjà du Nunes ! Une telle adhésion à la musique du captivant Portugais se révéla impossible avec *Omnia mutantur, Nihil interit*, donné en création mondiale par l'ensemble Contrechamps sous la baguette d'Emilio Pomarico. Tout d'abord, en raison de la répartition des interprètes dans la salle selon une vingtaine de points stratégiques visités par les uns et par les autres à tour de rôle. Si l'on se rend à un concert, c'est autant pour voir que pour entendre. La concentration sur le discours musical se trouve donc affectée lorsqu'il faut se retourner pour découvrir que tel son insolite a été obtenu en frottant un archet contre une cymbale ! *Omnia Mutantur...* traite certes de propagation : « *Tout change, rien ne périt* » et Ovide d'ajouter : « *Le souffle vital circule, il va de ci de là et il prend possession à son gré des créatures les plus différentes.* »

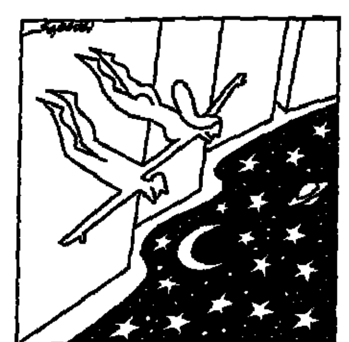
Nunes avait pourtant réussi un semblable pari avec *Quodlibet*, et plus récemment avec la spatialisation informatique de *Lichtung* (*Le Monde* du 7 juin). *Omnia mutantur...* a soulevé plus de problèmes, notamment sur le plan de l'intelligibilité des voix. La musique de Nunes se situe hors du temps. Elle en tire parfois une séduction irrésistible comme avec *Minnesang*, superbe passerelle entre le Moyen Âge et aujourd'hui. Elle doit occasionnellement payer le prix de son audace comme a semblé en attester la difficile création d'*Omnia mutantur, Nihil interit*.

Pierre Gervasoni



New York ici et maintenant

Au Hot Brass, à Paris, un festival consacré au jazz de la métropole américaine



POUR son deuxième festival consacré à la pluralité stylistique du jazz à New York, le Hot Brass a convié Whisper Not, une formation de solistes émérites (Curtis Fuller, Jon Hendricks, Art Farmer) réunie par Benny Golson (le 22), qui pourra en remontrer à quelques fanas du renouveau bop, les formations du trompettiste Terence Blanchard et du saxophoniste Greg Osby, provisoirement remis de ses incursions peu convaincantes dans le *hip hop* (le 24), ce dernier rejoint pour une seconde soirée par le trio du pianiste Cyrus Chestnut (le 25). Rodney Kendrick (le 26) précédera Tito Puente, (les 27 et 28). En deuxième semaine, on embraiera sur de plus excitants rendez-vous avec Vernon Reid, ex-guitariste de Living Color, au rayon teigneux (les 29 et 30). John Zorn, réel « événement » de ce festival (le 31), puis David S. Ware (les 1er et 2 novembre), avant Abbey Lincoln (les 3 et 4).

★ Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. A partir de 20 h 30, jusqu'au 4 novembre. Tél. : 01-40-50-66-98. Tarifs : un concert, 140 F ; trois concerts, 300 F ; cinq concerts, 450 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Eddy Louiss « Louissiana »
L'enregistrement du nouvel album de l'organiste Eddy Louiss à La Nouvelle-Orléans fut, au printemps, l'occasion d'une quasi-unanimité dans la presse sur le thème presque imposé « Eddy va chercher aux sources ». Du disque, il est resté une carte postale : belle maison pour répéter et enregistrer, temps suberbe, musique « sympa ». En revanche, sur scène, l'organiste retrouve généralement toute sa grandeur, et ce projet « Louissiania » semblait n'attendre finalement que cela.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures les 22 et 23. Tél. : 01-40-50-88-49. 176 F.

Momus, Mr Untel
Tous les lundis, Jérôme Rousseaux, alias Ignatus, l'ancien chanteur des Objets, organise sur la Péniche 6/8 des concerts acoustiques qui font la part belle à un humour décalé. Momus est un gentleman anglais réfugié en France, auteur de chansons littéraires et cruelles. Venu de Besançon, Mr Untel façonne des univers d'une naïveté surréaliste.
La Péniche 6/8, quai de Montebello, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. Tél. : 01-43-80-74-54. 21 heures, 30 F.

Yehudi Menuhin
Tous les violons du monde
L'histoire du violon des origines à nos jours, en compagnie de musiciens venus de tous les coins du monde, avec Yehudi Menuhin à ladirection. Quitte à se faire raconter l'histoire du violon des origines (indiennes) à nos jours, mieux vaut que ce soit par Lord Yehudi Menuhin, dont Einstein a dit un jour : *« Il est la preuve sur terre de l'existence de Dieu. »* Les bénéfices de cette soirée seront versés à l'association Hôpital sans frontières.
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e.
Mº Champs-Elysées-Clemenceau. 20 h 15, le 21. Guichet spécial ouvert de 11 heures à 19 heures. Tél. : 01-43-44-24-24.
De 500 F à 1 500 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BOGUS
Film américain de Norman Jewison, avec Whoopi Goldberg, Gérard Depardieu, Haley Joel Osment, Denis Mercier, Nancy Travis, Ute Lemper (1 h 50).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Danton, Dolby, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
Film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare - Pasquier, Dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DRAGON BALL Z 2
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Yoshihiro Ueda, (1 h 40).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, Dolby, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, Dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
Film américain de Steve Buscemi, avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, Dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
Film franco-slovaque de Martin Sulik, avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LABYRINTHE
Film franco-arménien-tchèque de Mikael Doviatian, avec Serge Avedikian, Frounze Doviatian, Karen Djanibekian, Nora Armani, Mikael Doviatian, Mana-na Melkonian (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE LIVRE DE CRISTAL
Film suisse de Patricia Plattner, avec Jean-François Balmer, Valeria Bruni-Tedeschi, Douglas Ranasinghe, Gamini Fonseka, John Arnold, Swarna Malawarachchi (1 h 50).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA PROMESSE
Film belge de Jean-Pierre, Luc Dardenne, avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES VOLEURS DE CINÉMA
Film italien de Piero Natoli, avec Piero Natoli, Joanna Chatton, Carlotta Natoli, Vera Gemma, Valerio Mastandrea, Neri Marcore (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 21 OCTOBRE

Don Giovanni
de Mozart. Nicolas Rivenq (Don Giovanni), Hubert Claessens (Leporello), *Danielle Borst (donna Anna)*, Véronique Gens (donna Elvira), Sophie Marin-Degor (Zerline), Simon Edwards (Ottavio), Patrick Donnelly (Masetto, *le commandeur*), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, les 21, 23 et 25. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 490 F.

Ensemble Musique oblique
Œuvres de Lekeu. Bordes. Varèse. Ravel. Honegger. Delius. Fauré. Debussy. Stravinsky. Charmet. Thierry Félix (baryton).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-48-24-16-97.

MARDI 22 OCTOBRE

Nouvel Ensemble instrumental du CNSMDP
Œuvres de Bartok. Brahms. Chostakovitch. Tchaïkovski. Rachmaninov. Dvorak. Prokofiev. Etudiants de la classe de direction d'orchestre, Vitaly Kataev (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 19 heures, le 22. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Rinaldo
de Haendel. Sara Mingardo (Rinaldo), Sandrine Piau (Almirena), Maria Constanza Nocentini (Armide), Laura Polverelli (Goffredo), Pascal Bertin (Eustazio), Roberto Scaltriti (Argante), Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, le 22. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

Katia Kabanova
de Janacek. Nancy Gustafson (Katia), Peter Straka (Boris), Eva Randova (Kabanicha), Ian Caley (Tikhon), Magali Damonte (Varvara), Stefan Margita (Kudrjas), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Ingo Metzmacher (direction), Götz Friedrich (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 22 et 24; 15 h 30, le 27. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 530 F.

Dominique Merlet (piano).
Mendelssohn : *Prélude et fugue op. 35*. Chopin : *Sonate pour piano op. 58*. Brahms : *Variations et fugue sur un thème de Haendel*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

MERCREDI 23 OCTOBRE

Wolfgang Holzmair (baryton), Gérard Wyss (piano).
Mozart. Beethoven. Haydn : *Lieder*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 23. Tél. : 01-40-20-52-29. De 85 F à 130 F.
Et le 24 oct. à 12 h 30 (60 F).

Semyon Bychkov
Bruckner : *Symphonie nº 8*.
Orchestre de Paris
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 45-61-65-89. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.

Miami Quartet
Œuvres de Haydn. Ginastera. Dvorak.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

JEUDI 24 OCTOBRE

Orchestre national de France
Mozart : *Concerto pour flûte, harpe et orchestre, Airs de concert, Symphonie n 31 «Parisienne»*. Strauss : *Capriccio, scène finale*. Barbara Hendricks (soprano), Philippe Pierlot (flûte), Isabelle Perrin (harpe), Jeffrey Tate (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 24. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 250 F.

VENDREDI 25 OCTOBRE

Philippe Bernold (flûte), Laurent Cabasso (piano).
Weber : *Sonate pour flûte et piano op. 39*. Widor : *Suite pour flûte et piano op. 34*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 25. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *Symphonie n 29*. Hindemith : *Der Schwanendreher*. Dallapiccola : *Piccola musica notturna*. Schoenberg : *Symphonie de chambre op. 38*. Jean-Baptiste Brunier (alto), George Alexander Albrecht (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 25. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

SAMEDI 26 OCTOBRE

Orchestre du CNSMDP
Ravel : *Concerto pour piano et orchestre « Pour la main gauche », Une barque sur l'océan, Alborada del gracioso*. Brahms : *Symphonie nº 4*. Leon Fleisher (piano, direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 26. Tél. : 01-42-30-15-16. 70 F.

Barbara Hendricks
Mozart : *Symphonie nº 31 « Parisienne », Airs de concert*. Berlioz : *Les Nuits d'été*. Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Pierre Amoyal (violon), Mikhail Rudy (piano)
Janacek : *Sonate pour violon et piano*. Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 378*. Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 100 «Thun»*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 27. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

JAZZ

Jam Session avec François Constantin
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 21. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

The Fensters
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Melissa Walker Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Arturo Sandoval
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 21 et 22. Tél. : 01-43-21-56-70.

Monty Alexander Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 22. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Gilles Barikowski Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

Sonny Simons Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Jean-Baptiste Laya et Achille Gajo Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Clark Terry
Saxomania Claude Tissendier
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 23 et 24. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Jean-Michel Pilc Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Freddie Cole Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 23, 24, 25, 26, 28 et 29. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Jean-Michel Pilc Trio, Claude Barthélemy Octet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 24. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Bibi Louison Quartet
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 24. Tél. : 01-40-64-77-64.

Steve Lacy Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

René Urtreger, Yves Torchinsky, Eric Dervieu
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Rick Margitza Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

The Guitar Trio (Paco de Lucia, Al Di Meola, John Mclaughlin)
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-45-61-53-00. Location FNAC, Virgin. De 180 F à 200 F.

Ahmad Jamal
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-45-61-53-00. Location FNAC, Virgin. De 160 F à 190 F.

Five O'Clock Jazz Group
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 26. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Que Pasa Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 26. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Marc Thomas Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 27. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Guillaume Orti, Pascale Labbe, Noël Akchote
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-87-25-91.

Les Varans de Comodo
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-42-87-25-91. 40 F.

Yves Robert Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-87-25-91.

Cincinnati Blues Festival
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 24, 25 et 26, jusqu'au 2 novembre. Tél. : 01-46-24-22-00.

Marc Ducret Trio
Sceaux (92). Sceaux-What, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER ligne B Sceaux. 21 h 30, le 25. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.

ROCK

Hoax
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-53-79-00-11.

Lode
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 22, 23, 24, 25 et 26. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Junior Wells Blues Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 23. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bernard Allison
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 25. Tél. : 01-44-92-45-45. Location FNAC, Virgin. 100 F.

The Skatalites
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-44-92-77-66. De 115 F à 130 F.

No FX, Good Riddance, the Vandals
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 19 heures, le 26. Tél. : 01-42-23-15-15. 130 F.

CHANSON

Magalie Dieux
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 21 et 28, jusqu'au 16 décembre. Tél. : 01-42-36-37-27.

Gilbert Lafaille
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-47-00-55-22. 140 F.

Georgette Lemaire
Comédie de Paris, 12, rue Fontaine, Paris 9e. Mº Blanche. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-42-81-00-11. De 120 F à 240 F.

Alana Filippi, Erik Karol
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25, 29, 30 et 31 octobre et les 1er et 5 novembre; 16 heures et 20 h 30, le 26 octobre et le 2 novembre; 16 heures, le 27 octobre et le 3 novembre, jusqu'au 26 janvier. Tél. : 01-40-68-00-05. De 170 F à 400 F.

Catherine Ribeiro
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25 et 26; 17 heures, le 27. Tél. : 01-47-27-81-15. 160 F.

Sylvie Vartan
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25 et 26; 16 heures, le 27. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.

Antoine Tomé
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 22 et 29. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

Céline Caussimon
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 22 h 15, les 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30 et 31 octobre et les 1er, 2 et 5 novembre; 17 heures, le 27 octobre et le 3 novembre, jusqu'au 17 novembre. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Kent
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, les 23, 24, 25 et 26. Tél. : 01-43-72-93-03. 160 F.

Mano Solo
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-42-36-37-27. 120 F.

Valérie Ambroise
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

La Tordue, Elisabeth
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Soirées Ecoles
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

Leny Escudero
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 45, les 25 et 26 octobre et les 1er et 2 novembre; 14 h 45, le 27 octobre et le 3 novembre, jusqu'au 10 novembre. Tél. : 01-43-27-75-75. De 120 F à 170 F.

Maurane
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-47-81-69-02. 140 F.

Guy Marchand
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 22. Tél. : 01-41-37-94-20. De 30 F à 120 F.

Pierre Perret
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-47-32-24-42. De 140 F à 200 F.

Les Z'Acoustiques
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 21. Tél. : 01-46-97-98-10. 130 F.

MUSIQUES DU MONDE

Simbi
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 heures, le 21. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.

Gundecha Bandhu
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Pramita Mallick, Gauri Shankar Karmakar
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-45-89-01-60. 90 F.

Latcho Drom
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 21 heures, les 22, 23, 24, 25 et 26. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Orchestre national de Barbès
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 22 h 30, le 22. Tél. : 01-42-02-20-52. Location Fnac. 50 F.

Tanushree Chatterjee, Shankar Prosad Chaudhuri
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

Vincente Amigo
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-49-95-99-99. 150 F.

Mahoganya, Nareendra Bataju, Koshal Kant
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 24. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Kek Lang
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Janosi Ensemble
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 26. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Teca Calazans
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-47-00-02-71.

Jeno Farkas, Jean-Guihen Queyras
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 27. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Super Rail Band de Bamako
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 heures, le 27. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Tito Puente Salsa Big Band
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.

Carribean Soul Singers
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15, le 29. Tél. : 01-48-01-91-35. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

Bratsch
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 22. Tél. : 01-49-63-70-58. 120 F.

Arbat
Le Vésinet (78). Théâtre, 59, boulevard Carnot. Mº Le Vésinet-Centre. 21 heures, le 22. Tél. : 01-34-80-19-69. 180 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Mark Tomkins, Fast Foward
Musiques et danses, à voir et à entendre.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 21, 22, 23 et 24. Tél. : 01-42-74-44-22.

Notre-Dame de Paris
Isabelle Guérin : *Esmeralda*. Nicolas Le Riche : *Quasimodo*. Manuel Legris : *Phoebus*. Laurent Hilaire : *Frollo*. Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Garforth : direction. Roland Petit : mise en scène, chorégraphie.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 21, 26 et 29 octobre et les 1er et 5 novembre; 15 heures, le 3 novembre, jusqu'au 11 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Tokyo Ballet
Maurice Béjart : *Petrouchka, Bolero, Le Sacre du printemps*.
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. 20 h 30, les 22, 23, 24 et 25; 15 heures et 20 h 30, le 26; 15 heures, le 27. Tél. : 01-44-68-69-70. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 300 F.

Saburo Tashigawara
Saburo Tashigawara : *Here to Here*.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 22, 23, 25 et 26. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Etoiles, premiers danseurs de l'Opéra de Paris
Serge Lifar : *Suite en blanc*. Agnès de Mille : *Fall River Legend*. Frédérick Ashton : *Rhapsody*.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 24, 25 et 31 octobre et les 4, 7, 8, 9 et 12 novembre; 15 heures, le 27; 14 h 30 et 20 heures, le 2 novembre, jusqu'au 13 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Brigitte Châtaignier, Michel Lestrehan
Danses de l'Inde, mohini attam et kathakali.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-45-89-01-60. 90 F.

Brigitte Châtaignier, Michel Lestrehan, Khagan
Danse de l'Inde, kathakali.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-45-89-01-60.

Christian Charret, président de l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA)

« Il faut permettre la circulation maximale des droits »

Les producteurs indépendants se mobilisent pour conserver le marché de la télévision par satellite

« Quel est le sens du combat mené par l'USPA ?

– Notre souci est simple : nous sommes de petites et moyennes entreprises confrontées à un marché restreint d'acheteurs. Ils ont évidemment une position dominante et ont tendance à en abuser en essayant de nous déposséder de la plupart de nos droits, substance de notre rentabilité à long terme.

» En France, nous sommes dans un système où le diffuseur ne paie que 60 % à 70 % du prix d'une production, sans notre rémunération, et tente d'accaparer les droits de production, de commercialisation, du câble puis du satellite. Or le métier d'une chaîne n'est pas de vendre des programmes et de détenir des droits, mais de diffuser nos productions et de nous laisser combler notre déficit de financement en trouvant d'autres débouchés.

» Nous ne menons pas de guerre idéologique ; nous ne sommes pas des extrémistes. Pour nous, tous les droits autres que ceux de diffusion doivent être identifiés, valorisés, négociés entre chaînes et producteurs, et se situer en dehors des fameux quotas de production.

– Les problèmes sont-ils plus aigus aujourd'hui ?

– La dérive des chaînes vers une prise de contrôle de plus en plus grande des produits est ancienne. Le renouvellement des autorisations de TF 1 et de M 6 aurait pu « remettre les pendules à l'heure ». Notre déception a été à la hauteur de nos espoirs. Nous ne nous laisserons pas aller à l'escalade, mais nous ne baisserons pas non plus les bras.

– Quelles solutions envisagez-vous pour l'avenir ?

– Donner les bouquets satellitaires aux chaînes hertziennes est une décision, en amont, déjà discutable. C'est comme si l'on avait donné la bande FM à RTL et à Europe 1. On va passer d'un monde où les programmes étaient sous-diffusés, détenus par peu de chaînes, exclusifs pour elles et payés de surcroît un prix relativement élevé, à un monde nouveau, où les droits vont devoir circuler très vite, seront payés moins cher sur des périodes plus courtes et, à terme, non exclusives. La grande bataille des droits audiovisuels commence.

– Quelle est l'origine du problème ?

– Le diffuseur nous apporte un financement qu'il divise, d'un côté, en droits d'antenne et, de l'autre, en parts de coproducteur. C'est traditionnel en France, et c'est peut-être le fondement de toutes les erreurs. Car c'est au nom de ces parts de coproducteur que le diffuseur demande des droits de distribution, des droits vidéo, des droits câble ou satellite.

» Les chaînes peuvent avoir des filiales de commercialisation, de coproduction, etc., mais nous souhaitons simplement qu'il y ait transparence et que ces filiales agissent sur un marché concurrentiel. Ainsi, Arte, agressive en matière de droits de commercialisation, devrait être en compétition sur le marché et ne devrait pas obliger, notamment les producteurs de documentaires, à passer par sa structure de vente. Il faut que le producteur puisse mettre en concurrence une offre d'un distributeur, celle d'un diffuseur étranger...

» Le danger pour les producteurs est de voir le marché satellitaire et, globalement, leurs droits de commercialisation secondaire leur échapper. C'est le seul moyen dont nous disposons pour valoriser nos catalogues et rentabiliser notre activité.

» Voyez les Etats-Unis, où il fut longtemps interdit aux diffuseurs de produire. Les producteurs y sont devenus puissants : là-bas, ce sont eux qui rachètent les diffuseurs, et non le contraire. Mais la loi n'a plus besoin d'être puisque les équilibres existent. Un studio ou un producteur indépendant discute avec une chaîne dans une relative égalité. Ce n'est pas le cas ici.

– L'intérêt des télévisions présentes dans les bouquets satellitaires n'est-il pas d'empêcher qu'une œuvre circule hors d'eux ?

– Bien sûr. Nous considérons que nous défendons nos intérêts et l'intérêt général en nous opposant, en matière d'œuvres, au gel des droits. Il faut permettre leur circulation maximale. Si demain les opérateurs français ou indépendants des grands groupes de télévision hertzienne veulent créer des chaînes thématiques, non seulement ils auront du mal à « monter » sur un bouquet, mais ils en auront aussi pour acquérir des droits. Des groupes américains (Disney, Turner) essaient d'entrer sur le marché des chaînes thématiques. Visiblement en respectant les quotas français. S'ils ne trouvent pas de programmes – gelés par les deux blocs –, ils auront beau jeu de dire qu'ils ne peuvent les respecter ; plus personne ne respectera ces quotas. La libre circulation des droits est donc très importante.

– Où en est ce dossier au ministère de la culture et du côté de TF 1 ?

– Nous avons rencontré Philippe Douste-Blazy le 9 octobre. Nous lui avons exposé les conséquences dramatiques des décisions, en juillet, du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – sur l'équilibre économique de la production et la diffusion par satellite – et la nécessité vitale de renforcer la séparation des activités de production et de diffusion, de favoriser la circulation des programmes sur les nouvelles chaînes du satellite, d'assurer une réelle concurrence. Il a semblé prêt à en tenir compte dans les futures réformes législatives et réglementaires.

» Nous allons proposer à TF 1 de reprendre le dialogue. Nous avons des intérêts différents. La démocratie exige de tenter de régler les choses ensemble. L'USPA représente cent quarante entreprises de production. Il est regrettable que certains se sentent directement ou indirectement mis en cause par mes positions, alors qu'elles sont collectives. »

Propos recueillis par Véronique Cauhapé

Leo Kirch décide de restructurer son groupe

LE MAGNAT ALLEMAND de l'audiovisuel, Leo Kirch, soixante-dix ans, a annoncé, samedi 19 octobre, une vaste réorganisation de son empire. A côté d'une fondation d'intérêt public – la Fondation Kirch, qui soutiendra la recherche, les sciences et les arts –, une autre structure qui équivaut à une holding, et qui prendra le nom de Fondation d'entreprise Kirch, sera créée le 1er janvier 1997. Elle devrait regrouper la quarantaine de sociétés ou participations du groupe Kirch dans l'audiovisuel (télévisions, catalogues de films, etc.). *« La Fondation d'entreprise Kirch formalise le caractère de holding qu'a déjà Kirch Gruppe »*, a souligné le groupe dans son communiqué.

M. Kirch gardera dans un premier temps la haute main sur cette fondation d'entreprise. Seul membre de son directoire, il en désignera ensuite les autres membres, puis nommera lui-même les cinq membres du conseil de surveillance. Son fils Thomas, trente-huit ans, *« jouera un rôle essentiel dans la direction de la holding »*. La nouvelle organisation devrait assurer *« la pérennité du groupe dans sa forme actuelle, ainsi que la propriété de la famille Kirch »*.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : l'agence Young and Rubicam-France, présidée par** Etienne Boisrond, a reçu, vendredi 18 octobre, le Prix de l'agence de l'année. Ce prix lui a été décerné en raison de sa créativité (notamment les campagnes Candérel, Orangina rouge, Stimorol...), de la satisfaction des annonceurs et de la progression de son activité. Young and Rubicam-France a enregistré en 1995 une marge brute de 352 millions de francs (+ 10 % par rapport à l'année précédente). Le groupe Publicis a été élu « groupe européen de communication de l'année » pour 1995.

■ **FRAUDE FISCALE : soixante-dix inspecteurs des impôts israéliens** ont procédé, dimanche 20 octobre, à une perquisition de l'entreprise News Datacom à Jérusalem et à Haïfa, ainsi qu'à celle d'un bureau d'avocats à Tel-Aviv, représentant la firme. News Datacom est une des plus importantes sociétés de l'Américain Rupert Murdoch. Elle fabrique depuis 1988 des systèmes de décodage pour les téléviseurs. L'inspection des impôts soupçonne le magnat de l'audiovisuel d'avoir fraudé le fisc israélien pour une somme de plusieurs dizaines de millions de dollars. Elle a demandé à la police d'arrêter M. Murdoch, pour l'interroger, s'il se rend en Israël. Un mandat international n'a toutefois pas été lancé.

■ **TÉLÉVISION : Arte a renouvelé son accord de coopération** avec la télévision publique hongroise, Magyar Televizio, sur des échanges de programmes. Cet accord a lieu en pleine recomposition du paysage audiovisuel hongrois, marqué par la privatisation de la deuxième chaîne et l'octroi au privé du troisième réseau autrefois exploité par les Soviétiques. Pour Jérome Clément, président d'Arte, ce *« renforcement des liens avec la Hongrie marque la volonté d'Arte d'aider à la restructuration de la télévision publique »*.

LUNDI 21 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Lune de miel.
15.30 Hôtel. Série. Désillusions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Week-end à Saint-Tropez.
18.10 Le Rebelle. Série. Le retour du chien.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice. Le jury : Paul-Loup Sulitzer, Julie Arnold, Alice Dona, Christophe Rippert, Alexandra Lorska, Patrick Juvet (125 min). 83374808

22.55

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Amanda Lear, David Ginola, Lio, Tom Novembre, l'Ultima Recital, Ennio Marchetto (110 min). 369315
Nagui reçoit ses invités en pyjama, près de son lit, pour une émission qu'il veut faite de complicité, d'humour et de détente.
0.45 Journal, Météo.

0.55 7 sur 7. Invitée : Ségolène Royal (rediff.). 1.45 et 2.50, 3.30, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 1.55 et 3.00, 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 4.20 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série. Risque.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.05 La Chance aux chansons. Le phono de papa.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Série. Petit micro de mon cœur.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Balthazar le poisson rouge.
19.24 et 2.20 Studio Gabriel. Invitée : Catherine Jacob.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

DANS UN GRAND VENT DE FLEURS
Feuilleton [6/7] de Gérard Vergez, avec Rosemarie La Vaullée (105 min). 8273805
Sorenza enterre Félix dont l'héritage n'est fait que de dettes. Feuilleton à l'eau de rose.

22.40

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon dans le cadre des « Lundis de l'information » (90 min). 718137
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Invité : Georg Baselitz, dans son château en Allemagne, à l'occasion de son exposition rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (70 min). 5905087

1.40 Cyclisme. Open des nations (40 min). 3532808 2.50 Un pays, une musique : Porto Rico. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Urti. Dites-le en vidéo. 4.15 Un avion sous la mer. 4.40 D'un soleil à l'autre (rediff.).

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 ▶ Parole d'Expert ! Invitée : Sylvie Joly.
14.35 Au-delà du temps. Téléfilm de Bruce Seth Green (95 min). 1549112
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *La Veste verte*, de Mario Soldati.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

GLORY ■
Film d'Edward Zwick, avec Matthew Broderick (1990, 122 min). 327179
En 1862, pendant la guerre de Sécession, le président Lincoln proclame l'Émancipation des Noirs, qui peuvent s'enrôler dans l'armée nordiste.
22.45 Journal, Météo.

23.20

LA FORÊT DE TOUS LES DANGERS
Téléfilm de John Frankenheimer, avec Raul Julia, Sonia Braga (120 min). 7226957
La lutte de Chico Mendes, chef d'un mouvement non violent, pour la protection et la sauvegarde de la forêt amazonienne et qui fut assassiné en décembre 1988.
1.20 Libre court. Rendez-vous de l'écluse. Court métrage de Jean-François Le Moing (15 min). 5997822

1.35 *Capitaine Furillo*. Le bras de la justice. Série. 2.25 Musique Graffiti. Jazz. Liz Mac Comb (20 min).

La Cinquième

12.30 La France aux mille villages. L'Hérault. 12.55 Attention santé. Comment ça marche : le foie. 13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. Les coqs de rivière pilotes. 13.30 Demain le travail. Spécial BD : quai des bulles.
14.00 Mayerling ■
Film de Terence Young, avec Catherine Deneuve (1969, 140 min). 435131
16.00 Gaïa. 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau. [7/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [29/52] Les Dalton dans le blizzard. (30 min). 8698
19.30 7 1/2. Le malaise belge. La Chanca, le quartier des gitans d'Almeria (30 min). 9247
20.00 La Légende du sport. Documentaire. [2/2] Graham Hill ou l'âge d'or du sport automobile, de Joe Churchill (30 min). 9860
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA MARIE DU PORT ■ ■
Film français de Marcel Carné, avec Jean Gabin, Nicole Courcel (1949, N., 88 min). 331978
Cette adaptation d'un roman de mœurs de Simenon est un des films mal-aimés de Marcel Carné. A tort. Une mise en scène sobre et sûre, des éclairages nets et bien contrastés se prêtent au côté clinique du récit simenonien.
22.15 Kinorama. Magazine.

22.25

▶ MOONTIDE (LA PÉNICHE DE L'AMOUR) ■ ■
Film américain d'Archie Mayo, avec Jean Gabin, Ida Lupino (1942, N., v.o., 95 min). 1587889
Un drame baignant dans une atmosphère de brume et de poésie, situé dans un milieu d'êtres en marge. Gabin échappe, ici, à la fatalité des films de Duvivier et de Carné.
0.00 Court-circuit. Cœur enflammé, court métrage néo-zélandais de Robert Sarkies, avec Jane Duval-Smith. *J'aime beaucoup ce que vous faites*, court métrage de Xavier Giannoli, avec Sam Karmann, Mathilde Seigner (35 min). 93919

0.35 Femmes (Women) ■ ■ Film américain de George Cukor, avec Norma Shearer, Joan Crawford (1939, N., v.o., rediff., 134 min). 67601358

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Les oiseaux. Série.
13.25 Flic et rebelle. Téléfilm de Kim Manners, avec Miguel Ferrer (94 min). 2908082
15.10 Drôles de dames. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.25 Faites comme chez vous. Invitée : Lio.
18.00 ▶ Space 2063. Série.
18.55 Highlander. Péchés mortels. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Une soirée très chips. Série.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

L'ENFANT SACRÉ DU TIBET ■
Film de Michael Ritchie avec Eddie Murphy (1986, 89 min). 230179
Du comique, de la magie, et le personnage un peu envahissant d'Eddie Murphy. On s'amuse.

22.35

GORKY PARK ■ ■
Film de Michael Apted, avec William Hurt (1983, 123 min). 3315131
Trois cadavres nus et non identifiés sont découverts sous la neige, dans le parc Gorki, à Moscou. D'après un roman de Martin Cruz Smith décrivant la corruption profonde de la nomenklatura soviétique.
0.50 Culture pub. Magazine.
1.20 Jazz 6. Jacky Terrasson Trio (65 min). 8629984

2.25 Best of Jean-Louis Murat. Musique. 4.10 Fréquenstar. Eddy Mitchell. 4.45 Sous le signe de l'eau. Documentaire (25 min). 5.10 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Balade en ville. Téléfilm de Marc Angelo, avec Jean Yanne, Julien Parnis (85 min). 7521247
15.00 Les Muppets (rediff.).
15.30 Danger immédiat ■ Film de Phillip Noyce (1994, 136 min). 519957
17.45 Pas si vite (rediff.).
17.55 Flash Gordon. Dessin animé. Les vandales venus du vide.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Sollers.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES MILLES. LE TRAIN DE LA LIBERTÉ ■
Film de Sébastien Grall (1995, 103 min). 192599
Un film généreux dans lequel Jean-Pierre Marielle tient un de ses plus beaux rôles.
22.10 Flash d'information.

22.15

RAÏ ■
Film de Thomas Gilou avec Tabatha Cash, Mustapha Benstiti (1994, 86 min). 7778808
Dans une cité de la banlieue Nord de Paris, des jeunes, tiraillés entre les traditions maghrébines et françaises, vivent d'expédients et d'arnaques.
23.55 El Mariachi ■ Film de Robert Rodriguez (1992, v.o., 82 min). 4391266
1.20 Coups de feu sur Broadway ■ ■ Film de Woody Allen (1994, ♦, 99 min). 50525984
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Naissance et histoire de la perspective (1).
20.00 Le Rythme et la Raison de... Annie Fratellini (1).
20.30 Le Grand Débat. *Les intellectuels ont-ils encore des idées ?* Avec Olivier Mongin, Alain-Gérard Slama, François Ewald, Pascal Ory, André Glucksmann, Pascal Bruckner.
21.30 Fiction : Mourir de rire au Grand Guignol. La Terreur du Sébasto, d'Elie de Bassan.
22.40 Toit ouvrant. *Le magazine qui décoiffe.*

0.05 Du jour au lendemain. Sydney Picasso (Picasso). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. *Journées du 31 mars et du 1er avril 1945* (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les poétiques : Gil Jouanard ; 2.01, La descente de l'Irrawady (2) ; 2.59, *Grands royaumes d'Afrique.*

France-Musique

20.30 Concert. *La saison de l'UER.* Donné en direct de l'église Saint-Pierre, à Utrecht, par le Netherlands Kamerkoor, dir. Paul van Nevel : Œuvres de Ciconia : *Motet isorythmique à quatre voix dédié à l'évêque Albane Michele (Albane misse celitus, Albane doctor marime)* ; *Gloria spiritus et alme (Gloria avec trope à 4 voix)* ; *Motet d'hommage à quatre voix dédié à Francesco Zabarella (Doctorum principem, Melodia suavissima, Vir mitis)* ; *Deduto sey, ballade à trois voix* ; *Gloria et Credo à trois voix* ; *Motet d'hommage à quatre voix dédié à Saint-Nicolas de Trani (O virum omnimoda, O lux et decus, O beata Nicolae)* ; Œuvres de Manchicourt.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Thomassin, Rzewski.
23.07 Entre les lignes. Avec la participation de Philippe Albèra, Martine Jost et Pascale Criton pour sa préface du livre de Ivan Wyschnegradsky La Loi de la pansonorité.

0.00 La rose des vents. Concert donné le 27 septembre, salle Olivier Messiaen, à Radio-France. Inde du Nord : Indrajit Banerjee (sitar) et son Ensemble avec Barun Kumar Pal (guitare). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 2 avril, salle Gaveau, Nelson Freire, piano : Klavierstücke op. 119, de Brahms ; Etudes symphoniques op. 13, de R. Schumann ; Alma Brasileira, de Villa-Lobos ; Œuvres de Debussy, Chopin.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Montserrat, Anon, Biber, Schmelzer, Bach, Blow. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa (France 3 du 18/10/96)
21.00 Enjeux - Le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Black mic-mac ■ Film de Thomas Gilou (1986, 85 min) 54704402
0.00 Concert : Francofolies.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Monstre du Loch Ness.
21.25 Kateb Yacine, l'amour et la révolution.
22.25 Les Années TSF.
23.25 Les Hauts Lieux spirituels français. [3/10] Une lumière sur la ville.
23.50 Opéra sauvage. [3/21] Le chemin vers la mer.
0.45 Lonely Planet. Montagnes Rocheuses (45 min).

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première.
21.00 La Race des seigneurs ■ Film de Pierre Granier-Deferre (1973, 90 min) 8980063
22.30 Le J.T.S.
23.00 Concert : Velvet Jungle Sessions : Love Bizarre (55 min). 2380773

France Supervision

20.10 Cyclisme. En direct du POPB. 8e Open des Nations (210 min) 26568976
23.40 Cybervision.
0.40 C'est à dire. Invités : Christian Boiron, PDG des Laboratoires Boiron et Daniel Paillat, démographe. (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Sans laisser d'adresse ■ ■ Film de Jean-Paul Le Chanois (1950, N., 90 min) 5415470
22.00 Appel d'un inconnu ■ ■ Film de Jean Negulesco (1952, N., v.o., 95 min) 7343042
23.35 Ces dames aux chapeaux verts ■ Film de Fernand Rivers (1948, N., 90 min) 8537082

Ciné Cinémas

20.30 L'Age de vivre ■ Film de Peter Medak (1991, 110 min) 7683632
22.20 La Blonde explosive ■ ■ Film de Frank Tashlin (1957, v.o., 95 min) 58438247
23.55 Elia Kazan, l'outsider. D'Annie Tresgot et Michel Ciment.
0.50 Le Gang des tractions : Dernier round. Téléfilm de Josée Dayan (80 min) 28657716

Série Club

20.20 Mon amie Flicka.
20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres.
22.30 Sherlock Holmes. *Le belliqueux prétendant.*
23.00 Commando Garrison.
23.50 Quincy. (55 min).

Canal Jimmy

20.35 Souvenir - A bout portant : Mort Shuman.
21.25 New York Police Blues. Linge sale en famille.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 St Elmo's Fire ■ Film de Joel Schumacher (1985, 110 min) 69088599
0.05 Vélo.
0.30 Concert : The Grateful Dead (40 min). 95815984

Eurosport

18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (1er jour, 90 min). 72402
19.00 Speedworld.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (90 min).
22.00 Cyclisme. En direct du POPB. Open des nations (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Cujo. Film de Lewis Teague (1983, 90 min). Avec Dee Wallace, Daniel Hugh-Kelly, Danny Pintauro. *Fantastique.*

RTL 9

20.30 Mon père c'est moi. Film de Rod Daniel (1987, 100 min). Avec Dudley Moore. *Comédie.*
22.10 Ma vie est une comédie. Film de Nora Ephron (1992, 110 min). Avec Julie Kavner. *Comédie.*
0.15 Alien, créature des abysses. Film de Anthony M. Dawson (1989, 90 min). Avec Daniel Bosch. *Fantastique.*

TMC

20.35 Hoffa. Film de Danny De Vito (1992, 145 min). Avec Jack Nicholson. *Drame.*
23.00 L'année prochaine si tout va bien. Film de Jean-Loup Hubert (1981, 90 min). Avec Isabelle Adjani. *Comédie.*

TSR

20.05 *Grosse fatigue.* Film de Michel Blanc (1993, 105 min). Avec Michel Blanc, Carole Bouquet. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Mon père, ce héros, hongrois et nostalgique

A l'occasion du 40e anniversaire du soulèvement de Budapest écrasé par les chars soviétiques, Arte consacre trois soirées aux espoirs brisés de la Hongrie de 1956

EN NOIR ET BLANC, un jeune homme court sous les balles dans les rues de Budapest. Nous sommes le 23 octobre 1956, au début de la révolte des étudiants, qui débouchera sur une éphémère période de liberté politique en Hongrie, bientôt écrasée par les chars soviétiques. La séquence suivante est en couleur : un père de famille bedonnant cultive des poireaux dans son jardin, quelque part aux Etats-Unis. *« Mon père s'est battu lors de la révolution »*, dit une voix off. Car l'étudiant hongrois insurgé et l'Américain aux poireaux sont les deux facettes du même personnage, pétri de contradictions et attachant : Bela Bognar.

Bela Bognar est le héros du film *Possessions personnelles*, réalisé par son fils, Stevan Bognar. Bâti pour l'essentiel sur des séquences tournées en famille, parfois très intimes, le document est consacré à ces chassé-croisés entre le père et le fils, la Hongrie et l'Amérique, la nostalgie et l'assimilation. Le résultat est émouvant, même si l'on peut regretter l'accent américain un peu artificiel de la voix qui double en français.

Lorsque le jeune Bela décide d'émigrer vers les Etats-Unis, fin 1956, afin d'échapper à la répression soviétique, son père lui rétorque : *« Je préférerais te voir enterré ici même, plutôt que de te voir partir. »* C'est cette déchirure qui émaille le film, celle de l'émigré d'alors, qui troque la lutte armée contre l'oppresseur pour une vie d'Américain moyen. Bela Bognar se marie, fait rêver sa belle-famille belge de Cadillac, prospère dans les affaires, et peu à peu, *« sans perdre son accent, mon père commence à ressembler à un Américain »*, raconte Steven Bognar, qui, lui, est né en 1963 à Milwaukee.

Les années passent, les fêtes de la communauté hongroise de Cleveland aussi, auxquelles le fils récalcitrant est obligé d'assister, sans trop comprendre l'utilité de cet *« héritage hongrois »* qu'on lui rabâche. *« Aucun dollar ne pourra te procurer ce que nous avons ici : une communauté »*, lui explique-t-on. Le fossé se creuse entre le fils et le père, entre Bela Bognar et cette Amérique dans laquelle il a tant voulu se fondre, mais qu'il finit par rejeter. Lorsque les étudiants américains se révoltent, dans les années 1960, contre la guerre du Vietnam, lui, l'« ancien combattant » de Budapest, peste contre ces *« faux révolutionnaires, avec leurs Mastercards en poche »*. En 1986, pour le 30e anniversaire de l'insurrection hongroise, Bela Bognar n'y tient plus et effectue, en famille, un bref retour au pays. C'est la déception. La police secrète, qui arpente les rues de Budapest pour prévenir toute commémoration, confisque les films des touristes trop curieux.

Mais le bloc communiste prend bientôt l'eau, d'autres révolutions vont, cette fois, tout emporter, et le « rideau de fer » est attaqué au sécateur. Au printemps 1990, la famille Bognar, emmenée par un Bela ébahi, découvre une nouvelle Hongrie, libre, et *« un temps où il est permis d'être optimiste »* en dépit des conflits ethniques qui grondent (le film commet ici une erreur factuelle en mettant en parallèle, lors d'une énumération rapide, le traitement de la minorité hongroise en Roumanie et les affrontements en Yougoslavie). *« Un temps optimiste »* ? A ceci près que Bela se cherche désespérément de nouveaux repères qu'il semble, comme tant d'autres, avoir perdus avec la disparition des deux « blocs ». Il quitte son épouse, se réfugie à l'hôtel, passe en revue tous les *fast-food* du quartier. Il se désole de la mauvaise qualité de la *wienerschnitsel* (escalope panée) américaine, qui n'a rien à voir avec l'originale, devenue pour lui le symbole d'une patrie à jamais perdue. Dans un constat qui est aussi une réconciliation avec soi-même, l'émigré hongrois confie à son fils : *« J'ai laissé les vraies choses derrière, de l'autre côté de la frontière. »*

Natalie Nougayrède

★ « La Vie en face : Mon père a quitté Budapest », mardi 22 octobre à 20 h 45. « Les Mercredis de l'Histoire : Ne pleure pas, Hongrie », mercredi 23 à 20 h 45. « Thema : Budapest 56 », jeudi 24 à partir de 20 h 45, sur Arte.



Rose-Marie

par Agathe Logeart

CE N'ÉTAIT PAS la bonne histoire. La petite fille de trois ans et demi, Rose-Marie, retrouvée étranglée, violée aussi nous disait-on, dans un fourré d'une cité de la banlieue de Montpellier, n'a donc pas été, contrairement à ce que l'on avait pu croire, la victime d'un pédophile. Tout était faux, sinon la mort de la petite fille. Cette disparition, pendant quelques minutes, de la mère partie chercher son porte-monnaie, parce que la petite fille avait envie de bonbons, ce tout petit moment mis à profit par un sadique meurtrier pour enlever la petite fille, cette mère recrue de douleur devant l'impensable, qui peine à suivre le cercueil blanc de son enfant, et que des femmes soutiennent telle une pietà, enroulée dans ses longs cheveux noirs... C'était une macabre mise en scène : arrêtée, la mère a fini par avouer qu'elle avait elle-même tué son enfant, et les enquêteurs tentent de vérifier si c'est aussi elle, et elle seule, qui a saccagé le corps de sa petite fille pour faire croire à l'acte d'un pédophile.

Les raisons de cette folie restent mystérieuses. L'enfant serait, nous a-t-on expliqué avec tout le poids nécessaire de conditionnels, devenue un fardeau pour sa mère, qui voulait refaire sa vie. Une voisine a dit toute son incompréhension, car elle avait toujours cru que cette mère était une bonne mère, inséparable de son enfant, sur qui elle ne levait jamais la main. Le père de la jeune femme, que l'on avait vu réclamer en grondant, au milieu des gitans de sa cité, un châtiment exemplaire pour le meurtrier de sa petite fille, découvrait que l'horreur pouvait être plus horrible encore qu'il l'avait imaginé, et continuait pour sa propre fille à demander le châtiment le plus dur, comme s'il s'était agi d'un autre. Abasourdis, des voisins, des amis, des parents agglutinés au pied des immeubles remâchaient leur incompréhension et leur détresse. A quelques pas de là, inlassablement, la télévision nous montrait le même plan du fourré où avait été découverte Rose-Marie, ces herbes rêches et emmêlées qui avaient tout vu et dont on venait de percer le secret.

Au moment même où la police de Montpellier arrêtait la mère meurtrière et lui faisait avouer son crime, la Belgique défilait en blanc dans les rues de Bruxelles, pour rendre hommage à ses enfants martyres, victimes, elles, d'un vrai pédophile. Une manifestation incroyable par le nombre, la dignité et le calme de ses participants : foule anonyme, mais aussi parents de victimes réchauffés par cette foule immense, qui trouvait les mots justes, la tendresse qu'il fallait pour porter sa part de ce fardeau collectif. Et l'on repensait à Rose-Marie, cette petite morte solitaire pour qui personne ne défilera jamais, mais dont la mère, pour dissimuler son geste, avait cru plausible de prendre le masque de cette maudite pédophilie qui hante désormais nos paysages. Comme si, gorgée des images de l'abjection, elle y avait trouvé le paravent de son propre crime.

MARDI 22 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Charades.
15.30 Hôtel. Série. Mise au point.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Mais, où, et, donc ?
18.10 Le Rebelle. Série. Une enquête musclée.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LA TOTALE ■
Film de Claude Zidi (1991, 105 min). 275716
Un ingénieur aux Télécoms est un as des services secrets français. Il apprend par hasard que sa femme a probablement une liaison. Il la met sur écoute.

22.40

▶ LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 9155532
Une famille, toutes générations confondues, réagit à l'actualité et fait part de ses craintes et de ses espoirs en rencontrant des personnalités politiques ou du spectacle.
0.30 Journal, Météo.
0.40 Reportages (rediff.). 1.10 et 2.10, 3.15 TF 1 nuit. 1.20 Histoire des inventions. 2.20 et 3.25, 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 5.05 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct de Deauville.
16.10 et 5.15 La Chance aux chansons. Le phono de papa.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Le permis de conduire. Série.
17.55 Hartley coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Une belle surprise.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : Christophe Malavoy.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

JAMAIS SANS MA FILLE ■
Film de Brian Gilbert avec Sally Field (1990, 115 min). 222754
D'après le livre-document de Betty Mahmoody. A voir pour l'interprétation de Sally Field.

22.55

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Invitée : Elsa. Avec Mick Harvey, CharlElie Couture, le groupe Blankass, Ozono (70 min). 9061629
0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. Invités : Claude Lelouch ; Patrice Leconte ; Catherine Breillat ; Isabelle Renauld ; François Guérif (80 min). 9811630
1.45 Histoires courtes. Légende de glace, de Bernard Hébert avec Makiko Uono, Ryoichi Mizuno 3223168 2.35 Fin des paysans. Le marais poitevin. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Septième Continent. Les voiles du Pôle. 4.05 Les Derniers Héros. Soulèvement du ghetto. 4.30 Tchac, l'eau des Mayas.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 ▶ Parole d'Expert ! Invité : Smaïn.
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver (rediff.).
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Gabriel Veyre, opérateur lumière*, de Philippe Jacquier et Marion Pranal.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Spécial sport (105 min). 838209
Avec la participation de médaillés olympiques et paralympiques d'Atlanta.
22.35 Journal, Météo.

23.05

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 1700700
Avec au sommaire de Cinéma Etoiles, *émission programmée dans la plupart des régions, une rétrospective avec Youssef Chahine à la cinémathèque de Paris, des extraits de* Mission impossible *et un entretien avec Catherine Breillat pour* Parfait amour.
0.35 Saga-Cités (rediff.). 1.05 Sidamag (rediff.). 1.30 Capitaine Furillo. La vengeance de Kiki. Série. 2.20 Musique Graffiti. *Sonate pour violoncelle et piano op. 40*, de Chostakovitch, par Misha Maisky et Martha Argerich (20 min).

La Cinquième

12.30 Défi. A perte de vue. 12.55 Attention santé. Les bourreaux du coeur : hypertension et tabac. 13.00 Chercheurs d'aventure. 13.30 Demain les jeunes. premier emploi : graphisme, design. 14.00 Le Vietnam. 15.00 Louis Leprince-Ringuet, un physicien dans le siècle. 16.00 Vaisseau Terre. Les remous de la mer [7/13]. 16.30 La Magie du climat. Désert de feu et de glace. 17.30 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature. Simenon. 18.15 L'Œuf de Colomb. Le fromage. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [30/52] En remontant le Mississippi. (30 min). 5687
19.30 7 1/2. Les retraités (30 min). 4938
20.00 Archimède. Magazine. Point d'eau ; mémoires d'une plage ; catalyse ; transmission ; sauvetage (30 min). 4551
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : MON PÈRE A QUITTÉ BUDAPEST
Documentaire de Steven Bognar (55 min). 1928464
En 1956, Bela Bognar prend les armes contre les tanks soviétiques à Budapest. Après l'échec de cette révolution, Bela s'enfuit vers l'Amérique. Son fils a filmé pendant huit ans le malaise identitaire de son père.
● Lire ci-dessus.

21.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : KISS THE FUTURE. TECHNO PARADE
proposée par Christoph Jörg.
21.41 Universal Techno. Documentaire de Dominique Deluze (64 min). 107349822
La techno est devenue en Allemagne plus que partout ailleurs une musique populaire. C'est pourtant dans la ville noire déshéritée de Détroit qu'il faut en chercher les origines.
22.45 Psychedelic Transe. Documentaire de Martin Meissonnier (50 min). 4898532
23.35 Teuf. Documentaire (55 min). 549822
0.30 Exodus. Documentaire de Marc Saunders (45 min). 2487410
1.15 ▶ La Marie du port ■ ■ Film français de Marcel Carné, avec Jean Gabin, Nicole Courcel (1949, N., rediff., 88 min). 7188323

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Le sourire. Série.
13.25 Pompier de charme. Téléfilm de Robert Lewis, avec Nancy McKeon (91 min). 5049648
15.05 Drôles de dames. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.45 Faites comme chez vous. Invité : Dick Rivers.
18.00 ▶ Space 2063. Série [1/2].
18.55 Highlander. Série. [1/2] Final.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. Les fusées et l'espace.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série (110 min). 4734280
Désir d'enfant. *Les tentatives de Mike et Sully pour avoir un bébé se soldent par un échec.* **Une lanterne pour Ingrid.** *Matthew est au désespoir...*

22.45

LE LIT DU MENSONGE
Téléfilm de William A. Graham, avec Susan Rey (90 min). 3517445
Un fils de gouverneur tombe amoureux d'une ravissante serveuse dans un restaurant. Après un mariage rapidement célébré malgré de nombreuses réticences dans la famille du marié, le conte de fée va tourner au cauchemar.
0.30 Les Documents de Zone interdite. *Je change de vie* (rediff.).
2.15 Culture pub. 2.40 Best of 100% français. 4.25 Hot Forme. 4.50 La Saga de la chanson française. Georges Brassens (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Mi-fugue mi-raisin ■ Film de Fernando Colomo (1994, 98 min). 1356193
15.15 Le Vrai Journal (rediff.).
16.00 Mother's Boys ■ Film de Yves Simoneau (1994, 93 min). 66890
17.30 Alien, l'univers des insectes. [1/6] Une anatomie exemplaire, de S. Nicolls et R. Barrington (25 min). 84484
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Sandrine Kiberlain, Gérard Darmon, Philippe Genty ; invité musical : Joe Cocker.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FORREST GUMP ■ ■
Film de Robert Zemeckis avec Tom Hanks, Robin Wright (1994, 137 min). 9924445
Un homme jeune raconte à des gens qui attendent le bus sa drôle de vie. Comédie parfois émouvante.
22.50 Flash d'information.

22.55

JACK ET SARAH
Film de Tim Sullivan avec Richard E. Grant (1995, v.o., 106 min). 236087
A la suite d'un accident lors de l'accouchement de sa femme, un avocat se retrouve seul pour élever son bébé, Sarah. D'abord paniqué, il s'y attache et engage comme nounou une jeune serveuse.
0.45 Killing Zoe ■ Film de Roger Avary avec Eric Stoltz (1993, v.o., 95 min). 1334491
2.15 NTM. Concert. Live au Bataclan (55 min). 6096014

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Naissance et histoire de la perspective (2).
20.00 Le Rythme et la Raison de... Annie Fratellini (2).
20.30 Archipel médecine. Le travail contre la santé.
21.30 Théâtre populaire : quel avenir ? Débat. Avec Julie Brochen, Hélène Cixous, Alain Françon, Georges Lavaudant, Gabriel Monnet, Stanislas Nordey, Jack Ralite.
22.40 Nuits magnétiques. Voir à Venise (1).
0.05 Du jour au lendemain. Paul Virilio (Un paysage d'événements). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées du 31 mars et 1er avril 1945 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les poétiques : Edouard Glissant ; 1.59, La descente de l'Irrawady (3) ; 2.56, Il Sanguineti ; 4.52, Histoires de grèves ouvrières ; 6.25, John Updike (Les Sorcières d'Eastwick).

France-Musique

20.00 Concert. Octobre en Normandie. Donné le 7 octobre, au théâtre des Deux Rives, à Rouen, par le Quatuor Ysaye : A Way Alone pour quatuor à cordes, de Takemitsu ; Œuvres de Bruckner.
21.15 Concert. Octobre en Normandie. Donné le 9 octobre, à l'université de Rouen, par le Quatuor Arditi : Œuvres de Taïra, Kitazume, Yuasa, Hosokawa, Takemitsu, Hosokawa.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Crumb, Bortoli.
23.07 Atout chœur. Œuvres Anonymes, Des Prés.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Bach, de la Maza, Lauro, Zarate, Villa-Lobos. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Franz Anton Hoffmeister. Quatuor nº 20, de Mozart, par le Quatuor Alban Berg ; Concerto pour piano nº 2, de Beethoven, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Hans Vonk, Christian Zacharias, piano ; Trio pour flûte, violon et violoncelle nº 1 London, de Haydn, Jean-Pierre Rampal, flûte, Isaac Stern, violon, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Œuvres de Bach, Clementi, Hoffmeister, Mozart.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Fauré, Magnard, Chausson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Envoyé spécial (France 2 du 17/10/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
21.25 Sikambano, les fils du bois sacré.
22.25 C'était hier. [2/13] Adieu, colonies.
23.25 Le Monstre du Loch Ness (50 min).
0.15 Kateb Yacine, l'amour et la révolution.
1.15 Les Années TSF (55 min).

Planète

20.05 Le Bal moderne.
20.35 La Légende des bateaux volants. [4/6].

Paris Première

20.00 (et 23.55) 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Le Triporteur ■ Film de Jack Pinoteau (1957, 90 min) 3619398
0.55 Stars en stock (60 min).

France Supervision

20.20 Ciné Actu.
20.30 La Femme de mon pote ■ Film de Bertrand Blier (1983, 95 min) 38334919
22.05 Théâtre : La Seconde Surprise de l'amour. *Pièce en trois actes de Marivaux. Avec Raphaëline Goupilleau, Philippe Noël, Geoffroy Thiébaut* (90 min). 37419731
23.35 Ketende. D'Alain-Marie Thomas.

Ciné Cinéfil

20.30 La Petite Voiture ■ ■ Film de Marco Ferreri (1960, N., v.o., 85 min) 72562803
21.55 Marche ou crève ■ Film de Georges Lautner (1959, N., 100 min) 37119006
23.35 La Verte Moisson ■ Film de François Villiers (1959, N., 100 min) 11339193

Ciné Cinémas

20.30 ▶ Le Voleur de feuilles ■ Film de Pierre Trabaud (1983, 90 min) 2984700
22.00 Quand Harry rencontre Sally ■ Film de Rob Reiner (1989, v.o., 95 min) 9648272
23.35 Gandhi ■ ■ Film de Richard Attenborough (1982, 185 min) 53700483

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Le cheval blanc.
20.45 Les Champions. Ile noire.
21.40 et 0.40 François Gaillard ou la vie des autres. Louis.
22.30 Sherlock Holmes. Le billet de Sweepstake.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. La maison de Ruth (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui se faisait passer pour Bob.
21.25 Le Fugitif. A un fil.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Cambouis.
23.15 VR5. Un souvenir brûlant.
0.00 Earth Two. *Restriction d'eau.*

Eurosport

17.00 et 0.00 Tennis.
18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (2e jour, 90 min). 628484
19.30 Offroad.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (2e jour, 120 min). 693398
22.30 Basket-ball.
0.30 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Et si on le gardait ? Film de John G. Avildsen (1987, 100 min). Avec Molly Ringwald. *Comédie dramatique.* 22.10 Intervention Delta. Film de Douglas Hickox (1975, 120 min). Avec James Coburn. *Aventures.* 0.25 S.O.S. Concorde. Film de Roger Deodato (1978, 95 min). Avec James Franciscus. *Drame.*

TMC

20.35 Le Comte de Monte-Cristo. Film de Robert Vernay (1954, 105 min). Avec Jean Marais. *Drame.*

Charles Millon et Raymond Barre prônent un référendum sur l'éducation

C'est « au citoyen de débattre de cette question », estime le ministre de la défense

LES QUESTIONS d'éducation sont trop importantes pour être laissées aux seuls spécialistes et « *experts en sciences éducatives* » : c'est « *au citoyen de débattre de cette question et au politique de proposer une réponse* ». Fort de ce postulat, Charles Millon, ministre de la défense et président de la Convention libérale européenne et sociale (CLES), cercle fondé par Raymond Barre en 1988, rassemblait, samedi 19 octobre à Paris, plus de mille personnes sur le thème « *Que faut-il apprendre ?* ». S'il a répété son souhait de voir renforcé le rôle des entreprises et des conseils régionaux en matière d'apprentissage, de formation et d'insertion professionnelles, le président de la région Rhône-Alpes a également voulu relancer une proposition présidentielle quelque peu tombée en défaveur, le référendum sur l'éducation.

Contrairement au ministre de l'éducation, François Bayrou, UDF comme lui, le ministre de la défense se demande si le référendum n'est pas le meilleur moyen « *d'éviter les malentendus, qui apparaissent dans un pays parce que l'on évite de parler d'un sujet* ». Le ministre de l'éducation a toujours fait part de son opposition à un tel référendum, estimant qu'il diviserait le pays.

UN « SAVOIR MINIMUM »

En privé, Charles Millon se montre encore plus catégorique : une consultation serait la seule façon « *de ne pas laisser le citoyen en dehors de questions aussi importantes : il faut qu'il y ait un enjeu* ». Pour M. Millon, tous les Français devraient pouvoir s'exprimer sur « *un texte de référence* ». Celui-ci poserait les principes d'organisation du système éducatif et établirait l'effort financier que la collectivité est prête à y consacrer. M. Millon a ajouté à ce discours écrit « *la notion de ce que l'on appelle projet pédagogique* » et « *la nécessité ou non d'autonomie des établissements* ».

Après s'être ainsi opposé à François Bayrou, Charles Millon lui a rendu un hommage ambigu, le félicitant d'avoir engagé « *le nouveau contrat pour l'école, la réforme de l'enseignement supérieur et la mise en place d'une filière technologique* », alors que cette dernière est tout juste à l'état d'ébauche. Enfin, peut-être instruit par le peu d'écho que les travaux de la commission Fauroux ont trouvé auprès du gouvernement, Charles Millon a repris et développé l'idée de « *savoir minimum* ». « *Si les hussards noirs ont enraciné aussi profondément la République, c'est qu'ils ont instauré le droit de tous les Français à la lecture, à l'écriture et au calcul, c'est qu'ils en ont fait un droit et un devoir civique* », a-t-il déclaré.

Clôturant les débats, Raymond Barre, député (app UDF, Rhône) et maire de Lyon, président d'honneur de la CLES, a renchéri, se disant « *par principe favorable au référendum sur les grands sujets d'intérêt national* », comme l'éducation, pour « *expliquer la situation sans ambages* » aux Français. M. Barre a souhaité que, fort de « *la Constitution de la Ve République et de l'expérience* », l'on puisse « *aborder ce grand sujet de la réforme de l'éducation* ». Se disant « *totalement d'accord avec le rapport Fauroux* », le maire de Lyon a préconisé, pour « *assurer la continuité* », qu'il n'y ait qu'« *un seul responsable* » de l'éducation, « *couvert par le chef de l'Etat* », pendant toute la durée d'un septennat.

Béatrice Gurrey

Le cours anti-euro d'un Américain à Paris

LE SÉGUINISTE Henri Guaino, commissaire au Plan, sait choisir ses hôtes. En confiant à Paul R. Krugman, l'une des étoiles montantes de la science économique aux Etats-Unis, la mission de prononcer, vendredi 18 octobre, la conférence inaugurale de ses Journées internationales du Plan, l'iconoclaste commissaire savait ce qu'il faisait. Le professeur du MIT (Massachusetts Institute of Technology) a tenu, devant les économistes français réunis, des propos pour le moins décapants. Principale victime du procès de l'économiste, l'euro. Henri Guaino buvait du petit lait.

Comme M. Guaino, M. Krugman est convaincu que la mondialisation est un mythe et que les discours sur la « *guerre économique* » et la « *compétitivité des nations* » sont de vastes tromperies. « *Un pays n'est pas une entreprise* », aime à répéter l'auteur de nombreux pamphlets contre le « *Pop Internationalism* », la « pensée unique » dans sa version américaine. Celle-ci dit que les difficultés que rencontrent les pays les plus développés – la baisse des salaires et l'accroissement des inégalités aux Etats-Unis, le chômage en Europe – sont liées au développement des échanges avec les pays à bas salaires. Faux, rétorque M. Krugman, « *la globalisation n'explique que 10 % à peine de ces problèmes* ».

Pour l'Europe, l'économiste américain n'est guère optimiste. Nous connaissons, selon lui, « *des problèmes structurels sévères, aggravés par une récession de type keynésien* » (la demande est insuffisante), auxquels les pays répondent mal.

L'euro, la future monnaie européenne, peut-il au moins aider le Vieux Continent à sortir de la crise ? « *Elle ne changera rien*, répond d'abord l'Américain. *L'Europe a déjà en réalité un système de taux de change fixes depuis plusieurs années.* » Il s'amuse ensuite de cette idée, largement partagée parmi les Japonais et les Européens, selon laquelle « *les Américains tireraient bénéfice d'être les émetteurs de la monnaie internationale, le dollar* ». « *C'est un élément de prestige qui n'a rien à voir avec l'économie réelle* », commente-t-il. Henri Guaino tique un peu.

Mais il retrouve son sourire lorsque le prophète barbu poursuit : « *Au début, dans les premiers mois, l'euro pourrait d'ailleurs avoir chez vous des effets négatifs et conduire à une nouvelle aggravation du chômage.* » Les autorités pourraient être en effet incitées, pour asseoir leur crédibilité, à mener « *des politiques monétaires restrictives, encore plus restrictives qu'aujourd'hui* » et à laisser l'euro s'apprécier face au dollar. Rassuré, Henri Guaino peut donc constater qu'il n'est pas unique sur cette pensée.

Erik Izraelewicz

Au zoo *par Pierre Georges*

UN DIMANCHE au zoo. Rien que de bien ordinaire. Sauf que cette fois-ci c'est dans une cage que papa, biologiste, maman, employée, et leurs deux enfants ont passé la journée. Après avoir délogé, provisoirement, les locataires du lieu, un groupe de babouins, la famille Barrela s'est installée dans une cage de 32 m² du zoo de Sorobaca, près de Sao Paulo.

Un peu pour voir. Beaucoup pour être vue. Des milliers de personnes, en effet, se sont pressées devant les barreaux pour contempler ces spécimens assez communs de l'espèce *Homo urbanus* dans leur environnement naturel. Tout avait été fait pour que les humanoïdes se sentent comme chez eux : un réfrigérateur, un divan, une télévision, un four micro-ondes, un ordinateur et un téléphone portable, la partie de campagne ne pouvait être que radieuse.

Elle le fut. D'autant que, sage précaution, les responsables du zoo avaient accroché à la cage la traditionnelle pancarte invitant les visiteurs « *à ne pas donner d'aliments aux humains et à ne rien jeter dans la cage* ». Outre, quelques considérations d'usage sur les moeurs, l'habitat et les habitudes alimentaires de l'espèce.

On ne sait trop ce que voulut prouver Walter Barrela avec ce déjeuner sur la paille. Peut-être entendait-il simplement signifier que les hommes sont des animaux comme les autres. Auquel cas il n'avait pas tort. Mais il n'était alors nul besoin de déloger des babouins. Une cage au Salon international de l'alimentation, à Villepinte, eût largement suffit.

L'*Homo urbanus* sait désormais à quelle sauce on le fera manger : elle sera lyophilisée. Toujours et plus que jamais. La CD bouffe dans toute sa splendeur et son extrême agrément ! De la nourriture de synthèse comme il en est de la musique ou des produits, *entre ersatz et reconstitution.*

La presse, ce matin, est pleine de reportages enchanteurs sur l'odyssée du Sial, monde étrange de l'alimentation au mètre, en plaques, en tubes, en denrées édulcorées et présumées roboratives. Une nourriture mutante pour mutants, entre spationautes et internautes.

L'imagination aux fourneaux ! Par exemple, l'oeuf que d'aimables plaisantins auraient voulu carré plutôt qu'ovale pour des questions de conditionnement. L'œuf, et pré-brouillé de surcroît, se délivrera désormais en tube comme dentifrice, en para-épicerie comme il est des para-pharmacies. L'œuf au kilomètre d'œuf. Comme les fruits pressés au mètre de fruit. Comme le fromage non plus à la tranche, mais en fil. Ou comme le champignon en tube, la girolle de synthèse en compression.

Formidable ! L'ère de la sauce solide, de la sauce carrelage, est arrivée. Un mètre carré de coulis de tomate pour paver la cuisine. un mètre carré de poivrons, un mètre carré de jus de citron. Ou alors une pastille, une pastille surgelée de soupe, une pastille d'édulcorant, une pastille pour papa, une pastille pour maman. Ou encore un steak haché truffé de vitamines encapsulées pour résister à la chaleur, un biberon prêt à l'emploi, un café autochauffant, un bonbon aux pois chiches, de la lotte en tartine, de la pâte d'escargot.

Nous mangerons tous heureux. Vite et bien. Comme au zoo. Et sans même en sortir. La preuve, le zoo vient à nous. Du saucisson de kangourou. Du steak fumé d'autruche. Du filet de bison, arrosé d'un ketchup à la poire ou à la pêche. Et pourquoi pas en croûte, d'une belle croûte dorée à la bombe à œuf pour tagueur des dimanches.

■ **SYNDICAT : Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales**, a estimé, dimanche 20 octobre, sur RTL, que « *le comportement d'agression qui a été fait à l'encontre de Nicole Notat* [jeudi à Paris] *est condamnable et doit être condamné* ». « *La fonction protestataire du syndicat ne doit pas éclipser celle de construire et de négocier* », a-t-il ajouté. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a aussi condamné, dimanche, sur France 3, l'agression dont a été victime la secrétaire générale de la CFDT, jeudi, lors de la manifestation du secteur public.

Léger repli à Paris

LA BOURSE DE PARIS *s'inscrivait* en baisse, lundi 21 octobre, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 cédait 0,33 %, à 2 178,04 points. Il avait ouvert en hausse de 0,21 %.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, était stable, à 126,48 points. L'annonce d'un ralentissement moindre que prévu de la croissance de la masse monétaire en Allemagne en septembre (+ 8,4 % en rythme annualisé) a déçu les investisseurs.

Prenant acte de la vigueur du franc (3,3770 francs pour un deutschemark), la Banque de France avait piloté, en début de matinée, une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour, ramené de 3,38 % à 3,31 %.

Sur le marché des changes, le dollar faisait preuve de fermeté. Il s'inscrivait à 1,5425 mark et 5,2110 francs. Il s'échangeait à 112,85 yens, son cours le plus élevé depuis trente-trois mois face à la monnaie nippone, les investisseurs estimant que le nouveau gouvernement japonais maintiendra une politique de yen faible. La Bourse de Tokyo a terminé la séance de lundi sur un repli de 1,43 %.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	21/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lagardere	902121	153337772,20
Eaux (Gle des)	131904	81431214
Elf Aquitaine	193771	81286157,90
Alcatel Alsthom	158944	73195992,80
Canal +	56808	70129733
Thomson-CSF	376446	59342045,40
Saint-Gobain	80062	56803807
L'Oreal	22547	41179729
Pathe	26203	39373096
Societe Generale	63785	36639480

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 21 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21612,30	+ 0,88	+ 7,22
Honk Kong index	12510,10	+ 0,59	+ 25,12

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/10	Var. en % 17/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2185,23	+ 0,92	+ 16,73
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	1803,07	+ 0,03	+ 17,86
Milan MIB 30	1045	– 0,48	+ 12,24
Francfort Dax 30	2731,62	+ 0,57	+ 21,19
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1472,25	– 0,22	+ 1
Madrid Ibex 35	376,82	+ 0,55	+ 17,73
Amsterdam CBS	405,70	– 0,02	+ 26,18

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/10	% 17/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,7300	– 0,21	326	350
Ecu	6,4900	– 0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2085	+ 0,82	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,3955	– 0,20	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,0700	– 0,18	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3910	+ 0,29	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,2100	+ 0,14	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,3285	– 0,22	7,9800	8,7300
Gde-Bretagne (1 L)	8,2590	– 0,93	7,8200	8,6700
Grèce (100 drach.)	2,1610	– 0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,4500	+ 0,13	72	82
Suisse (100 F)	410,3100	– 0,15	397	421
Norvège (100 k)	79,6900	– 0,18	74	83
Autriche (100 sch)	48,0050	– 0,20	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0140	– 0,04	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3550	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8516	+ 0,13	3,5400	4,1400
Japon (100 yens)	4,6319	– 0,27	4,4400	4,7900

PARITES DU DOLLAR	21/10
FRANCFORT : USD/DM	1,5428
TOKYO : USD/Yens	112,5600

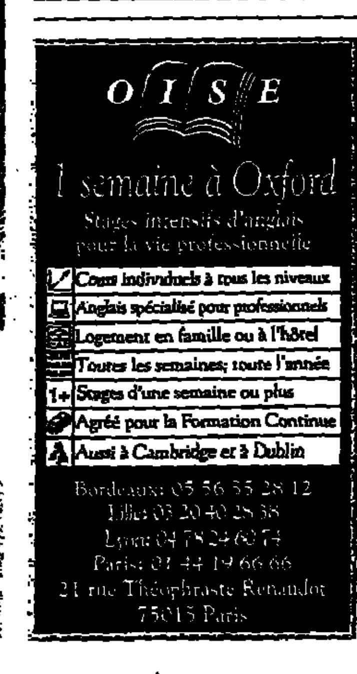
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,35	5,95
Allemagne	3	6
Grande-Bretagne	5,63	7,53
Italie	9,31	8,37
Japon	0,44	2,82
Etats-Unis	5,19	6,58

MATIF

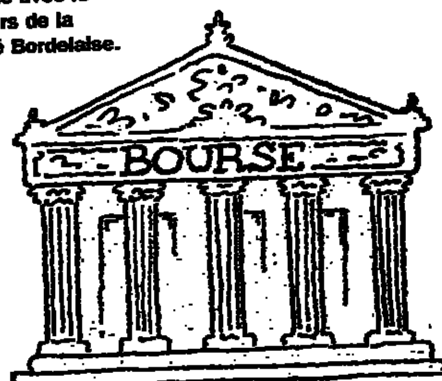
Echéances 18/10	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Dec. 96	142599	126,40
Mars 97	2075	126,40
Juin 97	278	125,16
Sept. 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 20-lundi 21 octobre 1996 : 546 751 exemplaires



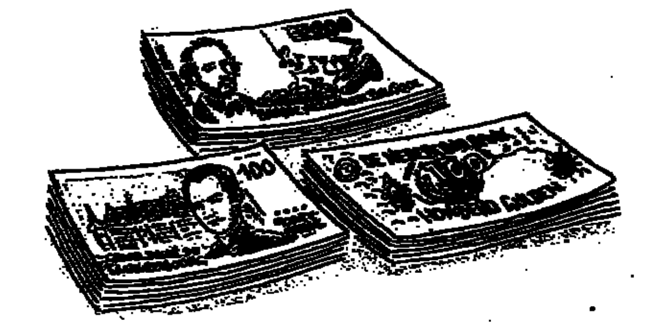
SI LES BANQUES DU GROUPE CIC N'EXISTAIENT PAS, CHAQUE RÉGION LES INVENTERAIT.

En 1994 et 1995, les 4 entreprises du grand Sud-Ouest introduites au second marché, l'ont été avec le concours de la Société Bordelaise.



CIC **Société Bordelaise**

La Banque Scalbert Dupont traite près de 12% des flux financiers générés par les échanges commerciaux de sa région avec le Bénélux.



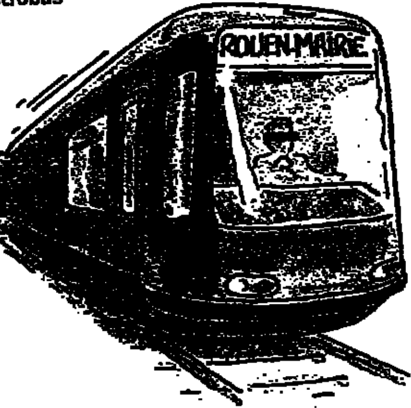
CIC **Banque Scalbert Dupont**

En accompagnant plus de deux fusions/acquisitions d'entreprises sur trois dans l'Ouest, le CIO pérennise le développement économique régional.



CIC **Banque CIO**

Le CIN, chef de file associé, a contribué au financement des travaux du métrobus de Rouen, en association avec l'Union Européenne de CIC.



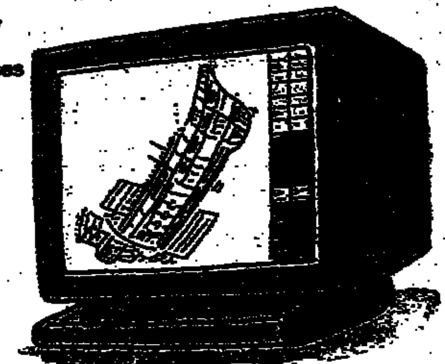
CIC **Banque CIN**

La Lyonnaise de Banque a été la banque officielle du G7 qui s'est tenu à Lyon en juin 1996.



CIC **Lyonnaise de Banque**

La Banque Régionale de l'Ain est membre fondateur du Pôle européen de plasturgie, qui regroupe 165 entreprises en Europe.



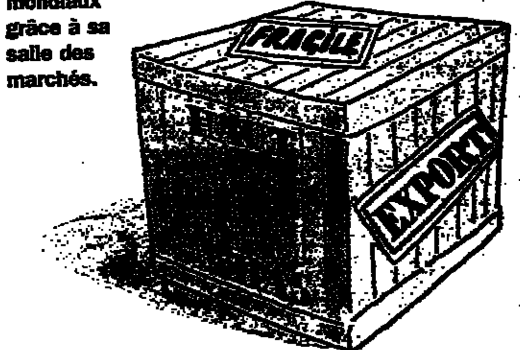
CIC **Banque Régionale de l'Ain**

Avec 26 agences, la Bonnasse Lyonnaise de Banque dispose d'un réseau plus fort pour le grand Marseille.



CIC **Bonnasse Lyonnaise de Banque**

Dans sa région, un exportateur sur deux est client du CIAL et accède aux marchés mondiaux grâce à sa salle des marchés.



CIC **Banque CIAL**

Depuis 47 ans, la BRO accompagne l'Automobile Club de l'Ouest, créateur et organisateur des 24 H du Mans.



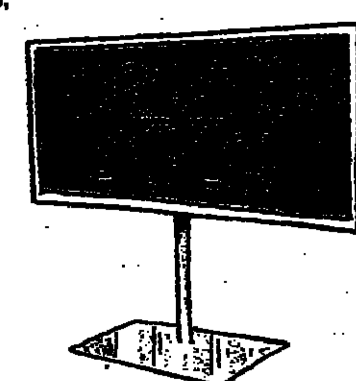
CIC **Banque Régionale de l'Ou[est]**

Depuis 8 ans, plus de 3000 bacheliers «mention très bien» de la région parisienne ont été récompensés et soutenus par le CIC Paris.



CIC **Paris**

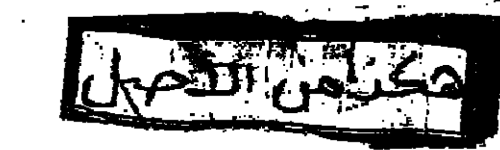
La Banque SNVB donne leur chance aux jeunes de sa région : en 1996, elle a signé son 120e contrat de qualification.



CIC **Banque SNVB**



TOUTE LA FORCE D'UN GROUPE AU SERVICE DES RÉGIONS.



Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 22 OCTOBRE 1996



D O S S I E R

Le Japon réinvente son modèle

▼ Mutation

Après quatre années de morosité et de remises en question politiques, l'archipel renoue avec la croissance

Davantage que la politique, l'économie était au centre des débats qui ont précédé les *élections législatives*, le 20 octobre. Le relèvement ou non de la taxe à la consommation, programmé pour avril prochain, *préoccupe politiciens et* économistes : la nouvelle ponction fiscale sera-t-elle fatale à la fragile reprise que connaît l'économie nippone ? s'inquiètent les uns. Quid de la dérive budgétaire ? demandent les *autres. Plus que jamais,* économie et politique ont partie liée : de 1992 à 1995, au moyen de six plans de relance, l'Etat a injecté quelque 62 000 milliards de yens (environ 3 000 milliards de francs), soit l'équivalent d'une année de budget, *dans* une économie moribonde à croissance quasiment nulle, pendant quatre ans. Seul le dernier plan, sans doute grâce à l'effet cumulé des précédents, a eu un impact bénéfique. D'importants problèmes demeurent néanmoins. Certes, le Japon a des réserves, mais la dette à long terme de l'Etat, en cumul, atteint près de 60 % du produit intérieur brut. Le prochain exercice budgétaire devrait la porter à 64 %, *la plus forte* moyenne des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Entre le début de la crise, en 1992, après l'éclatement de la bulle spéculative, et 1996, l'an I de la reprise, l'économie nippone a connu de profondes mutations. Des facteurs externes comme la hausse du yen, ou endogènes comme le fiasco du système financier, grevé par les *créances douteuses*, ont largement contribué à la remise en question *actuelle du modèle de croissance japonais.*

Parmi les grandes tendances qui ont rythmé ces quatre années de vaches maigres, les restructurations dans les entreprises, l'ouverture du pays aux *importations, la déréglementation* et la délocalisation ont joué un rôle prépondérant. Le nouveau cheval de bataille des politiques, la rationalisation de l'administration, dont les plates-formes *électorales de chacun des partis ont* fait grand cas, est l'ultime étape de cette cure d'amincissement. *« Il faut rationaliser. Les entreprises l'ont fait. C'est maintenant au tour de l'administration. La question est de savoir quand cela va se produire »*, déclare Tadahiro Sekimoto, le président de la firme électronique NEC.

En attendant cette échéance, l'économie japonaise est-elle réellement régénérée ? Les dernières *statistiques semblent le démontrer.* Dopée par le plan de relance de l'automne dernier, la reprise amorcée au premier trimestre 1996 s'est, comme prévu, ralentie les mois suivants. *Mais le Japon devrait* enregistrer un taux de croissance de 3,5 % cette année, soit la meilleure performance des pays industrialisés du G 7, a annoncé le Fonds monétaire international, fin septembre, dans *son rapport semi-annuel.* A voir les foules qui se pressaient début octobre pour la première ouverture d'un grand magasin à Tokyo intervenue depuis douze ans, l'ambiance n'est pas à la morosité : en deux jours, *25 000 personnes ont visité* le Takashimaya Time Square.

Le retour en grâce ne se limite pas à la consommation. Selon l'Agence de planification économique, l'investissement privé fait mine de prendre la relève des dépenses publiques. *Si le Japon* a peu de chances de renouer avec les taux de croissance d'antan, il aborde le XXIe siècle avec une économie plus mature. Délocalisation oblige, non seulement les télévisions et les magnétoscopes produits par les firmes japonaises hors de l'archipel ont dépassé la production intérieure, mais plus de la moitié des importations totales proviennent de produits fabriqués par des sociétés *japonaises implantées à l'étranger*, et le mouvement devrait s'intensifier à l'avenir.

Brice Pedroletti
(correspondance de Tokyo)

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

Erreurs sur l'emploi

Durée annuelle effective de travail des salariés

Demandes d'emploi

En économie, les idées simples sont souvent des idées fausses. Le malheur, c'est que des *idées simples y sont aussi*, parfois, des idées *justes.* Les débats sur l'emploi donnent de ce constat de multiples illustrations. La *publication simultanée* de deux *documents sur* cinquante ans de statistiques – l'un de l'Insee, l'autre du Centre de prévision de *L'Expansion* de Philippe Lefournier (Editions *Economica) – est, à cet* égard, l'occasion de tests instructifs. Le demi-siècle passé démontre ainsi qu'il n'y a, malheureusement, aucun rapport entre la *durée du travail et le niveau* du chômage. *Il* confirme en revanche que la croissance est bel et bien une condition de l'emploi.

Première idée simple donc, mais fausse et pourtant largement partagée aujourd'hui en France, à *gauche comme à droite : il suffirait de réduire la* durée du travail pour diminuer le chômage. Michel Rocard, Alain Krivine et même, dit-on, Jacques Chirac auraient ainsi trouvé le nouveau remède, radical à ce mal qui ronge la société française. Mais les cinquante dernières années en France *montrent qu'il n'y a pas vraiment de* lien direct, simple et univoque entre durée du travail, emplois et chômage.

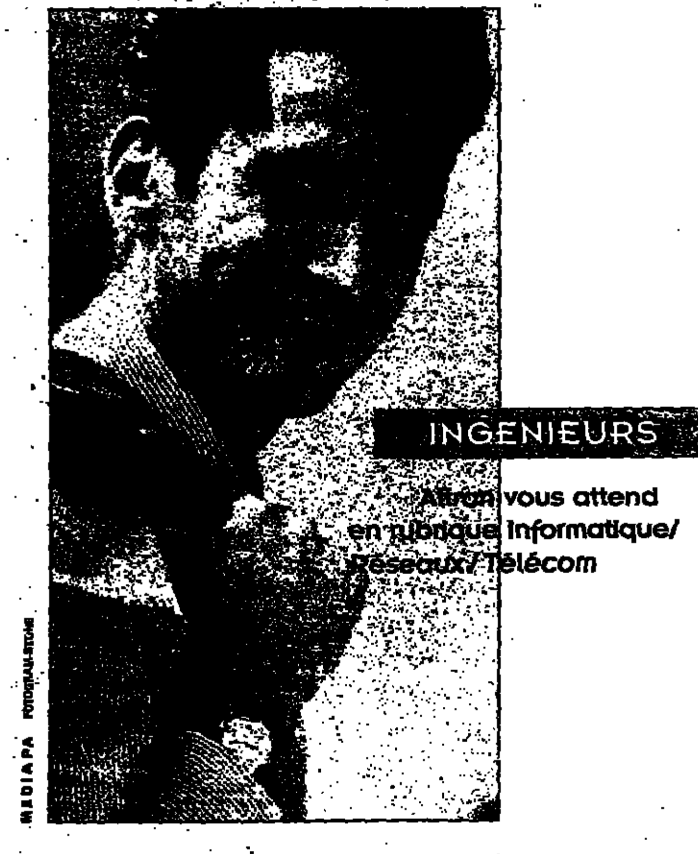
Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, trois périodes se sont succédé, avec à chaque fois une relation différente entre ces trois éléments. Ainsi, pendant les « trente glorieuses », entre 1945 et 1973, la *durée hebdomadaire* du travail est restée stable (entre 45 et 46 heures), la durée annuelle aussi. Il y a eu pourtant des créations massives d'emplois et une stabilité du chômage à un niveau très bas. Au cours d'une seconde période, entre 1974 et 1982, les choses changent. La durée du travail est en *forte réduction* (elle passe de 45 à 40 heures) et le chômage s'envole. Ce serait malhonnête que de voir un élément de cause à effet. Le fait est là et mérite d'être médité pour la suite : une baisse du temps de travail ne s'accompagne *pas nécessairement* d'une hausse de l'emploi. Depuis 1982 et la loi sur les 39 heures, une nouvelle configuration est apparue : la durée du travail ne diminue plus, mais le chômage continue de progresser.

Pour qu'il y ait création d'emplois, il faut qu'il y ait croissance. Cette seconde idée est, elle, confirmée par le demi-siècle écoulé. Les créations de postes de travail ont été massives tout au long des trente premières années de l'*après-guerre*, alors que le PIB progressait de 6 % l'an. Elles ont été beaucoup plus modestes lorsque, à partir de 1974, la croissance s'est essoufflée. *Les nouveaux jobs* se sont faits à nouveau plus nombreux lors de la reprise, temporaire, amorcée en 1987.

Les cinquante années passées *indiquent aussi* – *et c'est sans doute plus* intéressant – que l'intensité en emplois de la croissance française, médiocre à l'origine, s'est accrue avec le temps. Cette amélioration avait été relevée de manière spectaculaire à la fin des années 80. Entre 1987 et 1990, la croissance, forte, avait été accompagnée d'une augmentation importante des emplois créés (plus de 800 000 sur les trois ans). *Le contenu en emplois de* la croissance avait *alors été le plus élevé depuis* la guerre.

Les années 90 confirment cette évolution. En 1996, avec une croissance très faible (autour de 1 %), l'emploi total devrait finalement stagner. Les experts de l'Insee craignaient qu'il ne recule. En 1991 et 1992, avec une croissance identique, il avait *effectivement fortement diminué.* Plusieurs éléments expliquent cette richesse accrue en emplois de la croissance française. C'est notamment le poids de plus en plus lourd que jouent les services dans l'économie nationale – la productivité y est plus faible. C'est aussi l'allègement des charges so*ciales qui pèsent sur* le travail le *moins qualifié.* C'est enfin le développement du temps partiel et la flexibilité croissante de la durée du travail.

L'histoire économique récente conduit donc à quelques idées simples. Pour que le chômage recule, il faut que la France retrouve le chemin de la *croissance – cela renvoie aux débats sur* la politique macro-économique. *Il faut aussi qu'elle améliore* encore le contenu en emplois de sa croissance, en poursuivant notamment les politiques d'allègement des charges sur le travail et de développement du temps partiel volontaire. Il faut donc bien *que le mouvement*, séculaire, de réduction de la durée du travail redémarre. Mais croire, *ou faire* croire, à un nouvel élixir magique, la baisse du temps de travail, serait une grave erreur. dangereuse car source inévitable de nouvelles désillusions.







Les « sogo-shosha » jouent un rôle moteur dans l'expansion du capitalisme japonais

TOKYO
correspondance

Le magazine américain *Forbes* place cette année cinq grandes maisons de commerce japonaises en tête de son classement des firmes non américaines, par chiffre d'affaires. Mitsubishi Shoji, avec près de 18 000 milliards de yens (900 milliards de francs), est suivie par Mitsui Busan, Itochu, Sumitomo et Marubeni. Nissho Iwai est huitième. Si leur rentabilité fait pâle figure au regard de celle de Toyota (pour un chiffre d'affaires quasi équivalent, le géant de l'automobile affiche des bénéfices près de dix fois supérieurs), leur taille et l'étendue de leur réseau garantissent aux six grandes *sogo-shosha* un rôle majeur dans l'économie japonaise. Entrées dans un phase de diversification tous azimuts depuis la fin des années 80, elles sont aujourd'hui le moteur de l'expansion nippone en Asie et incontournables au Japon dans des secteurs d'avenir tels que le capital-risque et les services. Au prix de quelques ratés : l'affaire Sumitomo, qui concerne un secteur traditionnel pour la société, mais une forme moderne et sophistiquée de commerce, le trading, est venue rappeler que la prise de risque a un coût. En l'occurrence, 9 milliards de francs pour avoir spéculé sur le marché du cuivre.

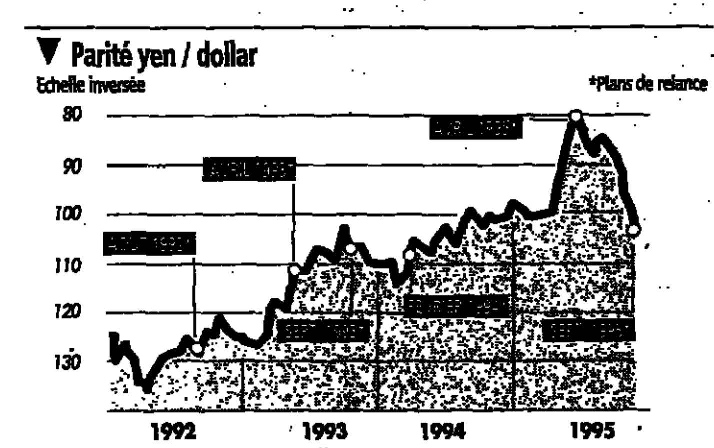
Des conditions géographiques et historiques particulières expliquent le rôle central attribué aux *sogo-shosha* dans le capitalisme nippon. L'union fait la force : ces maisons étaient d'abord chargées d'approvisionner en matières premières, acquises à prix de gros, un archipel isolé qui en disposait peu, et d'assurer en retour, grâce à leur réseau mondial, les ventes en produits finis des firmes japonaises, en particulier celles de leur propre *keiretsu* (conglomérat). Dans un capitalisme ordonnancé si ce n'est dirigé, les *sogo-shosha* se sont imposées comme des partenaires obligés : nombre de sociétés étrangères désireuses de s'implanter au Japon ou d'y exporter en direct en savent quelque

Les six principales maisons de négoce s'apparentent désormais à des banques d'investissement

chose. Aussi la récession, l'ouverture croissante de la deuxième économie mondiale et les mutations qu'elle connaît aujourd'hui ne pouvaient-elles qu'affecter directement ces maisons de négoce.

La plupart d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaires diminuer depuis 1990. L'heure est à la déréglementation et à la diminution des intermédiaires, dont les conséquences pourraient être fatales aux milliers de moyennes et petites maisons de commerce qui ont prospéré à l'ère de l'économie régentée et de la forte croissance. Alliées aux grandes chaînes de supermarchés, les plus grandes sont partie prenante des rationalisations en cours dans le secteur de la distribution. Mais, depuis le dégonflement de la bulle financière, les maisons de commerce ne peuvent plus compter sur la hausse des échanges pour se développer. Par types de transactions, le commerce intra-Japon constitue aujourd'hui moins de 50 % de leur activité. L'import-export, plus ou moins stable, atteint le quart. Seules les transactions entre pays tiers s'envolent : 8 % d'augmentation pour Mitsubishi entre 1994 et 1995.

Pourtant, en avance sur le reste de l'économie, les six plus grandes semblent avoir déjà trouvé un second souffle : *« La priorité allait à des revenus de type commission, elle porte maintenant sur les produits d'investissements, tels que les dividendes »*, explique Naohiko Kumagai, le président de Mitsui Busan, dans un entretien accordé au quotidien *Asahi Shimbun*. Avec ses 3 % de marge, le commerce offre toutefois un retour sur investissement minime.



Source : Le Japoscope

Les grandes *sogo-shosha* participent à la plupart des investissements japonais à l'étranger et en assurent souvent le pilotage : la prise de participation destinée dans le passé à renforcer la sécurité des approvisionnements est devenue une activité à part entière. Ces conglomérats s'apparentent davantage à des banques d'investissement ou à des holdings. Exploitation pétrolière ou gazière, centrales électriques, fabriques de textile, de verre ou usines chimiques : de l'Azerbaïdjan à la Chine en passant par l'Amérique, la plupart des grands projets multinationaux comportant des firmes japonaises comptent une *sogo-shosha* comme partenaire.

Le gros de l'investissement (plus de 95 %) a longtemps porté, et continue de le faire, sur des secteurs lourds. Mais, pour Tomoyasu Kato, spécialiste des maisons de commerce au Nomura Research Institute, *« l'offensive des* sogo-shosha *dans les secteurs des télécommunications et du multimédia est générale et en fait des partenaires essentiels pour les sociétés de capital-risque qui se développent dans ces domaines »*. Les six principales d'entre elles ont investi dans des opérateurs de satellite, la télévision par câble, les sociétés de téléphonie mobile ou bien encore les concepteurs et les distributeurs de software, des films au CD-ROM en passant par les logiciels. *« C'est un avantage de ne pas avoir d'unités de fabrication, nous pouvons être présents sur tous les fronts et être flexibles »*, explique-t-on chez Mitsubishi. La division électronique et information de Mitsui Busan a déjà investi 82,5 milliards de yens dans ces secteurs et en prévoit 100 supplémentaires d'ici à l'an 2000. Dans le sillage de l'alliance entre Itochu et Time Warner, ces six *sogo-shosha* s'efforcent d'être présentes sur quantité de projets américains dans le multimédia. Un domaine dans lequel, au Japon comme aux Etats-Unis, les dividendes ne sont pas immédiats : les *sogo-shosha* reconnaissent y perdre pour l'instant de l'argent.

Le succès le plus spectaculaire de ces maisons de négoce demeure leur percée en Asie : depuis une dizaine d'années pour les échanges, car la région est en expansion rapide et la distribution y est encore anarchique, et depuis cinq ans au niveau des investissements. C'est dans cette région que l'activité de banque d'investissement des *sogo-shosha* prend toute son ampleur : ainsi Mitsubishi et Sumitomo annonçaient-elles au début de l'année la création de fonds d'investissement à Bangkok et à Singapour.

« En Asie, les maisons de commerce peuvent se prévaloir d'un réseau de relations serrées avec les gros capitalistes locaux dont les autres sociétés ne disposent pas », explique M. Kato. Une expertise qui se monnaie, sous la forme de prestations clés en main : les *sogo-shosha* sont passées maîtres dans le développement de parcs industriels en Indonésie, au Vietnam, en Thaïlande, aux Philippines... L'idée est de fournir aux entreprises japonaises qui se délocalisent un ensemble de services : approvisionnement en énergie et matières premières, voies et moyens de transport. Et de capitaliser sur un développement des échanges.

B. P.

Itochu mise sur la Chine

Régulièrement placée dans les trois premières sociétés japonaises en chiffres d'affaires (16 000 milliards de yens en 1995), la *sogo-shosha* Itochu est un pionnier du marché chinois. Elle réalise aujourd'hui à elle seule 10 % des échanges sino-japonais et est présente dans près de 200 sociétés mixtes. En cumul, ses investissements sur le marché chinois dépassent les 6 milliards de dollars. *« Lorsque les sociétés japonaises ont commencé à investir sérieusement en Chine dans les années 90, ceux qui étaient chargés des opérations se sont aperçus qu'ils connaissaient beaucoup moins bien ce pays que l'Europe ou les Etats-Unis »*, explique Teiji Mochizuki, un des directeurs du développement pour la zone asiatique, chargé de la Chine depuis vingt-deux ans *« C'est à ce moment-là que notre expertise leur est apparue indispensable »*. L'an dernier, Itochu a ainsi piloté l'acquisition par les brasseries Asahi d'un fabricant de bière chinois qui a permis aux Japonais d'être premiers sur le marché chinois. Et à Canton, Itochu possède 20 % du capital de l'usine construite par Nippon Steel.

Bibliographie

● **La France au miroir du Japon. Croissance ou déclin**, de Christian Sautter (Editions Odile Jacob, 1996, 300 p., 140 F).
● ***Nippon. Le Japon depuis 1945***, de William Horsley et Roger Buckley (Le Monde Editions-BBC, 1992, 320 p., 125 F). Egalement disponible en cassette vidéo.
● **Le Japoscope**, de Claude Leblanc (Editions Ilyfunet, 1996, 120 p., 75 F).
● **L'Administration au Japon**, *Revue française d'administration publique*, n° 73 (Institut international d'administration publique, janvier-mars 1995, 200 p., 88 F).

JAPON

Questions-réponses

1 Comment le Japon est-il sorti de la crise ?

Après une sévère période de récession du printemps 1991 à l'automne 1993, suivie par une stagnation de l'activité qui a duré jusqu'à la fin de 1995, l'archipel retrouve la croissance. Ce redressement a été alimenté en partie par six plans de relance du gouvernement nippon en l'espace de quatre ans. Au total, les investissements publics, ajoutés aux fonds consacrés à la reconstruction de la ville de Kobé et aux réductions d'impôts, ont permis d'injecter plus de trois points de PIB dans l'économie. Parallèlement, l'abaissement des taux d'intérêt à court terme à des niveaux proches de zéro a permis de soutenir l'activité et contribué à assainir le secteur financier, fortement secoué par l'éclatement de la bulle financière, laquelle a obligé à gérer l'équivalent de plus de 3000 milliards de francs de créances douteuses.

De leur côté, les entreprises nippones ont participé à l'effort collectif en effectuant d'importantes restructurations. Elles ont également délocalisé, notamment dans la région asiatique, certaines activités devenues non-rentables au Japon en raison de la hausse des coûts de production fortement renchéris par l'envolée du yen en 1994-1995, après une longue période de sous-évaluation de la monnaie nippone.

2 Le recul de 0,7 % du PIB au deuxième trimestre remet-il en cause le redressement économique ?

Non, car celui-ci intervient après un bond exceptionnel de 3 % enregistré au cours des trois mois précédents. De l'avis général, la reprise, sans remontée des taux d'intérêt, est effectivement au rendez-vous, ce qui n'exclut pas quelques à-coups. La demande interne s'est renforcée et l'investissement privé (il a augmenté de 7,4 % en un an) a pris le relais des dépenses publiques, principal soutien à l'économie ces dernières années. Pour bénéfique qu'il soit, ce rééquilibrage implique que la croissance devra compter sur ses propres forces pour se maintenir.

3 Comment va évoluer l'économie nippone ?

« Jusqu'à présent, nous avons grimpé quatre à quatre les escaliers de la société industrialisée ; nous sommes enfin arrivés à un palier de repos. Au-delà, il doit y avoir un autre escalier qui correspond à la société post-industrielle », explique Takamitsu Sawa, économiste et professeur à l'université de Kyoto quand on l'interroge sur le *« troisième tournant »* dans lequel s'est engagée l'économie nippone, les deux précédents correspondant à la dépression de 1957-1958 et à la forte croissance qui a duré quinze ans pour s'achever fin 1990. Le Japon doit s'éloigner d'une économie mûre pour s'orienter vers une croissance davantage fondée sur l'amélioration de la rentabilité des entreprises et sur les effets positifs du décloisonnement de l'économie. De nombreux secteurs, y compris celui de la distribution, se sont progressivement ouverts à la concurrence y compris étrangère, ce qui a permis une baisse des prix et un effort de créativité, tout particulièrement dans les services et l'informatique.

4 Quels sont les principaux problèmes à résoudre ?

Deuxième puissance économique mondiale avec 126 millions d'habitants et un PIB proche de 5000 milliards de dollars (environ 25 000 milliards de francs), le Japon fortement engagé à l'extérieur, n'accueille qu'à peine 2 % du total des investissements réalisés dans le monde (contre 20 % aux Etats-Unis et près du double pour l'Union européenne). C'est dire si le pays a encore de la marge en termes d'ouverture...

A l'intérieur, l'archipel doit faire face à plusieurs problèmes, à commencer par un endettement public massif qui représente plus du quart du PIB. Au plan sociétal, le vieillissement de la population va peser non seulement sur les comptes sociaux mais aussi sur l'équilibre de l'emploi. La part des plus de 65 ans qui représente actuellement un peu plus de 15 % de la population, atteindra 25 % en 2020/2025. Par ailleurs, le chômage, longtemps inconnu, concerne, selon les dernières statistiques, 3,3 % de la population dont une partie importante de jeunes diplômés. Un chiffre qui, comparé à d'autres pays industrialisés, reste peu élevé mais dont la réalité est faussée par la politique de sureffectifs que pratiquent encore, outre le secteur public, nombre d'entreprises. Si la récession-stagnation de 1991-1995 a eu un effet limité sur le chômage, il reste que celui-ci devrait revêtir, à l'avenir, un caractère structurel, estime le professeur Jean-Pascal Bassino (univesité Paul-Valéry) dans une récente étude consacrée au système d'emploi au Japon. Des *« réductions massives d'emplois »* sont à prévoir non seulement dans l'électronique, l'électroménager et d'autres branches de l'industrie manufacturière – en raison des restructurations – mais également dans la finance, l'immobilier et, surtout la distribution.

Le Japon réinvente son modèle

Suite de la page I

Toshiba vient ainsi d'annoncer sa décision de quadrupler d'ici à 1998 la valeur de sa production en Asie. De leur côté, Toyota et ses concurrents misent sur une « voiture asiatique » capable d'être produite et écoulée en masse dans les pays à croissance rapide d'Asie du Sud-Est. Parallèlement, les sociétés japonaises accroissent leur ouverture sur l'extérieur en augmentant leurs importations de composants étrangers. La part de semi-conducteurs non-japonais dans la production nationale est passée de 9 % en 1986 à 30 % en 1995. Suite, il est vrai, à « l'amicale » pression des Américains soucieux d'écouler leur production au Japon.

Dans le même temps, les délocalisations contribuent à déstructurer l'économie nippone. Dans l'arrondissement d'Ota à Tokyo, les 7 000 PME spécialisées dans la micro-mécanique et les pièces électroniques ont senti le vent du boulet. En dix ans, plus de 1 500 d'entre elles ont mis la clé sous la porte et la main-d'œuvre totale a diminué du quart. Ces petits sous-traitants se voient imposer par les grandes sociétés de leur *keiretsu* (sorte de combinat), un « prix asiatique » souvent intenable. A leur tour, nombre d'entre eux délocalisent en Asie.

La déréglementation, même partielle, entreprise dans la distribution, les télécommunications et la finance a également transformé l'économie. Fin septembre, l'Agence de planification économique a, pour la première fois, chiffré l'effort de déréglementation, équivalent à un apport de 1,69 % du PIB nominal pour chaque année comprise entre 1990 et 1995. Autre corollaire des mutations en cours : l'apparition du chômage. Il touchait 3,5 % de la population en 1995 et 3,3 % fin septembre ; un taux relativement faible en raison des contraintes socio-culturelles qui régissent le marché du travail au Japon. La perception de l'emploi a cependant davantage évolué en ces quelques années de crise qu'en un quart de siècle de croissance antérieure. L'emploi à vie n'est plus la panacée, l'évaluation au mérite a fait son apparition dans les entreprises et le système éducatif est montré du doigt.

Le nouveau visage de l'économie japonaise se traduit par une offensive accrue dans le domaine des nouvelles technologies – notamment du multimédia – et par l'émergence de nouveaux entrepreneurs. Masayoshi Son, le président de Softbank, leader de la distribution de logiciels au Japon, défraie la chronique à chacune de ses acquisitions : son expansion tous azimuts dans le domaine du multimédia au Japon et aux Etats-Unis lui a valu le surnom de « Bill Gates japonais ». Dans les grandes entreprises, les nouveaux dirigeants, à l'image du patron de Sony, Nobuyoki Idei, ou celui de Nissan, Yoshikazu Hanawa, ont le plus souvent passé une partie de leur carrière à l'étranger. Le Japon se tourne vers les Etats-Unis d'où vient l'innovation : Sony, Sharp, Nec et consorts investissent dans les « petits nouveaux » de Silicon Valley ou de Digital Avenue (« avenue numérique ») à New York. Sans délaisser les valeurs sûres : Nec a pris le contrôle il y a quelque mois de Packard Bell, numéro un du PC aux Etat-Unis.

INNOVATIONS ÉLECTRONIQUES

L'Etat n'est pas en reste : pour pallier l'indigence de la recherche fondamentale au Japon (80 % de la recherche y est du ressort du privé), le nouveau plan-cadre adopté par le gouvernement en juillet dernier prévoit d'allouer 17 000 milliards de yens (850 milliards de francs) à la science et à la technologie dans les cinq ans à venir. Les grandes firmes de l'électronique japonaises ont raté le départ des autoroutes de l'information, mais elles mettent aujourd'hui les bouchées doubles. Le rattrapage est d'autant plus spectaculaire que le marché suit. Celui de la micro-informatique a crû de 70 % en 1995, à près de 10 milliards de dollars par an. Les téléphones cellulaires ont dépassé la barre des 15 millions d'usagers fin septembre. Le PHS, (Bi-Bop japonais) compte un an après son lancement 5 millions d'abonnés. Les systèmes de navigation automobile ont 1,2 million d'adeptes. Une myriade d'innovations électroniques sont sorties ces derniers mois ou sortiront cet automne : les téléviseurs de poche, la télévision Internet, les écrans à plasma, le DVD (disque vidéo numérique), les appareils photographiques numériques, les PDA (assistants numériques personnels).

« En 2010, il y aura plus de 700 chaînes de télévision au Japon. Le DVD qui démultiplie les capacités de stockage de l'information, et les nouveaux produits de l'ère du numérique vont tirer l'industrie dans les quinze ans à venir et changer la physionomie de l'économie. Les autres pays asiatiques sont capables de faire des voitures ou des semi-conducteurs aussi bien que nous et moins cher, il nous faut donc miser sur les nouvelles technologies. J'estime que la mutation va durer quinze ans pendant lesquels il faut que l'économie japonaise réussisse sa conversion », confie au *Monde* le président du groupe Tokuma, Yasuyoshi Tokuma, vétéran de l'édition reconverti dans le multimédia.

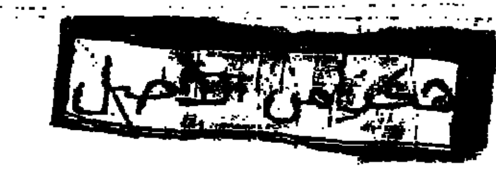
ENGOUEMENT POUR INTERNET

Après avoir débuté comme « gamers », programmateurs free-lance de jeux vidéo, le seul domaine du software dans lequel le Japon s'est illustré par le passé, de tous jeunes chefs d'entreprise se lancent aujourd'hui dans des sociétés de service destinées à Internet. L'engouement pour l'Internet et les réseaux, déjà constitués en marché de taille notoire, est un terroir pour les entrepreneurs du siècle prochain. *« Les gens talentueux de ma génération entraient dans les ministères, les banques ou les grandes sociétés après l'université. Aujourd'hui, de plus en plus rêvent de créer leur société et d'être indépendants »*, estime Shozo Ishibashi, directeur de la recherche sur le management au Nomura Research Institute.

Désormais, on compare Masayoshi Son et ses pairs aux Akio Morita (fondateur de Sony) et Shoichiro Honda de l'après-guerre, lesquels ont commencé avec de toutes petites structures, dans un contexte de reconstruction du pays. Une partie des nouvelles sociétés qui ont percé dans les domaines des services, du multimédia et des biotechnologies sont cotées sur le marché hors-cote (OTC, Over the Counter) et ont démarré grâce à des fonds de capital-risque. *« A proprement parler, on assiste au troisième boom du capital-risque au Japon ; le premier, à la fin des années 60, a été stoppé par le choc pétrolier, le second, au début des années 80, a été noyé lors de la bulle. La différence aujourd'hui c'est que certaines des sociétés qui investissent dans des structures de capital-risque appartiennent à la jeune génération : elles prennent plus de risques, plus tôt. C'est très nouveau »*, assure un professionnel du secteur.

Le capital-risque est à la mode non seulement dans le privé mais aussi dans le secteur public. Ministères et collectivités locales organisent des forums de rencontre sur ce thème. Les succès de M. Son ou d'autres jeunes entrepreneurs constituent un appel d'air pour le capitalisme japonais. Mais celui-ci souffre encore d'importantes rigidités. Les participations croisées entre grands groupes, la faiblesse de l'actionnariat indépendant, la dépendance des sociétés vis-à-vis des banques et de l'immobilier, sont autant de freins à la croissance et au renouveau. Pour les lever, le pays doit s'engager plus avant dans une autre forme de réforme, complémentaire de la mutation économique en cours et qui consiste à recomposer un modèle social qui, certes a fait ses preuves, mais qui, visiblement, a atteint ses limites.

Brice Pedroletti
(Correspondance de Tokyo)



Christian Sautter, membre permanent du Forum de dialogue franco-japonais

« Le protectionnisme nippon a baissé la garde dans les industries mûres »

« Vous vous rendez régulièrement au Japon. Avez-vous constaté un réel retour de la croissance ?

– La croissance revient effectivement. Tout doucement, parce que deux causes qui étaient à l'origine de la stagnation de 1991-1995 sont en train de s'estomper. La première était le développement agressif des investissements durant la période de la bulle spéculative, de 1985 à 1990. Depuis, la situation a changé. Les consommateurs doivent renouveler leur voiture et les industriels, leurs équipements. Restent les mauvaises dettes bancaires, qui ne sont heureusement pas suffisantes pour trop handicaper la croissance. La deuxième cause de la stagnation était le niveau très élevé du yen. Les autorités japonaises, par chance et par volonté, sont parvenues à le faire baisser de 78 yens pour 1 dollar en avril 1995 à quelque 112 yens pour 1 dollar.

La croissance redémarre donc. La question est de savoir si elle va rester à un rythme modéré de 1 % à 2 % ou si elle va repartir entre 3 % et 4 %. Cela dépend de la politique économique et de l'ampleur de la réforme de l'Etat.

– Ce retour à l'activité s'accompagne-t-il d'une réelle ouverture vers l'extérieur ?

– En 1985, après les accords du Plaza, lorsque le yen a fait un bond par rapport au dollar, les responsables des industries de main-d'œuvre qualifiée, de construction automobile et d'électronique grand public ont décidé, de façon irréversible à mon avis, de s'installer sur les marchés porteurs à l'étranger, soit ceux d'Amérique et d'Europe, soit en Asie. On observe, depuis 1985, des importations importantes de produits manufacturés, dont une bonne partie sont des produits japonais fabriqués à l'étranger. Par exemple, Honda Etats-Unis est le premier fournisseur de voitures étrangères au Japon.

» Il y a donc une ouverture récente aux importations, mais, si je puis dire, fréquemment à des importations de produits japonais. Toutefois, l'évolution des échanges avec la France montre qu'il y un véritable appétit de produits de luxe venant de l'étranger de la part de la classe moyenne et des nouveaux riches japonais. Je crois que le protectionnisme nippon, qui a duré trop longtemps, a baissé la garde dans les industries mûres. Ce qui ne veut pas dire que, dans les secteurs tertiaires d'avenir, le Japon soit en train de s'ouvrir aussi vite que le souhaiteraient ses concurrents américains.

– En même temps, on sent des craquements du « modèle »...

– Le modèle est-il écorné ? Je vous ferai une réponse normande. Le modèle reposant sur l'emploi à vie, le salaire à l'ancienneté et les syndicats d'entreprise – ce que les Japonais appellent *« les trois trésors »* – a remarquablement résisté à la très faible croissance des années 1991-1995. Pour maintenir l'emploi, la productivité apparente du travail dans l'industrie manufacturière japonaise est restée absolument plate. Pour préserver ce modèle social, l'industrie a ajusté la productivité à l'emploi, alors qu'en France on a plutôt tendance à faire le contraire. Cette résistance du modèle ne peut toutefois durer éternellement. Soit la croissance redémarre franchement, ce qui n'est pas encore totalement assuré, soit le Japon devient une économie mûre qui ne pourra plus offrir ce type de garanties extraordinaires dont bénéficient le tiers de ses salariés.

» La démographie est, elle aussi, menaçante. L'indicateur de descendance finale des démographes, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'une femme peut avoir durant sa période de fécondité, a été de 1,43 en 1995. La norme de reproduction de la population étant de 2,1, les Japonais sont confrontés à un déclin démographique absolu et important à partir des années 2010-2020. Et ils ne font rien pour y remédier. Pour Tokyo, la fécondité est encore plus médiocre (1,1). Les conditions de vie dans la mégapole Tokyo-Osaka sont tellement difficiles pour les jeunes ménages qu'ils renoncent à faire un deuxième enfant.

» Il y a, sur ce sujet, très peu de discussions au Japon, alors qu'à mon avis, c'est la principale menace à l'horizon des trente prochaines années. Les Japonais font assaut d'imagination pour assurer la pérennité de leurs régimes de retraite, mais le déclin de la natalité est en train de scier, non pas la branche, mais l'arbre sur lequel est assis le progrès japonais.

– Dans votre livre, où vous établissez des parallèles entre la France et le Japon, vous préconisez un « Etat développeur ». Pourquoi ?

– Le rôle de l'Etat a été, au Japon comme en France, très important pour soutenir la croissance durant la période de 1955 à 1973, que les Japonais appellent *« la haute croissance »* et nous les « trente glorieuses ». Depuis vingt ans, dans les deux pays, l'Etat a été progressivement enchaîné par les corporatismes et a cherché à gouverner par consensus, c'est-à-dire à ne faire que les réformes qui ne causent de tort à personne, qui ne remettent en cause aucun *« avantage acquis »*.

» Je crois qu'il faut revenir à la notion d'« Etat développeur », un Etat qui aide résolument les entreprises qui vont de l'avant et qui créent des emplois. Dans mon livre, je propose des bonus fiscaux pour les entreprises qui augmentent le nombre de leurs emplois durables d'une année sur l'autre. L'Etat doit s'occuper des individus laissés sur le bord de la route, les exclus ou les gens menacés d'exclusion. L'Etat ne peut pas aider toutes les entreprises indistinctement, ou tous les individus. Puisque la croissance est une *« destruction créatrice »*, l'Etat doit concentrer son effort sur les créateurs et sur ceux qui sont malheureusement victimes de cette destruction.

– Vous faites aussi un parallèle sur les comptes sociaux. C'est d'autant plus étonnant que le Japon connaît des excédents, ce qui n'est pas vraiment le cas de la France...

– Le Japon a un système de retraite dans lequel la part de capitalisation a toujours été importante. Cela signifie que le vieillissement va peser moins vite sur les comptes sociaux japonais que sur les comptes français, où le principe de répartition est la règle. La principale conclusion d'une étude parallèle des deux pays est qu'avec une croissance faible, ni l'un ni l'autre pays ne pourra maintenir son système actuel de protection sociale à échéance 2010.

– Même avec beaucoup d'épargne ?

– Même dans ce cas. Si la croissance japonaise reste médiocre, entre 1 % et 2 %, et si la croissance française ne fait pas mieux, cela signifie soit qu'il n'y aura pas assez d'emplois, ce qui est le cas français, soit que les salariés n'auront pas assez de pouvoir d'achat par tête – le cas japonais –, et il n'y aura pas de quoi alimenter la chaudière de la protection sociale. Je crois donc que seule la recherche d'une plus forte croissance permettra d'éviter une crise des finances sociales vers 2010-2020, ici et là-bas.

– Vous estimez qu'il faut réfléchir à une politique budgétaire un peu plus volontariste. Or les plans de relance budgétaire lancés par le Japon ces dernières années ont eu un effet tardif. Et en France, on considère qu'au regard des déficits actuels, on ne peut pas compter sur la relance budgétaire...

– Il y a effectivement un certain degré de déficit au-delà duquel joue l'effet de boule de neige : on doit emprunter pour payer les intérêts du déficit. En France, ce déficit maximal à été fixé, Maastricht oblige, à 3 % du PIB. Il est impossible de soutenir la croissance française en restant durablement au-delà de ces 3 % de déficit. C'est pourquoi j'ai évoqué l'idée de dépenser mieux. Car se contenter de creuser le déficit, c'est simplement repousser de plusieurs années l'échéance de la réforme de la structure des finances publiques.

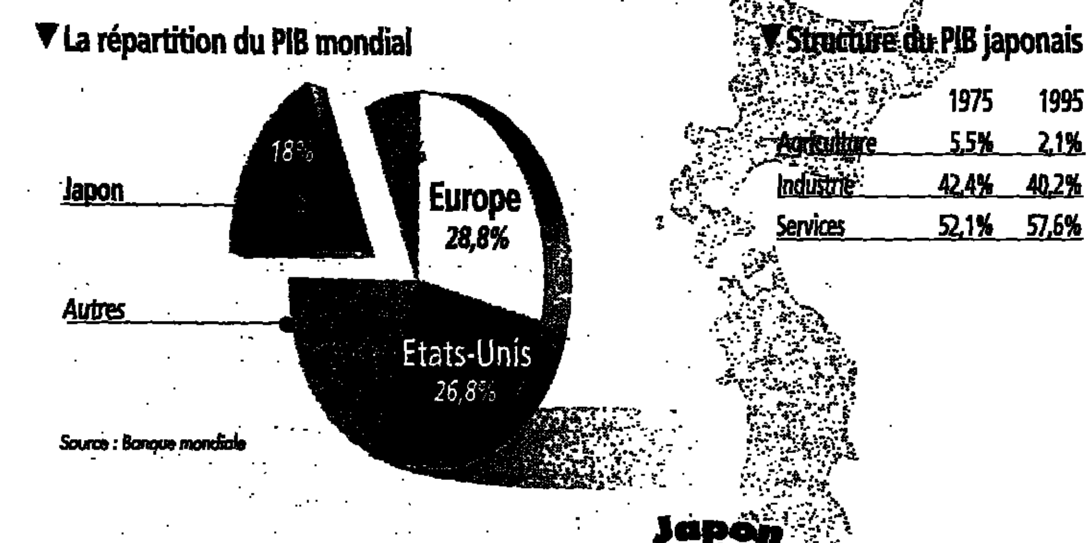
» Je propose une sorte de contrat de législature, comme Pierre Mendès France l'avait suggéré en son temps, de façon à restructurer, en cinq ans, les finances de l'Etat, de la protection sociale et peut-être même des collectivités locales, où une remise en ordre s'impose également. Depuis 1973, avec des hauts et des bas, on a voulu résoudre les problèmes de la société française en dépensant davantage. On a atteint maintenant le point limite du système.

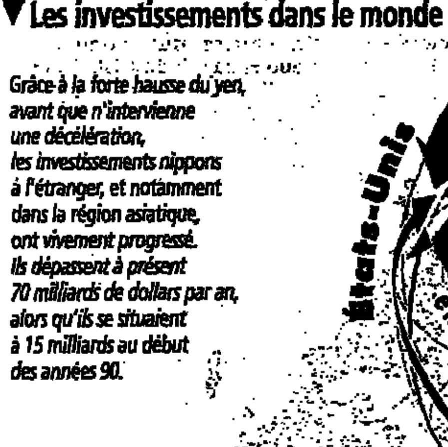
» Le Japon, lui aussi, a maintenant une dette publique de l'Etat qui dépasse les 50 % du PIB. Ce pays, qui a creusé ses déficits durant la période 1991-1995, va devoir, dès que la croissance reprendra, mais pas avant, remettre en ordre ses finances publiques ; comme il l'avait fait entre 1982 et 1990. La période des vaches grasses du déficit japonais en hausse va s'achever. Sans doute en 1997 ou en 1999. »

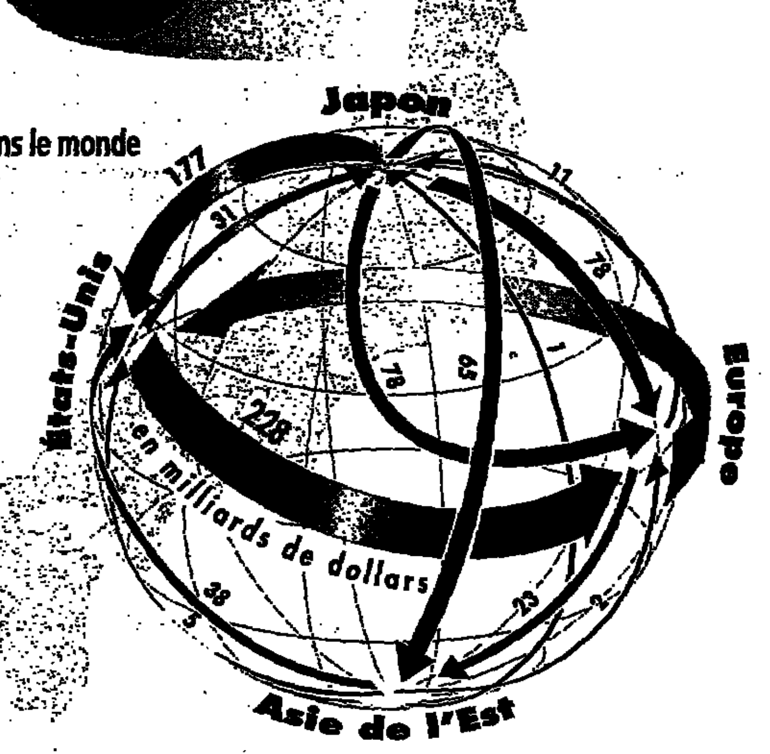
Propos recueillis par
Serge Marti

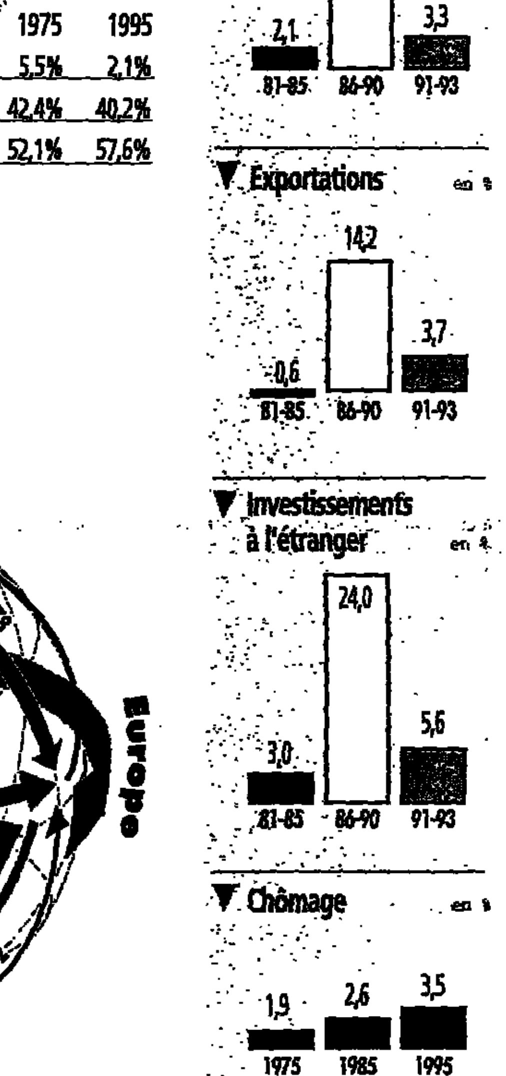
Christian Sautter, âgé de cinquante-six ans, est directeur d'études sur l'économie japonaise à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et auteur de La France au miroir du Japon *(Editions Odile Jacob, 1996). Auparavant, il a notamment dirigé le Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) et occupé la fonction de secrétaire général adjoint de l'Elysée auprès de François Mitterrand. Il est membre du Cercle des économistes.*

La deuxième économie mondiale parie sur l'Asie









L'exigence d'un changement de société

TOKYO
de notre correspondant

La réforme du système, et en particulier la réduction du poids de la bureaucratie dans la vie nationale, a été le grand slogan des élections législatives qui se sont déroulées le 20 octobre. Ce chorus de la classe politique reflète une demande de changement dans la société. Deuxième puissance économique du monde après les Etats-Unis, le Japon se dégage lentement de la plus longue récession que le pays ait connue à la suite de l'éclatement de la « bulle spéculative » constituée à la fin de la décennie 80. Depuis, les facteurs d'inquiétude se sont amoncelés.

L'un des plus importants est le vieillissement de la population qui va entraîner des charges sociales nouvelles, alors que les finances publiques sont gravement déficitaires (le poids de la dette à long terme représente déjà près des deux tiers du PIB). Parallèlement, la remise en question de la sécurité de l'emploi en raison des sureffectifs subis par plus de la moitié des entreprises, est un autre facteur de préoccupation. Le phénomène est accentué par la délocalisation de la production vers le reste de l'Asie, un mouvement qui reste infiniment moins prononcé que dans le cas des Etats-Unis, mais qui appelle une restructuration de l'appareil productif.

Ces éléments interviennent au moment où le Japon connaît un palier après la longue période d'expansion qui a débuté dans les années 60. A l'heure actuelle, deux constats s'imposent : d'une part, son économie est entrée dans une phase de maturité qui hypothèque les taux de croissance d'antan ; en outre, le « paradigme productif » sur lequel a reposé « la haute croissance », à savoir le « triangle de fer » formé par les politiciens, les bureaucrates et le monde des affaires – cette collusion des pouvoirs baptisée « Japan Inc. » –, non seulement ne répond plus aux besoins du pays, mais bloque les changements qui doivent intervenir.

Les scandales des deux dernières années ont entamé la confiance des Japonais dans leur fonction publique

La série de scandales intervenus au cours des deux dernières années dans lesquels la responsabilité de l'administration (ministère des finances dans le cas de la débâcle des organismes de crédit *(jusen)* ou ministère de la santé avec la contamination des hémophiles par le virus du sida) est évidente, a gravement entamé la confiance des Japonais dans leur fonction publique. Dans le passé, cette collusion était efficace parce que les protagonistes tiraient dans le même sens avec pour objectif l'expansion de l'économie. Aujourd'hui, la dérégulation a fait son chemin et les intérêts divergent. Les entreprises sont devenues beaucoup plus autonomes des directives administratives. Les politiciens, à l'exception des communistes, restent en revanche largement tributaires des bureaucrates qui tiennent les budgets et contrôlent les appels d'offres, source de prébendes.

L'assainissement des finances publiques et la réforme de la bureaucratie (en particulier du ministère des finances qui, en raison de son rôle de grand argentier dans un pays en pleine expansion a acquis un pouvoir sans égal dans le monde) devront être les priorités du gouvernement qui est sorti des urnes. De la reprise en main par les politiques de l'appareil bureaucratique dépend à la fois une réduction du gouffre budgétaire et un redressement de l'appareil productif. Au souci de maintenir la compétitivité des produits japonais qui pousse les industriels à délocaliser la production, s'ajoute un facteur plus préoccupant : le maquis des réglementations qui dissuade des entrepreneurs de réinvestir au Japon. Certains économistes soulignent les risques d'une hémorragie des hommes d'affaires nippons les plus dynamiques, las des tracasseries administratives et des impôts élevés qui frappent les entreprises, alors que l'État protège des secteurs en perte de vitesse défendus par de puissants *lobbies* politiques. Un protectionnisme qui entame les capacités d'adaptation de la machine productive nippone et les facultés du Japon à se repenser comme il sut si bien le faire au cours de son histoire moderne.

Philippe Pons

Les experts en stratégie redécouvrent le facteur humain

▼ Management

Des cabinets conseils recourent désormais à la sociologie d'entreprise

C'est en soi une petite révolution : des cabinets conseils en stratégie, plutôt enclins à tout modéliser scientifiquement afin de répondre aux questions que se posent immanquablement les dirigeants (« Où investir ? », « Quels produits lancer ? », « Quels sont ceux à retirer du marché ? »), se penchent désormais sur la sociologie d'entreprise. Au bureau parisien du Boston Consulting Group (BCG), Xavier Mosquet, directeur associé, précise que, *« en ce qui les concerne, c'est un choix qui remonte à plusieurs années »*. A la différence qu'il s'expose aujourd'hui en plein jour. Le 10 septembre dernier, Yves Morieux, sociologue, manageur au BCG, publie dans *Les Echos* une tribune intitulée « Pouvoir et coopération dans les organisations » et qui, confirme-t-on au siège du cabinet conseil, constitue *« une vraie première »*.

Le facteur humain, après avoir été largement bafoué dans les années 80 et aujourd'hui encore lorsque les entreprises demandent aux consultants d'élaborer des démarches de réduction de coûts, se verrait donc réhabilité à la fin des années 90. Les salariés deviendraient des atouts essentiels face à un environnement économique dont la complexité exige de l'entreprise une adaptation quasiment en temps réel. Puisque, en prise sur le terrain, ils peuvent assurer une veille technologique efficace ou encore faire émerger les dysfonctionnements d'un processus de production. A condition, bien sûr, qu'on leur donne la parole et qu'on les écoute. Une nouvelle mode ? Simple opportunisme ? Et s'il s'agissait plutôt, comme l'affirme Tugrul Atamer, professeur à l'ESC Lyon, responsable du département politique générale de l'entreprise, d'une véritable *« crise du management scientifique »* dont les *« modèles à l'efficacité limitée dans le temps et dans l'espace »* ne convaincraient plus ?

Trois éléments révèlent cette recherche d'un renouveau conceptuel. En premier lieu l'entreprise, considérée comme un tout organisationnel où les salariés jouent un rôle majeur, est d'ores et déjà portée par un *« véritable courant de pensée »*. Emmanuel Métais, professeur de stratégie à l'Edhec, ou encore Christian Koening, qui occupe les mêmes fonctions à l'Essec, confirment l'importance des travaux menés depuis 1990 par deux théoriciens anglo-saxons : C. K. Prahalad et G. Hamel, autour de l'idée des *« compétences-clés » humaines et technologiques* (*core competencies*) d'une compagnie. Le Boston Consulting Group, dans une plaquette réalisée cette année, valorise de son côté la notion de *« plate-forme stratégique »*, définie *« comme l'ensemble cohérent de compétences métier et des capacités organisationnelles dont la combinaison assure la compétitivité de l'entreprise »*.

Deuxième indice, les critiques s'élèvent maintenant officiellement contre les dangers des modélisations stratégiques qui *« faisant immanquablement penser au mot méthodologie renvoient à un défaut majeur : la sclérose de la réalité »*, explique Robert Papin, professeur à HEC, où il dirige le département entrepreneurs. *« Pour avoir cru que demain ne serait que le prolongement continu d'hier, certaines entreprises font aujourd'hui appel à des théories stratégiques inopérantes fondées sur des concepts à bout de souffle »*, renchérit Michel Zarka, PDG du cabinet conseil CMC (Conduite et management du changement) et auteur avec Bruno Jarrosson de *La Stratégie à réinventer* (éditions Dunod, avril 1995). Est-ce d'ailleurs un hasard si, parmi les pistes défrichées par les auteurs qu'ils estiment favorables à la création de valeur ajoutée, quatre atouts fondamentaux de l'entreprise sont mis en évidence : le capital client, le capital humain, le capital organisationnel et le capital image ?

On connaît les modèles visés par la critique, élaborés dans les années 70 par les cabinets phares de la stratégie, comme le Boston Consulting Group, McKinsey ou Arthur D.Little. *« Les entreprises, à l'époque, se demandaient où investir »*, se souvient Jean-Luc Fallou, responsable du bureau parisien d'Arthur D.Little. *« Nous avons mis en évidence deux questions fondamentales sur lesquelles les dirigeants devaient s'interroger. La première concernait l'état du marché (bon, pas bon, attractif ou non) et la seconde touchait à la position concurrentielle que l'entreprise concernée y tenait. Ce sont encore et toujours de bons réflexes à avoir. »* Les grilles d'analyse stratégique qui se sont ensuite développées ont visé à classer les entreprises et les marchés en fonction d'autres critères (effets d'expérience, différenciation de produits, facteurs créateurs de valeur ajoutée, etc.)

RÉINVENTER L'HISTOIRE

Malgré l'envie de valoriser en priorité leurs travaux, les cabinets s'entendent globalement pour dégager sur les trente dernières années les étapes majeures de la pensée stratégique, mais confirment à l'instar de Jean Estin, l'un des quatre dirigeants au niveau mondial de Mercer Management Consulting, que *« le monde du conseil réinvente l'Histoire »*. *« Dans les années 60, années de croissance, les outils développés ont permis aux entreprises de choisir où investir et comment s'organiser*, explique-t-il. *Dans les années 70, nous avons aidé à refocaliser les groupes qui se sont lancés dans des stratégies de diversification peu cohérentes. Dans les années 80, les impératifs de rentabilisation se sont traduits par des stratégies de réduction des coûts que certaines entreprises regrettent aujourd'hui, commençant à réaliser qu'elles en ont oublié de croître. »* Un tour d'horizon qui met bien en scène les aller et retour, et qui fait dire à Xavier Mosquet que *« les stratégies de position développées dans les années 70 et 80 doivent céder la place à des stratégies de mouvement puisque, face à l'environnement complexe et mondialisé qui est désormais le nôtre, la stratégie doit évoluer tous les jours »*.

Troisième voix à s'élever dans ce concert : celle des chefs d'entreprise qui se montrent méfiants vis-à-vis des modèles établis. Certains, mal conseillés, ont d'ailleurs fait les frais d'échecs stratégiques notoires. *« Je ne dirais pas qu'il faut avoir une stratégie, mais plutôt être en stratégie »*, dit ainsi Guy Dollé, directeur général adjoint d'Usinor-Sacilor, rejoignant en cela l'idée de boucle stratégique développée par Arthur D. Little.

« La stratégie, ce n'est pas un classeur poussiéreux rangé au 24e étage de notre tour de la Défense. Nous devons au contraire la faire vivre avec ceux qui l'appliquent sur le terrain et avec qui nous élaborerons celle de demain. » Les cabinets conseils comprendront d'autant mieux ce message que les chefs d'entreprise seront nombreux à l'exprimer. Or tous n'en sont pas là. Beaucoup restent encore empêtrés dans des logiques de réduction des coûts, ayant donc, à en croire le mouvement actuel, quelques années de retard.

Marie-Béatrice Baudet

Des outils à réactualiser

« Les clés à molette » de la stratégie, pour reprendre le terme d'un expert, sont enseignées dans les grandes écoles, même si leur création et leur utilisation relèvent d'un contexte économique précis et si elles se retrouvent de ce fait marquées par le temps.

▼ LA COURBE D'EXPÉRIENCE
(Boston Consulting Group, 1972)

Elle met en évidence le constat que, dans certains secteurs, le prix de revient est réduit d'un certain pourcentage à chaque fois que la production cumulée s'accroît. A technologie constante, elle résulte de l'effet d'échelle et de l'effet d'apprentissage. Ce concept joue évidemment en faveur des plus gros producteurs et tend à concentrer le marché.

▼ LA GRILLE DE PORTEFEUILLE
(Boston Consulting Group, 1972)

Elle croise le taux de croissance de la demande (faible ou fort) avec la part de marché relative détenue par l'entreprise (faible ou forte). Quatre cases apparaissent qui correspondent à quatre natures d'activité. Par exemple, lorsque la demande sur un marché est élevée et que l'entreprise y occupe une position forte, l'activité concernée est considérée comme « vedette », et il faut, bien sûr, continuer à la développer.

▼ LA MATRICE ARTHUR D. LITTLE
(du nom du cabinet conseil qui l'a créée)

Elle est élaborée à partir de deux variables proches de celles utilisées dans la grille de portefeuille du Boston Consulting Group : la position concurrentielle qui se définit selon cinq états (dominante, forte, favorable, faible, marginale) et la maturité de l'activité déclinée en quatre étapes : démarrage, croissance, maturité, vieillissement.

▼ LES CINQ FORCES
(Michael Porter, 1980)

L'objectif est d'aider à déterminer l'attractivité à long terme d'un marché en tenant compte des cinq forces qui, selon Michael Porter, ont un impact certain sur les performances de ce dernier : l'intensité concurrentielle, l'arrivée de nouveaux entrants, l'arrivée de produits de substitution, la puissance des fournisseurs, celle des clients.

▼ L'ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR
(Michael Porter)

Il s'agit de comprendre quelle est la contribution de chaque fonction d'une entreprise (conception, production, commercialisation, etc.) à la valeur ajoutée d'une activité.

▼ « BASED TIME COMPETITION »
(Boston Consulting Group, 1990)

Au-delà des coûts, de la qualité et de la performance d'un produit, le cabinet conseil insiste sur une quatrième donnée avec la capacité à *« faire plus vite »* que ses concurrents. Une entreprise peut supporter une faiblesse structurelle (être plus chère, par exemple) si elle a l'atout temps avec elle.

Tous ces outils ont eu, ou ont encore, un objectif précis : construire un avantage concurrentiel durable pour l'entreprise qui les utilise. Mais durable ne veut pas dire éternel. Ainsi, si l'on reprend le cas de la courbe d'expérience, ses limites sont désormais parfaitement reconnues, y compris par son créateur, qui donne lui-même l'exemple classique de Henry Ford. Au début du siècle, pendant près de vingt ans, la performance du constructeur automobile américain fut exceptionnelle puisque sa part de marché dépassait les 50 % face à des dizaines d'autres constructeurs américains. Mais, au milieu des années 20, General Motors lança une gamme de modèles de couleurs, de formes et de performances variées. Les clients de Ford qui ne connaissaient, eux, que le noir de son modèle T, ont donc fini par lui réclamer d'autres modèles. Ford mit plus de deux ans pour en sortir un deuxième, tant l'organisation de sa production avait été focalisée sur le premier.

M.-B. B.

Les cursus universitaires en environnement sont mal adaptés au marché de l'emploi

▼ Formation

Les entreprises sont à la recherche d'ingénieurs

Quatre fois plus d'étudiants en environnement que d'offres d'emploi ! Tel est le résultat d'une étude réalisée par l'Institut français de l'environnement (IFEN) et l'Association française des ingénieurs écologues (AFIE), publiée *in Emplois et formations initiales en environnement*, IFEN, décembre 1994. Les auteurs ont recensé le nombre d'offres d'emploi parues dans la presse de 1985 à 1993 et l'ont comparé au nombre d'étudiants des formations en environnement à partir de bac + 2. Toujours selon cette étude, certaines filières sont moins pourvues que d'autres. Trop de diplômés en « gestion des milieux naturels », mais pas assez en droit, en économie ou en management de l'environnement. *« Peu d'étudiants s'orientent vers les filières de l'eau et des déchets alors que ce sont des marchés d'avenir »*, ajoute-t-on au ministère de l'environnement, où un groupe de travail composé d'universitaires, d'employeurs et d'organismes (l'IFEN et le CERQ, *Centre d'études et de recherche sur* les qualifications) planche sur la question de l'évolution des formations supérieures de l'environnement et de l'emploi. *« A priori, les spécialistes de l'environnement ne sont pas recherchés par les entreprises, qui redoutent probablement que leur culture n'entre en contradiction avec la logique industrielle. On remarque que les ingénieurs trouvent plus de débouchés dans l'entreprise que les universitaires, lesquels s'orientent plutôt vers les cabinets d'études et les collectivités locales »*, explique Michelle Dobre, sociologue à l'IFEN.

Difficile de comptabiliser les troisièmes cycles universitaires de niveau bac + 5, DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) et DEA (diplôme d'études approfondies). L'Onisep recense 59 programmes différents (25 DEA et 34 DESS). L'éventail des formations est large, de la chimie à l'aménagement du territoire en passant par la biologie. D'où, en fin de parcours, des profils très divers.

L'université Paris-VII à Jussieu propose un cursus complet, depuis le DEUG et la maîtrise « gestion et génie de l'environnement », jusqu'au DESS « espaces et milieux », créé en 1988. *« Certaines écoles d'ingénieurs forment des spécialistes de l'environnement, nous avons choisi de former des généralistes. A chacun son rôle »*, explique Yvette Dewolf, professeur de géographie et directrice du DESS de Paris-VII. Les places sont limitées dans ce cursus, qui accueille une dizaine d'élèves issus du cycle « gestion et génie de l'environnement » et en sélectionne quinze autres parmi six cents candidats ! Les débouchés se situent essentiellement dans le public pour ce diplôme de troisième cycle. Certains passent des concours d'ingénieur pour travailler dans des conseils régionaux, conseils généraux ou mairies. D'autres postulent dans des bureaux d'études. *« Les étudiants arrivent à se placer même s'ils restent un an ou deux en CDD »*, poursuit la directrice des études.

D'autres filières, comme l'écotoxicologie, visent des marchés encore timides et ne rencontrent pas la demande des professionnels, privés ou publics. Guy Muller, diplômé du DEA d'écotoxicologie de Metz en 1987, le déplore. *« Cette formation n'est pas reconnue par les entreprises, qui préfèrent recruter des ingénieurs, des diplômés de doctorat, des BTS chimie ou des DUT. Il arrive que des bac + 5 postulent pour un emploi de technicien. »* Après son diplôme, il a commencé une thèse, tout en enseignant. Puis il a monté un laboratoire d'analyses en 1991 et, depuis deux ans, il est directeur technique dans un laboratoire d'analyses industrielles et en environnement. *« A ma connaissance, ceux qui ont trouvé du travail après le DEA ont complété leur formation dans une école de commerce et sont devenus technico-commerciaux. »*

Les formations d'ingénieur semblent donc être une valeur sûre. Outre les écoles « classiques », certaines proposent une spécialisation en environnement. Soit tout au long du cursus, comme l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (Engees), ou encore la récente Ecole des métiers de l'environnement (EME) située à Bruz, près de Rennes, dont la première promotion est sortie en 1996 ; soit en dernière année seulement, comme l'Ecole des mines de Paris, qui offre à ses ingénieurs la possibilité de suivre un DEA « sciences de l'eau et aménagement », ou l'INSA de Lyon (Institut national des sciences appliquées), qui propose un mastère en « management de l'environnement », créé en 1993 et soutenu par les industriels de la région. Le nouveau module « qualité, sécurité, environnement » du mastère de l'INSA est assuré par le responsable du système qualité-raffinage d'Elf Antar France. Les secteurs qui recrutent sont l'industrie, les chambres d'agriculture et les PME. Sur les cinquante diplômés depuis le lancement du mastère, deux seulement n'ont pas trouvé de travail, mais le temps de recherche est de six à huit mois. La spécialisation n'est donc pas toujours un must.

« En majorité, nous recrutons des ingénieurs généralistes issus des grandes écoles. La spécialisation en environnement n'est pas notre métier. Avant tout, nos cadres doivent avoir une culture technique, car ils sont vite amenés à gérer un centre de profits », explique Frédéric Henrion, responsable du recrutement France à la Lyonnaise des eaux. Chez Peugeot PSA, l'environnement est confié à des cadres confirmés qui maîtrisent la culture maison. Peut-être les bureaux d'études sont-ils les plus demandeurs de profils spécialisés. Le cabinet d'ingénieurs-conseil en environnement Stratégies, conseil, études (SCE), situé à Nantes, a été lancé en 1981 avec une équipe réduite et compte aujourd'hui quatre-vingt-cinq salariés. Les jeunes diplômés, ou ceux qui ont une petite expérience de quelques mois, constituent 75 % des effectifs, même si, à l'avenir, le cabinet cherche aussi des cadres expérimentés susceptibles de piloter de gros projets. *« Nous recrutons des ingénieurs de grandes écoles mais aussi des universitaires pour réaliser des études de site. La spécialisation environnement nous intéresse, c'est le signe que le candidat s'insérera mieux dans notre démarche »*, estime Yves Gillet, directeur du SCE.

Clarisse Fabre

▼ Les spécialistes de haut niveau sont peu recherchés

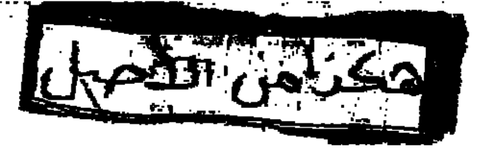
Nombre d'offres d'emploi entre septembre 1995 et juin 1996

AGENT DE TRAITEMENTS DÉPOLLUANTS (niveau bac, bac+2)	515
TECHNICIEN DE L'ENVIRONNEMENT (bac+2)	131
CHARGÉ DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL (du CAP à bac+2)	108
CADRE TECHNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT (bac+5)	83

Source : ANPE

Obligations réglementaires

Comme les entreprises confient l'environnement à des cadres maison, qui sont donc des généralistes, elles ont besoin de les former. C'est l'une des conclusions de l'étude de Consultants Europe, cabinet de conseil en formation et de lobbying environnement, situé à Biarritz. L'enquête intitulée « Le besoin de formation des entreprises dans le domaine de l'environnement », et remise au ministère *ad hoc* en janvier 1996, a été menée auprès de 500 PME-PMI et de 20 responsables de grands groupes français. Quels sont les besoins de formation des entreprises ? En tête, la nécessité de se conformer aux obligations réglementaires (82 %), le traitement des déchets (77 %), la lutte contre la pollution (59 %), l'hygiène et la sécurité (50 %), le contrôle qualité et la maîtrise de l'énergie (27 %), etc.



هكذا من الأصل

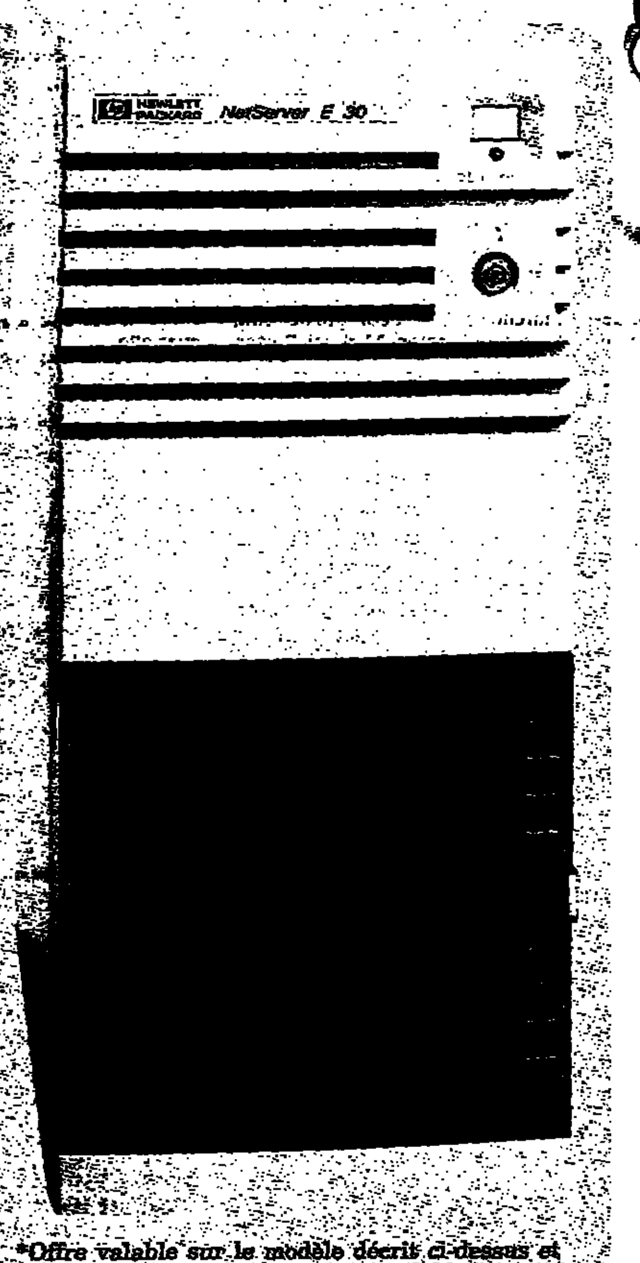
allons droit au but...

NOUVEAU HP NetServer E Pour en finir avec les PC utilisés comme serveurs.

HP NetServer E30
- *Processeur Pentium® 133 MHz et 166 MHz*
- *16 Mo de RAM ECC*
- *DD 2,1 Go*
- *CD-ROM 4X*
- *Carte Réseau 10Base-T intégrée*
- *Installation guidée de Windows® NT*
- *Outils de surveillance simplifiés*
- *Certifié Windows® NT et Novell NetWare*
- *Mémoire à correction d'erreurs*



*Jusqu'au 31 décembre, le HP NetServer E30 est livré avec 500 F HT de réduction sur extension de garantie HP à 3 ans pièces et main-d'œuvre sur site, intervention dans les deux jours**



*Offre valable sur le modèle décrit ci-dessus et sujette à modification sans avis préalable.

Beaucoup de responsables de petits réseaux ont le sentiment que les vrais serveurs sont trop compliqués, trop chers, et surdimensionnés par rapport à leurs besoins.

Mais les temps changent. Aujourd'hui, Hewlett-Packard lance le HP NetServer E30, le premier serveur tout spécialement conçu pour les petits groupes de travail ou les PME. A un prix comparable à celui d'un micro de bureau utilisable comme serveur.



Avec des avantages qu'aucun PC ne peut apporter : optimisation du temps, contrôle permanent du bon fonctionnement des outils connectés au réseau, et une compatibilité totale certifiée avec Windows® NT et Novell NetWare.

Le HP NetServer E30 offre une simplicité d'utilisation extraordinaire, qui répond précisément aux attentes des responsables de petits réseaux. Par exemple, l'installation est aussi simple que la lecture du CD-ROM qui l'accompagne. Un tableau de bord lumineux vous tient au courant de tout ce qui se passe, et vous alerte en cas d'incidents. La plupart seront même résolus sans votre intervention. Pour les autres, des recommandations vous permettront de continuer à travailler.

Bien sûr, le HP NetServer E30 possède toute la fiabilité reconnue à Hewlett-Packard.

Alors si vous pensiez qu'un serveur n'était pas pour vous, c'est le moment de réviser votre opinion.

Pour plus d'informations ou pour connaître la liste des revendeurs agréés Hewlett-Packard, consultez le 3616 HPMICRO (1,29 F/mn)



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	juil.	août	août	juin	juin	juil.	juil.
Dernier mois connu	+0,1	−2,3	+0,8	−0,2	+2,9	+0,5	−0,2
Cumul sur 12 mois	+3,8	+1,8	+1,8	+0,9	−6,3	+0,9	+1,3
Taux de chômage	août	août	août	août	juil.	sept.	sept.
Dernier mois connu	5,1	3,3	10,2	12,5	11,7	7,6	9,9
Un an avant	5,6	3,2	9,4	11,4	11,7	8,2	8,3
Indice des prix	sept.	juil.	sept.	sept.	sept.	août	juil.
Dernier mois connu	+0,3	−0,1	−0,1	+0,4	+0,3	+0,5	−0,1
Sur 12 mois	+2,9	+0,4	+1,4	+1,6	+3,4	+2,1	+1,2
Solde commercial (monnaies nationales en milliards)	août	sept.	juil.	juil.	juil.	août	août
Dernier mois connu	−86	+920	+11,2	+11,1	+6172	−1,23	+33
Cumul sur 12 mois	−95,6	+7612	+96,2	+107,6	+58100	−14,20	+36,9
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+4,7	−0,7	+1,5	[illegible]	−0,5	+0,5	+0,5
Sur 12 mois	+2,7	+3,8	+1,1	[illegible]	+0,7	+2,2	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB 1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	+0,9	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	−4,2	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	−5	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

INDICATEURS DE QUATRE GÉANTS HORS G 7

● **CHINE** : la croissance explosive des dernières années commence à se ralentir, tout en se maintenant sur une pente favorable. Parallèlement, les tensions inflationnistes ont reflué.

670	530	9,5 %	8,1 %

● **RUSSIE** : l'amorce d'un redressement semble compromis par la nouvelle contraction de l'activité au premier semestre de cette année, tandis que l'inflation reste élevée.

189	2650	−6 %	37,1 %

● **INDE** : la croissance semble, pour la troisième année consécutive, devoir être proche de 6 % en 1996. En libéralisant son économie, l'Inde se rapproche des rythmes d'expansion de l'Extrême-Orient.

		Croissance du PIB	Taux d'inflation
272	281	6,5 %	8,8 %

● **BRÉSIL** : le ralentissement sensible depuis la mi-1995 s'est poursuivi cette année. La demande intérieure a été bridée par le resserrement de la politique monétaire instauré après la crise mexicaine fin 1994.

		Croissance du PIB	Taux d'inflation
568	3370	2,3 %	14,3 %

(Sources nationales, The Economist, COE.)

À RETENIR EN FRANCE

[illegible]

Pourquoi la Fed n'a pas (encore) resserré la politique monétaire

▼ Etats-Unis
La Réserve fédérale américaine anticipe sur un ralentissement de l'activité dans les prochains mois

Le président Clinton a fait de la bonne santé de l'économie américaine son principal argument électoral : la croissance en est à sa sixième année et, depuis la sortie de la dernière récession, quelque 9 millions d'emplois ont été créés, alors que l'inflation reste faible, autour de 3 %.

Un tel résultat n'a pu être obtenu que par un très habile maniement de la politique monétaire par Alan Greenspan, le président du conseil de la Réserve Fédérale (Fed). Dans le passé, les efforts de la Fed pour relancer l'économie s'étaient soldés par des échecs graves, *marqués par une forte* inflation (+12,3 % en 1974, +13,3 % en 1979), avec de sévères récessions en 1973-1975, puis en 1981-1982. Rien de tel dans le cycle actuel : la politique monétaire s'est faite souple, s'adaptant en douceur aux mouvements de l'économie réelle, agissant en amont pour éviter une intervention qui, trop tardive, devrait alors être brutale et dangereuse.

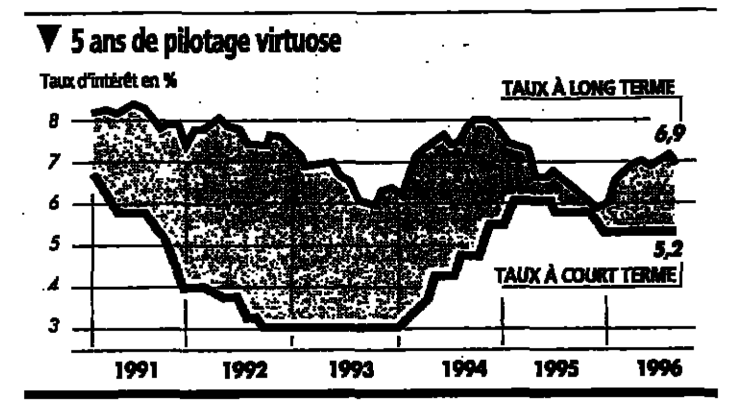
Son objectif permanent est de lutter contre l'inflation en visant une croissance maintenue au niveau de la production potentielle de l'économie américaine, autour de 2 % à 2,5 % l'an en termes réels. Son principal outil est la fixation des taux d'intérêt des fonds fédéraux *(fed funds)*, le taux du marché interbancaire.

Pour sortir de la récession de 1990-1991, la Fed avait réduit ce taux au niveau faible de 3 % et l'y a maintenu jusqu'en février 1994. A partir de cette date, elle l'a progressivement relevé jusqu'à 6 % début 1995, pour empêcher que la croissance ne s'emballe et que les salaires et les prix ne progressent trop vite, apaisant ainsi les tensions liées à la surchauffe – baisse des stocks, hausse des prix des matières premières – qui risquaient de dégénérer en inflation. Ensuite, elle a progressivement relâché la politique monétaire pour assurer le maintien d'une expansion en net ralentissement (le PIB n'a progressé que de 2 % en 1995, après 3,5 % en 1994). Depuis janvier 1996, le taux des *fed funds* est resté à 5,25 %.

Dans ce contexte de remarquable capacité d'anticipation, la décision, le 24 septembre dernier, de maintenir le *statu quo* a surpris tous ceux qui constatent la robustesse de la croissance économique actuelle aux Etats-Unis et redoutent des tensions inflationnistes.

Il est vrai que l'économie américaine tourne aujourd'hui à un rythme élevé. Une série d'indicateurs le prouvent : le PIB a progressé en rythme annuel de 4,8 % au deuxième trimestre 1996, après 2,2 % au premier. On est donc loin de l'objectif de 2 % à 2,5 %. Les dépenses de consommation et les revenus des ménages ont progressé de 0,6 % en août, les ventes de logements neufs de 3,1 %, et le chômage est descendu en septembre à un niveau historiquement bas : 5,2 % (après 5,1 % en août). Il devient plus difficile pour les entreprises de recruter, et l'on commence à discerner des tensions sur les coûts salariaux. D'où les craintes d'une réapparition des pressions inflationnistes.

▼ 5 ans de pilotage virtuose



Source : Bloomberg

Mais plusieurs indices permettent de penser que l'activité pourrait se ralentir dans les prochains mois. Alan Greenspan a récemment indiqué au Congrès qu'il s'attendait à une baisse de la demande de biens durables des ménages, comme de l'investissement des entreprises. En effet, la consommation a été dopée par les grosses acquisitions qui avaient été repoussées pendant la récession et au début de la reprise. Mais, cinq ans après le creux du cycle, ce potentiel est largement épuisé. De plus, la charge de la dette accumulée par les ménages va peser sur leur consommation. Résultat : le ralentissement de la demande finale allégerait la pression sur l'utilisation des ressources.

Ce scénario a semblé se dessiner au troisième trimestre : une progression ralentie de la consommation des ménages (+1 % en rythme annuel), des dépenses fédérales plus faibles, un déficit commercial élevé pourraient faire d'abord redescendre le rythme de la croissance autour de 2 %, avec un rebond autour de 3 % au quatrième trimestre. Les chiffres de l'emploi en septembre semblent confirmer cette tendance : alors qu'on s'attendait à une création d'environ 160 000 postes (à comparer aux 200 000 mensuels des derniers temps), on a assisté à une disparition de *40 000 emplois*.

A cinq semaines des élections présidentielles, la Fed n'a peut-être pas voulu prendre le risque d'un resserrement de la politique monétaire, reconnaissance implicite de ce que l'économie américaine n'est pas en si bonne forme, au risque de se placer au cœur du débat de la campagne présidentielle. Une remontée de ses taux risque aussi de déclencher des réactions sur des marchés boursiers dont le dynamisme dure depuis plus de cinq ans, en provoquant la correction souvent attendue. La Fed a préféré attendre les indications susceptibles de lui confirmer la tendance. Prochaine étape : la réunion du FOMC, le comité de politique monétaire, le 13 novembre prochain.

Philippe Adhémar

UN CHIFFRE

35,3 %

LA CAPITALISATION DU MARCHÉ BOURSIER FRANÇAIS EN POURCENTAGE DU PIB

En 1993, les 922 entreprises cotées en Bourse en France capitalisaient 455,5 milliards de dollars, soit 2 277,5 milliards de francs (source OCDE). Une somme qui représentait 35,3 % du PIB. En 1996, la capitalisation boursière à Paris a atteint 2 583 milliards de francs. En Allemagne, en revanche, la capitalisation se montait à 460 milliards de dollars en 1993, ce qui donnait un pourcentage du PIB (24,2 %) très inférieur à celui de la France. Ce décalage s'explique surtout par la différence du mode de financement des entreprises allemandes. Les industriels d'outre-Rhin préfèrent se procurer de l'argent auprès *des banques et vont peu sur* le marché.

Au Japon, la capitalisation dépasse 85,2 % du PIB (1 199 entreprises valaient 3 006 milliards de dollars en 1993), alors qu'aux Etats-Unis les 8 000 entreprises inscrites sur les différents marchés représentent 4 213 milliards de dollars, soit 66 % du PIB.

Le contre-exemple bulgare

▼ Europe centrale
A l'inverse des autres pays de l'Est, après cinq ans de transition, l'économie de la Bulgarie s'effondre

Depuis le printemps dernier, l'économie bulgare est entrée dans une crise aiguë, plus grave à bien des égards que celle qui avait accompagné le début de la transition, en 1990-1991. La reprise lente observée depuis 1994 s'est interrompue, le pouvoir d'achat des ménages est de nouveau en baisse, le risque d'un défaut de paiement sur la dette extérieure, pourtant déjà restructurée, devient très présent. Surtout, on observe une accélération de la hausse des prix, selon un schéma qui rappelle le début des hyperinflations latino-américaines dans les années 80 : on commence par une dévaluation incontrôlée (environ − 50 % entre février et mai dernier) qui se transmet ensuite aux prix internes (+ 75 % entre juin et septembre) ; après quoi, l'inflation accroît automatiquement le déficit public, et donc le recours à la planche à billets, du fait de la dévalorisation de recettes *d'impôts fixées fin 1995 et qu'on* n'arrive pas à ajuster à la hausse des prix. Et puis, si rien n'est fait, on recommence : depuis la mi-septembre, le taux de change a baissé de nouveau de 35 %.

Pourquoi cet effondrement, au bout de cinq ans de transition ? Principalement parce qu'après une première phase de libéralisation et d'ouverture extérieure, comparable à celle observée dans les autres économies est-européennes, les réformes de fond n'ont pas suivi. En particulier, les grandes entreprises publiques n'ont été ni restructurées ni privatisées. Au lieu de s'adapter à la concurrence, de moderniser leur technologie ou de chercher de nouveaux débouchés, ces firmes ont adopté des comportements de prédateurs aux dépens du reste de l'économie : non-paiement des impôts et des salaires, multiplica*tion des « crédits gratuits » jamais* remboursés, accumulation d'arriérés d'intérêts énormes envers les banques privées et publiques, etc.

Le résultat a été la formation de déficits budgétaires importants (entre 5 % et 6 % du PIB en tendance) et, surtout, la ruine rapide des banques commerciales : en mai dernier, le Fonds monétaire international (FMI) estimait à 1,7 milliard de dollars (environ 20 % du PIB) les sommes à apporter pour les remettre à flot – capitaux dont personne ne dispose. Dans le même temps, l'appropriation sauvage des profits des entreprises, ou bien de leurs actifs les plus rentables, permettait la formation de groupes financiers puissants, à la limite du privé et du public, gérés le plus souvent par l'ancienne nomenklatura. Une vaste « zone grise » s'est ainsi développée, en marge de toute contrainte légale ou fiscale, et dans laquelle ont pris pied des mafias plutôt inquiétantes.

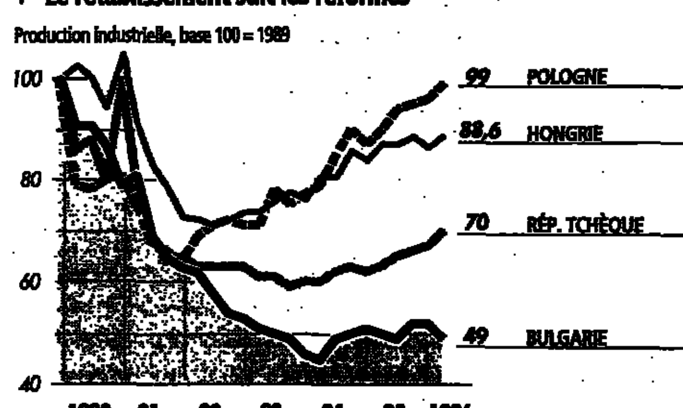
Le problème de fond est l'incapacité de l'Etat d'imposer à ses propres entreprises le respect de la loi, des contrats privés et d'une discipline financière minimale. A l'évidence, une telle situation d'insécurité économique, où les droits de propriété ne sont pas protégés et où les règles de concurrence restent très opaques, n'est guère favorable au développement d'un nouveau secteur privé.

CRISE DE CONFIANCE

Le plus étonnant est que cette situation ait pu se prolonger aussi longtemps. A défaut d'une réaction forte des pouvoirs publics, il était inévitable que l'illiquidité des banques les plus sinistrées les empêche de faire face à des retraits de dépôts, cela ouvrant sur une crise de confiance plus générale envers le système financier et une fuite devant la monnaie nationale. Depuis le début de l'année, la crise se développe, sans s'être encore transformée en débâcle.

▼ Le rétablissement suit les réformes

Production industrielle, base 100 = 1989



Source : Cepii

Que peut-il arriver maintenant ? La situation de crise politique et l'approche des élections présidentielles, le 27 octobre, ont laissé peu de crédibilité à une série de mesures d'urgence prises en juin ; en outre le FMI est visiblement sceptique, et les ressources domestiques pour absorber la crise bancaire sont limitées. Dans ces conditions, beaucoup devrait dépendre des ménages : un certain retour de confiance envers les banques faciliterait un début de consolidation. A l'inverse, une accélération des retraits et le maintien de taux d'intérêt très élevés (300 % depuis la fin septembre) accroîtraient les risques de nouvelles faillites et d'extension du chaos monétaire, ce qui conduirait à une nouvelle accélération de l'inflation. Dans les deux cas, la population subira des pertes inflationnistes massives sur son épargne – dans ce type de crise, c'est toujours elle qui paie les pots cassés.

En fait, la vraie question viendra ensuite : la situation financière des banques et de l'Etat ayant été assainie par l'inflation, ce dernier saura-t-il imposer les réformes de structure qui ont fait défaut depuis cinq ans ? S'il y parvient, il n'y a aucune raison pour que l'économie bulgare ne rejoigne pas le peloton des économies d'Europe centrale à croissance rapide.

Jérôme Sgard



LIVRES

Les frissons de la mondialisation

par Yves Mamou

La *« World Company »* des Guignols de l'info sur Canal Plus suscite des inquiétudes aussi bien en Allemagne, en Italie, en Angleterre qu'en France. Sur le plan éditorial, cela se traduit par une floraison d'ouvrages qui sont autant de tentatives pour cerner ce phénomène économique majeur : la globalisation de l'industrie et des services, et ses conséquences sur les économies nationales. Première évidence, accuser les médias de propager des idées fausses sur ce thème comme le fait Elie Cohen, auteur de *La Tentation hexagonale*, est quelque peu injuste : les journaux, sur ce sujet comme sur les autres, ne sont que le reflet des querelles des spécialistes. Or les spécialistes ne s'entendent guère entre eux.

Le livre de Jean-Yves Carfantan, professeur et consultant, a ainsi toutes les qualités du brûlot. Dès l'introduction, le ton est donné : *« en quelques décennies »*, explique-t-il, la carte économique du monde a été *« altérée »*. Les *« vieilles »* nations occidentales (par opposition aux *« jeunes »* économies d'Asie) sont en train de *« perdre le quasi-monopole de la production industrielle compétitive »*. Ce dessaisissement menace de *« remettre en cause la hiérarchie des salaires, les mécanismes de solidarité collective »* et tout ce qui faisait la douceur de la vie en Europe. Face à cette menace jugée irrémédiable, l'Europe n'a le choix qu'entre deux scénarios : *« pratiquer un protectionnisme rampant »* qui risque de dynamiser plus encore la zone Pacifique, ou bien – c'est l'autre scénario – elle s'ouvre, paye le prix en protection sociale et en emplois d'un mondialisme exacerbé, mais – l'auteur nous le promet – la rédemption finira par avoir lieu et récompensera *in fine* les populations fourbues par les épreuves et sacrifices.

Heureusement l'antidote à ce scénario catastrophe existe. Sous un titre qui paraît céder lui aussi au spectaculaire – *La Tentation hexagonale* –, Elie Cohen, économiste, directeur de recherche au CNRS, tente de dégonfler ces baudruches fantasmatiques. *« La mondialisation n'a pas l'ampleur qu'on lui prête ; les échanges avec les pays à faible coût de main-d'œuvre sont dérisoires ; les firmes globales sont peu nombreuses et leur influence économique est la même depuis trente ans »*, écrit-il. La libéralisation des échanges mondiaux, la déréglementation des secteurs industriels nationaux et la globalisation des grandes firmes ne sont pas niées par Elie Cohen, mais elles lui servent de prétexte pour mettre en valeur le rôle des Etats. Il montre ainsi que, même si l'indépendance des acteurs industriels est plus forte aujourd'hui qu'hier, la mondialisation est moins la lutte de chacun contre tous que l'émergence de socles économiques régionaux où les Etats sont obligés de redéfinir leurs fonctions. De gestionnaires directs, ils deviennent de plus en plus les régulateurs des activités économiques.

Loin d'agiter l'épouvantail d'un affadissement de la souveraineté des Etats, Elie Cohen montre que la mondialisation est un phénomène moins dévastateur qu'il n'y paraît. Ces principes de départ permettent à l'auteur de développer un certain nombre de thèses paradoxales sur l'Europe et les Etats membres de l'Union. La commission de Bruxelles n'est plus décrite comme un gouvernement d'apparatchiks apatrides, mais comme un instrument sous tutelle étroite des Etats. L'intégration européenne apparaît du coup comme un levier permettant à des économies moyennes d'exercer collectivement une *« influence déterminante dans l'établissement de la norme commerciale mondiale »*. Quant à l'Union monétaire, l'euro ne serait une perte de souveraineté qu'en apparence. Pour la raison simple que, en entrant dans la zone mark, le franc a déjà perdu l'essentiel de son autonomie.

Anton Brender (*L'Impératif de solidarité*) ne souhaite pas non plus diaboliser outre mesure la mondialisation. Elle n'est, écrit-il, *« ni ce grand chaudron à uniformiser souvent décrit »*, ni *« la forme la plus achevée de ce que nous avons longtemps appelé la contrainte extérieure »*. Un pays comme la France ne doit pas redouter la globalisation financière, la concurrence planétaire ou la monnaie unique, qui peuvent lui fournir, au contraire, l'occasion d'élargir ses marges de manœuvre, à condition de ne pas les subir passivement mais de s'armer pour en tirer profit.

La mondialisation renforce et modifie la concurrence entre les nations. Dès lors que les entreprises et les capitaux peuvent se déplacer librement à travers le monde, *« la compétitivité des entreprises nationales ne se confond plus du tout avec celle des nations »*. Les décideurs vont choisir tel pays d'implantation ou tel marché en fonction du meilleur rapport avantage/coût ou rendement/risque. Dans ce calcul, le prix de la main-d'oeuvre n'est qu'un facteur parmi d'autres. Comptent tout autant sa qualité, celle des infrastructures, et surtout le *« capital social »* d'un pays : cohésion, stabilité politique, sécurité, paix civile, etc. Conclusion : la France doit investir dans l'école, l'hôpital, la justice, etc., toutes les activités, pour la plupart publiques, qui participent au maintien de la cohésion sociale.

Le petit livre en deux volumes de Jacques Adda, *La Mondialisation de l'économie*, vient utilement apporter sa note à ces querelles doctrinales. Sans vulgarités ni raccourcis, cet ouvrage permet de saisir un capitalisme en mouvement où la diplomatie et la politique sont resituées en perspective. La mondialisation apparaît alors comme une étape – et non des moindres – de ce développement historique qui voit le tiers-monde quitter son rôle de fournisseur de matières premières pour surgir au rang de producteur industriel ; un développement qui oblige aussi les appareils industriels nationaux à se spécialiser, alors que simultanément les marchés financiers se globalisent. Colbertisme (ou marxisme) oblige, Jacques Adda se pose en permanence la question de l'Etat. Mais alors qu'Elie Cohen postulait que celui-ci était dans une phase de redéfinition de ses fonctions, Jacques Adda estime lui qu'il s'agit plutôt d'une perte de substance. Sous les coups de la mondialisation, les Etats *« n'ont plus les moyens de s'interposer entre les exigences du capital et les besoins des corps sociaux »*. Un débat somme toute rafraîchissant qui place l'économie à sa juste place, celle d'une science humaine, trop humaine.

L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION
de Jean-Yves Carfantan.
L'épreuve des faits, Le Seuil, 370 p., 140 F.

LA TENTATION HEXAGONALE
La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation
d'Elie Cohen.
Fayard, 460 p., 168 F.

L'IMPÉRATIF DE SOLIDARITÉ
La France face à la mondialisation
d'Anton Brender.
La Découverte, 149 p., 85 F.

LA MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE
1. Genèse
2. Problèmes
de Jacques Adda.
Repères, La Découverte, 118 p., 49 F (tome I), 112 p., 49 F (tome II).

L'automobile américaine confrontée au post-fordisme

par Jean-Pierre Durand

Au début des années 1980, les grands constructeurs automobiles américains, confrontés à la concurrence japonaise, ont cherché dans la rénovation des relations professionnelles le secret d'une meilleure productivité. C'est à cette période que General Motors (GM) a lancé les deux expériences pilotes connues sous le nom de Nummi et Saturn. La première, Nummi (New United Motor Manufaturing) est une joint-venture entre GM et Toyota qui s'est implantée sur le site de Fremont (Californie), une ancienne usine fermée en 1983. La seconde, Saturn, est une société indépendante (mais propriété de GM) créée pour démontrer *« qu'un véhicule compétitif, de classe mondiale et de qualité, peut être construit aux Etats-Unis par des ouvriers syndiqués »*. L'expression est de Don Elphin, alors vice-président du principal syndicat du secteur, l'UAW (United Automobile Workers). Dans les deux expériences, le syndicat était partie prenante pratiquement dès l'origine. Plus de dix ans après, quelle est la réalité du travail dans ces usines qui devaient être un modèle de gestion non conflictuelle ?

Saturn et Nummi sont emblématiques puisque les préambules des accords d'entreprise s'engagent alors à substituer la résolution consensuelle des problèmes à la procédure fondée sur l'affrontement, tandis que la grève est explicitement interdite dans l'accord de Nummi. Direction et ouvriers *« appartiennent à la même équipe »* (accord Saturn) puisque tous les échelons hiérarchiques sont co-managés par un représentant de la direction et un représentant de l'UAW. Don Elphin déclarait que *« le co-management de Saturn va plus loin que la co-détermination* [à l'allemande ou à la suédoise] *car le syndicat est engagé dans tous les niveaux de management »*.

Les deux usines sont organisées en équipes de cinq ouvriers (Nummi) à sept-huit ouvriers (Saturn) tournant sur leurs postes de travail avec un *team leader* sans fonction hiérarchique, élu à Saturn et nommé à Nummi. La productivité du travail sur les chaînes de montage est assez élevée en raison des fortes cadences, en particulier pour Nummi à cause des méthodes de gestion de Toyota.

Nous y avons rencontré des ouvriers et des ouvrières (32 % de femmes à Nummi) satisfaits de leur travail : certains d'entre eux, licenciés d'autres usines GM durant les années 80, ont retrouvé un emploi dans leur branche d'origine ; les jeunes recrutés sont heureux de bénéficier de salaires conséquents (environ 19 dollars de l'heure) qu'ils ne peuvent guère obtenir ailleurs, tandis que des voies de promotion leur sont ouvertes s'ils s'inscrivent dans la norme définie par la direction, soutenue par la section syndicale locale. Pour les ouvriers de production, la rotation de poste toutes les deux heures accroît la diversité du travail. Le système de suggestions et d'amélioration continue (Kaïzen) contribue à accroître leur implication.

Mais cela ne saurait masquer une réalité plus ambivalente. Dans l'enquête syndicale d'opinion de 1995, les ouvriers demandent l'intégration des primes (20 % du revenu à Saturn) au salaire de base, le paiement en heures supplémentaires de deux heures sur leur journée de 10 heures (ou le retour à la journée de 8 heures), l'élimination des heures supplémentaires (entre 10 et 20 heures hebdomadaires), etc. De plus, les ouvriers de Saturn demandent qu'une plus grande place soit accordée à l'avis des équipes dans les prises de décision, dans le recrutement, etc. D'autres souhaitent que les représentants syndicaux des divers niveaux hiérarchiques ne soient pas désignés par l'UAW, mais élus par les ouvriers.

Les deux entreprises modèles de General Motors servent de contre-exemples dans les autres usines

La vraie question est celle des rythmes de travail, de la fatigue, des accidents (300 blessures mensuelles pour 3 800 ouvriers) et des restrictions médicales provisoires ou permanentes qui s'ensuivent. Normalement, le blessé, rétabli et en *« restriction médicale »*, revient dans son équipe. Mais en raison de sa diminution physique, les autres ouvriers exécutent une partie de son travail : après un mois de ce régime, ils peuvent demander son affectation à l'extérieur de l'équipe. Commence alors pour l'intéressé un voyage permanent d'équipe en équipe. Aussi n'est-il pas rare que des ouvriers victimes de traumatismes ne les déclarent pas pour ne pas entrer dans ce processus. Car la section syndicale ne prend pas en compte cet élément, enfermée qu'elle est dans le partenariat, avec ses objectifs de productivité. A Saturn, c'est une association à but non lucratif qui assure le lien entre les victimes, en marge du syndicat. A Nummi, à la suite de plaintes syndicales et individuelles, la direction du travail de l'Etat de Californie a adressé plusieurs mises en demeure lors du lancement du modèle 93 à la suite d'insuffisances dans la conception ergonomique de certains postes de travail. Pour le lancement suivant, Nummi a mis en place des groupes-projets incluant des syndicalistes et des ouvriers.

Cette tension dans la vie des ateliers est tout aussi visible dans les résultats aux élections des responsables syndicaux locaux. A Saturn, la majorité syndicale n'a été reconduite en 1995 qu'avec moins de 56 % des voix tandis qu'un profond conflit l'oppose à la direction nationale de l'UAW qui souhaite mettre fin à la spécificité Saturn et intégrer l'usine dans l'accord national. A Nummi, l'opposition rassemblée dans le People's Caucus a gagné les élections en 1991 jusqu'à ce que le nouveau président élu rejoigne la majorité d'hier pour la remettre en selle. Toutefois, le responsable du Comité de négociation, chargé des relations avec la direction de Nummi, appartient à l'opposition. Majorité et opposition ont mené avec succès en 1991 une grève (interdite à Nummi) pour que deux heures soient payées en heures supplémentaires en cas de passage de la journée de 8 à 10 heures, et pour une liberté accrue d'aller aux toilettes en dehors des horaires imposés.

Dans les deux usines phares de GM, le travail en équipe montre en quoi l'autodiscipline dessert les ouvriers plus qu'elle ne leur fournit l'autonomie et les responsabilités attendues. Voilà pourquoi dans les usines anciennes, comme celle de Ford-Dearborn (Michigan), le syndicat n'a signé qu'en 1995 un accord sur le travail en équipe. Nummi et Saturn y servent de contre-exemple pour l'UAW : si le *team leader* est élu suivant un processus contrôlé par le syndicat, l'ensemble des fonctions de représentation syndicale est maintenu distinct de la hiérarchie ; les rotations de postes ne sont pas obligatoires, les classifications traditionnelles des OS sont conservées, etc.

Ouvriers et UAW ne s'opposent pas systématiquement au changement proposé dans les relations professionnelles, mais quand les bénéfices ne sont pas partagés ou que l'insécurité de l'emploi s'accroît, ils préfèrent s'arc-bouter sur des positions qui leur sont favorables.

Jean-Pierre Durand est professeur de sociologie à l'université d'Evry où il dirige le centre Pierre-Naville. Auteur de « L'Après-Fordisme » (avec R. Boyer) et « Le Syndicalisme au futur », parus aux Editions Syros.

Les critères budgétaires ne doivent pas faire échouer l'Europe monétaire

par Stefan Collignon

Les efforts de convergence des Etats membres, à un peu plus de deux ans du début de l'union monétaire, portent leurs fruits. Neuf ou dix Etats remplissent aujourd'hui les critères concernant la stabilité monétaire, les taux d'intérêt et de change. Et, pourtant, le lancement à la date prévue de l'union monétaire est remis en question dans le débat public, en raison d'une insuffisante convergence des critères budgétaires. Cette remise en cause n'est pas seulement infondée, elle est aussi dangereuse, car si, du fait d'une mauvaise communication, des doutes venaient à peser sur le respect des échéances prévues pour le lancement de l'union monétaire, des mouvements sur les marchés financiers pourraient réduire à néant le haut niveau de convergence déjà atteint.

L'union monétaire ne doit en aucun cas échouer du fait des critères budgétaires. Le traité de Maastricht prévoit des marges d'appréciation de ces critères. Il autorise que l'union commence avec certains pays qui ne remplissent pas *stricto sensu* les valeurs de référence en matière de finances publiques, pourvu que la stabilité des prix soit garantie.

Cette marge d'appréciation raisonnable est trop souvent passée sous silence dans le débat. Certains insinuent que les critères de convergence devraient être assouplis, pour des raisons politiques, afin de réaliser à tout prix l'union monétaire ; cette dernière ne serait donc pas la communauté de stabilité conçue à l'origine. De leur côté, les défenseurs de l'union, pour que l'opinion ne perde pas confiance dans la stabilité de l'euro, interprètent les critères de convergence de manière stricte et étroite.

Cette approche radicale est contre-productive. Il faut dire explicitement qu'une interprétation des critères budgétaires dans le cadre de la marge d'appréciation prévue par le traité ne présente pas de danger pour la stabilité de l'euro. Le comportement des marchés financiers ces derniers mois montre clairement qu'ils anticipent une utilisation de cette marge. C'est ainsi que les taux d'intérêt à long terme sont convergents entre des pays qui présentent, certes, de faibles taux d'inflation et une forte stabilité des taux de change, mais dont les niveaux d'endettement et de déficit public sont supérieurs aux valeurs de référence. C'est le cas des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Belgique et de la France. Si un dogmatisme rigide ne permet pas d'utiliser la marge d'appréciation du déficit budgétaire, le risque sera grand que la confiance des marchés soit atteinte et que se développent des attaques spéculatives, en particulier contre le mark. A cela s'ajoute que le strict respect des valeurs de référence citées par le traité – 3 % pour le déficit public et 60 % pour l'endettement – au jour précis de l'entrée en vigueur de l'union monétaire ne garantit nullement le maintien de la discipline budgétaire par la suite. De même, un dépassement conjoncturel de ces valeurs ne présente pas de danger pour la stabilité de l'euro tant que les autres critères sont respectés de manière durable et convaincante.

Les difficultés de nombreux membres de l'Union européenne (UE) à atteindre précisément les valeurs de référence ne doivent plus être interprétées comme une simple négligence des politiques budgétaires. Un coup d'œil sur le développement des déficits primaires structurels montre qu'en fait, depuis la signature du traité de Maastricht, de grands efforts pour l'assainissement des finances publiques ont été entrepris dans les pays de l'UE. La raison pour laquelle ces efforts n'ont pas remporté les succès escomptés est à chercher du côté de la croissance et des taux d'intérêt, et dans l'évolution de la demande. De même, il faut tenir compte des influences réciproques des politiques monétaires, budgétaires et des revenus.

La situation actuelle en Europe est curieuse. La politique monétaire de la Bundesbank est *de facto* suivie par presque tous les autres pays membres de l'UE. Cependant, elle est adaptée aux seules réalités allemandes. Dans beaucoup de pays voisins de l'Allemagne, l'assainissement des finances publiques nécessiterait un assouplissement de la politique monétaire qui dépasserait les besoins allemands. Cela explique pourquoi des pays comme la France, l'Autriche ou les Pays-Bas, qui ont fait de grands progrès en matière de stabilité, rencontrent toutefois des difficultés sérieuses dans leurs efforts de consolidation budgétaire. En France, par exemple, le déficit structurel a été réduit de manière drastique, alors que le déficit constaté se maintient à un niveau élevé en raison d'une conjoncture récessionniste.

Ces pays ne peuvent mener une politique économique optimale, qui est indispensable pour la réduction de leurs déficits publics, puisque l'une de ses composantes, la politique monétaire, répond à des préoccupations extérieures. Du point de vue de la gestion de la demande, on constate que la politique monétaire suivie par la Bundesbank, en fonction des nécessités allemandes, induit des tendances excessivement récessionnistes et déflationnistes dans les pays voisins où règne déjà la stabilité des prix. Cela a pris, en France en particulier, des proportions dramatiques.

Pour réduire leurs déficits, ces pays devraient abaisser simultanément leurs taux d'intérêt en dessous des taux fixés pour l'Allemagne par la Bundesbank. Dans la pratique, c'est impossible du fait de l'intégration des marchés financiers. Dans un régime d'union monétaire, ce handicap sera évité, la banque centrale européenne déterminant le niveau des taux d'intérêt en fonction des besoins de l'ensemble de l'Europe. Les effets sur la demande se répartiront également partout sur le marché de la zone « euro », puisque le risque lié aux variations de change aura disparu, de sorte que des impulsions monétaires entraîneront de la croissance dans les pays récessionnistes sans avoir d'effets inflationnistes. Pour cette raison, la réalisation de l'union monétaire est de première importance pour les pays où la conjoncture entraîne des déficits publics élevés.

La politique de la Bundesbank, suivie par presque tous les pays de l'Union, n'est adaptée qu'aux seules réalités allemandes

La sympathie pour l'union monétaire croît avec la crédibilité de la stabilité qu'elle apportera. Il faut donc souligner que son succès dépend de deux choses : d'une part, de l'utilisation de la marge d'appréciation prévue par le traité de Maastricht afin qu'elle soit lancée à temps et, d'autre part, d'un plan convaincant pour assurer que l'euro restera stable dans un climat de croissance solide après l'entrée dans l'union monétaire. La clé pour une politique de communication réussie auprès de la population (qui veut la stabilité) et les marchés financiers (qui comptent sur l'union monétaire pour 1999) réside dans un pacte de stabilité. Mais un pacte de stabilité conçu, là encore, avec réalisme.

Stefan Collignon, directeur d'études de l'Association pour l'union monétaire de l'Europe, s'exprime ici à titre personnel.

Secteurs de Pointe — In[formatique]

Pour chaque secteur, pour chaque métier, pour chaque client... des spécialistes

Première société mondiale de services en technologies de l'information, EDS est leader en Europe avec plus de 19 000 personnes dans 23 pays.

EDS est en France la deuxième *SSII dans le secteur de l'industrie*, le numéro un du marché de l'infogérance et l'un des leaders de l'intégration de systèmes.

***Pour faire face* à notre développement, nous recherchons des profils de haut niveau.**

L'équipe EDS France vous attend.

Ingénieurs d'affaires - Réf. IA

Vous avez une expérience réussie dans le domaine du conseil et du management des systèmes d'information.

Vous avez une excellente expertise sur l'un des marchés suivants : industrie, logistique, distribution, pétrole, chimie, services aux collectivités.

Vous avez l'habitude de contacts à haut niveau auprès des entreprises leaders de ce marché.

Un profil comme le vôtre a tous les atouts pour réussir dans l'un de nos marchés. *Vous disposerez de moyens* pour concrétiser vos ambitions et notre organisation saura valoriser votre esprit d'entreprise.

Expert fonctionnel - Réf. EF

Vous êtes un expert de l'un des domaines ou métiers de nos clients : pétrole, chimie, services aux collectivités, logistique, agro-alimentaire, transport.

Votre expertise s'est bâtie au cours de votre parcours *chez l'un des leaders du marché* concerné ou dans une société de conseil reconnue dans ce secteur. Vous avez *également une solide culture* des technologies de l'information.

Votre connaissance des métiers et des enjeux des marchés des clients concernés vous permettra de proposer et de mettre en œuvre des solutions créatives. Vous serez membre d'une équipe (technique, commerciale...) spécialiste du métier du client et vous bénéficierez des échanges avec vos homologues internationaux.

Responsable de compte - Réf. RC

Votre expérience de management de compte ou de projet (en SSII ou chez l'utilisateur) a développé vos compétences dans l'animation d'équipe, le développement d'affaires et la gestion d'un centre de profit.

Interlocuteur privilégié de votre client, vous êtes à la fois conseil et maître d'œuvre dans la gestion et l'évolution de son informatique.

Vous aurez un objectif permanent de qualité et de satisfaction du client (EDS France est certifié ISO 9001 dans ses activités, en particulier dans l'infogérance). Vous saurez faire éclore les potentiels de vos collaborateurs et créer un esprit d'équipe dans votre compte.

Ces postes requièrent une formation initiale de type Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, et une pratique courante de l'anglais.

Contactez-nous en envoyant votre dossier de candidature (préciser la référence choisie) à EDS, Direction des Ressources Humaines, 4 avenue Pablo-Picasso, 92024 Nanterre Cedex. EDS peut être visitée sur Internet à l'adresse suivante : http : //www.eds.fr.



MEDIA SYSTEM

CAP GEMINI

Notre groupe CAP GEMINI SOGETI est leader européen dans le domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Notre division des **Systèmes Bancaires EXA basée à Montpellier**, développe et commercialise des systèmes d'informations bancaires de haut niveau technologique et crée deux postes :

Ingénieurs d'affaires
logiciels bancaires
France et International

Votre mission :
Commercialiser, en France et à l'étranger, des logiciels bancaires EXA, en collaboration avec le réseau commercial CAP GEMINI.
Sous l'autorité de notre Directeur commercial, vous serez entièrement responsable de vos missions. Secondé par une équipe de support commercial performante, vous aurez la charge du montage, de la négociation et du suivi des projets ainsi que de la satisfaction du client.

Votre profil :
A 28/35 ans, ressortissant CEE, vous êtes de formation supérieure (grande école scientifique ou commerciale).
Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise chez un constructeur ou un éditeur de logiciels, de préférence dans le domaine bancaire.
Français/anglais courants, vous maîtrisez si possible l'allemand ou l'espagnol.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. FG/735 à notre conseil META Conseil, Département Informatique, PIT de la Pompignane, rue de la Vieille-Poste, 34055 Montpellier Cedex 1. Email : meta@mnet.fr

MEDIA SYSTEM

Conseiller nos usines en matière d'utilités...

Lu, Panzani, Danone, Evian, Kronenbourg, *le groupe* DANONE est le 3e groupe alimentaire européen : *77 Mds de F de CA*, 68 000 personnes, *plus de 100 filiales*, implantées dans 37 pays.

Le Groupe Danone possède un département de conseil spécialisé dans le domaine des utilités (énergies, eau et environnement), INGETEC, qui intervient dans les unités industrielles du Groupe, notamment dans les zones à forte croissance : Amérique, Asie, Europe de l'Est.

Rattaché au directeur d'INGETEC que vous secondez, vous réalisez de nombreuses missions de courte durée dans *les différentes usines du Groupe* :

- pour les projets de nouvelles usines, vous êtes l'expert qui optimise le lot « fluides » (définition des besoins, cahier des charges, négociation).
- dans les usines en activité, vous élaborez et mettez en place des programmes pour maîtriser les dépenses d'énergie, d'eau, de stations d'épuration.

De formation grandes écoles ou ENSI, vous avez entre 35 *et 40 ans et une solide expérience technique. Vous êtes autonome* mais aussi capable de travailler en équipe. Le travail de terrain vous intéresse aussi bien que les réflexions de politique *industrielle*.

Poste basé à Levallois-Perret (92). De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ING 2 à notre conseil. Logic Systems, BP 48, 94160 Saint-Mandé.

DANONE

Maître d'ouvrage pour un projet d'envergure

Responsables projets

Opérateur de télécommunication en forte expansion, filiale d'un groupe privé français important, nous vous proposons, dans le cadre du déploiement de notre réseau, de prendre en charge l'installation d'un ou de plusieurs de nos sites.

Rattaché au responsable du déploiement et avec le soutien de nos services centraux, vous êtes le véritable maître d'ouvrage de la construction de nos installations. Vous en prenez la responsabilité technique, financière et humaine. Par ailleurs vous supervisez et planifiez l'action des sous-traitants.

Diplômé d'une école d'ingénieurs, vous avez développé des compétences en gestion de projets complexes au cours d'une expérience de 8 à 10 ans dans les secteurs du BTP, de l'ingénierie... Votre capacité à travailler dans un environnement exigeant et votre sensibilité particulière pour le domaine des télécoms vous permettront de mener à bien ces projets. De fréquents déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature en précisant vos disponibilités géographiques, sous la référence CP 10/03 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

N°1 mondial de la micro-informatique, Compaq est passé en 3 ans du 16ème au 5ème rang mondial des Constructeurs Informatiques.

Aujourd'hui, afin d'accélérer la croissance de notre activité *Systèmes* d'Information d'Entreprises (serveurs, stations de travail, micro-ordinateurs, produits d'interconnexion de réseaux, portables, produits multimédia, internet), nous recrutons des collaborateurs à fort potentiel.

Votre profil

De formation supérieure, vous justifiez idéalement de 5 ans d'expérience acquise chez un Constructeur Informatique dans les domaines suivants : Main-Frame, Mini, Serveurs, Stations de Travail, Produits de Réseaux.

Personnalité terrain, votre sens de la relation client et votre créativité commerciale font de vous un interlocuteur efficace et vous permettent d'être une force de propositions, en terme de stratégie et de développement d'opportunités commerciales.

Votre maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

■ GRANDS COMPTES *Réf. MAM/09/96*

Vous développez le Chiffre d'Affaires sur l'ensemble de la gamme de produits Compaq et élaborez une stratégie commerciale Grands Comptes.

■ PRODUITS D'INTERCONNEXION DE RÉSEAUX *Réf. NPD/09/96*

Vous développez le Chiffre d'Affaires et commercialisez la gamme de produits d'interconnexion de réseaux : Cartes, Concentrateurs, Commutateurs, Routeurs.

■ STATIONS DE TRAVAIL *Réf. STS/09/96*

Vous contribuez au lancement de notre gamme "station de travail" et élaborez la stratégie commerciale adaptée à ce marché.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL *Réf. TEC/09/96*

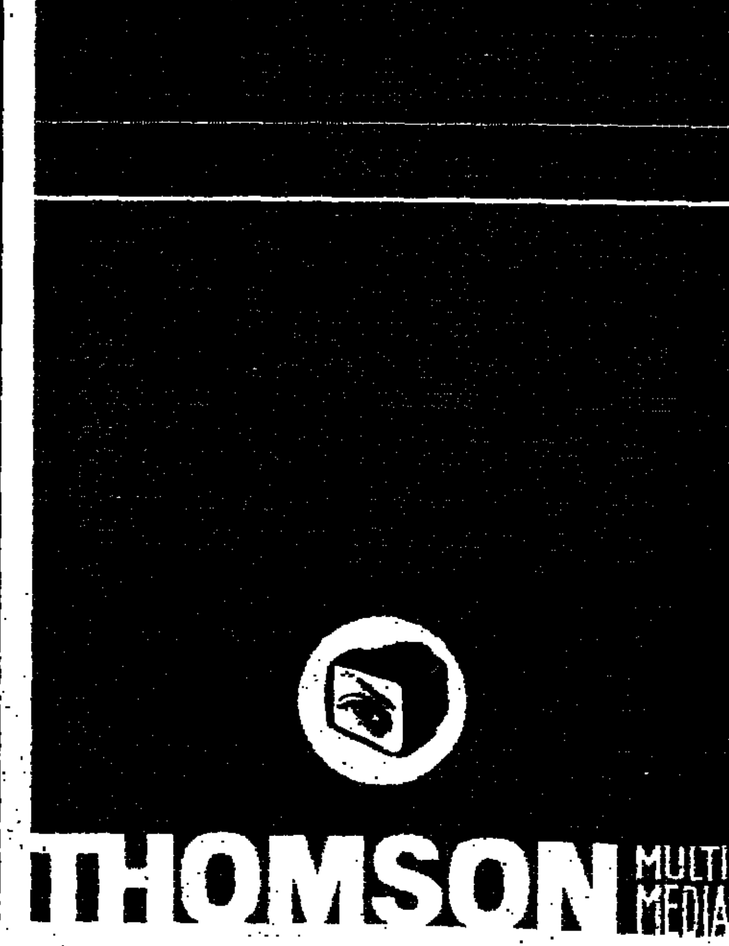
Vous êtes responsable du Support Technique Avant-Vente dans les domaines suivants : Architecture Systèmes, Bases de données (Oracle, SQL Serveur...), Applicatifs (SAP, Oracle Applications, BAAN...).

Ces postes sont basés en région parisienne

Vous souhaitez nous «suivre» ?

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions), en indiquant la référence correspondante, à C. Patou, Responsable Recrutement - Compaq France - 5, Allée Gustave Eiffel 92442 Issy les Moulineaux, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

COMPAQ
A SUIVRE...





هكذا من الأصل

...ormatique - Réseaux Télécommunications



La fonction marketing à Hewlett Packard Grenoble :

"Chez HP, nous avons tous le pouvoir..."

Sud-africain d'origine, Européen d'adoption, Joshia intègre HP Grenoble en 1986. En une décennie, il occupe plusieurs postes à responsabilité et prend le pilotage du Centre marketing Europe. Son credo : conquérir les marchés du Vieux Continent et développer les hommes et les femmes de son équipe.

■ De l'Afrique du sud aux Alpes françaises, votre évolution est-elle caractéristique d'un parcours HP ?

● **Joshia.** Je le pense. Je suis arrivé à Grenoble voici dix ans au sein de la division Réseaux. Après de nombreuses fonctions, j'ai intégré le Marketing Center Europe comme responsable de programme, avant d'en prendre la tête. Cette évolution constitue la reconnaissance des résultats obtenus, mais aussi de la créativité et de l'énergie apportées dans mon travail. HP sait reconnaître et récompenser ces qualités.

■ Quelles sont vos missions et celles de vos collaborateurs ?

● Tout d'abord, nous travaillons en relation étroite avec les forces de vente pour mettre en place le programme marketing. Celui-ci comprend notamment le cycle produit, de A jusqu'à Z. Et ce, sur toute la gamme HP d'informatique personnelle en Europe : produits PC, PC serve, Réseaux. Nous rencontrons les clients deux à trois fois par semaine sur l'ensemble du continent. C'est essentiel. Si nous ne sommes pas sur le terrain, nous ne pouvons nous prétendre européens. Le second aspect s'apperente au métier de banquier. Nous investissons de l'argent en marketing pour développer nos marchés. HP nous donne l'enveloppe financière et nous la «misons» dans les pays qui semblent garantir le meilleur retour sur investissement. Il n'existe pas de structure hiérarchique pesante, susceptible de retarder ou bloquer les décisions : c'est nous qui prenons ces décisions.

■ Vous insistez sur la dimension européenne de votre poste. Pourquoi ?

● Pour s'occuper de *business* européen, nous devons être européens. Il est essentiel, chez HP, d'aller au delà de la simple connaissance des langues étrangères. Il faut comprendre la culture des affaires de chaque pays. Nous faisons de moins en moins de marketing pan-européen, mais proposons un menu «à la carte». Nous localisons tout ce qui peut l'être, sans perdre de vue les économies induites par la centralisation. D'autre part, la façon dont vous parlez à quelqu'un et le motivez diffère selon que vous soyez Italien ou Allemand. J'en fais l'expérience tous les jours avec mon équipe, qui compte 17 nationalités.

■ Votre département recrute. Quelles compétences privilégiez-vous chez vos collaborateurs ?

● Lorsque je suis arrivé, nous étions 40. Aujourd'hui, j'anime une équipe de 120 collaborateurs. Dix nouveaux postes seront créés au 1er novembre. Pour ces postes de chefs de produits et de responsables de programme, nous cherchons des gens créatifs, connaissant bien le marché PC. Ils doivent aimer voyager et n'être jamais à court d'idées pour développer notre *business*. Ce ne sont pas des vendeurs mais des consultants. Pour ces métiers, le caractère et la personnalité passent avant la compétence technique. Chercher des solutions, savoir convaincre, s'adapter à la culture de chaque interlocuteur : voilà le secret de la réussite. En contrepartie, ils trouveront chez HP une organisation qui sait s'occuper du développement de ses collaborateurs. Et surtout, qui leur donne le pouvoir. Chez HP, nous avons tous le pouvoir...

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. GPCD8, à Hewlett-Packard, Service Recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09.





Ingénieurs
Grandes Écoles

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 250 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence indiquée à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

MÉTIERS
Système d'information (gestion financière, commerciale, gestion RH...), ingénierie de solutions

COMPÉTENCES
- Architecture C/S : NS-DK, POWER BUILDER, NATSTAR, MEGA, DELPHI ...
- SGBD/R : ORACLE V7, INGRES, SYBASE, DB2, PACBASE
- Technologies Objet : C++, CO2, SMALLTALK, SGBDO...
- Architecture système : UNIX, WINDOWS NT, VMS, MVS...
- Système de pilotage : SIAD, BIS
- Progiciels : RDJ, SIGAGIP, SPITAB, ORACLE FINANCIAL, SAP ...

INTERVENTIONS
- Étude, Développement, Conception - Conduite de projets
- Audit, Expertise, Conseil - Sécurité informatique

SECTEURS
- Banque, Finance, Salles de marchés - Assurance
- Télécommunication - Industrie

INGÉNIEURS RÉSEAUX/TÉLÉCOMS

MÉTIERS
Architecture, Commutation, Administration, Interconnexion, Déploiement de réseaux

COMPÉTENCES
- Réseaux hauts débits : SDH, ATM, FRAME RELAY...
- Réseaux LAN : TCP-IP, WINDOWS-NT
- Réseaux WAN : X25, RNIS...
- INTERNET : HTML, JAVA, INTRANET...
- Administration : CMIS, CMIP, Routage
- Multimédia, Groupware (LOTUS NOTES)

INTERVENTIONS
- Analyse, Etude, Conception de produits
- Spécification, Mise en œuvre de solutions
- Management de projets

ENVIRONNEMENTS
- Opérateurs TELECOM
- Constructeurs TELECOM
- Réseaux privés d'entreprise



Les ingénieurs de l'innovation

Vous êtes directeur administratif et financier, découvrez votre Monde le mardi*

Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Juristes/Ressources humaines
- Marketing et communication
- Fonction commerciale
- Cadres
- Dirigeants

Carrières internationales dont carrières européennes

* date mercredi

Grand Etablissement Public recherche pour piloter le projet stratégique de son schéma directeur pour les trois années à venir (200 MF), son

Directeur de Projet

Votre charisme, votre forte personnalité, votre sens du management, votre goût de l'autonomie et votre solide expérience (10 ans min.) de la conduite de projets importants (min. 100 MF) avec une démarche qualité formelle vous permettront de réussir votre mission :
- *assurer l'entière responsabilité de la maîtrise d'œuvre du projet ;*
- *être responsable du respect des coûts, des délais et de la qualité des produits livrés ;*
- *animer l'équipe et piloter la sous-traitance forfaitaire ;*
- *assurer le dialogue avec les équipes de direction de l'Etablissement, des sous-traitants et des organismes extérieurs ;*
- *associer et coordonner les interlocuteurs des différentes entités tout au long du processus.*

Merci d'envoyer votre dossier (CV + photo + lettre manuscrite + prétentions) sous référence H1887 à notre Conseil

COR'EX

11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

Informatique
Réseaux Télécommunications

Chef de Projets Informatiques

Leader mondial américain universellement reconnu du secteur alimentaire

300 KF — **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Opportunité exceptionnelle pour un jeune généraliste de la fonction informatique de participer, au sein d'un site de production ouvert sur le monde entier, au développement d'un groupe leader

LA SOCIÉTÉ
- Numéro 1 mondial dans le secteur.
- Très profitable et en croissance.
- 4 sites de production comme le nôtre dans le monde.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Informatique du site, vous :
  - assurez de A à Z la réalisation de projets variés auprès des opérationnels ou des fonctions de support, notamment dans le domaine de la GPAO,
  - animez un rôle de conseil interne et veillez à une parfaite adéquation de nos outils et process à nos besoins,
  - participez à différents groupes de travail internationaux,
  - assurez une veille technologique efficace pour anticiper les évolutions technologiques.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ecole d'Ingénieur ou MIAGE + 5/7 ans réussie dans un environnement informatique innovant (SSII ou entreprise).
- Bonne maîtrise des flux d'information et des logiciels sur AS/400.
- Sens éprouvé du client, de l'écoute... et du résultat.
- Mobile pour envisager à terme une expatriation en Europe ou dans le Monde.
- Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/61004 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

■ *LA SOCIÉTÉ : Acteur majeur de l'ingénierie informatique, notre groupe de services (2 500 personnes, 1,2 milliard de F de CA) intervient auprès de ses clients à travers des missions de conseil et d'expertise, de conception et de réalisation informatique, d'intégration de système, de formation...*
La mise en place d'une nouvelle activité de conseil et de déploiement de l'offre progiciels d'ORACLE nous conduit à recruter un

Consultant Oracle Applications

Paris

■ ***LE POSTE :***
Dans le cadre d'une équipe projet, vous participez à des missions, depuis l'analyse d'une situation jusqu'à la mise en place de la solution retenue. En relation avec le client, vous pilotez le déploiement de l'offre ORACLE APPLICATIONS (Comptabilité - Immobilisations - Clients - Fournisseurs - Achats) en vous impliquant personnellement dans le paramétrage.
Vous êtes le garant de la satisfaction des utilisateurs et menez des actions de support et d'assistance.

■ ***LE CANDIDAT :***
De formation supérieure (Bac + 4/5, école d'ingénieur ou de gestion), vous pouvez justifier de 7 à 10 années d'expérience vécue dans la conduite de projets et de missions de conseil.
Vous maîtrisez impérativement l'offre progiciels d'ORACLE et son installation en environnement Client-Serveur.
Vous êtes autonome, organisé et rigoureux, entreprenant et ouvert et avez un sens de la communication et du service développé. Vous évoluerez ainsi vers de plus larges responsabilités.

■ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 3240 à NORMAN PARSONS, **Division Informatique et Multimédia**, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au 47 23 38 00 ou par Internet : e-mail «norman@parsons.grolier.fr».*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Groupe privé du secteur tertiaire, **leader européen dans notre domaine d'activité** - 2000 personnes - CA consolidé de 5 milliards de Frs. Dans le cadre de schémas directeurs ambitieux, nous recherchons pour accompagner notre développement

2 Chefs de Projets

Ingénieurs Grandes Ecoles

- Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ayant nécessairement une expérience de 3 à 5 ans de la conduite de projets en environnement Client/Serveur (L4G, SGBD/R, Méthodes...)
- La connaissance de la mise en oeuvre de progiciels de comptabilité anglo-saxonne sera un atout déterminant pour l'un des postes.
- Pour ces missions où conception et mise en oeuvre sont étroitement liées, nous retiendrons des candidats autonomes, dotés d'excellentes qualités relationnelles et capables de conduire des équipes multiprojets de 4 à 10 personnes dans un contexte technique et fonctionnel de haut niveau.
- La pratique professionnelle de l'anglais est nécessaire pour la réussite de votre mission ainsi que pour votre évolution au sein du Groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. MA96 à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel

Nous sommes une Banque privée à taille humaine (plus de 6000 personnes en France), leader en matière de nouvelles technologies et nos bénéfices sont en croissance constante.

Notre Direction de l'Informatique et de l'Organisation (350 personnes) travaille dans un environnement Mainframe (IBM MVS, DEC VMS) et des architectures Client Serveur (Unix).

Pour encadrer une équipe de 15 ingénieurs, nous recherchons le

RESPONSABLE SYSTEME

Diplômé d'études supérieures, avec une expérience significative d'au moins dix ans, vous êtes avant tout un

Manager

et maîtrisez parfaitement un environnement technologique similaire. L'autonomie, les qualités relationnelles, le sens des responsabilités sont vos atouts pour réussir dans ce poste.

Implantation géographique : Paris La DEFENSE

Envoyer CV + photo et lettre manuscrite de motivation avec salaire actuel, sous référence NGJ/RS à notre Cabinet Conseil : **TPH Consultants** 91, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

EURO RSCG

Directeur

Paris ouest — *Excellent salaire*

■ ***LA SOCIÉTÉ :** Nous sommes la filiale d'un groupe de services informatiques à taille humaine. Intervenant dans le conseil et l'assistance technique auprès d'une clientèle industrielle de premier plan, nous employons environ 110 personnes pour un chiffre d'affaires de 55 MF.*

■ ***LE POSTE :** Vous serez chargé essentiellement de la prospection de nouveaux clients industriels et de la fidélisation des clients existants. De plus, vous organiserez et encadrerez une équipe de plus de cent consultants ainsi qu'une petite équipe commerciale et administrative au siège. Enfin, vous aurez toutes les autres responsabilités de gestion d'un centre de profit.*

■ ***LE CANDIDAT :** De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience réussie d'environ 10 ans dans le monde de l'informatique industrielle et de l'assistance technique. Votre sens commercial, votre charisme et votre ténacité vous permettront d'accéder rapidement à des responsabilités larges et autonomes.*

■ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 3005/IAM à Ivor ALEX, NORMAN PARSONS, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (format mime ou binhex) «norman@parsons.grolier.fr».*



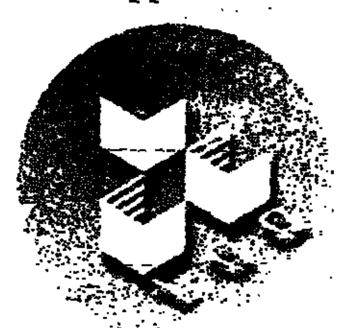
LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS



Carrières Internationales

CDMA • PCN • GSM Experienced RF Engineers

International Opportunities Available



LCC International, Inc. has designed more cellular systems worldwide than any other company — the world's first — and the 11 largest GSM systems in Europe. LCC has grown 700% in the last seven years and we are continuing to grow. Along with exceptional salaries and benefits, we offer an extensive visa and relocation package and the opportunity to train at our world-class Cellular Institute in the Washington, DC area. For immediate consideration, e-mail your CV to MT_Wood@lccinc.com or fax to 1-703-907-4340 or mail your CV to Dept. LMD10, 2111 Wilson Boulevard, Suite 1200, Arlington, VA 22201, USA.

Consultants en gestion de documents

- **Nouveau cabinet**
- **Une enterprise mondiale**
- **Implantation géographique: Paris**

■ Jouissant d'une position privilégiée et d'un succés considérable au sein des grands comptes internationaux, notre client élabore de nouvelles façons de considérer et d'exploiter les documents et les processus correspondants.

■ La société commerciale en question, dont le chiffre d'affaires se chiffre en milliards de dollars, est à la recherche de candidats qui lui permettront de former une nouvelle équipe de professionnels disséminés dans toute l'Europe, afin de profiter au maximum de la demande record dans le domaine des solutions de gestion de documents.

■ Le but de cette équipe sera de fournir un service professionnel sur le marché européen de la gestion de documents. Sa mission est de définir, diffuser et soutenir les solutions globales qui s'inscrivent dans le cadre des besoins actuels et à venir de la clientèle, tout en veillant à sa satisfaction totale.

■ Plusieurs postes ont par conséquent été créés en France, pour permettre à des consultants de première classe de se distinguer dans le domaine de la technologie de gestion de documents.

■ En votre qualité de consultant, vous serez chargé de missions auprès de grands clients mais vous participerez également à la gestion de projets et aux démarches commerciales.

■ Des connaissances approfondies des produits associés au secteur de la gestion de documents sont essentielles, ainsi qu'un savoir-faire éprouvé des environments complexes client/serveur.

■ Des compétences acquises dans les secteurs des procédés industriels, des télécommunications, des matières consommables (pétrole et gaz), des produits pharmaceutiques ou des services financiers, sont également souhaitables.

■ La rémunération et les avantages proposés correspondent au marché actuel et les possibilités d'évolution personnelle et professionnelle sont sans limites dans ce groupe oeuvrant au plan mondial. Vous voulez qu'on vous remarque alors, distinguez-vous.

Nous vous remercions d'envoyer votre CV, portant la référence LM-0514 à : TSI Group, Columbia Centre, Market Street, Bracknell RG12 1JG, UK. Fax +44 1344 860581. Les entretiens de recrutement se dérouleront à Paris.

TSI Group QUALITY IN SERVICE

Ingénieurs Commerciaux

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS.

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE,

NOUS RECHERCHONS POUR FAIRE FACE À NOTRE DÉVELOPPEMENT DES :

Ingénieurs commerciaux

F[illegible]rience commerciale dans la vente de produits [illegible]s "hardware" liés au secteur industriel ou de [illegible] notre action commerciale.
[illegible] les besoins des grandes entreprises sur les plans [illegible] seront vos principales missions.
[illegible]ciez d'une formation ingénieur généraliste ou [illegible] couramment anglais.
[illegible]les et votre sens de la négociation sont reconnus.

Les postes sont basés en région parisienne.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation), en précisant sur l'enveloppe la référence 13043, à Euro RSCG Futurs, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

EURO RSCG

Sciences et Santé

Groupe HOSPITALISATION PRIVÉE
recherche dans le cadre de son développement

2 FUTURS DIRECTEURS DE CLINIQUE

A 28 ans environ, issu d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC) vous avez exercé des responsabilités opérationnelles depuis 2 ans au moins et animé des équipes sur le terrain dans une entreprise de services.

Vous souhaitez, après une formation complémentaire approfondie, prendre la responsabilité d'un établissement de soins en bénéficiant d'une large autonomie de gestion et participer au développement d'un groupe performant dans ce secteur d'activité.

Rémunération : après formation 400 KF + intéressement au résultat.

Joindre Nathalie CANAS au 01.48.25.00.77

LE SECTEUR AGRO D'UN GROUPE CHIMISTE MONDIAL RECHERCHE, POUR RENFORCER SON SERVICE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE,
un

Ingénieur Brevets

Chimiste - bilingue anglais

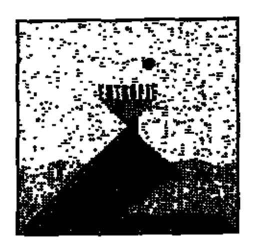
Formation : Ecole Supérieure de Chimie de Paris ou de Lyon - CEIPI (ou équivalent).
Principales missions : Participer à la gestion d'un important portefeuille de brevets. Rédaction et protection des brevets. Suivi des litiges. A l'intérieur des filiales françaises et étrangères, conseiller et assister les différents interlocuteurs.
Profil : 30/38 ans. Autonome, rigoureux, sachant aller à l'essentiel, homme de communication ayant des aptitudes commerciales, doté d'une excellente aisance relationnelle, passionné de la P.I., le candidat possède, en outre, une forte capacité de travail.
Une expérience en entreprise ou en cabinet de Propriété Industrielle ainsi qu'une grande mobilité sont exigées. Salaire très motivant.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence IBC0209 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS. Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

ORC

Secteurs de Pointe



Dans le cadre de son fort développement ENTROPIE S.A. l'un des leaders français de l'ingénierie thermique recherche pour la banlieue Ouest de Paris un,

Ingénieur d'Affaires

Diplômé d'une Grande Ecole, vous possédez au minimum 3 ans d'expérience dans des activités pétrolières, chimiques ou thermiques.

Passionné par la technique, homme de contact vous travaillez facilement en Allemand et en Anglais.

Autonome, dès la signature d'un contrat, vous en assurerez la responsabilité technique et financière de bout en bout, tant vis à vis du client que des prestataires extérieurs avec lesquels vous négocierez.

Votre évolution de carrière accompagnera notre expansion.

Adressez votre dossier à notre Conseil :
ALC Organisation
8, av. de la République
78600 Le Mesnil le Roi.



ORC

LAFARGE BETONS GRANULATS

Responsable des applications automatisme

LAFARGE est leader mondial des matériaux de construction : actif dans 60 pays, 33 MdF de CA, 33 000 collaborateurs. Le groupe occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activités : ciment, bétons et granulats, plâtre et matériaux de spécialités. Sa vocation est de faire progresser les matériaux et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Lafarge Bétons Granulats gère des sociétés de bétons prêts à l'emploi et des carrières de granulats sur toute la France (3,5 MdF de CA, 3 000 collaborateurs).

Rattaché à la direction technique, vous accompagnez et pilotez la transformation d'équipements d'automatisme prévue sur plusieurs années pour plus de 200 centrales à béton. Vous participez à la mise en réseau des centrales dans le système d'information du Groupe. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des fournisseurs de matériels et de logiciels dans les domaines relevant des achats, des garanties et de la gestion des litiges techniques. Vous animez et coordonnez les actions des responsables régionaux chargés de la mise en place de ce projet.

De formation ingénieur à dominante électricité/automatisme (ENSIEG, ENSEM, ESME...) ou l'équivalent, votre expérience réussie de 2 à 4 ans chez un constructeur d'automatismes ou dans une entreprise utilisatrice vous a permis de développer des qualités de rigueur et de négociateur. De nombreux déplacements en province sont à prévoir.

Pour ce poste basé à Saint-Cloud (92), merci d'adresser votre candidature, sous réf. MO/21, à DORH, Lafarge Bétons Granulats, 5 bd Louis-Loucheur, BP 302, 92124 Saint-Cloud Cedex.



LES MATERIAUX POUR CONSTRUIRE LE MONDE

MEDIA SYSTEM

Aménagement - BTP

INGÉNIEUR CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Un important organisme du secteur public recherche un ingénieur capable :

- d'assumer la responsabilité d'opérations, depuis les études préalables (faisabilité technico-économique, études d'urbanisme, plans - programmes) jusqu'à la conduite des projets sur les plans technique, administratif et financier,
- d'animer une petite équipe technique,
- de participer à des actions de développement commercial.

La réussite dans ce poste implique :

- Une formation d'ingénieur TPE, ESTP ou école équivalente,
- 5 ans minimum d'expérience dans la conduite d'opérations d'aménagement et/ou de travaux publics (la connaissance des équipements portuaires serait un atout) et l'habitude de travailler en concertation avec les collectivités locales.
- Des qualités marquées de dynamisme, d'animation et de communication, permettant de jouer un rôle moteur dans la bonne réalisation des projets.

Poste basé banlieue immédiate Ouest Paris.

Ecrire sous réf.
42A 3103 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

SIGMA CONSEIL

recherche

INGENIEURS EN ORGANISATION

confirmés et débutants

INGENIEURS EN INFORMATIQUE

confirmés et débutants

Pour ces postes, il est demandé une formation supérieure, une autonomie, un bon relationnel, la possibilité d'assurer des déplacements de courte durée.

Adresser C.V. à SIGMA CONSEIL - 12, rue Marbeuf - 75008 PARIS.

ORC

Chargé d'Affaires

Grands Comptes - Constructeur Automobile

Région Parisienne

Nous sommes un important Groupe industriel français de taille mondiale. Nous exerçons nos activités dans le secteur des Equipements Automobiles.

Au sein de la Direction Commerciale :
Votre objectif : développer *la part de marché et* ***optimiser*** *la marge des affaires auprès d'un* ***constructeur automobile français*** *pour certains véhicules et leurs remplaçants.*

Vos missions : *• être* ***l'interlocuteur privilégié du client*** *pour chaque affaire et à tous les niveaux : Achats, Logistique, Etudes, Qualité... en liaison avec les services internes •* ***initialiser, coordonner et fédérer*** *l'ensemble des actions lors des différentes phases d'un projet •* ***négocier*** *avec le client et en interne la tenue de objectifs en termes de* ***délais, budget, qualité et coûts*** *•* ***arbitrer*** *les choix et* ***rendre compte*** *de l'avancement des affaires auprès de la Direction Générale et du client.*

Vous avez au moins 32 ans, êtes diplômé de ***l'Enseignement Supérieur,*** *et justifiez d'une expérience confirmée et réussie de* ***coordination de projets*** *avec une* ***dimension commerciale*** *acquise dans le* ***secteur automobile.*** *Votre rigueur, votre force de conviction, votre habileté dans les négociations, votre* ***pratique courante de l'anglais,*** *vous incitent à nous rejoindre.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence* ***9630*** *au 7, rue de Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Société d'ingénierie en Chimie, Pétrochimie, Environnement, recherche pour son ACTIVITÉ RÉHABILITATION DE SITES, en fort développement, un

CHEF DE PROJET CONFIRMÉ

■ Votre profil :

- Vous êtes ingénieur généraliste, possédant de solides bases en chimie, et âgé de 35 ans minimum.
- Vous possédez une expérience de conduite de projet et de chantier en milieu industriel, et pendant 3 à 4 ans, vous avez travaillé sur des opérations de dépollution de sols, sous-sols, nappes phréatiques.
- Vous connaissez les administrations compétentes en environnement.
- Eventuellement, vous avez une expérience en travaux publics.

■ Votre mission :

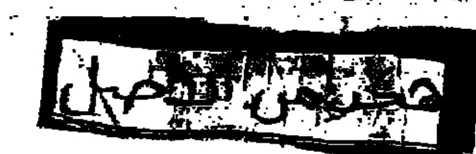
- Vous prenez en charge des projets de toute taille : analyse du problème, élaboration des propositions, négociations technico-commerciales, organisation et suivi de la réalisation, rapport de fin de chantier...
- De plus, votre connaissance des procédés vous permet d'optimiser les solutions techniques proposées à nos clients.

Doté d'un bon relationnel et d'une grande autonomie, vous parlez l'anglais et pratiquez la micro-informatique.

Ce poste est basé en banlieue ouest et nécessite de fréquents et courts déplacements.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. 103167/M (CV, lettre de motivation et prétentions) à EURO RSCG Futurs - 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.

EURO RSCG Futurs



Secteurs de Pointe





Le Groupe DOUX est le premier Groupe Européen et Français en matière de produits de volailles (CA 7,7 milliards de F, 7 600 salariés, 50 usines). Il est présent à tous les stades de la filière (*production des oeufs et des poussins, élevage des volailles, fabrication de l'aliment, abattage et transformation, commercialisation et livraison*). Nous recherchons, pour l'encadrement et la Direction des équipes de fabrication de *nos usines*, des

INGÉNIEURS
A & M (OU ÉQUIVALENT)

Agés de 24/30 ans, vous disposez de la formation Arts et Métiers (*ou équivalent*) *que nous recherchons et, si possible*, d'une première expérience professionnelle acquise en milieu industriel (cela dit, les candidatures des débutants seront étudiées avec le même intérêt).

Postes disponibles en France et à l'étranger (Allemagne - Espagne).

Merci d'adresser lettre + CV + photo
sous réf. 96/10 à notre Conseil :
SCORE - BP 43 - 29150 CHATEAULIN.



La filiale française d'un important groupe industriel anglo-saxon recherche

Adjoint au Responsable Assurance Qualité

Rouen **± 220 KF**

Rattaché au Responsable Assurance Qualité, vous assurez avec efficacité votre rôle de numéro 2. Dans ce cadre, vous prenez la responsabilité du laboratoire Qualité (3 personnes). Vous participez à l'amélioration des processus de fabrication en relation avec le Directeur d'Usine. Vous avez un rôle de sensibilisation auprès de la production dans le cadre du respect des cahiers des charges.
Agé de 28/32 ans, de formation ingénieur, vous avez 2 à 4 ans d'expérience réussie au sein d'un département qualité dans un contexte d'innovation permanente. Vous avez une expérience reconnue d'encadrement.
Référence : FPI14950

Acheteur Junior

Rouen **± 200 KF**

Rattaché au Responsable des Achats, vous assurez la gestion rigoureuse de vos budgets achats (60 millions de francs, 1 000 références). Dans le cadre de votre mission, vous négociez les prix et délais avec les fournisseurs. Vos fonctions pourront vous amener à procéder à des opérations de sourcing.
Agé de 27/30 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce, vous avez une première expérience dans une fonction généraliste commerciale ou financière.
Une expérience en tant qu'acheteur serait un plus.
Référence : FPI14949

Pour ces postes, la pratique de l'anglais courant est indispensable. Ces postes permettront à des candidats dotés d'une grande capacité d'investissement et d'une qualité d'écoute et de communication d'évoluer au sein du groupe.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Frédéric Pommier, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** (...) sous la référence du poste choisi.

MP **Michael Page Ingénieurs & Production**
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde Emploi
Appelez Le Monde Publicité au
01-44-43-76-03 – Fax : 01-44-43-77-32

Formation Professionnelle



UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS PARIS II ...... *propose aux salariés* ......
CENTRE DE FORMATION PERMANENTE
- **Une pédagogie adaptée**
- **Un aménagement d'horaires**

à la reprise d'études débouchant sur des diplômes d'état ou universitaires.

DESS Fonction Humaine et Sociale *(2 ans)*

Accès : *Bac+2 ou expérience professionnelle pouvant être validée à titre d'équivalence.*
Objectif : *approfondir la réflexion sur les enjeux et les outils de la fonction humaine et sociale dans la fonction.*

DESS de Droit des Entreprises Commerciales *(2 ans)*

Accès : *maîtrise en droit privé ou acquis professionnels.*
Objectif : *acquérir des compétences professionnelles nouvelles par des études spécialisées de 3e cycle.*

Pour tous renseignements : Centre de Formation Permanente :
14 rue Corvisart - 75013 Paris - Tél : 01 44 08 51 08 - Fax : 01 43 37 01 87
*Minitel : 3615 UP2*CFP*

ATR



Présentations gratuites :

COMMUNICATION : *Lun 28 et Mar 29 Oct. de 19h à 21h*
33 av. Wagram, Paris 17°, Immeuble "Habitat", à 100 m. de l'Etoile

VENTE : Lundi 21 Octobre de 19h à 21h
90 Champs Elysées, Paris 8°, Immeuble "Club Med", Pkg Elysées

AUTRES STAGES : Parole en Public, Management, Leadership et sur Mesure pour vos équipes.



Leader Mondial de la Formation. Nous entrainons vers le Succès des Hommes, des Equipes et des Entreprises dans 73 pays et 30 villes en France. - Tél. 01 39 54 61 06 - Fax. 01 39 54 81 25

ÉCOLE DES MINES DE PARIS
recherche jeunes diplômés
MÉCANIQUE - ANALYSE NUMÉRIQUE
pour préparer thèses *(3 ans)* au Centre de mise en forme des matériaux :
Sur la modélisation des procédés de mise en oeuvre des métaux ou polymères
en relation avec des entreprises françaises et internationales, à Antibes (06).
Bourses : 108 000 F nets.
Envoyer CV + photo à
B. CAPITANT - BP 207 - 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

JEUNES DIPLOMES
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Intégrez une entreprise par une mission professionnelle de 3 mois
Formation gratuite et rémunérée de Recherche Intensive d'emploi.
Demandeurs d'emploi + 1 an ANPE (+26 ans)
Résidant Paris uniquement
CREFAC : 01.48.46.51.99

Informatique Réseaux Télécommunications

SEQUENT, demain, vous en parlerez soit avec ... soit avec ...

Aujourd'hui, ils sont 65 en France à parler de SEQUENT [illegible] MIGRATION DE SYSTÈMES, INTRANET et INTERNET. [illegible] Sequent offre plus qu'une réussite à ses professionnels de haut niveau, elle leur permet de se sentir vraiment bien dans leur entreprise.

Envie

CELA DEVRAIT COMMENCER À VOUS DONNER

RESPONSABLES MARKETING

OFFRE INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE Réf. DEC

OFFRE INFORMATIQUE TRANSACTIONNELLE Réf. TRA

OFFRE DE SERVICES TECHNIQUES ÉVOLUÉS Réf. SER

Votre fonction, fondée sur les relations de haut niveau, est d'emblée très complète.

En relation avec le Directeur du Développement, vous êtes responsable d'une offre dont vous définissez le plan marketing, après avoir effectué études de marché et analyse de la concurrence. A vous de dynamiser les ventes en formant les commerciaux et en formalisant l'offre. Chargé de rechercher nos partenaires (SSII, éditeurs...) et de les fidéliser, vous êtes également l'interlocuteur privilégié de nos consultants internes et de vos homologues étrangers dans le groupe SEQUENT.

A 30/35 ans, de formation ingénieur en électronique/informatique complétée par un 3ème cycle en gestion/marketing, votre expérience d'au moins trois ans dans une fonction marketing se double de *compétences techniques logiciels, hardware* ou en bases de données. Idéalement, vous avez assumé une fonction de chef de projet où vous avez développé une vision globale et marketing.

Sens de l'analyse et des responsabilités, créativité et capacité d'anticipation sont les incontournables qualités pour réussir parmi nous

Pour ce poste, impliquant des déplacements occasionnels à l'étranger, fluent English is absolutly necessary !

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à SEQUENT COMPUTER - Direction des Ressources Humaines en précisant la référence choisie 5, rue Chantecoq - 92808 Puteaux Cedex.

SEQUENT

ORC

Schlumberger

Au cœur de grands projets internationaux

Paris - Houston

Schlumberger, implanté dans 100 pays et employant 50 000 personnes de 100 nationalités différentes, est une entreprise de *dimension et de culture réellement internationales.*

Partout dans le monde, sur les sites pétroliers, au sein d'unités de production ou de centres de recherche / développement, ses équipes disposent de moyens techniques avancés (outils de développement, systèmes d'information, de gestion et de communication...).

Nous souhaitons renforcer notre organisation chargée de concevoir et de mettre en œuvre les constantes évolutions de ces systèmes.

Basé à Montrouge, près de Paris, ou à Houston (Texas), vous participerez dans un premier temps à un ambitieux projet lié à à de multiples activités au sein de Schlumberger (Finance, ventes, production...). Vous serez en contact avec les responsables de diverses unités dans le monde et vous prendrez une part active à la mise au point de systèmes répondant à leurs contraintes et à leurs attentes.

Vos qualités d'écoute et de communication, votre sens des responsabilités et de l'initiative vous permettront de réussir dans ces fonctions et d'évoluer au sein de Schlumberger.

La maîtrise de l'anglais est impérative.

Ingénieurs Informaticiens

2-4 ans d'expérience en informatique de gestion

Vous avez déjà participé à la conception, l'analyse et *la réalisation de grands* projets dans le domaine financier, commercial ou *logistique*. Vous possedez si possible une première expérience de SAP/R3.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous la référence MCS/6139 au Service du Personnel

Schlumberger Limited
42, rue Saint Dominique
75007 Paris

Ingénieurs Conseils

L'Ouverture Ernst & Young

***Implantés à Paris** et dans les principales métropoles* régionales depuis 10 ans, nous aidons nos clients PME et PMI de l'industrie et des services, nationales et internationales, à optimiser leur organisation, leur gestion et leurs moyens d'actions en leur apportant des solutions concrètes, adaptées à leur situation et créatrices de valeur. Participer à notre fort développement *dans ce secteur, c'est l'une des ouvertures que* vous offre ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS.

■ Consultant en systèmes d'information et organisation — Réf. : SIOJ

Vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire et deviendrez un acteur majeur du changement en PME/PMI. Vous concevrez et mettrez en œuvre les solutions qui préparent les innovations technologiques de demain. Curieux et passionné d'informatique, vous assurez une veille technologique permanente et maîtrisez les nouvelles évolutions «matériels» et «logiciels» en contexte PME/PMI.

Homme de terrain, pragmatique, vos capacités d'écoute et de communication, ainsi que votre créativité, font de vous une force de proposition reconnue par vos clients et constituent vos meilleurs atouts pour réussir dans cette fonction qui implique une forte notion de service.

A 26/30 ans, de *formation ingénieur, école de commerce ou universitaire, vous justifiez d'une* première expérience de 2 à 4 ans en entreprise ou dans le conseil.

■ Consultant senior en gestion de production — Réf. : SGP

Professionnel confirmé, votre maîtrise des systèmes de production fait de vous un expert reconnu des PMI pour lesquelles vous développerez une nouvelle offre de services. Après un diagnostic de leurs besoins, *vous proposez et mettez en place les solutions adaptées pour optimiser leurs performances industrielles.*

A 35-38 ans environ, de formation ingénieur (ENSAM, Centrale, Ponts...) idéalement complétée par un MBA, vous avez une *première expérience réussie en organisation industrielle, gestion de production ou* contrôle de gestion industriel, en cabinet conseil et/ou en entreprise.

Pour ces 2 postes basés en région parisienne, une bonne pratique de l'anglais sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV, photo et prétentions sous référence choisie à notre conseil : **Crossway Management Sélection et Annonces - 16, avenue Elisée Reclus - 75007 PARIS.**

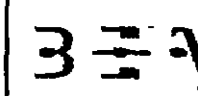
ERNST & YOUNG
ENTREPRENEURS

Austin Knight - Photo FOTOGRAM-STONE

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD — EL PAIS — Le Monde — Süddeutsche Zeitung — BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA — LE SOIR — De Standaard — THE INDEPENDENT — THE IRISH TIMES

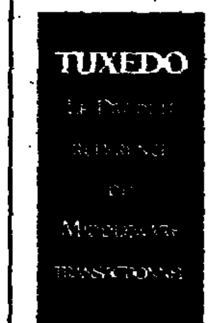


Leader mondial du Middleware et en forte croissance, nous sommes implantés auprès d'importantes entreprises et de grandes administrations mondialement et en France.

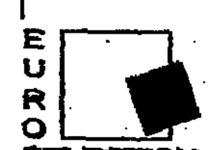
Nous vous proposons de participer à notre stratégie de développement européen en créant à MILAN, le poste de :

MILAN

DIRECTEUR D'AGENCE COMMERCIALE



- *Responsable de la création de ce centre de profit, vous serez chargé de mettre en œuvre notre politique commerciale en Italie tout en bénéficiant des compétences techniques de nos équipes basées à Paris et aux USA.*
- *Ingénieur de formation, vous maîtrisez parfaitement le français, l'anglais et l'italien. Une expérience professionnelle d'une dizaine d'années vous a doté d'une expérience commerciale de premier plan et de connaissances techniques en systèmes client-serveur (UNIX, NT, SGBDR).*
- *La connaissance de la culture italienne serait un atout.*



EURO SELECTION

Si vous souhaitez saisir ces opportunités, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 529, à EUROSELECTION 3, rue Troyon 75017 PARIS.

eMail : 106055.455@compuserve.com

